



MOBILITE ET INCLUSION DANS UNE EUROPE MULTILINGUE

LE VADEMECUM MIME

MIME
Mobility and Inclusion in
Multilingual Europe
Mobilité et Inclusion dans
une Europe multilingue



MIME

Mobilité et inclusion dans
une Europe multilingue

La recherche aboutissant à ces résultats a reçu un financement du septième programme-cadre de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° 613344 (Projet MIME).

Document original en anglais disponible en <http://www.mime-project.org/vademecum/> :

© 2018

ISBN 978-2-8399-2402-3

MIME Project

Mobility and Inclusion in Multilingual Europe

www.mime-project.org

Image de couverture :

Ferdinand Hodler, 1917, "Die Dents-du-Midi von Caux aus",

Wikimedia Commons.



Eŭropo
Demokratio
Esperanto

Traduction en français par Pierre Dieumegard pour Europe-Démocratie-Espéranto

Cette traduction n'a pas été faite par des traducteurs diplômés et financés par l'Union européenne. Elle contient peut-être (probablement, certainement...) des erreurs, mais elle a aussi quelques explications supplémentaires pour faciliter la compréhension par les lecteurs francophones.

Tant qu'une meilleure traduction, par des personnes plus compétentes n'a pas été faite et vérifiée, il est prudent de ne considérer ce document que comme une version provisoire, destinée à faciliter la compréhension, et de se reporter au document initial en anglais

Ce document « provisoire » a pour but de permettre à davantage d'habitants de l'Union européenne de comprendre des documents réalisés pour l'Union européenne (et financés par leurs contributions).

Elle est une illustration de la nécessité du multilinguisme dans l'Union européenne : sans traductions, une grande partie de la population est exclue du débat. **Il est souhaitable que l'administration de l'Union européenne prenne en charge les traductions des documents importants, pour que tous les Européens puissent comprendre de quoi il s'agit, et débattre ensemble de leur avenir commun.**

Pour des traductions fiables, la langue internationale espéranto serait très utile, à cause de sa simplicité, de sa régularité et de sa précision.

Sur internet :

Fédération Eŭropo-Demokratio-Espéranto : <http://e-d-e.org/> ou <http://demokratio.eu>

Europe-Démocratie-Espéranto (France) : <http://e-d-e.fr/> contact@e-d-e.org

LE VADEMECUM MIME

Mobilité et inclusion dans une Europe Multilingue

François Grin

Rédacteur en chef

Manuel Célio Conceição

Peter A. Kraus

László Marác

Žaneta Ozolina

Nike K. Pokorn

Anthony Pym

Rédacteurs

Projet MIME – Description quantitative

- Environ 1500 pages de rapports scientifiques et d'activité
- plus de 260 présentations à des conférences scientifiques et des événements publics
- plus de 40 conférences dédiées et ateliers thématiques
- plus de 60 publications scientifiques spécifiquement dédiées aux résultats du projet
- participation d'environ 220 parties prenantes, organisations de la société civile et administrations dans les activités du projet
- 22 institutions partenaires dans 16 pays
- environ 70 universitaires, depuis des étudiants en thèse jusqu'aux professeurs titulaires
- 11 disciplines participantes
- 4 années de recherche

et un ensemble d'experts à votre disposition, qui peut être contacté pour des travaux d'évaluation et d'analyse spécialisée à www.mime-project.org/expertise

Remerciements

À travers le projet MIME (2014-2018), les équipes de recherche participantes ont eu la chance de pouvoir compter sur une équipe expérimentée, incluant Joe LoBianco, Amin Maalouf, Tove Malloy, Tom Moring et Tom Ricento. Nous souhaitons leur exprimer notre gratitude pour leur soutien.

Remerciements particuliers pour le professeur Tom Moring, président du Conseil consultatif, dont les compétences à la fois dans le multilinguisme et dans la communication ont été d'une aide inestimable pour la production de ce vademecum, et pour le professeur Wolfgang Mackiewicz, conseiller spécial du projet, qui a généreusement partagé avec nous sa profonde expérience des institutions européennes et sa vision à long terme de ce qu'est l'Europe multilingue. Leurs commentaires et leurs conseils ont grandement participé à la formation de cet ouvrage.

Champs thématiques

 Analyse de la politique linguistique

 Minorités, majorités, et droits linguistiques

 Diversité linguistique, mobilité et intégration

 Éducation aux langues, enseignement et apprentissage

 Traduction, technologie linguistique et stratégies alternatives

 Sujets spéciaux

Disciplines MIME

 Economie

 Sciences de l'éducation

 Finance

 Droit

 Philosophie politique

 Sciences politiques

 Psychologie

 Sociolinguistique

 Sociologie

 Traductologie

 Géographie urbaine

Le consortium MIME

Université de Genève
Genève, Suisse

Universiteit van Amsterdam
Amsterdam, Pays-Bas

Univerza v Ljubljani
Ljubljana, Slovénie

Universität Augsburg
Augsburg, Allemagne

Universidade do Algarve
Faro, Portugal

Universitat Rovira i Virgili
Barcelone, Espagne

Latvijas Universitāte
Riga, Lettonie

**Sveučilište Josipa Jurja
Strossmayera u Osijeku**
Osijek, Croatie

Sciences Po Paris
Paris, France

**MTA Társadalomtudományi
Kutatóközpont**
Budapest, Hongrie

Vrije Universiteit Brussel
Bruxelles, Belgique

Università di Milano-Bicocca
Milan, Italie

Universität Leipzig
Leipzig, Allemagne

**Université de Reims Champagne-
Ardenne**
Reims, France

Humboldt-Universität zu Berlin
Berlin, Allemagne

Katholieke Universiteit Leuven
Louvain, Belgique

**University of Limerick – Ollscoil
Luimnigh**
Limerick, Irlande

The University of Edinburgh
Edinburgh, Ecosse

Uppsala universitet
Uppsala, Suède

Universitatea din Oradea
Oradea, Roumanie

Observatoire de la Finance
Genève, Suisse

SCIPROM Sàrl
St-Sulpice, Suisse

Table des matières

Introduction.....	13
Analyse de la politique linguistique.....	28
1 Pourquoi les questions linguistiques ne peuvent-elles pas être laissées à elles-mêmes ?.....	30
2 Un langage commun est-il nécessaire pour avoir une démocratie viable ?.....	32
3 Est-ce que le « marché libre » peut gérer la diversité linguistique ?.....	34
4 Pourquoi une bonne typologie est-elle utile pour la sélection et la conception de politiques linguistiques ?.....	36
5 Comment identifier et mesurer le désavantage linguistique ?.....	38
6 Qu'est-ce qu'une « approche complexe » de la sélection et de la conception des politiques linguistiques ?.....	40
7 Pourquoi les projections démo-linguistiques devraient-elles éclairer les choix de politique linguistique ?.....	42
8 Comment l'enseignement des langues étrangères influence-t-il les coûts de la migration ?.....	44
9 Quelles inégalités socio-économiques entre locuteurs de langues différentes doivent être traitées par les politiques publiques ?.....	46
10 Dans quelles langues les soins de santé doivent-ils être dispensés ?.....	48
11 Les coûts sont-ils importants en matière de politique linguistique ?.....	50
12 Pourquoi les simulations sur ordinateur sont-elles utiles dans la sélection et la conception de politiques linguistiques complexes ?.....	52
13 Quelles sont les implications juridiques générales de la recherche MIME ?.....	54
Minorités, majorités et droits linguistiques.....	56
14 Le gouvernement devrait-il ralentir le déclin des communautés minoritaires ?.....	58
15 Les langues minoritaires doivent-elles être enseignées aux locuteurs de la langue majoritaire ?.....	60
16 Les minorités « uniques » et « non-unes » sont-elles dans des situations similaires lorsqu'elles sont confrontées à la domination linguistique nationale ?.....	62
17 Quelle est l'importance de la concentration démolinguistique pour la survie des langues minoritaires dans un monde de mobilité croissante ?.....	64
18 Quels principes aident à anticiper le potentiel de conflit des différences ethniques et linguistiques ?.....	66
19 Pourquoi n'est-il pas suffisant d'apprendre une seule des langues officielles dans un contexte multilingue ?.....	68
20 Comment combiner les principes de territorialité et de personnalité ?.....	70
21 Comment l'hégémonie d'une langue « extérieure » affecte-t-elle la politique intérieure ?.....	72
22 Comment les États voisins doivent-ils coopérer dans la gestion de la diversité ?.....	74
23 Pourquoi la reconnaissance visible (par exemple, sur les panneaux de signalisation, etc.) d'une langue minoritaire est-elle importante ?.....	76
24 La subsidiarité permet-elle des politiques linguistiques plus complètes ?.....	78
25 Comment pouvons-nous permettre aux retraités mobiles de remplir leurs obligations et d'exercer leurs droits ?.....	80
Diversité linguistique, mobilité et intégration.....	82
26 Les États peuvent-ils imposer des exigences linguistiques pour l'entrée ou la naturalisation de migrants ?.....	84
27 Les citoyens européens mobiles se considèrent-ils comme « Européens » ?.....	86
28 Quels principes devrions-nous utiliser pour adapter les politiques linguistiques ?.....	88
29 Les États doivent-ils fournir un enseignement en langue maternelle aux migrants ?.....	90

30 L'anglais est-il suffisant pour atteindre les nouveaux arrivants avant qu'ils apprennent la ou les langues locales ?.....	92
31 Les États doivent-ils fournir des services aux migrants dans leur propre langue ?.....	94
32 Les politiques linguistiques peuvent-elles améliorer les résultats en matière d'emploi pour les femmes immigrées ?.....	96
33 Comment la politique linguistique peut-elle améliorer la « motilité » des migrants ?.....	98
34 Comment les politiques linguistiques nationales doivent-elles être adaptées au contexte de villes spécifiques ?.....	100
35 Pourquoi devrions-nous combiner différentes stratégies de communication ?.....	102
36 Comment les municipalités doivent-elles collecter et partager les données sur les profils linguistiques de leurs communautés de résidents ?.....	104
37 La mobilité conduit-elle à une utilisation croissante de l'anglais au détriment des langues locales ?.	106
38 La politique européenne peut-elle améliorer l'inclusion sociale dans les contextes urbains locaux ?.	108
39 Comment les politiques d'intégration linguistique des étrangers reflètent-elles les préférences et les attitudes de la majorité ?.....	110
40 Les municipalités devraient-elles réglementer l'utilisation de la langue dans l'espace public ?.....	112
Éducation aux langues, enseignement et apprentissage.....	114
41 Comment les systèmes scolaires inclusifs peuvent-ils gérer au mieux la diversité linguistique ?.....	116
42 Comment les réseaux d'apprentissage non formels et informels peuvent-ils être exploités pour soutenir le multilinguisme ?.....	118
43 Comment favoriser la mobilité et l'inclusion par le biais du multilinguisme dans l'enseignement supérieur ? (ES) ?.....	120
44 Comment pouvons-nous aider les étudiants en échange à apprendre la langue de leur pays d'accueil.....	122
45 Comment les systèmes éducatifs peuvent-ils répondre à la dynamique des régions linguistiquement complexes ?.....	124
46 Quelles sont les compétences des enseignants les plus nécessaires pour aborder les différences linguistiques dans les écoles inclusives ?.....	126
47 Comment évaluer au mieux les compétences linguistiques acquises de manière informelle ?.....	128
48 Pourquoi est-il conseillé de combiner « orientation internationale » et « implantation régionale » dans la stratégie linguistique des universités ?.....	130
49 Comment la validation des compétences linguistiques peut-elle favoriser la mobilité et l'inclusion ?	132
50 Comment les autorités peuvent-elles soutenir le maintien des compétences en langues étrangères des adultes ?.....	134
51 Comment les compétences linguistiques existantes des migrants peuvent-elles être utilisées pour les aider à apprendre la langue du pays d'accueil ?.....	136
52 Qui peut bénéficier d'une formation en compétences linguistiques réceptives ?.....	138
53 Quel est le rôle de l'anglais dans les espaces d'apprentissage multilingue et multiculturel ?.....	140
Traduction, technologies linguistiques, et stratégies alternatives.....	142
54 La traduction automatique remplacera-t-elle les traducteurs humains ?.....	144
55 Qu'est-ce que l'intercompréhension et à quoi sert-elle ?.....	146
56 Les services de traduction et d'interprétation réduisent-ils les incitations à apprendre les langues d'accueil ?.....	148
57 Faut-il promouvoir une langue planifiée comme l'espéranto comme lingua franca internationale ?..	150
58 La traduction automatique doit-elle être utilisée dans le cadre des services publics ?.....	152
59 L'anglais, en tant que lingua franca, doit-il se décliner en plusieurs variétés ?.....	154
60 Quelles sont les approches linguistiques appropriées pour répondre aux besoins linguistiques des retraités mobiles ?.....	156
61 Comment l'intercompréhension peut-elle être utilisée dans des contextes professionnels ?.....	158
62 Quelles sont les meilleures façons de travailler avec la traduction automatique ?.....	160

63 Qui doit travailler comme interprète ou traducteur ?.....	162
64 Comment et quand les services de traduction et d'interprétation doivent-ils être fournis aux migrants nouvellement arrivés ?.....	164
Sujets spéciaux.....	166
65 Comment appliquer le concept d'inclusion aux retraités mobiles ?.....	168
66 Les personnes multilingues sont-elles plus créatives ?.....	170
67 Comment la protection du multilinguisme fonctionne-t-elle dans la législation européenne sur la protection des consommateurs ?.....	172
68 Comment peut-on empêcher la manipulation des clivages ethniques à des fins géopolitiques ?.....	174
69 Le monolinguisme dans le commerce mondial affecte-t-il l'enseignement et la pratique de la finance ?	176
70 L'approche rom de l'apprentissage des langues contient-elle des leçons utiles pour la politique d'enseignement des langues ?.....	180
71 Que peut-on faire pour aider les retraités mobiles qui ont besoin de soins en institution ?.....	182
72 Comment promouvoir le multilinguisme dans la législation européenne relative aux consommateurs ?	184

Comment utiliser ce livre ?

1. **Lisez l'introduction**,
pour avoir une première vue du projet MIME
2. **Allez aux « Principaux résultats »**
pour obtenir nos principales conclusions et découvertes
3. **Flânez parmi les 72 chapitres**
selon vos besoins et vos centres d'intérêt.

Texte de la quatrième de couverture de l'édition papier :

Ce Vademecum est un outil pratique provenant du projet MIME sur la Mobilité et l'Inclusion dans une Europe Multilingue, financé par la Commission Européenne. En utilisant une approche novatrice combinant onze disciplines différentes, ce vademecum offre une réponse innovante et intégrée aux défis de la politique linguistique qui sont généralement pris séparément. Il est destiné à ceux dont les activités professionnelles ou politiques les amènent à travailler sur des problèmes de multilinguisme, à prendre position sur ces questions, et, directement ou indirectement, à agir sur des décisions de politique linguistique aux niveaux local, national ou supranational.

Introduction

Le vademecum MIME : introduction

François Grin, coordinateur du projet MIME

MIME signifie « Mobilité et Inclusion dans une Europe multilingue ». C'est un projet de recherche sur le multilinguisme financé par la Direction Générale pour la Recherche et l'Innovation de la Commission européenne. Pendant ses quatre années d'activité (2014-2018), le projet a généré un grand nombre de publications, telles que des articles scientifiques, des chapitres de livres et des éditions spéciales de périodiques, aussi bien que des rapports d'activité réguliers.

Ce *Vademecum MIME* est un des principaux produits du projet. Néanmoins, il est différent du reste des résultats de MIME, comme les publications scientifiques normales telles que des articles dans des revues scientifiques, des livres ou des chapitres de livres. Le Vademecum MIME est différent par ses buts, sa structure et son format.

Ce Vademecum est d'abord et avant tout un outil pour les gens qui ne sont généralement pas impliqués dans la recherche universitaire, mais dont les activités professionnelles ou politiques les amènent à prendre en compte les problèmes de multilinguisme, à prendre position sur ces problèmes, et, directement ou indirectement, à orienter les décisions de politique linguistique aux niveaux local, national ou supranational. Dans ces tâches, ils ont donc souvent besoin de peser les avantages et les inconvénients respectifs des mesures politiques que les différents acteurs sociaux et politiques proposent au sujet du multilinguisme. Le Vademecum MIME est conçu pour les aider à faire face à ce type de situation.

MIME est un projet de recherche sur le multilinguisme (2014-2018) financé par la Commission européenne dans le cadre du 7e PC

Ce vade-mecum propose un ensemble d'outils et de résultats de recherche.

Cette introduction a trois buts :

- 1 elle passe en revue les caractères essentiels du projet MIME. Ceci aide à aborder le reste du Vademecum avec une compréhension plus profonde des défis de la diversité linguistique ;
- 2 elle présente la structure du Vademecum, en expliquant ce que ce document propose (mais aussi, sans moins d'importance, ce qu'il n'est pas destiné à fournir) ;
- 3 elle contient des indications pratiques sur comment utiliser ce Vademecum.

Le projet MIME vise le *défi multilingue pour le citoyen européen*. En réponse à la demande de la Commission européenne, il examine une très large gamme d'aspects du multilinguisme, aboutissant à un projet d'une ampleur inhabituelle. MIME répond aux questions suivantes :

- ▶ Comment les Européens peuvent-ils équilibrer les nécessités de la mobilité dans une société moderne intégrée, technologiquement avancée avec le besoin de maintenir et de tirer profit de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe ?
- ▶ Qu'est-ce que ce défi implique en termes de pratiques de communication, d'utilisation du langage et des droits linguistiques, de l'enseignement et de l'apprentissage des langues ?
- ▶ Comment ceci se traduit dans des politiques concernant les langues nationales, les langues minoritaires et les langues des immigrés ou traditionnelles ?

MIME offre une approche innovante avec (i) un angle d'analyse politique (ii) une perspective interdisciplinaire combinant onze disciplines différentes, (iii) un cadre de gestion de la diversité qui intègre des questions de langage d'habitude considérées séparément.

Ces questions vont bien au-delà de ce que la plupart des approches de la politique linguistique traitent normalement. Le projet MIME est donc également conçu pour encourager l'innovation dans le domaine de la politique linguistique à trois niveaux principaux.

Premièrement, son approche est ancrée dans l'analyse de politique publique. Ceci la distingue d'autres recherches sur le langage et le multilinguisme, qui se concentre surtout sur l'observation des pratiques linguistiques des acteurs dans des cadres particuliers. À la place, le projet MIME offre un cadre intégré où une large gamme de perceptions, depuis le travail sociolinguistique récent sur des processus de micro-niveau jusqu'à des considérations de macro-niveau sur la justice linguistique provenant de théorie politique, peuvent s'accorder dans une perspective orientée vers la politique.

Deuxièmement, le projet MIME est profondément interdisciplinaire. Les partenaires du projet représentent onze disciplines différentes, comprenant la science politique, la philosophie, la sociolinguistique, la traductologie, la sociologie, les sciences de l'éducation, l'histoire, l'économie, la géographie, le droit, et la psychologie. Néanmoins, les responsables d'équipe ont tous une expérience préalable de leur discipline particulière dans la diversité linguistique et/ou culturelle. Fondamentalement, ces orientations disciplinaires sont largement réparties dans le projet, permettant une approche équilibrée et complète de la gestion de la diversité linguistique.

Troisièmement, le projet MIME considère conjointement une large gamme de problèmes linguistiques qui sont d'habitude étudiés séparément, permettant une approche complète de la gestion de la diversité linguistique. Il prend en compte simultanément des problèmes tels que :

- ▶ la protection et la promotion des langues régionales et

minoritaires en Europe ;

► la présence et la visibilité, dans un État membre de l'UE, de langues officielles d'autres États membres (en tant que résultat de la mobilité intra-européenne) ;

► les défis de l'apprentissage de langue seconde ou étrangère dans les systèmes éducatifs, qui soulève en particulier le problème du rôle spécial des grandes langues, y compris une ou plusieurs « lingua franca »;

► les problèmes de langues autour de la présence d'autres langues (souvent extra-européennes) accompagnant les flux migratoires ;

► le problème de la communication efficace et équitable dans des organisations multilingues – non seulement les institutions européennes elles-mêmes ;

► un certain nombre de questions spécifiques liées à la gestion du multilinguisme, comme les dimensions linguistiques de la protection du consommateur ou des besoins linguistiques spécifiques des retraités s'établissant dans un autre État membre de l'UE.

Nous avons besoin de repenser la planification linguistique en réponse à de profonds changements dus à la mondialisation et au développement technologique.

Jusqu'à maintenant, ces divers défis ont d'habitude été étudiés séparément des autres, en utilisant des approches qui priorisent un angle particulier (surtout la linguistique appliquée ou les sciences de l'éducation, souvent la science politique, parfois le droit international, moins fréquemment d'autres disciplines). Néanmoins, l'attention portée à un problème particulier, depuis la perspective d'une discipline donnée, risque de laisser au second plan des questions également importantes, et des perspectives non moins significatives à ce sujet.

Une approche fragmentée de la gestion de la diversité linguistique est décevante de façon croissante en tant que résultat de deux tendances majeures. La première est la mondialisation, qui augmente la fréquence du contact interlinguistique. La diversité linguistique est devenue un trait obligatoire des sociétés modernes, que ce soit au travail, à l'école ou pendant les vacances, et elle se répand dans la vie économique (production, consommation, échanges). La seconde tendance majeure est le développement technologique, spécialement dans l'information et la communication, qui sont tous les deux intimement connectés avec les compétences linguistiques et l'usage du langage.

Prises ensemble, ces tendances soulignent le fait que les sociétés vivent un changement rapide et fondamental. Ce changement affecte le langage et le multilinguisme dans diverses voies, souvent en brouillant les frontières entre les types défis linguistiques. Tandis que l'analyse reste utile pour l'analyse systématique des problèmes linguistiques contemporains, cette analyse doit aussi les considérer comme différentes facettes d'une question globale : quel rôle voulons-nous donner au multilinguisme dans la société européenne contemporaine ?

Un autre défi lancé par ces tendances combinées est l'interconnexion croissante des niveaux dans les problèmes de langage, où le micro-niveau (des individus et des ménages), le méso-niveau (organisations, qu'elles soient à but lucratif ou non, public ou privées, comme les universités et les entreprises du secteur privé), et le macro-niveau (la société dans son ensemble, aussi bien localement, nationalement ou mondialement) s'influencent mutuellement. Cette tendance n'est pas spécifique au langage, mais dans son cas elle soulève des questions d'une complexité spéciale. Par exemple, la protection d'une langue minoritaire ne peut plus être envisagée strictement dans les limites d'une région particulière : le destin de la langue dépend aussi de sa visibilité sur Internet et de sa disponibilité ailleurs, par exemple dans les villes où les jeunes membres de la communauté vont faire leurs études supérieures. Vraisemblablement, l'intégration linguistique des migrants peut être un processus plus complexe et multilingue qu'auparavant.

Les interconnexions entre le micro-niveau (individus), le méso-niveau (organisations) et le macro-niveau (État ou société) doivent être pris en compte.

Dans le passé, « l'intégration » était souvent l'équivalent de l'acquisition du langage local. Cependant, en résultat du changement technologique et culturel, le processus d'apprentissage est plus vraisemblablement aujourd'hui à associer avec diverses formes de maintien de « langage hérité » : la diminution du coût des voyages internationaux et des télécommunications rend la langue du pays d'origine facilement disponible dans la vie quotidienne des gens. Les tendances géopolitiques affectent les activités domestiques, de même que les opinions personnelles peuvent avoir une résonance mondiale à travers les réseaux sociaux. La force et les modalités de ces interactions entre niveaux peuvent varier selon les cas, confrontant les décideurs responsables des choix politiques avec des conditions locales très diverses.

En résumé, repenser le défi des langues nous demande de prendre en main un niveau considérable de complexité et de le manipuler dans une perspective systémique. Des idées reçues sur la politique linguistique ne sont pas toujours convenables pour traiter cette tâche. La mission fondamentale du projet MIME est de fournir un cadre analytique pour traiter cette complexité. L'objectif global du projet, maintenant, n'est pas de fournir une analyse linguistique détaillée des processus de communication dans des contextes spécifiques (comme cela a été fait dans des projets de recherche précédents), mais de développer une approche générant, à un niveau plus général, des réponses politiques cohérentes aux défis de la diversité linguistique, et d'illustrer ces réponses avec des applications à des situations spécifiques. Le projet MIME, finalement, vise à proposer :

L'Europe en tant que projet social et politique demande à la fois mobilité et inclusion, mais avoir plus de l'une signifie souvent avoir moins de l'autre, et inversement.

► un ensemble d'analyses interconnectées et mutuellement compatibles de problèmes de langues qui aident à naviguer dans une vaste gamme de questions (politiques, sociales, éducatives, communicationnelles, etc.), mais aussi qui aident à bouger efficacement entre les niveaux micro, méso et macro auxquels les processus linguistiques se déroulent ;

► un ensemble d'outils orientés vers la politique que les analystes, les décideurs et les citoyens dans leur ensemble peuvent adapter et appliquer à des concepts spécifiques, en tenant compte aussi des changements rapides qui affectent ces contextes.

La référence analytique du cœur du projet MIME est le modèle de compromis, qui fournit un cadre unificateur. Le projet démarre à partir de l'idée que les problèmes de langues confrontant les citoyens européens et leurs autorités peuvent être approchés à travers le prisme d'un problème commun. Ce problème commun est un problème de tension entre deux objectifs, à savoir mobilité et inclusion.

Le modèle du compromis est un instrument classique d'analyse de politique. Il peut être appliqué à tout problème où la société a à prendre des décisions, et en particulier a besoin de mettre en balance des buts souhaitables, mais non convergents. Le multilinguisme est un défi précisément parce qu'il est lié à deux buts distincts qui ne sont pas facilement réconciliables :

► d'un côté, l'Europe signifie devenir une union fortement intégrée dont les citoyens peuvent librement se déplacer entre les États-membres pour le travail, les études, les loisirs ou la retraite. C'est ce qu'on appelle la mobilité, une notion qui dénote une plus large étendue de processus que la migration physique et qui comprend la multitude croissante des motivations et des modalités liées au mouvement géographique, ou parfois virtuel, des gens. La mobilité nécessite une communication aisée entre les gens de milieux linguistiques différents. Ceci peut être réalisé par une combinaison appropriée de stratégies impliquant l'apprentissage des langues aussi bien que diverses manières d'utiliser les langues. La mobilité, néanmoins, défie l'association traditionnellement faite entre une langue particulière et une aire géographique particulière ;

► d'un autre côté, le « défi multilinguistique » soulève des questions d'inclusion, dans laquelle les langues jouent un rôle fondamental. La gamme des langues parlées en Europe est cruciale pour la définition de sa diversité, qui est reconnue comme une valeur centrale de l'Union. Cette diversité est manifestée dans la spécificité linguistique des différentes parties de l'UE, dont les États membres ont différentes langues officielles (parfois plus d'une, avec des dispositions diverses, au niveau national et/ou sub-national, pour traiter de cette diversité). L'inclusion, alors, se réfère à un sentiment d'appartenance à, et de connexion avec un lieu de résidence – peut-être parce qu'on est né ici, ou a déménagé et choisi d'y vivre. Ce sentiment d'appartenance peut être en particulier exprimé par la participation à la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays, de la région ou de la zone locale de résidence. Ceci implique la familiarité avec la langue locale. Ainsi, les conditions nécessaires pour le maintien et/ou l'émergence d'un sentiment d'appartenance et de connexion

requièrent que les nombreuses langues et cultures qui constituent la diversité européenne soient reconnues et consolidées. Cultiver la diversité historiquement ancrée, aussi bien que la reconnaissance du caractère unique des éléments, petits ou grands, qui composent cette diversité, n'entraînent aucune sorte de rejet ou d'exclusion de l'autre. Tout au contraire, c'est la conservation de l'environnement linguistique qui permet aux résidents anciens de se sentir sûrs dans leur capacité à étendre l'inclusion aux nouveaux arrivants. Ceci importe, étant donné l'importance que les gens attachent à la langue et à la culture dans les processus de construction de l'identité. Mais bien que l'inclusion implique l'intégration des nouveaux arrivants dans les conditions locales, elle ne requiert pas des nouveaux arrivants d'abandonner les caractéristiques linguistiques et culturelles qu'ils apportent avec eux, et elle peut tenir compte de l'émergence d'identités à plusieurs strates.

La tension entre mobilité et inclusion est particulièrement aiguë dans la domaine du langage.

Le projet MIME, alors, consolide l'idée qu'un problème de compromis surgit entre « la mobilité » et « l'inclusion ». D'une part, si la société devait choisir d'insister exclusivement sur les nécessités de l'inclusion à une place donnée dans l'UE, ceci pourrait aboutir à des obstacles matériels ou symboliques à la mobilité des citoyens. En le présentant différemment, une insistance exclusive sur « l'inclusion » rendrait la mobilité plus coûteuse pour les gens, en termes matériels ou symboliques. Plus d'inclusion entraîne généralement moins de mobilité. Réciproquement, un accent exclusif sur la mobilité peut avoir un effet néfaste sur l'inclusion, parce qu'il peut, à travers les forces uniformisantes qu'il encourage, éroder la sensation d'appartenance, de spécificité et d'enracinement associée à différents endroits dans l'UE. Au pire, si cette insistance sur la mobilité est perçue comme sapant les langues et les cultures locales, elle peut causer un contrecoup négatif chez certains citoyens qui peuvent se sentir dépossédés de leur sentiment d'appartenance (au lieu de résidence). Une mobilité non travaillée peut être perturbante pour les processus d'inclusion.

La mission fondamentale de MIME est d'identifier les politiques linguistiques qui peuvent améliorer la compatibilité entre mobilité et inclusion dans des domaines tels que les droits linguistiques, l'utilisation d'une langue dans la sphère publique, l'éducation linguistique, et la communication dans des arrangement spécifiques

En bref, nous avons les ingrédients typiques d'un compromis, dans lequel deux buts, tous les deux à viser valablement, impliquent souvent des lignes de conduite qui peuvent être en opposition l'un avec l'autre. Afin de résoudre le compromis, le projet MIME vise les deux objectifs suivants :

► identifier, sous les contraintes existantes (qui restreignent, pour les raisons précédemment soulignées, l'ampleur de la mobilité atteignable tout en préservant un certain niveau d'inclusion, et vice-versa), le meilleur équilibre entre la mobilité et l'inclusion ;

► identifier les orientations politiques qui peuvent aider à relâcher cette contrainte – en particulier à formuler des mesures (ou de nouvelles combinaisons de mesures) qui peuvent augmenter la mobilité sans empêcher l'inclusion, et améliorent l'inclusion sans restreindre la mobilité. Le principe directeur est celui de l'augmentation de la compatibilité entre mobilité et inclusion.

La cohésion sociale, au niveau européen, exige une combinaison équilibrée de mobilité et d'inclusion, aussi en termes d'utilisation des langues, des droits linguistiques et des compétences linguistiques.

Le multilinguisme est d'une importance cruciale au moment où l'UE en tant que projet social et politique nécessite de repenser les conditions de son attraction pour les citoyens

MIME revisite les problèmes linguistiques classiques selon ce modèle de compromis, afin de mettre en lumière des adaptations aux dispositions existantes qui peuvent accroître la compatibilité entre mobilité et inclusion dans divers domaines (dispositions constitutionnelles, vie quotidienne dans divers voisinages, systèmes éducatifs, etc.), et parfois propose des dispositions radicalement nouvelles. La mobilité et l'inclusion sont toutes deux cruciales pour le succès de l'Europe en tant que projet social, économique et culturel. Elles sont importantes par elles-mêmes, mais aussi en tant que deux faces d'une même pièce, parce que, prises ensemble, elles créent le socle d'une société européenne cohésive : la cohésion, au niveau européen, dépend de la combinaison équilibrée de la mobilité et de l'inclusion. Cet équilibre, bien sûr, est quelque chose de dynamique qui change au fil du temps, mais la perspective générale sur la cohésion dans le long terme peut être résumée comme suit : l'Europe sera cohésive :

► si ses citoyens peuvent facilement bouger entre les États-membres et ne sont pas confinés dans un seul Etat où ils seraient nés ou auraient étudié. Ceci demande l'appui de dispositions et d'institutions qui facilitent la mobilité pour le travail, les études, les loisirs et la retraite. Un tel appui peut concerner la fourniture juridique de droits linguistiques, la conception de programmes scolaires, la régulation du multilinguisme dans les emballages des biens de consommation, les conditions dans lesquelles l'accès aux services publics est garanti, etc. ;

► et si, tout en profitant pleinement des opportunités éducatives, professionnelles et autres offertes par la mobilité, les citoyens sont inclus dans la communauté locale dans laquelle ils s'établissent, pour une période courte ou plus longue. Ceci exige un soutien à la vitalité des diverses communautés, grandes ou petites, qui diffèrent des autres et manifestent leur unicité, en particulier à travers leurs caractéristiques linguistiques spécifiques. La cohésion, donc, implique aussi d'accorder de l'attention aux soucis de ceux qui ont choisi de ne pas bouger, ou n'ont pas de raison particulière de le faire, mais qui se trouvent dans le rôle de société-hôte. Leur sentiment d'appartenance ne doit pas être menacé, mais enrichi par l'arrivée de concitoyens européens mobiles, et linguistiquement et culturellement différents.

MIME aborde des questions qui sont cruciales pour l'Europe comme projet politique, social, économique et culturel, parce que la gestion du multilinguisme peut contribuer significativement à sa cohésion (ou, s'il est mal géré, il peut sérieusement l'entraver). Comment l'Union européenne se place par rapport à la diversité de ses langages a aussi un impact sur comment les citoyens peuvent avoir des relations avec cette entreprise. À une époque de changement rapide, quand des signaux forts provenant de l'urne électorale dans plusieurs États-membres montre que l'Union européenne, en tant qu'institution, a besoin de se réengager avec la signification de l'Europe comme un projet collectif, l'importance de la gestion compétente du multilinguisme ne peut pas être exagérée.

MIME ne concerne pas une facette spécifique du multilinguisme, mais la gestion du multilinguisme dans une manière intégrée, comme une caractéristique qui traverse différentes situations.

Ce volume fournit des concepts, des modèles, des principes, des références et des exemples de pratiques réussies.

Étant donné sa portée thématique, le projet MIME n'est pas au sujet d'un aspect spécifique du multilinguisme – comme comment mieux préparer les enseignants à des classes linguistiquement diverses, ou concevoir des systèmes pour la protection des droits linguistiques des minorités nationales, ou des services de traduction fluide pour l'UE, ou assurer l'intégration linguistique des adultes migrants. C'est pour toutes questions d'emblée, mais en premier lieu, c'est pour développer une approche intégrative qui identifie explicitement les interconnexions entre ces questions et nous permet de penser conjointement à leur sujet. MIME concerne comment toutes ces questions fusionnent dans un défi transversal, et que nous pouvons relever ce défi d'une politique linguistique intégrée. Ces priorités sont traduites dans ce Vademecum.

Ce Vademecum est prévu comme un outil pour penser le multilinguisme comme un problème de vaste étendue, et pour fournir aux lecteurs des concepts, des références, et finalement de l'inspiration pour concevoir leurs propres réponses de politique aux problèmes pratiques que le multilinguisme pose dans des contextes spécifiques. Quelques utilisateurs, soit dans leurs missions de fonction publique nationale ou supranationale, soit dans leur implication politique (soit localement, soit nationalement, soit supra-nationalement), ont à réfléchir à une variété ahurissante de questions linguistiques. Ils pourraient inclure l'ampleur appropriée de l'aide financière à accorder aux centres culturels pourvoyant à une minorité linguistique traditionnelle. D'autres utilisateurs ont besoin de connaître les pour et les contre d'approches alternatives de l'intégration linguistique des adultes migrants. Les nombreuses questions soulevées en liaison avec de tels sujets, qui à première vue apparaissent comme étant clairement circonscrits, n'ont pas nécessairement une réponse claire et non ambiguë : par exemple, le choix des stratégies pour soutenir l'apprentissage de la langue-hôte dépendra, entre autres choses, des profils personnels des immigrants concernés, des traditions de la société-hôte envers la diversité linguistique, du degré de la distance interlinguistique perçue entre la ou les langue(s) officielle(s) du pays-hôte et la ou les langue(s) utilisée(s) par le groupe immigrant considéré, etc. En d'autres termes, il n'y a pas de solutions en taille unique.

Pour toutes ces raisons, ce Vademecum a une orientation clairement à partir du concept (discutable) de « meilleures pratiques ». Ce qui est le meilleur est toujours spécifique, et ce qui fonctionne quelque part n'est pas nécessairement pertinent ailleurs. De plus, dans une période de changement accéléré, ce qui est le mieux en un certain point peut ne plus être approprié quelques années après. En revanche, ce Vademecum donne la priorité aux outils que les lecteurs peuvent adopter et adapter à leurs propres buts. En présentant ces outils, notre priorité est la cohérence : nous nous assurons qu'ils correspondent à une perspective intégrative de la gestion de la diversité linguistique comme une question sociale transversale, qui est une condition d'une bonne politique publique. Mais nous les illustrons aussi par des exemples de pratiques réussies – une notion que nous considérons bien plus fructueuse que « les meilleures pratiques ». En montrant comment un problème a été traité quelque part ne signifie pas que la même stratégie doit être copiée ailleurs ; néanmoins, l'analyse solide d'un problème linguistique et l'information ciblée sur comment il a été résolu avec succès dans un certain contexte peut fournir au lecteur des outils utiles et fournir une inspiration stimulante.

En bref, plutôt que publier des recommandations ou donner des recettes toutes faites, ce Vademecum vise à aider les utilisateurs à affronter les défis de la diversité linguistique comme un problème social à grande échelle, et à les équiper d'outils avec lesquels ils peuvent identifier les pierres angulaires d'un plan de politique pour leur propre politique linguistique, dans leur propre contexte, rencontrant leurs propres besoins.

Une solution universelle n'existe pas. Nous ne donnons pas de recettes ou de recommandations pour un problème.

Si dans le travail d'un fonctionnaire dans une administration nationale ou supra-nationale, dans l'activité politique d'un membre élu d'un corps législatif local, national ou international, ou dans des débats publics impliquant des médias, des gens ou des citoyens dans leur ensemble, il y a toutes sortes de situations où une orientation est nécessaire.

Ce Vademecum aidera les utilisateurs à développer leur autonomie lors de discussions sur les problèmes de la gestion de la diversité, en pesant le pour et le contre de diverses propositions mises en avant par d'autres acteurs ou groupes d'intérêt. Notre point central sur la notion d'outils que nos lecteurs peuvent adopter reflète aussi notre conscience d'un changement rapide et omniprésent. Des solutions qui peuvent être sages maintenant peuvent ne plus être suffisantes plus tard – la visibilité croissante, dans les années récentes, du problème des flux migratoires offre probablement l'exemple le plus évident de ceci. Des solutions spécifiques sont transitoires, mais les outils ont une durée de vie beaucoup plus longue. En aidant les utilisateurs à prendre en main les éléments-clés d'une politique linguistique, nous espérons donner aux lecteurs un service qui s'avérera utile dans le long terme.

Ce Vademecum est un outil pour les utilisateurs pour identifier les priorités pour leur propre projets de politique, dans leurs propres contextes.

Ce Vademecum, qui n'est pas censé générer automatiquement des plans de politique, encourage les lecteurs à devenir des participants actifs dans la sélection, la conception et l'évaluation des politiques linguistiques. Les détails du travail d'analyse de politique peuvent alors être confiés à un groupe de travail spécialisé dans la politique linguistique, mais les pages qui suivent aideront les fonctionnaires ou les politiciens élus avec des responsabilités dans ce domaine à développer une notion beaucoup plus claire de ce qu'ils veulent obtenir, et pourquoi. Sans doute, la sélection et la conception préalable d'une politique linguistique, et son évaluation ultérieure sont une entreprise hautement complexe requérant du travail de spécialiste, c'est pourquoi les professionnels de politique linguistique sont aussi nécessaires. Mais comme ce Vademecum montre, ces professionnels devraient être un groupe de travail vraiment interdisciplinaire, impliquant des spécialistes d'une gamme complète de sciences sociales et des sciences humaines. La raison, très simplement, en est que la diversité linguistique est une réalité traversant des dimensions variées des vies quotidiennes des gens, des organisations et de la société dans son ensemble.

Les problèmes de langues sont en relation, et forment un système. La politique linguistique existe afin d'influencer ce système, que nous pouvons aussi penser comme notre « environnement linguistique », comme d'autres politiques publiques ont été développées pour gérer notre environnement naturel. L'environnement linguistique est immensément varié. Ce qui continue dans des domaines spécifiques comme « la conscience interculturelle dans les écoles multilingues », « le service public d'interprétation dans les tribunaux », les classes de langues pour adultes dans les centres sociaux », etc. en est une part, et nous les voyons comme des facettes d'un environnement linguistique global. Ce dernier englobe donc toutes les caractéristiques linguistiques qui caractérisent l'environnement de notre vie quotidienne. Il inclut des droits linguistiques, des compétences linguistiques, l'usage du langage, et les représentations linguistiques, dans des « domaines » variés (comme les écoles, le travail, l'administration, etc.) dans lesquels les humains interagissent à travers le langage.

Bien que le projet MIME traite du multilinguisme comme d'un système intégré, il a également regardé une très large gamme de problèmes linguistiques spécifiques comme des facettes particulières de notre environnement linguistique. Les problèmes considérés dans MIME s'étendent depuis les droits linguistiques constitutionnellement définis de minorités nationales jusqu'au progrès dans la traduction automatique, depuis le rôle de l'éducation informelle dans la formation linguistique jusqu'à la modélisation mathématique de la dynamique linguistique, ou depuis les dimensions linguistiques de la protection du consommateur jusqu'aux besoins linguistiques des retraités internationalement mobiles, pour citer seulement quelques-uns des problèmes considérés dans ce projet. L'examen de chacun d'entre eux en détail aurait exigé une entreprise beaucoup plus vaste – en fait un programme de recherche complet, ayant pour résultat une sorte d'encyclopédie du multilinguisme. Une telle entreprise demanderait bien plus qu'un projet de quatre ans.

Ce livre n'est ni une encyclopédie ni un manuel, mais il offre une couverture étendue et pratique de l'environnement linguistique que les politiques linguistiques essaient d'influencer

Les principes généraux et les conclusions s'appliquent également aux questions de politique linguistique qui ne sont pas abordées dans le présent vademecum.

En conséquence, ce Vademecum n'est pas une encyclopédie. Malgré sa focalisation sur les outils, ce n'est pas non plus un manuel spécialisé. Notre approche ici est différente, et ce Vademecum est plutôt un livre d'initiation, parce qu'il se focalise sur la fourniture aux lecteurs d'un accès rapide à des instruments bien ciblés qu'ils peuvent utiliser par eux-mêmes. Nous avons donc fait une sélection de 72 sujets que nous considérons comme d'importance particulière, et qui sont arrangés en six groupes :

- ▶ Analyse de politique linguistique (questions 1 à 13)
- ▶ minorités, majorités, et droits linguistiques (questions 14 à 25)
- ▶ diversité linguistique, mobilité et intégration (questions 26 à 40)
- ▶ éducation linguistique, enseignement et apprentissage (questions 41 à 53)
- ▶ traduction, technologies linguistiques et stratégies alternatives (questions 54 à 64)
- ▶ sujets spéciaux (questions 65 à 72).

À l'intérieur de chaque groupe, les entrées du Vademecum ont été choisies de manière à offrir une vaste couverture de questions pratiques, et les entrées de ce Vademecum peuvent être utilisées comme des marches pour aborder d'autres questions.

Les lecteurs peuvent noter que bien que nous ratissons largement, quelques aspects de la gestion de la diversité linguistique ne sont pas abordés ici. Par exemple, nous n'étudions pas le corpus de langue (comme la réforme de l'orthographe, l'innovation terminologique ou le choix d'un alphabet) ; nous ne discutons pas les manifestations culturelles du langage dans la littérature et les arts ; nous n'abordons pas non plus (ou seulement marginalement) des sujets dans l'économie des langues tels que les taux de rendement des compétences linguistiques sur le marché du travail. Ces questions n'ont pas été soulevées dans l'appel à propositions de la Commission européenne, et ont donc été laissées de côté par MIME, dont la portée dépasse déjà celle de la plupart des projets sur le multilinguisme, aussi bien en termes de défis analytiques que d'application politique. Néanmoins, cet ancrage du Vademecum dans l'analyse des politiques, où les pour et les contre de divers scénarios de politique linguistique sont évalués, fournit un pont naturel à certaines des dimensions économiques du multilinguisme, et la littérature citée dans diverses entrées fournit des indicateurs dans cette direction particulière.

Chaque entrée s'ouvre avec une question-titre, à laquelle une réponse est alors apportée. Notre priorité est partout l'efficacité : chaque entrée correspond à une double page. Le traitement des 72 questions abordées dans ce Vademecum est ancré dans notre cadre analytique et se réfère toujours, directement ou indirectement, au compromis entre mobilité et inclusion.

Tous les lecteurs ne seront pas également intéressés par chacune des questions que nous soulevons. Les besoins de nos lecteurs sont vraisemblablement différents, ne serait-ce qu'en raison de la nature de leur activité (comme fonctionnaires, comme politiciens, comme personne de média, ou comme citoyens intéressés), et chacun ne cherchera pas le même type d'information. Certains lecteurs voudront aller directement à quelques entrées choisies. Néanmoins, naviguer à travers les autres sections, en particulier celle dédiée aux problèmes généraux de politique linguistique, peut servir à placer des préoccupations spécifiques à l'intérieur d'un contexte plus large de gestion de la diversité dans son ensemble, et aider les lecteurs à tirer plus de bénéfices de ce Vademecum.

Les 72 entrées permettent un accès rapide, effectif et ciblé aux problèmes essentiels de politique linguistique

Toutes les entrées sont organisées de façon semblable : après un bref commentaire sur la question d'ouverture, expliquant pourquoi cette question est importante, nous passons en revue les résultats importants des recherches (« Que nous dit la recherche ? »), en englobant des travaux antérieurs et les connectant avec les avancées émergeant du projet MIME. Ceci est suivi par une section (« Illustration et preuves ») se focalisant sur les faits et les chiffres, et par une section de conclusion dédiée aux « implications politiques ». Finalement, dans chaque cas, nous fournissons quelques références qui peuvent être utilisées non seulement pour étudier une question plus en détail, mais aussi pour accéder à des sujets voisins de politique linguistique.

Principaux résultats

François Grin, Manuel Célio Conceição,
Peter A. Kraus, László Marác, Žaneta Ozolina,
Nike K. Pokorn, Anthony Pym

Le projet MIME génère un large éventail de résultats de recherche, fournissant des orientations pour la sélection et la conception des politiques linguistiques en Europe. Commençons par la mise en lumière de quatre conclusions majeures, à partir desquelles des orientations de politique générale peuvent être tirées.

1

Le multilinguisme ne peut pas être laissé à lui-même et le *laisser-faire* n'est pas une option. Les politiques linguistiques sont une facette inévitable de gouvernement ; elles sont nécessaires et justifiées. Le langage est profondément entrelacé avec les processus politiques, sociaux, économiques et culturels qui affectent les individus et les groupes. Non seulement les différentes réponses à la diversité résultent de niveaux plus hauts ou plus bas de bien-être à travers la société, mais elles impliquent aussi une distribution plus ou moins juste des ressources. En outre, des preuves suggèrent que les politiques encourageant le multilinguisme individuel et englobant le sociétal rapporte des bénéfices matériels et symboliques qui dépassent leurs coûts, et sont favorables à plus d'équité dans la société. Des informations sur les effets positifs, pour la société dans son ensemble, des politiques qui adaptent et soutiennent la diversité, doivent être diffusées plus largement et systématiquement.

2

La mobilité et l'inclusion sont pour tous ; il s'ensuit que les politiques doivent reposer sur une vision complète de la mobilité et de l'inclusion. Une telle vision complète est nécessaire pour que la diversité linguistique soit ressentie positivement aussi par les citoyens qui ne s'y intéressent pas spécialement ou ne sont pas concernés par elle. Donc appuyer la mobilité des gens à travers l'Union européenne doit s'accompagner de dispositions facilitant l'inclusion des personnes et des groupes mobiles dans la ou les langue(s) et culture(s) locale(s). L'inclusion dans les conditions locales aide à faire la mobilité des autres non-menaçante ; elle génère le sentiment de sécurité qui permet aux résidents de faire de l'espace pour les nouveaux venus, en incluant la diversité que ces

nouveaux arrivants peuvent apporter à la société locale.

3

Des politiques bien conçues combinant mobilité et inclusion sont souvent complexes, mais elles sont nécessaires et possibles. Combiner mobilité et inclusion n'est pas facile et il y a même une tension entre elles, parce que faciliter la mobilité seule risque de saper l'inclusion dans la société locale, avec ses caractéristiques linguistiques et culturelles spécifiques ; inversement, insister seulement sur l'inclusion ignore les défis de la mobilité, dont l'importance augmente avec la mondialisation. Ainsi, en choisissant des mesures qui encouragent l'inclusion, la priorité devrait aller à celles qui n'entravent pas la capacité des gens à bouger à travers l'Europe – une Union pour le travail, les études, les loisirs ou la retraite. Symétriquement, en choisissant des mesures qui facilitent la mobilité, la priorité devrait aller à celles qui garantissent les conditions nécessaires pour que les caractéristiques linguistiques et culturelles de chaque lieu s'épanouissent, avec leurs dynamiques spécifiques et leur unicité (souvent multilingue).

4

La cohésion sociale émerge de la combinaison équilibrée de mobilité et d'inclusion. La mobilité augmente la gamme d'opportunités disponibles pour les citoyens ; l'inclusion consolide le sentiment d'appartenance des gens et sauvegarde la spécificité des différents lieux en Europe. La réalisation de cet équilibre, et la conception de politiques linguistiques intelligentes pour ce but est peut-être une des conditions qui doivent être remplies pour permettre une régénération du projet d'intégration européenne en des temps de mondialisation et de changement.

Ces quatre conclusions reposent sur les résultats de recherche que le lecteur peut découvrir dans les 72 entrées qui suivent. Ces résultats sont classés dans six catégories thématiques.

1

La politique linguistique en tant que politique publique, visant à faire avancer la connaissance sur les principes qui devraient guider le choix, la conception et l'évaluation des politiques linguistiques afin de les rendre efficaces, rentables, et équitables, comme elles traitent du « défi multilingue du citoyen européen » (entrées 1 à 13).

2

La politique linguistique, où nous examinons en particulier comment les dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires existantes peuvent être améliorées pour assurer une meilleure cohésion par un équilibre bien réglé des droits et des pratiques entre les différentes langues (entrées 14 à 25).

3

Le traitement de la **diversité linguistique en tant que problème social**, qui est capital pour définir la position des gens qui parlent différentes langues. Le projet met en lumière comment les changements contemporains affectent les choix des gens par rapport à l'usage de la langue, comment les caractéristiques de la langue s'harmonisent avec la formation de l'identité de groupe, et comment ceci se reflète dans les caractéristiques visibles de l'espace dans lequel nous vivons (entrées 26 à 40).

4

Les principes qui devraient gouverner le **pilotage et les pratiques linguistiques des systèmes éducatifs**, y compris au niveau supérieur, afin de traiter les besoins linguistiques des Européens et leur fournir les outils nécessaires pour la mobilité, mais aussi s'assurer que la mobilité n'est pas perturbatrice et, en combinaison avec des mesures renforçant l'inclusion dans les sociétés locales, améliore la cohésion de l'Europe qui en résulte (entrées 41 à 53).

5

L'utilisation optimale de stratégies mutuellement complémentaires pour la communication dans des situations multilingues, englobant les classiques tels que la traduction et l'interprétation, mais aussi la traduction automatique, l'utilisation de différentes langues véhiculaires, et le développement de compétences de réception dans des langues étroitement apparentées à la première langue (entrées 54 à 64).

6

Une exploration des **frontières du multilinguisme** à travers un ensemble d'études-pilotes sur des sujets spéciaux peu explorés. Ces sujets incluent les implications sécuritaires (géopolitiques) de la diversité, les exigences linguistiques de la protection du consommateur, le potentiel de l'expérience historique des Roms avec la diversité linguistique pour suggérer des approches inattendues des défis du multilinguisme, les besoins linguistiques particuliers des retraités internationalement mobiles, les connexions entre le multilinguisme individuel et la créativité, et les implications de la diversité linguistique pour répondre aux crises financières (entrées 65 à 72).

Analyse de la politique linguistique

1 Pourquoi les questions linguistiques ne peuvent-elles pas être laissées à elles-mêmes ?.....	30
2 Un langage commun est-il nécessaire pour avoir une démocratie viable ?	32
3 Est-ce que le « marché libre » peut gérer la diversité linguistique ?.....	34
4 Pourquoi une bonne typologie est-elle utile pour la sélection et la conception de politiques linguistiques ?.....	36
5 Comment identifier et mesurer le désavantage linguistique ?.....	38
6 Qu'est-ce qu'une « approche complexe » de la sélection et de la conception des politiques linguistiques ?.....	40
7 Pourquoi les projections démo-linguistiques devraient-elles éclairer les choix de politique linguistique ?.....	42
8 Comment l'enseignement des langues étrangères influence-t-il les coûts de la migration ?.....	44
9 Quelles inégalités socio-économiques entre locuteurs de langues différentes doivent être traitées par les politiques publiques ?.....	46
10 Dans quelles langues les soins de santé doivent-ils être dispensés ?.....	48
11 Les coûts sont-ils importants en matière de politique linguistique ?.....	50
12 Pourquoi les simulations sur ordinateur sont-elles utiles dans la sélection et la conception de politiques linguistiques complexes ?.....	52
13 Quelles sont les implications juridiques générales de la recherche MIME ?.....	54

1 Pourquoi les questions linguistiques ne peuvent-elles pas être laissées à elles-mêmes ?

François Grin, Marco Civico

Université de Genève

Compte tenu de la complexité des questions linguistiques, il est tentant pour les gouvernements de dire que les problèmes linguistiques se régleront d'eux-mêmes et d'éviter de prendre des décisions sur la langue. Cependant, ce n'est pas vraiment une option, pour la simple raison que les États ne peuvent pas fonctionner *sans* langue. Lorsqu'ils administrent la justice, perçoivent des taxes ou dispensent de l'éducation, les États utilisent une ou plusieurs langues, mais pas les autres ; par définition, ils prennent des décisions sur la langue. Il n'y a jamais d'absence de politique linguistique, et même ces décisions inévitables doivent être fondées sur une juste pondération des avantages et des inconvénients des options concurrentes. Cependant, deux raisons supplémentaires entrent souvent en jeu. La première est que de nombreux États considèrent qu'il est de leur devoir de protéger les petites langues ; le second est que lorsque plusieurs langues cohabitent dans le même espace, les États ont souvent besoin d'arbitrer entre leurs prétentions opposées aux ressources matérielles et symboliques. Pour toutes ces raisons, les États doivent s'engager dans une politique linguistique.

Que nous dit la recherche ?

Afin de bien comprendre la nécessité pour les États de s'engager dans une politique linguistique, nous devons commencer par identifier deux paradoxes apparents sur la diversité linguistique. La première est que simultanément la diversité diminue et s'accroît. Elle diminue objectivement parce que les petites langues s'érodent, voire disparaissent, en raison de l'interaction complexe de plusieurs processus sociaux, politiques et économiques, aboutissant à un certain degré d'homogénéisation. Dans le même temps, la diversité augmente dans la perception subjective de millions de personnes – en particulier celles qui vivent dans les grandes villes avec une immigration importante.

Le deuxième paradoxe, qui fait écho au premier, est que la diversité peut être considérée à la fois comme menacée et menaçante. Comme on vient de le constater, certaines langues sont menacées d'extinction ou ont déjà disparu, et de nombreux États considèrent à juste titre comme l'un de leurs devoirs de protéger ces langues. En même temps, la présence de langues différentes dans un même espace n'est pas nécessairement une réalité pacifique. Il peut y avoir concurrence pour les ressources matérielles et

symboliques, et les États sont souvent appelés à arbitrer entre différentes langues. Ainsi, que ce soit pour *la protection et la promotion* (parce que certaines composantes de la diversité sont *menacées*) ou pour *l'arbitrage et la délimitation* (parce que certaines composantes de la diversité sont perçues, à tort ou à raison, comme *menaçantes* pour d'autres), les États doivent s'engager dans la politique linguistique.

Illustrations et preuves

À peu près tous les cas de politique linguistique peuvent être caractérisés comme relevant principalement de la « protection et de la promotion » ou de l'« arbitrage », bien que les deux fonctions se mélangent souvent entre elles.

Principalement la protection et la promotion :

* prestation de services en langue irlandaise dans le cadre du *programme linguistique* du gouvernement irlandais¹ ;

* reconnaissance, dans la loi finlandaise sur la langue same, du droit des locuteurs sames d'utiliser le same auprès des autorités².

Principalement l'arbitrage et la démarcation :

* réglementation de l'usage du français et du néerlandais dans les tribunaux de la région bruxelloise³ ;

* fourniture de cours optionnels de langues d'origine dans les écoles publiques de Hambourg⁴ ;

* établissement du castillan comme langue officielle de l'État espagnol⁵ ;

* reconnaissance constitutionnelle des frontières linguistiques stables des régions linguistiques en Suisse⁶.

1 www.taoiseach.gov.ie/eng/Irish_Language_Policy/Official_Languages_Scheme_2016-2019.pdf

2 www.finlex.fi/en/laki/kaannokset/2003/en20031086.pdf

3 www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1935/06/15/1935061501/justel

4 www.diver.uni-hamburg.de/-images/08122016-bericht-hube-ev.pdf

5 www.congreso.es/consti/constitucion/indice/titulos/articulos.jsp?ini=1&fin=9&tipo=2

6 www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/201702120000/101.pdf

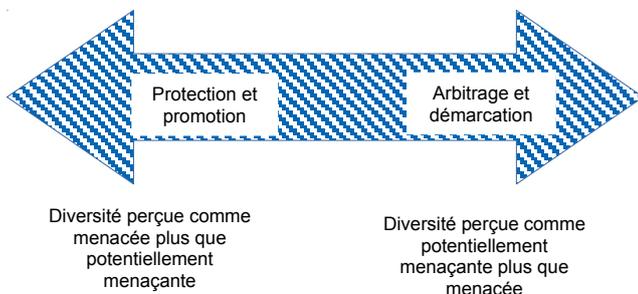
À la fois protection et arbitrage :

* protection constitutionnelle des droits éducatifs et culturels des locuteurs du hongrois en Roumanie ⁷ ;

* exemption de la minorité danoise du seuil de cinq pour cent de représentation au Landtag du Land allemand du Schleswig-Holstein⁸.

Implications politiques

Il est impossible qu'un pays n'ait pas de politique linguistique. Ce constat s'étend aux entités supranationales comme l'Union européenne, et il s'étend à toute structure qui a compétence sur les personnes dans certains domaines, et doit communiquer en interne ou en externe. L'argument parfois entendu selon lequel les problèmes de langue se régleront d'eux-mêmes ne tient tout simplement jamais. Une fois la nécessité d'une politique linguistique établie, celle-ci doit être sélectionnée, conçue et évaluée selon des principes solides développés dans le domaine général de l'analyse des politiques et dûment adaptés à la politique linguistique. Parmi ces principes, les principaux sont *l'efficacité* et *l'équité*, qui sont abordés dans d'autres entrées de ce Vademecum.



Références et approfondissement

Arzoz, X. (Ed.) (2008). *Respecting Linguistic Diversity in the European Union*. Amsterdam: John Benjamins.

Bayley, R., Cameron, R., & Lucas, C. (Eds.) (2013). *The Oxford Handbook of Sociolinguistics*. Oxford: Oxford University Press.

Grin, F. (2003). Diversity as Paradigm, Analytical Device, and Policy Goal. In W. Kymlicka & A. Patten (Eds.), *Language Rights and Political Theory* (p. 169–188). Oxford: Oxford University Press.

7 www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/201702120000/101.pdf

8 www.verfassungen.de/de/sh/verfassung08-i.htm

2 Un langage commun est-il nécessaire pour avoir une démocratie viable ?

Helder De Schutter, Nenad Stojanović, Sergi Morales-Gálvez, Katholieke Universiteit Leuven

La plupart des experts sur les sociétés divisées et la conception institutionnelle conviennent largement qu'il est plus difficile d'établir et de maintenir une démocratie stable et fonctionnelle dans un pays aux langues multiples et aux sphères publiques linguistiquement fragmentées que dans des pays plus homogènes. Le philosophe britannique du XIXe siècle, John Stuart Mill, a écrit que « parmi un peuple sans sympathie, surtout s'il lit et parle des langues différentes, l'opinion publique unie, nécessaire au fonctionnement d'un gouvernement représentatif, ne peut pas exister ». Ces dernières années, des chercheurs ont réaffirmé cette thèse. Un philosophe politique contemporain Philippe Van Parijs, par exemple, affirme que l'émergence d'un demos commun, vu comme une condition nécessaire à la démocratie, est rendue possible par la disponibilité d'un langage commun. Il soutient qu'il ne peut y avoir « [d]e démocratie viable sans un demos linguistiquement unifié » (Van Parijs, 2000, 236).

Que nous dit la recherche ?

Nous devons admettre que la diversité linguistique profonde est un défi pour la démocratie. Mais ce n'est pas insurmontable. La Suisse en est un exemple. C'est un pays multilingue sans lingua franca, fragmenté en 26 cantons dont tous sauf quatre sont officiellement unilingues. Le pays compte quatre langues nationales (allemand, français, italien et romanche) et quatre sphères publiques linguistiquement distinctes. Et pourtant, elle est largement considérée comme l'une des démocraties les plus stables et les plus réussies du monde contemporain. Les universitaires ont tendance à tenir pour acquis le succès du modèle suisse de démocratie. En effet, de manière générale, ils s'intéressent beaucoup moins aux réussites et préfèrent se concentrer sur les cas difficiles. Cela dit, c'est une chose d'avoir une démocratie qui fonctionne avec seulement deux ou trois langues officielles. Atteindre le même objectif en présence de beaucoup plus de langues est plus problématique.

En particulier, pour que l'UE devienne une démocratie viable, elle doit aborder la question du multilinguisme, étant donné qu'elle compte 24 langues officielles et qu'elle n'a pas de lingua franca officielle.

Illustrations et preuves

Des pays profondément multilingues comme le Canada et la Belgique ont connu des difficultés considérables au cours des dernières décennies (voir le référendum de 1995 sur la souveraineté au Québec, l'impasse institutionnelle et la montée du nationalisme flamand en Belgique depuis les années 1970). L'argument pourrait être étendu à des pays tels que le Royaume-Uni (avec l'Écosse), l'Espagne (avec la Catalogne et le Pays basque) ou l'Inde, mais dans ces sociétés il y a au moins une lingua franca – l'anglais, l'espagnol, l'hindi – que la plupart des gens parlent ou du moins comprennent, ce qui n'est pas le cas en Belgique et au Canada. Les chercheurs qui ont exploré le cas de la Suisse, en ce qui concerne la gestion de la diversité ethnolinguistique, attribuent généralement son succès au fédéralisme et/ou au prétendu caractère « consociatif » de ses institutions fondées sur le partage du pouvoir, l'autonomie des groupes, l'attribution proportionnelle des sièges parlementaires et des emplois publics, et le veto des minorités (Lijphart, 1977). Bien que nous convenions que le fédéralisme est une institution importante, il ne peut en soi expliquer la stabilité de la démocratie suisse. Les pays fédéraux ont besoin d'institutions appropriées pour équilibrer les tendances centrifuges. Cet équilibre n'est pas offert, nous le prétendons, par des institutions *consociatives*, mais plutôt par des institutions *centripètes* (voir Horowitz 1985 ; Stojanović 2009).

En conclusion, nous pensons que les sociétés qui ne partagent pas une lingua franca commune ont besoin d'autres institutions – c'est-à-dire non seulement le fédéralisme et la consociationalisme – pour devenir et/ou rester des démocraties viables. En particulier, ils ont besoin d'*institutions centripètes* fondées sur la règle de la majorité. (Bien sûr, ils devraient être complétés par un système de contre-pouvoirs, en particulier les tribunaux, permettant d'éviter une « tyrannie de la majorité » et de protéger les droits des minorités.)

Implications politiques

Parmi les institutions et mécanismes centripètes, nous

pensons à l'élection directe et populaire du président et à l'utilisation fréquente d'instruments démocratiques directs ascendants tels que les initiatives populaires et les référendums, et ils peuvent contribuer à la gestion harmonieuse de la diversité linguistique au sein des États membres et, implicitement, dans l'Union européenne dans son ensemble. De telles institutions pourraient favoriser l'émergence d'un demos unifié et d'un système de partis fondé sur des partis multilingues plutôt que sur des partis monolingues. Les récentes réformes introduites dans l'UE par le traité de Lisbonne en 2009 – élections indirectes du président du Conseil européen et introduction des initiatives citoyennes européennes – vont précisément dans ce sens. Mais elles sont probablement insuffisantes (le président n'est pas élu directement par les citoyens de l'Union; les initiatives citoyennes européennes couronnées de succès ne sont pas contraignantes et ne déclenchent aucun vote populaire) pour favoriser un système véritablement multilingue de partis européens et une démocratie centripète. Une autre idée prometteuse, récemment (avril 2017) relancée par le gouvernement italien et approuvée par le président français Emmanuel Macron et le leader des sociaux-démocrates allemands Martin Schultz, consiste à attribuer les 73 sièges britanniques au Parlement européen, qui resteront vacants après le « Brexit », à une circonscription unique à l'échelle de l'UE. L'espoir est que cela pourrait inciter

suffisamment les partis à présenter des listes multilingues supranationales lors des élections au Parlement européen ou même à se transformer en partis véritablement européens et multilingues.

Références et approfondissement

- Lijphart, A. (1977). *Democracy in Plural Societies*. New Haven: Yale University Press.
- Reilly, B. (2012). Institutional Design for Diverse Democracies: Consociationalism, Centripetalism and Communalism Compared. *European Political Science*, 11, 259–270.
- Stojanović, N. (2009). Is Democracy Possible in a Multilingual Country? The Swiss Experience and the Paradox of Direct Democracy. In D. Sinardet & M. Hooge (Eds.) *Is democracy Viable without a Unified Public Opinion?* Brussels: Re-Bel e-book 3.
- Van Parijs, P. (2000). Must Europe Be Belgian? On democratic citizenship in multilingual polities. In I. Hampsher-Monk & C. McKinnon (Eds.) *Demands of Citizenship* (p. 135–153). London: Continuum.

3 Est-ce que le « marché libre » peut gérer la diversité linguistique ?

Bengt-Arne Wickström, Michele Gazzola, Torsten Templin, Humboldt-Universität zu Berlin

En général, il n'y a pas de bonnes raisons d'interférer avec les interactions spontanées entre les individus lorsque les résultats de ces interactions n'affectent que les individus impliqués. C'est particulièrement le cas lorsque des biens et des services sont négociés sur les marchés. Toutefois, pour de nombreux biens et services, ce n'est pas le cas. Pour certains produits comme la pureté de l'air ou la défense nationale, il n'existe généralement aucun marché. Même s'il existe des marchés, la consommation d'un individu ou la production de certains biens par une entreprise peuvent influencer sur le bien-être des autres ou sur les bénéfices d'autres entreprises. Dans de tels cas, les décisions individuelles non coordonnées sont rarement optimales pour la société et une certaine coordination est nécessaire. Cette disparité entre les résultats du comportement individuel et l'optimalité collective justifie l'action collective.

Que nous dit la recherche ?

Dans de tels cas, les économistes parlent d'« échec du marché ». Les défaillances du marché se présentent sous différentes formes, y compris les effets secondaires des transactions sur le marché, les acteurs du marché asymétriques et les marchés manquants ou incomplets de certains biens. Ces phénomènes ont en commun que les calculs d'une personne s'opèrent individuellement les avantages et les coûts négligent l'effet que ses actions ont sur les autres. Par conséquent, les avantages, cumulés pour elle-même et pour toutes les autres, de ses actions sont sous-estimés (« externalité positive ») ou surestimés (« externalité négative »). Dans le premier cas, elle ne prend pas certaines mesures qui génèrent, pour l'ensemble de la société dans son ensemble, plus de bénéfices que de coûts; dans le deuxième cas, elle prend des mesures dont les coûts dépassent les bénéfices qui en résultent pour la société. Si la décision concerne la fourniture de biens ou de services, il en résulte une sous-fourniture dans le premier cas et une sur-fourniture dans le second cas. En règle générale, alors, le comportement individuel n'aboutit pas à un optimum collectif.

Illustrations et preuves

Ce dont nous discutons ici, c'est un type spécifique d'« externalité » (positive) qui se produit dans le cas de biens dits collectifs – ou publics -. Un bien collectif est un bien qui peut être consommé ou apprécié par

n'importe quel individu sans réduire les possibilités d'un autre individu de consommer le même bien. Les exemples classiques sont les émissions télévisées ou le plaisir esthétique découlant de l'admiration d'une œuvre d'art. De même, les biens collectifs liés à la langue comprennent la disponibilité de documents publics ou de panneaux de rue dans une langue minoritaire. La contribution d'une personne à la fourniture d'affiches de rue bilingues profiterait à tous ceux que les panneaux aideraient, mais la personne ne considérerait que son propre avantage au moment de décider de sa contribution et, par conséquent, le montant de sa contribution serait inférieur à l'avantage total généré. Si chaque personne décide pour elle-même, cela conduirait à des contributions volontaires faibles (le cas échéant). En agissant collectivement, d'autre part, les gens pourraient facilement s'entendre sur un autre résultat meilleur. Étant donné que les négociations nécessaires pourraient être assez coûteuses, un décideur pourrait devoir agir en tant que coordinateur.

Prenons un exemple simple: Apollon (« A ») exploite un restaurant grec et Daphné (« D ») un bar de nuit dans le même quartier grec. Pour attirer les clients, ils mettent en place des affiches qui orientent les touristes vers leur quartier. Plus l'argent consacré aux panneaux est élevé, plus les gens seront informés. En dépensant 5 000 €, ils attirent les gens du centre-ville; avec 10 000 €, les personnes qui vivent à l'intérieur du cercle de la ville moyenne; avec 15 000 €, tout le monde des quartiers extérieurs; et pour 20 000 €, les gens de la totalité de la ville.

Apollon et Daphné peuvent choisir de soit ne rien contribuer, soit par 5 000 €, soit 10 000 € chacun; au total, alors, 0, 5000, 10 000, 15 000 ou 20 000 € seraient disponibles. Ils attribuent tous deux certaines valeurs aux signaux. Daphné valorise les panneaux au centre à 4 000 €, dans l'anneau moyen à 8000 €, etc. et Apollon considère que les signes au centre s'élèvent à 3000 €, à l'intérieur de l'anneau moyen de 6000 €, etc. Les avantages bruts (en milliers d'euros) accumulés pour chacun d'eux sont donnés dans la partie gauche du chiffre ci-dessus pour les différents niveaux de leurs contributions respectives.

Les cotisations doivent être soustraites des prestations brutes pour obtenir les prestations nettes, comme le montre la partie droite du chiffre. Si Apollon verse 5000 €, il est clair que Daphné atteint ses avantages nets les plus élevés (l'équivalent de 4000 €) en n'apportant rien. Cela vaut pour toute contribution d'Apollon. Le comportement d'Apollon est symétrique. Dans ce cas, aucun panneau ne sera installé.

Une action coordonnée pourrait améliorer à la fois la contribution de 5 000 € ou 10 000 € chacune, Daphné 10 000 € et Apollon 5 000 €. La valeur nette agrégée la plus élevée est atteinte si chacun contribue à 10 000 €, en installant des panneaux partout.

Les documents publics sont un autre exemple de biens liés au langage dont l'utilisation génère essentiellement une valeur symbolique. Cependant, pour de nombreuses personnes, les règles sur des aspects symboliques tels que le nom officiel du pays ou d'institutions importantes dans différentes langues sont très importantes.

Implications politiques

En raison des externalités découlant des décisions individuelles concernant la fourniture de nombreux biens liés à la langue, la politique linguistique ne devrait pas être laissée à des individus en interaction spontanée. Une action coordonnée est nécessaire et le

secteur public a un rôle important à jouer.

		A		
		0	5	10
D	0	0	3	6
	5	4	8	12
	10	8	12	16
		0	4	8

		A		
		0	5	10
D	0	0	-2	-4
	5	-1	3	7
	10	-2	2	6
		0	4	8

Bénéfices individuels bruts (à gauche) et **bénéfices individuels nets** (à droite)

Références et lectures complémentaires

- Grin, F. (2003). Economics and language planning. *Current Issues in Language Planning*, 4, 1–66. [Reprinted In Ricento, T. (Ed.) (2015). *Language Policy and Planning: Critical Concepts in Linguistics*. New York: Routledge.]
- Hindriks, J. & Myles, G. D. (2006). *Intermediate public economics*. Cambridge: MIT Press.
- Wickström, B.-A., Templin, T., & Gazzola M. (à paraître). An economics approach to language policy and linguistic justice. In M. Gazzola, T. Templin, & B.-A. Wickström (Eds.), *Language policy and linguistic justice: Economic, philosophical and sociolinguistic approaches*. Heidelberg: Springer.

4 Pourquoi une bonne typologie est-elle utile pour la sélection et la conception de politiques linguistiques ?

François Grin, Marco Civico, Université de Genève

Comme toute autre politique, les politiques linguistiques se présentent sous de nombreuses formes différentes selon leur contexte, leurs objectifs et leur mode de fonctionnement. Cela soulève la question de savoir comment nous les décrivons et les classons. Cependant, les typologies simples ne suffisent pas toujours. Lors de la conception d'un plan de politique linguistique intégré, une classification plus détaillée peut s'avérer utile, car elle nous oblige à préciser de nombreuses caractéristiques de la politique qui auraient autrement été négligées. Au lieu de se concentrer sur une seule dimension, une typologie vraiment utile devrait combiner plusieurs dimensions, et chaque mesure politique devrait être décrite en fonction de chacune de ces dimensions.

Que nous dit la recherche ?

Il n'y a pas de liste de dimensions fermée ou a priori dans la politique linguistique. Quelles dimensions comptent, et comment caractériser finement la réalité sociolinguistique à l'intérieur de chaque dimension, cela dépendra des conditions locales. Cependant, huit dimensions (certaines classiques, d'autres plus nouvelles) se distinguent comme généralement pertinentes, dans des situations spécifiques, pour la conception d'un plan de politique linguistique intégrée:

1. Le domaine est une catégorisation conventionnelle de l'activité humaine dans laquelle les langues sont utilisées de manière spécifique. Les domaines peuvent être identifiés plus ou moins finement. Comme point de départ, nous pouvons commencer par des domaines majeurs comme « éducation », « appareil judiciaire », « administration et services publics », « médias », « culture », « activité économique » et « vie sociale ».
2. La sphère, qui distingue entre les politiques visant principalement l'utilisation des langues dans la sphère privée, publique ou étatique.
3. Les effets sur le bien-être, qui distinguent les mesures qui se concentrent principalement sur l'affectation efficace des ressources ou sur la répartition équitable des ressources.
4. Les variables cibles, c'est-à-dire les variables par lesquelles la politique est destinée à fonctionner: la plupart des mesures de politique linguistique mettent l'accent sur la capacité des gens d'utiliser la langue (c.-à-d. leurs compétences), les possibilités qu'ils ont de l'utiliser (par exemple, dans combien de domaines pouvez-vous le faire ?) et un indicateur du désir réel des

gens d'utiliser la langue minoritaire.

5. La nature économique des objets de la politique. Cette nature économique peut être décomposée en sous-dimensions telles que « biens » v. « services », « avantages » v. « coûts », ou « intrants » v. « extrants » v. ultimes « résultats » d'une mesure de politique). La nature économique est une notion large qui englobe non seulement les valeurs matérielles ou financières, mais aussi les valeurs symboliques.
6. L'instrument, qui fait la distinction entre « commande et contrôle », qui caractérisent les politiques obligatoires (par exemple, lorsque des traductions des procédures judiciaires doivent être fournies) et « incitations », dans lesquelles les acteurs sont encouragés à utiliser certaines langues (par exemple, si les fonctionnaires perçoivent une prime s'ils deviennent bilingues).
7. Le type, qui fait la distinction entre la planification du corpus et la planification du statut (règlements sur la position des différentes langues les unes par rapport aux autres, par exemple en termes de reconnaissance officielle, d'utilisation dans le système éducatif, sur le marché du travail, etc.).
8. L'orientation intralinguistique de l'intervention (p. ex., l'usage oral v. écrit ; le choix du système d'écriture, une réforme orthographique, le développement lexicographique ou terminologique, etc.).

Illustrations et preuves

En raison de la présence d'une population importante née à l'étranger, et diverse sur le plan socio-économique, la ville de Genève est très multilingue, même si sa seule langue officielle est le français. La ville a pour politique de sensibiliser les enfants à l'école préscolaire (qui est subventionnée par la ville). La politique est mise en œuvre dans le cadre du projet *Éveil aux langues*, qui comprend des affiches, des récits, du chant et d'autres activités qui permettent aux enfants de découvrir les langues rencontrées en classe (Candelier, 2003).

En tant que mesure de politique linguistique, le projet *Éveil aux langues* peut se caractériser comme suit :

1. Domaine : éducation (préscolaire)
2. Sphère : principalement étatique (« éveil linguistique » est assuré dans les établissements bénéficiant d'un soutien municipal)

3. Effets de bien-être : principalement la distribution (reconnaissance de l'égalité de dignité des langues)
4. Variable cible : principalement axée sur l'attitude des enfants envers la diversité linguistique
5. Nature économique : fourniture d'un service non marchand
6. Instrument : principalement « commande et contrôle » (le personnel est fortement invité à utiliser l'Éveil aux langues ; les enfants ou les parents ne peuvent pas se retirer)
7. Type : statut linguistique
8. Orientation intralinguistique : principalement oral, subsidiairement écrit-réceptif

Implications politiques

Il est utile de décrire les mesures politiques à l'aide d'un ensemble de dimensions assez étendues pour :

- ▶ identifier les implications d'une mesure proposée et éviter les incohérences au sein de celle-ci ;
- ▶ assurer la cohérence entre les différentes mesures et, partant, la cohérence de la politique linguistique dans son ensemble ;
- ▶ identifier correctement les manifestations de complexité qui doivent être prises en compte ;

▶ faciliter l'identification de mesures antérieures comparables pour un suivi plus pertinent des effets de la nouvelle politique ;

▶ reconnaître le rôle des différents acteurs, au sein de l'administration et de la société civile, et faciliter leur participation à la conception et à la mise en œuvre des politiques.

Une équipe interdisciplinaire devrait être mise en place afin de caractériser chaque mesure politique dans le plan d'action plus large.

Références et approfondissement :

Candelier, M. (2003) (Ed.). *L'éveil aux langues à l'école primaire. Evlang : bilan d'une innovation européenne*. Bruxelles: De Boeck.

Cassels Johnson, D. (2013). *Language Policy*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Gazzola, M. & Grin, F. (2017). Comparative language policy and evaluation. In G. González Núñez & R. Meylaerts (Eds.), *Translation and Public Policy* (p. 83–112). London: Routledge.

Hult, F. & Cassels Johnson, D. (2015). *Research Methods in Language Policy and Planning: A Practical Guide*. Chichester, UK: Wiley-Blackwell.

Les langues sont rendues visibles grâce à l'affichage de panneaux d'accueil multilingues, à la rédaction de dépliants d'information multilingues à l'intention des parents et à l'encouragement des enfants à partager certains mots de leur langue maternelle.

Les langues sont entendues à travers des chansons et des comptines (que le personnel est encouragé à recueillir auprès des parents)

Les langues sont chantées: entendre et chanter des chansons dans des langues variées, les enfants apprennent progressivement à les identifier

Les langues sont « dites », à l'aide de livres d'histoires bilingues qui permettent d'utiliser des mots provenant de langues variées

Les langues sont écrites, et l'attention des enfants est attirée, que ce soit en classe ou pendant les sorties, sur des éléments de texte écrit dans différentes langues, éventuellement en utilisant des alphabets différents.

Les langues circulent entre l'école et les parents, ainsi qu'entre les enfants, par le prêt de livres et de CD en différentes langues.

EXEMPLES DE STRATÉGIES DE SENSIBILISATION LINGUISTIQUE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES DE GENÈVE.

Source : ville-geneve.ch/themes/petite-enfance-jeunesse-loisirs/petite-enfance/eveil-langues

5 Comment identifier et mesurer le désavantage linguistique ?

Brian Carey, Andrew Shorten, University of Limerick

Un défi important pour les politiques publiques visant à promouvoir la mobilité et l'inclusion consiste à trouver des moyens de remédier aux désavantages sociaux dus aux compétences linguistiques des citoyens. Il est parfois facile de reconnaître quand les gens sont désavantagés pour des raisons linguistiques, comme lorsque les immigrants qui ne maîtrisent pas la langue dominante ne peuvent pas participer à la vie publique. Toutefois, étant donné que certains désavantages linguistiques ne sont pas immédiatement visibles, il faudra s'entendre largement sur la façon de les identifier et de les mesurer.

Que nous dit la recherche ?

Les travaux théoriques menés dans le cadre du projet MIME suggèrent qu'il existe différentes manières d'identifier et de mesurer les désavantages linguistiques (Carey, à paraître ; Shorten, 2017). Une approche intuitive consiste à examiner le nombre de personnes avec lesquelles quelqu'un peut communiquer efficacement. Nous appelons cela le modèle d'opportunités de communication, et il peut être un indicateur utile pour les décideurs, car les désavantages sociaux et les possibilités de communication potentielles sont souvent corrélés négativement. Cependant, ce modèle peut aussi être trompeur, puisque quelqu'un peut se contenter de sa situation même s'il est capable de communiquer avec relativement peu de personnes. Pour résoudre ce problème, nous pourrions plutôt utiliser un modèle de satisfaction des préférences, qui dit qu'une personne est désavantagée sur le plan linguistique si elle n'est pas en mesure de faire ce qu'elle veut pour des raisons linguistiques, comme lorsqu'une personne n'est pas en mesure d'obtenir un travail satisfaisant dans son domaine d'emploi préféré parce qu'elle n'a pas de compétences linguistiques étrangères. Toutefois, cette approche pourrait également être trompeuse, car elle indique que les personnes qui sont satisfaites des options limitées ne sont pas désavantagées.

À son tour, ce problème peut être résolu en comparant les gens en fonction de leur capacité d'accéder à une liste de ressources ou de résultats socialement acceptés. Par exemple, selon le modèle d'accès aux ressources, le fait d'avoir des possibilités d'emploi limitées pour des raisons linguistiques constitue une forme de

désavantage linguistique, peu importe ses préférences ou ses possibilités de communication, puisque l'on est désavantagé par rapport à l'obtention d'une ressource généralement appréciée – un revenu. En même temps, le modèle d'approche des capacités se déroule de la même manière, mais au lieu de demander ce qu'une personne a ou est capable d'obtenir, il demande ce qu'elle est capable d'être et de faire. Par conséquent, sa liste consiste en des résultats comme la bonne santé ou le contrôle de l'environnement, et elle indique que le désavantage linguistique survient parce qu'une personne, pour des raisons linguistiques, n'a pas la liberté effective d'accomplir ces choses.

Illustrations et preuves

Le tableau résume quelques attraits et lacunes de chaque modèle. Les différences entre elles peuvent être illustrées en considérant une immigrante qui ne parle pas la langue locale dominante, mais qui est néanmoins satisfaite de sa vie et de son travail. Alors que les deux premiers modèles divergent quant à la question de savoir si elle est désavantagée sur le plan linguistique, les deux derniers arriveront à des conclusions différentes selon les ressources et les résultats utilisés pour comparer les personnes. Par exemple, si des ressources telles que la voix politique ou des résultats comme la possibilité de participer à la vie publique sont incluses, nous pourrions conclure qu'elle est désavantagée, malgré son manque d'insatisfaction.

Implications politiques

Différents modèles peuvent convenir à des fins différentes. Par exemple, le modèle d'opportunités de communication utilise des informations facilement accessibles et pourrait donc être approprié pour décider où cibler les programmes d'apprentissage de la langue majoritaire. En revanche, l'approche axée sur les capacités nécessite davantage d'informations, mais elle pourrait permettre de mieux comprendre les besoins des groupes vulnérables, tels que les immigrants âgés qui ne parlent pas la langue locale. En même temps, un des attraits du modèle de satisfaction des préférences est qu'il pourrait décourager l'application de politiques dont les objectifs ne sont pas largement soutenus, mais il ne pourra le faire que si les décideurs ont accès à des informations fiables et complètes sur les préférences réelles des citoyens. Enfin, les modèles d'approche de

l'affectation des ressources et des capacités sont les plus utiles lorsqu'il s'agit d'évaluer l'équité globale des arrangements linguistiques d'une société.

Bien qu'il puisse s'avérer difficile d'obtenir un large consensus social sur les ressources ou les résultats à inclure et sur la façon de les classer, il pourrait néanmoins être possible d'établir un minimum social en obtenant un consensus sur certains d'entre eux.

Références et approfondissement :

Carey, B. (à paraître). The preference satisfaction model of linguistic advantage. *Critical Review of International Social and Political Philosophy*. doi.org/10.1080/13698230.2016.1270905

Shorten, A. (2017). Four Conceptions of Linguistic Disadvantage. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 38, 607–621.

Modèle	Définition	Avantages	Inconvénients
Opportunités de communication	A bénéficie d'un avantage linguistique par rapport à B lorsque A est capable de communiquer avec plus de personnes.	Intuitif et donc largement accepté. Simple à appliquer.	Parfois contre-intuitif.
Satisfaction des préférences	A bénéficie d'un avantage linguistique par rapport à B lorsque les préférences de A sont satisfaites, pour des raisons linguistiques, dans une plus grande mesure.	Intuitif et donc largement accepté. Puissante justification morale.	Parfois contre-intuitif. Difficile à appliquer.
Accès aux ressources	A bénéficie d'un avantage linguistique par rapport à B lorsque le répertoire linguistique de A lui offre un meilleur accès à des ressources importantes.	Les personnes sont comparées selon des critères identiques, moralement significatifs et accessibles au public.	Désaccord social sur l'importance relative des ressources. Peut être difficile à appliquer.
Approche par les capacités	A bénéficie d'un avantage linguistique par rapport à B lorsque le répertoire linguistique de A facilite l'exercice de fonctions humaines précieuses.	Les personnes sont comparées selon des critères identiques, moralement significatifs, accessibles au public et largement acceptés.	Désaccord social sur l'importance relative des fonctionnements. Peut être difficile à appliquer

6 Qu'est-ce qu'une « approche complexe » de la sélection et de la conception des politiques linguistiques ?

Marco Civico, François Grin, Université de Genève

L'adoption d'une approche complexe signifie élargir l'approche traditionnelle au lien entre les décisions politiques « en amont » et leurs résultats « en aval ». Alors que les premiers sont conçus pour affecter les seconds (les politiques poursuivent toujours certains objectifs), le lien entre eux est généralement plus complexe que ne le supposent les théories classiques. Dans le même temps, les réalités du terrain peuvent être très différentes. Pour ces deux raisons, il n'y a pas de politique unique, et des approches complexes sont une réponse à ce défi. Cela s'applique à toutes sortes de politiques. En fait, les « Lignes directrices pour l'évaluation de l'impact » publiées par la Commission européenne en 2009 sont déjà assez explicites en affirmant que la mise en œuvre et l'évaluation des politiques devraient toujours tenir compte des incidences environnementales, économiques et sociales, ainsi que de tout facteur externe susceptible d'avoir des effets favorables ou négatifs sur la politique. Néanmoins, bien que la complexité soit souvent reconnue par les décideurs politiques, on lui donne rarement une définition formelle, et encore moins un cadre analytique.

Que nous dit la recherche ?

La recherche en théorie de la complexité montre que les questions linguistiques répondent à un certain nombre de critères spécifiques et sont donc considérées comme des questions complexes. Entre autres choses, les problèmes linguistiques ont une dynamique non linéaire (p. ex., les processus comme l'acquisition de la langue, le déclin et le maintien du langage peuvent s'accélérer ou ralentir, et parfois s'inverser). Ils sont caractérisés par des boucles de rétroaction (pensez à l'utilisation du langage se nourrissant d'elle-même) et présentent des caractéristiques différentes à différents niveaux d'agrégation (par exemple, les besoins en communication d'une personne et ceux d'une entreprise ne sont pas les mêmes).

La définition d'un plan d'intervention complexe signifie, entre autres, reconnaître que les questions linguistiques soulèvent toujours des questions liées à d'autres domaines tels que le système éducatif, les dispositions juridiques, l'évolution démographique et l'évolution du marché du travail. Les politiques linguistiques ont toujours des retombées en dehors de la sphère linguistique. La théorie de la complexité nous dit qu'une politique bien ciblée et efficace doit reconnaître les réseaux complexes qui lient les questions linguistiques aux causes et aux conséquences non

linguistiques.

Illustrations et preuves

Les politiques linguistiques échouent parfois à atteindre leur(s) objectif(s) en raison de leur manque de complexité; les politiques intégrées complexes s'en sortent généralement mieux. Par exemple, la politique de la langue irlandaise après l'indépendance est généralement considérée comme ayant eu des résultats décevants en ce sens qu'elle était trop axée sur le contexte scolaire et négligeait principalement les variables non éducatives (telles que les attitudes à l'égard de la langue irlandaise). À l'inverse, la promotion de l'Euskera au Pays basque s'est avérée plus fructueuse car le plan de politique linguistique comprenait non seulement des mesures liées à l'école, mais aussi des cours pour adultes, la création d'institutions ad hoc et des campagnes de sensibilisation.

Implications politiques

Le principe général est que nous devons élaborer des politiques « aussi complexes que les questions qu'elles abordent ». Cela se traduit par quelques lignes directrices pratiques pour les politiques impliquant la langue.

Au cours de la phase de sélection et de conception :

► les questions linguistiques ne sont jamais « seulement » des problèmes linguistiques. Avant d'élaborer une stratégie d'intervention, un groupe interdisciplinaire doit être mis en place afin d'évaluer dans quelle mesure la question en jeu couvre différents domaines, d'évaluer le niveau de collaboration requis et d'identifier un ensemble d'indicateurs complexes nécessaires au suivi et à l'évaluation.

► le plan d'action ne doit pas s'appuyer uniquement sur les disciplines linguistiques. L'équipe chargée de son développement doit être interdisciplinaire, avec des experts travaillant sur la question linguistique sous différents angles.

Pendant et après la phase de mise en œuvre :

► la politique devrait être surveillée afin de vérifier

que le programme est correctement mis en œuvre et de vérifier qu'il y a une circulation adéquate de l'information entre les différents services, afin d'assurer un ajustement constant. La recherche sur la complexité montre que le changement ne se produit pas de manière régulière. De longues périodes sans changement peuvent alterner avec des changements soudains et dramatiques (aux « points de basculement »).

► une évaluation ex post doit faire partie de la conception globale. Elle devrait évaluer l'incidence directe de la politique ainsi que ses effets sur les variables non linguistiques, de manière à identifier plus systématiquement les effets inattendus ou imprévus (ou l'absence d'effets).

Le processus est résumé dans le diagramme ci-dessous.

Policy. Agile Decision-Making in a Turbulent World.
Cheltenham: Edward Elgar.

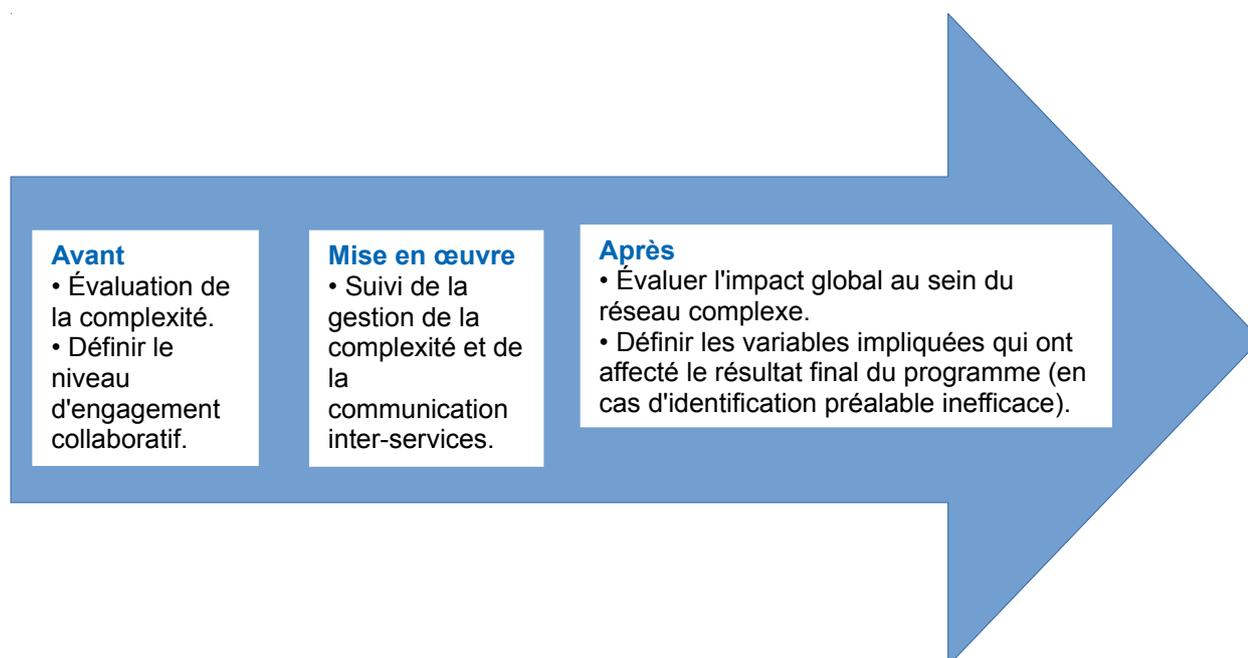
Références et approfondissement :

European Commission (2009). *Impact Assessment Guidelines*. SEC (2009) 92.

Geyer, R. & Cairney, P. (Eds.) (2015). *Handbook on Complexity and Public Policy*. Cheltenham: Edward Elgar.

Gazzola, M. & Grin, F. (2017). Comparative language policy and evaluation. In G. González Núñez & R. Meylaerts (Eds.). *Translation and Public Policy* (p. 83–112). London: Routledge.

Room, G. (2011). *Complexity, Institutions and Public*



7 Pourquoi les projections démo-linguistiques devraient-elles éclairer les choix de politique linguistique ?

László Marác, Universiteit van Amsterdam

Dans une grande partie du discours académique et public européen, il semble évident qu'une lingua franca doit dominer et que ce sera l'anglais. Outre les caractéristiques problématiques de toute forme d'hégémonie linguistique (quelle que soit la langue dominante), les constellations géopolitiques changeantes de pouvoir ne favorisent pas nécessairement ce scénario – y compris la poursuite de l'expansion de l'anglais global. La position hégémonique de la langue anglaise découle de l'influence croissante des pays anglophones au XX^e siècle (Phillipson, 2009). Au XXI^e siècle, cependant, cette domination politique et économique devrait diminuer, et il n'est pas évident que le rôle de l'anglais restera incontesté.

Que nous dit la recherche ?

Le XX^e siècle a favorisé l'expansion politique et commerciale des pays anglophones. Les commentateurs ont fait valoir que la position de l'anglais sera remise en question en raison du fait que la domination mondiale des États-Unis a dépassé son apogée au début du XXI^e siècle (Maurais et Morris, 2003 Ostler, 2006). Ostler (2010) suggère également que le développement des technologies linguistiques, en particulier la traduction automatique, affaiblira la pertinence d'une lingua franca mondiale. Cela ouvrira la possibilité à d'autres langues de communication plus large d'obtenir un statut mondial de lingua franca ou, du moins, de maintenir leur position en tant que facteur important de communication par lingua franca au niveau régional, y compris le territoire de l'Union européenne (UE). L'évolution progressive de l'équilibre du pouvoir géopolitique entraînera probablement une augmentation de l'influence sur les affaires mondiales de certains États ou consortiums d'États.

Le poids démocratique de l'UE diminue, mais il reste un acteur économique de premier plan. D'autres groupes d'États, comme l'Organisation de coopération de Shanghai ou l'Union eurasiennne, sont susceptibles d'acquérir plus d'influence. L'influence croissante de ces organisations dans les affaires mondiales implique également que leurs langues et leurs concepts de politique linguistique gagneront probablement en importance à long terme.

Illustrations et preuves

Un certain nombre de langues de communication plus large concurrencent déjà l'anglais mondial pour le statut de lingua franca (régionale). Dans les anciennes régions de l'Union soviétique, le russe est toujours utilisé comme lingua franca régionale. Un pays comme le Kazakhstan au sein de l'ancienne orbite soviétique et russe actuelle a adopté une politique linguistique officielle trilingue qui promeut un statut tout aussi important pour le kazakh, l'anglais et le russe. Les deux langues officielles de la Coopération militaire de Shanghai couvrant le territoire de la partie orientale du continent eurasiennne sont le russe et le chinois mandarin. Avec près de 900 millions, le chinois mandarin est de loin le plus locuteur de langue maternelle (environ trois fois plus que l'anglais à l'heure actuelle). Le français reste la principale lingua franca dans la plupart des anciens États coloniaux français sur le continent africain, avec des projections démographiques plaçant le nombre de locuteurs de français entre 370 et 770 millions d'ici 2060; et l'espagnol en tant que lingua franca joue un rôle de communication vital à travers le continent américain, y compris, à la suite de la migration et de l'évolution démolinguistique, aux États-Unis. D'autres langues importantes de communication plus large, comme l'hindi, le malais et le portugais, pourraient également être ajoutées à la liste des concurrents régionaux de l'anglais mondial.

Implications politiques

En résumé, l'évolution géopolitique mondiale devrait nous amener à anticiper l'utilisation de plusieurs lingua franca régionales ou mondiales, y compris l'anglais, mais aussi un certain nombre d'autres langues, dont le chinois mandarin, l'espagnol, l'arabe, l'hindi, le russe, le bengali, le malais, le portugais, l'ourdou, le japonais, le français, l'allemand, le persan et le javanais. Dans le tableau ci-dessus, ces langues sont classées par nombre total de locuteurs, il est clair que le nombre de « locuteurs de la lingua franca », et donc de « locuteurs totaux », est très approximatif.

Outre le nombre des différentes catégories de locuteurs, la répartition géographique et la concentration des langues concurrentes comptent également, tout comme leur prestige et leur statut. L'interaction complexe des

facteurs politiques, économiques et démographiques qui façonnent la dynamique des langues donne à penser qu'un large éventail de langues devrait être pris en compte dans une politique linguistique tournée vers l'avenir pour l'Europe.

Les États membres de l'UE pourraient accorder plus d'espace aux langues mentionnées ci-dessus dans les programmes scolaires, en veillant notamment à ne pas restreindre leur politique d'éducation linguistique à l'enseignement d'une langue maternelle et de l'anglais uniquement. Cette orientation plus ouverte s'inscrit dans la recommandation formulée dans le document COM (2008/566: 7) que l'enseignement des langues de communication plus large est pertinent pour stimuler la compétitivité et améliorer les opportunités dans les sphères commerciales mondiales.

Références et approfondissement

Commission of the European Communities (2003). Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, 2003 – *Promoting Language Learning and Linguistic Diversity: An Action Plan 2004 – 2006*. COM (2003) 449 final.

Commission of the European Communities (2008). Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: *Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment*. COM (2008) 566 final. Brussels: 18.9.2008.

European Commission (February 2006). *Europeans and their Languages*, Special Eurobarometer 243 <https://webgate.ec.europa.eu/ebsm/api/public/deliverable/download?doc=true&deliverableId=37732>

European Commission (June 2012). *Europeans and their Languages*, Special Eurobarometer 386 <https://>

europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/1049

Maurais, J. & Morris, M. A. (2003). *Languages in a globalising World*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ostler, N. (2006). *Empires of the Word: A Language History of the World*. London: Harper Perennial.

Ostler, N. (2010). *The Last Lingua Franca: English Until the Return of Babel*. New York: Walker.

Phillipson, R. (2009). *Linguistic Imperialism Continued*. New York: Routledge.

Langage	Locuteurs totaux (M)	Locuteurs langue maternelle (M)	Locuteurs lingua franca (M)
1 Anglais	1143	331	812
2 Chinois mandarin	1051	873	178
3 Espagnol	389	329	60
4 Arabe	346	206	140
5 Hindi	302	182	120
6 Russe	254	144	110
7 Bengali	250	181	69
8 Malais / Indonésien	202	55	147
9 Portugais	193	178	15
10 Ourdou	154	61	93
11 Japonais	126	125	1
12 Français	118	68	50
13 Allemand	118	90	28
14 Persan	109	36	73
15 Javanais	85	85	0

Classement des langages selon le nombre total de locuteurs (adapté de Ostler, 2017:227)

8 Comment l'enseignement des langues étrangères influence-t-il les coûts de la migration ?

Michele Gazzola, Torsten Templin, Bengt-Arne Wickström, Humboldt-Universität zu Berlin

L'économie suggère que la mobilité du capital et de la main-d'œuvre contribue à une meilleure répartition des ressources et donc à l'efficacité économique. La mobilité de la main-d'œuvre, en particulier, contribue à réduire les écarts dans les taux de chômage structurels entre les régions. Néanmoins, dans des contextes linguistiquement divers tels que l'UE, le manque de connaissance adéquate des langues étrangères peut entraver la mobilité de la main-d'œuvre. L'apprentissage d'une nouvelle langue est coûteux et cela peut influencer les choix de mobilité. La politique linguistique peut aider les individus à réduire ces coûts tout en favorisant l'inclusion.

Que nous dit la recherche ?

La théorie économique modélise généralement le choix d'une personne de migrer à la suite d'une comparaison entre les avantages et les coûts. Ces avantages et coûts ne sont pas nécessairement financiers et peuvent inclure des aspects non financiers, tels que la proximité avec des membres de la famille ou des amis ou un environnement plus sûr pour les enfants, mais aux fins de la présente discussion, concentrons-nous sur le volet financier de la comparaison (nous ne parlons pas ici des cas extrêmes de réfugiés et de demandeurs d'asile, ni du cas de la mobilité pour une courte période). Les personnes sont incitées à s'installer dans un autre pays si la *différence* entre le revenu escompté, déduction faite de l'impôt et des prestations sociales (et ajustée pour tenir compte des différences dans le coût de la vie) dans le pays de destination et dans le pays d'origine est supérieure à la somme des divers coûts liés à la migration. Les prestations peuvent inclure l'assurance maladie gratuite ou l'éducation des enfants. Ces coûts peuvent comprendre des frais explicites de déplacement ou d'admission déterminés par la politique migratoire du pays de destination, ainsi que des coûts implicites tels que la distance par rapport aux parents et amis, une préférence pour le domicile, les coûts psychologiques et les coûts de l'apprentissage des langues.

Illustrations et preuves

Les données empiriques recueillies dans différents pays de l'OCDE montrent que les compétences linguistiques sont un déterminant statistiquement significatif des schémas migratoires et que l'origine linguistique des migrants est importante quant au choix du pays de

destination (Chiswick et Miller, 2015). En général, la connaissance de la langue officielle du pays d'accueil (soit en tant que première langue, soit en tant que deuxième langue) est un facteur important expliquant la composition et l'ampleur des flux migratoires. En Europe, par exemple, parler la langue principale d'un pays augmente presque par cinq la probabilité d'émigrer vers ce pays. La politique linguistique peut influencer sur les coûts liés à la langue. La politique linguistique dans le pays d'origine peut accroître l'exposition à la langue officielle (ou à l'une des langues officielles) du pays de destination. L'enseignement des langues étrangères dans le système éducatif entraîne une réduction du coût moyen de la migration vers les pays où ces langues sont officielles ou largement parlées, que les citoyens soient réellement intéressés à émigrer ou non dans leur vie adulte. La politique linguistique dans le pays de destination affecte les coûts migratoires de deux manières différentes. Il peut améliorer l'exposition à la langue après la migration en offrant aux migrants des cours de langue et d'intégration accessibles. En outre, elle peut autoriser certaines exceptions dans l'utilisation de la langue officielle locale sous certaines formes administratives, dans certains services publics et dans certains secteurs du marché du travail. Par exemple, les pouvoirs publics peuvent utiliser les services de traduction et d'interprétation pour fournir des formulaires administratifs au bureau des impôts dans différentes langues et engager des services d'interprètes dans les hôpitaux. Les autorités publiques peuvent accepter que certains groupes de migrants (par exemple les personnes hautement qualifiées) aient le droit de travailler dans une langue qui n'est pas la langue officielle du pays d'accueil pendant une certaine période. Par exemple, les professeurs étrangers peuvent être nommés sous réserve du développement de compétences linguistiques adéquates dans la langue locale au cours d'une certaine période.

Toutes les politiques linguistiques ne sont pas égales ou n'aboutissent pas aux mêmes résultats en termes de mobilité et d'inclusion. Dans la grande majorité des pays de l'UE, par exemple, l'anglais est la première langue étrangère enseignée dans les écoles. Il est donc moins coûteux pour les citoyens de l'UE de se rendre dans des pays européens où la maîtrise de l'anglais est répandue, en particulier en Irlande et au Royaume-Uni.

Cela peut entraîner des distorsions inattendues dans les flux de travailleurs étrangers au sein du marché du travail européen. Les pays dont la langue officielle n'est pas largement enseignée à l'étranger encouragent souvent l'utilisation nationale de l'anglais comme deuxième langue pour certains postes professionnels, par exemple dans l'enseignement supérieur et dans les grandes entreprises. Néanmoins, ce choix peut poser d'autres problèmes en termes d'inclusion des étrangers au niveau local, car il réduit l'incitation à apprendre la langue dominante du pays ou de la région de destination.

Implications politiques

De nouvelles mesures sont nécessaires aux niveaux européen et national afin de réduire la tension entre mobilité et inclusion. L'apprentissage d'une langue avant de déménager à l'étranger et/ou immédiatement après l'arrivée dans le pays d'accueil devrait devenir plus accessible et moins cher. Les coûts peuvent être partagés entre les États membres, par exemple par une utilisation accrue des fonds structurels de l'UE. La mise à disposition, par le service public, de formulaires dans plus de langues et l'utilisation de répertoires multilingues sur le lieu de travail peuvent également être soutenues.

Diversifier la variété des langues enseignées dans le système éducatif, au lieu de se concentrer sur une seule langue, renforcerait encore la mobilité. Les recherches empiriques montrent que ce n'est pas seulement la

maîtrise de la langue dominante du pays de destination qui compte, mais aussi la distance linguistique entre cette langue et les langues déjà connues des migrants. Le développement de répertoires linguistiques qui incluent des langues appartenant à différentes familles linguistiques (par exemple, germanique, romane et slave) au lieu de langues appartenant à la même famille pourrait favoriser la mobilité et l'inclusion.

Références et approfondissement

- Aparicio Fenoll, A. & Kuehn, Z. (2016). Does foreign language proficiency foster migration of young individuals within the European Union? In Gazzola, M. & Wickström B.-A. (Eds.) *The Economics of Language Policy* (p. 331–356). Cambridge: MIT Press.
- Burckhardt, T. (in press). Linguistic disenfranchisement and labour mobility in Europe. In Gazzola, M., Templin, T., & Wickström, B.-A. (Eds.). *Language Policy and Linguistic Justice: Economic, Philosophical and Sociolinguistic Approaches*. Berlin: Springer.
- Chiswick, B. R. & Miller P. W. (2015). International migration and the economics of language. In B. R. Chiswick & P. W. Miller (Eds.) *Handbook of the Economics of International Migration* (p. 211–269). Amsterdam: North Holland.

9 Quelles inégalités socio-économiques entre locuteurs de langues différentes doivent être traitées par les politiques publiques ?

Brian Carey, Andrew Shorten, University of Limerick

L'inclusion et la mobilité peuvent être compromises par les inégalités sociales et économiques qui surviennent parce que les gens ont des compétences linguistiques différentes. Par exemple, si les employeurs récompensent la familiarité avec les langues dominantes locales ou les langues mondiales comme l'anglais, alors les locuteurs très compétents de celles-ci auront souvent de meilleures perspectives d'emploi et de promotion. Cependant, étant donné que toutes les inégalités dues au langage ne constituent pas une injustice sociale, nous avons besoin de principes de justice sociale pour expliquer quelles inégalités sont importantes, pourquoi elles le sont, et lesquelles importent le plus.

Que nous dit la recherche ?

Les chercheurs empiriques ont identifié de nombreuses inégalités dues au langage. Par exemple, la compétence dans certaines langues peut attirer une prime salariale, les locuteurs natifs peuvent avoir de meilleures perspectives de promotion s'ils apparaissent moins hésitants ou plus sympathiques sur leur lieu de travail, et parler une langue largement utilisée peut ouvrir la porte à des institutions offrant des avantages comme les universités et les réseaux de carrière (pour un résumé, voir Shorten, 2017). En outre, les compétences linguistiques peuvent également influencer sur la capacité d'une personne à naviguer dans des institutions sociales, commerciales et publiques complexes, à nouer des relations, à accéder à des soins médicaux ou à exercer efficacement ses droits civils et politiques (De Schutter et Ypi, 2012).

Bien que l'inégalité en tant que telle soit parfois considérée comme répréhensible, beaucoup de gens estiment qu'au moins certaines des inégalités dues à la langue sont moralement sans problème, comme les avantages professionnels qu'une personne tire du choix d'investir dans l'apprentissage des langues, ou les possibilités limitées de participer à la vie publique vécue par un travailleur temporairement basé dans un autre pays.

En même temps, presque tout le monde est d'accord pour dire qu'au moins certaines inégalités ayant une dimension linguistique devraient être abordées dans le cadre des politiques publiques. Par conséquent, nous avons besoin de raisons fondées sur des principes pour nous aider à comprendre quelles inégalités nécessitent

des mesures correctives, et les recherches des philosophes politiques peuvent nous aider à les formuler.

Un principe que nous pourrions utiliser à cet effet est le principe de suffisance, qui insiste sur le fait que les politiques publiques doivent veiller à ce que le moins possible de personnes tombent en dessous d'un certain seuil (Francfort, 1987). Ce minimum social peut être défini par référence au bien-être d'une personne, à son revenu, à la mesure dans laquelle ses droits humains sont respectés ou à quelque chose d'autre. Quoi qu'il en soit, ce qui importe, c'est de veiller à ce que tout le monde ait « assez » des choses qui nous tiennent à cœur. Un autre principe potentiel est le principe de priorité, qui recommande que les politiques publiques accordent la priorité à la satisfaction des besoins des moins favorisés (Parfit, 1998). Ce principe ne s'appuie pas sur l'idée d'un minimum social, mais affirme au contraire que l'aide aux personnes est d'autant plus importante, moralement parlant, que ces personnes sont mal loties. Par conséquent, il suggère que des améliorations modestes de la situation d'un petit nombre de personnes défavorisées revêtent une plus grande importance morale que d'importantes améliorations de la situation d'un grand nombre de personnes favorisées.

Illustrations et preuves

En ce qui concerne les inégalités linguistiques, le principe de suffisance nous pousse à nous attaquer aux inégalités qui sont susceptibles d'avoir pour effet de laisser certaines personnes en dessous du seuil.

Il pourrait s'agir, par exemple, de fournir des services de traduction afin que les immigrants puissent avoir accès aux services publics ou à des programmes de formation linguistique afin de leur permettre d'accéder à un travail utile. Pour la mettre en œuvre, les citoyens devront décider d'un seuil pour leur société. Ils pourraient préférer une définition purement économique, par exemple en visant à garantir que personne ne soit incapable, pour des raisons linguistiques, de s'assurer un revenu suffisant. Pour y parvenir, il faudrait notamment offrir des programmes d'apprentissage des langues aux immigrants. Ou ils pourraient préférer une définition plus large, par exemple en visant à faire en sorte que chacun ait une

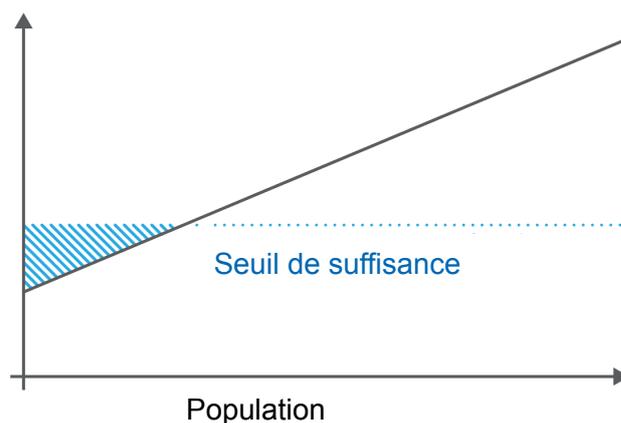
occasion efficace d'exercer sa pensée et son imagination dans une langue qui lui est familière. Pour y parvenir, il faudrait probablement subventionner les produits culturels dans les langues minoritaires et offrir des possibilités d'emploi aux locuteurs de langues minoritaires.

En même temps, le principe de priorité exige que nous nous concentrons sur l'amélioration de la situation de ceux qui sont actuellement mal lotis, en faisant passer leurs besoins avant ceux d'autres groupes plus favorisés. Cela pourrait signifier, par exemple, la mise en place de programmes de formation linguistique à l'intention des immigrants récents qui ont de mauvaises perspectives d'emploi en raison de la langue. De manière peut-être controversée, ce point de vue insiste sur le fait que, par principe, nous devons nous abstenir de mettre en œuvre des politiques au profit des groupes les mieux lotis, tels que les locuteurs de certaines langues autochtones, si nous pouvons au contraire améliorer la situation des moins favorisés.

Implications politiques

Chaque principe pourrait être pertinent dans différents scénarios politiques. Par exemple, le principe de suffisance pourrait être particulièrement pertinent pour décider quels types de services de traduction à fournir et à qui. En même temps, le principe de priorité pourrait mieux nous aider à allouer des ressources limitées entre différents groupes pratiquant des revendications concurrentes, tels que les migrants et les locuteurs de langue minoritaire. Il est essentiel que les deux principes convergent souvent sur des recommandations similaires dans la pratique, car garantir qu'autant de

personnes que possible se trouvent au-dessus du seuil de suffisance nécessitera souvent de donner la priorité aux besoins des plus défavorisés.



Références et approfondissement

- De Schutter, H. & Ypi, L. (2012). Language and Luck. *Politics, Philosophy & Economics*, 11, 357–381.
- Frankfurt, H. (1987). Equality as a Moral Ideal. *Ethics*, 98, 21–42.
- Parfit, D. (1998). Equality and Priority. In A. Mason (Ed.), *Ideals of Equality* (p. 1–20), Oxford: Blackwell Publishing.
- Shorten, A. (2017). *Four Conceptions of Linguistic Disadvantage*. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 38, 607–621.

10 Dans quelles langues les soins de santé doivent-ils être dispensés ?

Brian Carey, Andrew Shorten, University of Limerick

Les personnes qui ne connaissent pas une langue locale dominante peuvent avoir du mal à accéder aux soins de santé s'il leur est difficile d'identifier et de communiquer avec les services médicaux concernés. Dans le même temps, les locuteurs de langues minoritaires peuvent éprouver des difficultés à identifier et à utiliser les services médicaux pertinents dans leur langue préférée. Quand une personne a-t-elle droit, en matière de justice, à la prestation publique de services de santé dans une langue donnée ?

Que nous dit la recherche ?

La qualité de la santé d'une personne peut être compromise si elle a des difficultés à accéder aux soins de santé dans une langue qu'elle comprend. Par exemple, dans les soins d'urgence, l'absence d'interprètes professionnels a une incidence importante sur la compréhension de leur état par les patients (Baker et coll., 1996). De plus, même pour les personnes qui connaissent une langue dominante, la communication avec les professionnels de la santé est difficile s'ils ne comprennent pas les termes médicaux (Schyve, 2007) et par conséquent, les personnes peuvent être plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé si elles manquent de confiance dans la langue dominante. Par exemple, une étude australienne a révélé que la dépression postnatale était plus fréquente chez les mères chinoises que dans la population générale pour cette raison, bien que cette condition soit pratiquement inconnue en Chine (Chu, 2005), et que les difficultés de communication pourraient faire partie de l'explication. Diverses politiques linguistiques peuvent donc être nécessaires pour satisfaire les besoins de santé de chacun, comme la prestation de services de traduction et d'interprétation, de services sociaux et de soins de santé adaptés aux minorités et de soutien à l'apprentissage des langues.

En plus d'avoir accès à des soins de santé adéquats, il est également important pour de nombreuses personnes d'avoir accès aux services médicaux dans leur langue préférée, même si elles sont des locuteurs compétents d'une langue dominante. Par exemple, considérez un résident du Kerry Gaeltacht, une région de langue irlandaise du sud-ouest de l'Irlande, qui constate qu'elle doit utiliser l'anglais pour communiquer avec son médecin local. Ses intérêts sont brimés parce qu'elle n'est pas en mesure d'accéder à un service public important dans sa langue préférée, dans une région où l'État s'est engagé à la promouvoir. Il peut sembler que

ce dernier intérêt soit moins important du point de vue moral que celui évoqué précédemment, puisqu'il est moins préjudiciable de se voir refuser l'accès aux soins dans une langue de préférence que de ne pas avoir accès aux soins totalement. Toutefois, lorsqu'il s'agit de décider de la manière d'allouer des ressources publiques limitées, les deux intérêts ne doivent pas nécessairement être mis en balance les uns par rapport aux autres. Au lieu de cela, une meilleure approche consiste à tenter de parvenir à un accord sur les normes et les principes qui conviennent à chaque type d'intérêt.

Illustrations et preuves

D'une part, chaque personne a un intérêt moral significatif pour sa propre santé, et cet intérêt est suffisamment important pour justifier un droit à la santé. Étant donné que la jouissance de ce droit par les citoyens sera compromise s'ils ne sont pas en mesure d'accéder aux soins de santé dans une langue qu'ils comprennent, il existe de puissantes raisons de justice pour accueillir les locuteurs de langues minoritaires en leur fournissant des services de traduction et d'interprétation. D'autre part, la fourniture de services de traduction et d'interprétation est en deçà de ce que certains locuteurs de langues minoritaires demandent, à savoir la fourniture sans intermédiaire de services de santé dans leur propre langue.

S'il n'est pas possible de dispenser des soins de santé dans chacune des langues parlées dans une société, les citoyens doivent alors décider des langues à utiliser à cette fin. Ces décisions doivent respecter les locuteurs de langues différentes comme des égaux et ne doivent pas priver les locuteurs de langues minoritaires de la possibilité d'accéder aux services de santé dans leur propre langue uniquement pour des raisons économiques. Une façon de traiter les locuteurs de différentes langues comme des égaux est d'offrir le même niveau d'adaptation par habitant pour les différentes langues parlées dans la société (Grin & Vaillancourt, 2015), par exemple en fournissant des services de soins de santé dans les langues minoritaires selon le principe du "lorsque-les-chiffres-le-justifient" (Patten, 2014).. Cela peut se faire soit sur une base régionale, par exemple si une minorité est concentrée géographiquement, soit sur une base générique, afin que les locuteurs puissent avoir accès aux soins de santé dans leur propre langue, où qu'ils vivent dans le pays.

Implications politiques

Il n'y a aucune raison de principe pour laquelle les deux intérêts décrits ci-dessus ne peuvent pas être satisfaits simultanément. Toutefois, lorsque les ressources sont rares, les citoyens devront décider quels intérêts privilégier. Étant donné que les groupes moins puissants sont facilement négligés dans le processus d'élaboration des politiques, il est important de se rappeler que les populations migrantes vulnérables ont souvent des besoins de santé complexes liés à la langue. Dans le même temps, il est également important de rappeler que les minorités linguistiques ont un droit légitime à une part équitable des ressources publiques en matière de soins de santé, ce qui peut inclure la fourniture de services de santé dans la langue de leur choix. Par conséquent, les décideurs devraient communiquer clairement les raisons pour lesquelles ils décident de priorités particulières, afin que les citoyens aient la possibilité de comprendre et de contester les décisions de l'État.



Références et approfondissement

- Baker, D. W., Parker, R. M., Williams, M. V., Coates, W.C., & Pitkin, K. (1996). Use and effectiveness of interpreters in an emergency department. *Journal of the American Medical Association*, 275, 783–8.
- Chu, C. (2005). Postnatal Experience and the Health Needs of Chinese Migrant Women in Brisbane, Australia. *Ethnicity and Health*, 10, 33–56.
- Grin, F. & Vaillancourt, F. (2015). The Economics of Language Policy: An Introduction to Evaluation Work. In F.M. Hult & D. Cassels Johnson (Eds.), *Research Methods in Language Policy and Planning: A Practical Guide* (p. 118–129), Boston: Wiley-Blackwell.
- Patten, A. (2014) *Equal Recognition: The Moral Foundations of Minority Rights*. Oxford: Princeton

University Press.

- Schyve, P. M. (2007). Language Differences as a Barrier to Quality and Safety in Health Care: The Joint Commission Perspective. *Journal of General Internal Medicine*, 22, 360–361.

11 Les coûts sont-ils importants en matière de politique linguistique ?

Bengt-Arne Wickström, Michele Gazzola, Torsten Templin, Humboldt-Universität zu Berlin

Pour discuter judicieusement de la politique linguistique, il faut analyser des mesures de planification spécifiques regroupées en différentes catégories. Des structures différentes des coûts des mesures de politique linguistique nécessitent des règles de décision différentes pour différentes catégories. Nous nous concentrons ici sur les coûts de mise en œuvre, en laissant de côté les coûts de décision (qui peuvent être considérables) menant à la mesure en question. Étant donné que les personnes bénéficiaires sont réparties sur une certaine zone, les coûts peuvent varier à la fois avec le nombre de bénéficiaires et avec la taille de la zone. Dans un cadre démocratique, les politiques publiques sont évaluées en termes d'avantages et d'inconvénients. La politique linguistique peut être considérée comme une politique publique visant à tenir compte des préférences linguistiques de tous les individus de la société, en équilibrant les avantages perçus avec les coûts associés. Les économistes abordent le problème étroit de la comparaison des avantages et des coûts agrégés avec le concept d'« efficacité », qui alimente une méthode connue sous le nom d'« analyse coûts-avantages ». En même temps, les politiques devraient traiter les individus de manière équitable. Ce deuxième critère, non moins important, entraîne souvent des coûts plus élevés et un compromis doit être trouvé. Les économistes abordent cette question avec différents concepts de « justice ». Les coûts jouent un rôle clé dans les deux aspects.

Que nous dit la recherche ?

Différentes mesures de politique linguistique conduisent à différentes structures de coûts. Les coûts peuvent varier plus ou moins avec le nombre de bénéficiaires ainsi qu'avec la taille du territoire en question. Par souci de clarté, nous discutons de quatre cas archétypaux, présentés dans le tableau de la page ci-contre, bien que toutes les étapes intermédiaires soient possibles.

Illustrations et preuves

Cas I C'est généralement le cas de l'adoption d'une langue officielle, telle qu'elle est pratiquée dans l'UE. Il s'agit notamment de la production de documents officiels et d'utilisations essentiellement symboliques (mais souvent très importantes) telles que l'abréviation de la Banque centrale européenne dans différentes

langues sur les billets de banque. Ici, tous les coûts sont des coûts fixes.

Implication Étant donné que les coûts sont constants et que les avantages agrégés dépendent du nombre de bénéficiaires, le critère de décision rationnelle ne devrait être fondé que sur le nombre de bénéficiaires, qui est lié au nombre de locuteurs d'une langue. Du point de vue de l'efficacité et de la justice, il est donc difficile de justifier de ne pas accorder un statut officiel au catalan ou au russe dans l'UE, lorsque les langues avec beaucoup moins de locuteurs, comme le letton ou le maltais, sont officielles.

Cas II Un bon exemple est d'avoir des panneaux de rue dans plusieurs langues. Les coûts ne dépendent pas du nombre de personnes qui lisent les signes, mais du nombre de signes – et donc des coûts – augmentent avec la taille du territoire en question. On peut supposer que les prestations sont proportionnelles au nombre de bénéficiaires.

Implication Ici, le critère de décision rationnelle exige un certain nombre de bénéficiaires par zone. Les critères de décision fondés sur l'efficacité et la justice impliquent alors que la densité spatiale d'un groupe linguistique devrait régir les droits linguistiques dans cette catégorie. L'une des conséquences est que les droits des minorités de ce type ne devraient pas être réduits si la minorité constitue une fraction décroissante de la population en raison de la migration de la population majoritaire dans la région. Les politiques récentes de certains pays d'Europe centrale contredisent clairement cette constatation.

Cas III Des centres d'appels dans différentes langues, informant les citoyens sur les questions liées à leurs obligations fiscales, illustrent ce cas. Les coûts sont indépendants de la taille de la zone, mais proportionnels au nombre de personnes souhaitant des informations dans une langue donnée. (Les économies réalisées dans le centre d'appels de langue majoritaire doivent être soustraites en raison des appels déplacés vers le centre parallèle.)

Implication Là encore, les coûts étant indépendants de la taille de la zone d'implantation, nous avons besoin d'un nombre suffisant d'individus afin de justifier les coûts de mise en place. La règle de décision ne devrait dépendre que du nombre de bénéficiaires.

Cas IV Un exemple approximatif du quatrième cas est la fourniture de services sociaux à domicile aux personnes âgées dans leur langue maternelle. Les coûts dépendent à la fois de la taille du territoire et du nombre de bénéficiaires. Là encore, il faut tenir compte des économies réalisées dans le système parallèle dans la langue majoritaire.

Implication Suivant le même argument que dans le cas II, une règle de décision sensée devrait reposer sur la densité de la population minoritaire.

Implications politiques

Les cas discutés ici sont des cas archétypiques. Il en existe de nombreuses intermédiaires, où la règle de décision pourrait être une combinaison de règles s'appuyant sur le nombre total d'individus dans un groupe linguistique et sur leur densité de vie sur le territoire en question. La conclusion générale est qu'en raison des structures de coûts, il ne peut y avoir de type unique de règle de décision et, par conséquent, aucun type uniforme de politique linguistique. On ne peut pas raisonner en termes d'une seule dimension, comme « officielle » v « pas officielle ». Au lieu de cela, une politique différenciée est nécessaire. Certains droits linguistiques devraient être classés dans une catégorie et d'autres dans une autre. Pour chaque catégorie, un

critère de décision différent est requis. Une politique linguistique sensée est nécessairement multiforme.

Une classification des mesures de politique linguistique en fonction des propriétés du bien ou du service qui en résulte

Références et approfondissement

Wickström, B.-A. (2016). Language rights: A welfare-economics approach. In V. Ginsburgh & S. Weber (Eds.), *The Palgrave handbook of economics and language* (p. 659–688). Houndmills: Palgrave Macmillan.

Wickström, B.-A. (2017). *A cost theory of language planning and policy*. Research report 17–2. Berlin: Research group “Economics and language”.

Wickström, B.-A., Templin, T., & Gazzola M. (prochainement). An economics approach to language policy and linguistic justice. In M. Gazzola, T. Templin, & B.-A. Wickström (Eds.), *Language policy and linguistic justice: Economic, philosophical and sociolinguistic approaches*. Heidelberg: Springer.

CLASSIFICATION DES MESURES DE POLITIQUE LINGUISTIQUE EN FONCTION DES PROPRIÉTÉS DU BIEN OU DU SERVICE QUI EN RÉSULTE

Les coûts de réalisation d'une mesure...	ne dépendent pas de la taille du territoire	augmentent proportionnellement à la taille du territoire
ne dépendent pas du nombre d'individus	Cas I	Cas II
augmentent proportionnellement au nombre d'individus	Cas III	Cas IV

12 Pourquoi les simulations sur ordinateur sont-elles utiles dans la sélection et la conception de politiques linguistiques complexes ?

Marco Civico, Université de Genève

Comme il est souvent peu pratique, voire impossible, de collecter des données sur plusieurs milliers d'observations, et encore moins d'exécuter (et de réexécuter) des expériences sociales à grande échelle pour obtenir des données de première main, les modèles à base d'agents (ABM) sont particulièrement utiles lorsque il s'agit de développer des politiques descendantes dont les effets sont inévitablement déterminés par des processus ascendants. La politique linguistique peut bénéficier de l'utilisation des ABM dans la mesure où ils peuvent facilement simuler des processus complexes tels que la dynamique du déclin et de la survie du langage, ou les modèles de communication résultant des choix linguistiques individuels. En outre, les ABM peuvent reproduire efficacement des systèmes adaptatifs complexes, dans la mesure où les choix des agents peuvent être modélisés afin qu'ils adaptent leur comportement en fonction des informations acquises au fil du temps.

Que nous dit la recherche ?

L'ABM est l'un des principaux outils d'analyse de la théorie de la complexité et s'inscrit dans la philosophie générale de la modélisation en sciences sociales : les modèles ne sont pas destinés à ressembler à la réalité ; au contraire, en recourant à des faits stylisés, ce sont des outils destinés à nous aider à réfléchir à des processus complexes. La simulation informatique aide, entre autres, à estimer l'impact de différentes mesures politiques. Les ABM peuvent également inclure différentes classes de variables : celles qui peuvent être influencées par la politique et les variables contextuelles qui ne sont pas (ou seulement partiellement) affectées par celle-ci. Par conséquent, les ABM peuvent également aider les décideurs à simuler le résultat de différentes mesures politiques dans des conditions très différentes, qu'elles soient naturelles, sociales, politiques, économiques, etc. Les ABM ont réussi à expliquer et à prédire plusieurs phénomènes dans les sciences naturelles (par exemple, la propagation de tumeurs dans l'organisme), les sciences sociales (par exemple, la dynamique de la ségrégation) et les sciences humaines (par exemple, les changements de vocabulaire et de modes de parole).

En outre, les ABM peuvent générer des visualisations très intuitives de la dynamique en jeu, sans qu'il soit nécessaire de comprendre les aspects techniques du code qui les sous-tend.

Illustration et preuves

Considérons les mesures politiques proposées dans la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Le modèle simule la communication au sein d'une population où une langue majoritaire Y et une langue minoritaire X sont parlées. Les individus rencontrent et communiquent avec d'autres individus appartenant soit à la population majoritaire (maîtrisant uniquement la langue majoritaire Y), soit à la population minoritaire (maîtrisant la langue majoritaire Y et ayant des compétences variables dans la langue minoritaire X). Lorsqu'ils se rencontrent, ils déterminent si la langue de communication est Y ou X. Cette chaîne stylisée de réunions rend compte du problème réel des possibilités qu'a un locuteur de X d'utiliser la langue minoritaire et d'améliorer ses compétences dans cette langue, compte tenu du contexte dans lequel il vit. Considérons maintenant une politique visant à garantir que les enfants des minorités âgés de 6 à 15 ans reçoivent un enseignement dans la langue X, améliorant ainsi leurs compétences dans cette langue. Les simulations montrent qu'avant la mise en œuvre de la politique, la langue minoritaire X finit par disparaître dans la plupart des cas, presque indépendamment de la proportion initiale de locuteurs minoritaires. Les compétences moyennes en X diminuent également rapidement. Si, toutefois, la politique est mise en œuvre, le nombre absolu d'individus capables de parler X tend à rester constant au fil du temps. Il est particulièrement intéressant de constater que, dans de nombreux cas, il n'est pas trop tard pour redresser la situation en appliquant la politique à un stade ultérieur.

Les résultats sont présentés dans les figures ci-dessus. Il est évident que le modèle peut être affiné pour inclure d'autres variables contextuelles, telles que la perception que les locuteurs minoritaires ont de leur propre langue en termes de statut ou la capacité des locuteurs de la langue majoritaire à s'exprimer dans la langue minoritaire. En outre, le code peut être réécrit de manière à ce qu'il mette automatiquement en œuvre la politique lorsque la proportion de locuteurs minoritaires tombe en dessous d'un certain seuil. Néanmoins, il est généralement conseillé d'éviter d'ajouter trop de complications au modèle, car cela peut finir par masquer les variables d'intérêt.

Implications politiques

À des fins d'élaboration de politiques, les ABM peuvent être utilisés pour simuler :

1. des phénomènes existants afin d'en déduire leurs caractéristiques (par exemple, comment différentes stratégies de communication se développent au sein de différentes communautés) ;
2. l'impact potentiel de différentes interventions, en ajustant les variables incluses dans le modèle (par exemple, comment un changement exogène des niveaux de compétences linguistiques affecte le nombre de locuteurs dans le temps) ;
3. les changements au sein d'un système social donné en réponse à des chocs externes (par exemple, des vagues d'immigration).

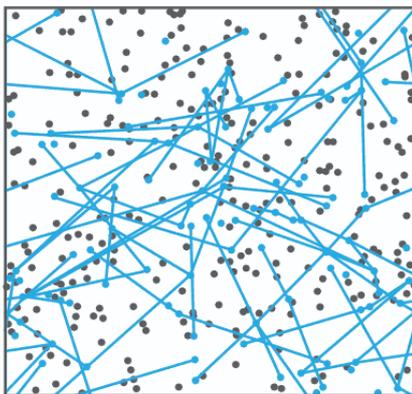
Aux fins spécifiques de la politique et de l'aménagement linguistiques, des simulations informatiques peuvent aider à prédire les besoins linguistiques et à concevoir l'offre de services linguistiques en conséquence. Elles permettent

d'obtenir des projections à long terme et facilitent les comparaisons entre différents scénarios où différentes mesures sont (ou ne sont pas) mises en œuvre. Ces applications peuvent aider les décideurs politiques ainsi que les législateurs qui doivent faire des choix éclairés. Le site utilisation des ABM nécessite une bonne connaissance a priori des questions que les décideurs politiques souhaitent aborder, mais pas du codage.

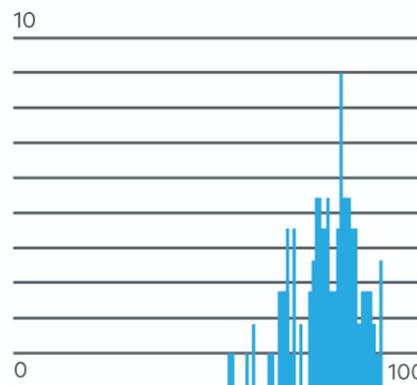
Références et approfondissement

Hadžikadić, M., O'Brien, S., & Khouja, M. (Eds.) (2013). *Managing Complexity: Practical Considerations in the Development and Application of ABMs to Contemporary Policy Challenges (Studies in Computational Intelligence)*. Berlin, Heidelberg: Springer-Verlag.

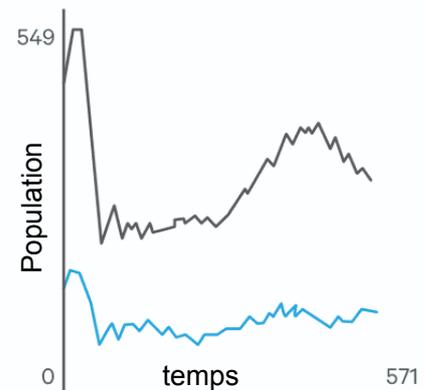
Wilensky, U. & Rand, W. (2015). *An introduction to agent-based modeling: Modeling natural, social and engineered complex systems with NetLogo*. Cambridge: MIT Press.



ANIMATION DE LA SIMULATION
(locuteurs minoritaires en bleu,
locuteurs majoritaires en gris)



RÉPARTITION DES LOCUTEURS DE LANGUES MINORITAIRES
minoritaires (axe des ordonnées) en fonction du niveau de fluidité sur une échelle de 0 à 100 (axe des x) après 500 itérations



TENDANCES DU NOMBRE ABSOLU DE LOCUTEURS.
Proportion de locuteurs minoritaires minoritaires après 500 itérations = 0.12
\
minorité
\
majorité

13 Quelles sont les implications juridiques générales de la recherche MIME ?

Robert Dunbar, The University of Edinburgh

Un grand nombre des orientations politiques de ce vade-mecum pourraient être mises en œuvre par des changements de politique au niveau infranational, national ou européen, et ne nécessitent pas nécessairement des changements dans le régime juridique formel de l'Union européenne. D'autres, cependant, pourraient être mieux réalisées par de tels changements.

Que nous dit la recherche ?

Un thème important émergent de la recherche MIME est l'importance fondamentale de la compétence multilingue pour promouvoir à la fois la mobilité et l'inclusion. Un enseignement inadéquat des langues étrangères peut entraver la mobilité de la main-d'œuvre, et constitue également un obstacle à l'inclusion lorsque des citoyens de l'UE ont déménagé dans un autre État membre. Certaines recherches menées par MIME illustrent également l'importance du multilinguisme dans la promotion d'une identité européenne et dans le développement d'un espace politique démocratique partagé.

Un autre thème majeur est la mesure dans laquelle le manque de compétences linguistiques dans la ou les langues officielles de l'État d'accueil représente un obstacle pour les migrants de l'UE (et autres) dans l'accès aux services publics, et en particulier aux services publics tels que les soins de santé, les services d'urgence et certains services sociaux clés. Outre le fait qu'elle décourage la mobilité, l'impossibilité d'accéder à des services de qualité similaire à ceux dont disposent les citoyens possédant les compétences linguistiques requises soulève d'importants problèmes d'égalité et constitue également un obstacle à une pleine inclusion sociale.

Illustration et preuves

L'article 3, paragraphe 3, du *Traité sur l'Union européenne* (TUE) dispose que l'UE « respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique et veille à la sauvegarde et à la mise en valeur de son patrimoine culturel ».

L'article 22 de la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* (la « Charte des droits ») dispose

que l'UE respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique.

L'éducation est essentielle au renforcement des compétences multilingues et de la conscience métalinguistique. Le paragraphe 1 de l'article 165 du *Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne* (TFUE) dispose que l'UE contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action tout en respectant pleinement la responsabilité des États membres pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique. Le paragraphe 2 prévoit ensuite que l'action de l'UE en matière d'éducation vise à développer la dimension européenne de l'éducation, notamment par l'enseignement et la diffusion des langues des États membres. La diversité linguistique de l'UE est bien plus importante que les 24 langues officielles des États membres de l'UE, et les recherches de MIME ont démontré qu'une telle diversité a des implications significatives à la fois pour la mobilité et l'inclusion, et nécessite des réponses politiques.

L'importance de l'enseignement des langues a déjà été reconnue dans la législation européenne, notamment dans la directive 77/486/CEE du Conseil, qui a observé que l'enseignement des langues aux enfants des migrants de l'UE était important pour promouvoir la mobilité des personnes au sein de l'UE. C'est pourquoi elle prévoit que les États membres prennent les mesures appropriées pour assurer l'enseignement de la langue officielle ou de l'une des langues officielles de l'État d'accueil, ainsi que l'enseignement de la langue maternelle de l'enfant et de la culture de l'État d'origine.

Cette directive – qui a elle-même souffert d'une mise en œuvre généralement médiocre – pourrait être mise à jour et étendue.

Les compétences linguistiques limitées des migrants de l'UE et d'ailleurs dans la langue de l'État d'accueil créent des obstacles à la jouissance de certains services publics. La législation européenne n'a répondu que de manière très limitée à ce problème. En ce qui concerne les soins de santé, la directive 2011/24/UE, sur

l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers, prévoit que les États membres de l'UE peuvent choisir de fournir des informations (mais pas des services) dans d'autres langues officielles de l'UE que la langue officielle de l'État. Cependant, la traduction et l'interprétation doivent être fournies dans les procédures d'asile (Directive 2013/32/UE) et dans les procédures pénales (Directive 2010/64/UE).

Implications politiques

Dans chacun des quatre domaines qui viennent d'être examinés, des amendements aux textes juridiques existants peuvent être envisagés. La modification de l'article 3, paragraphe 3 du TUE pour faire référence à la valorisation et au renforcement des compétences multilingues de tous les citoyens de l'UE est un changement juridique qui mérite d'être pris en considération ; il est important que toute reconnaissance du multilinguisme et de la compétence multilingue dans l'ordre juridique de l'UE contienne un élément actif visant à l'améliorer.

Des amendements au paragraphe 2 du TFUE pourraient être envisagés pour reconnaître que les langues des États membres comprennent non seulement les langues officielles, mais aussi les langues autochtones ainsi que, pour certaines fins éducatives, les langues apportées aux États de l'UE par des vagues d'immigration plus récentes. La directive du Conseil obligeant les États à enseigner la langue de l'État d'accueil pourrait être étendue des enfants de migrants aux migrants eux-mêmes et aux personnes à charge qui les accompagnent.

Plus fondamentalement, elle pourrait chercher à traduire en une obligation légale l'objectif politique de longue date de l'UE, remontant aux conclusions de la présidence du Conseil européen de Barcelone de 2002, d'enseigner deux langues en plus de la langue

principale d'enseignement dès le plus jeune âge. Cela soulève bien sûr des questions relatives à la subsidiarité, mais on peut soutenir que les objectifs de l'action proposée en matière d'enseignement des langues ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les États membres et peuvent être mieux réalisés au niveau de l'UE.

Compte tenu de l'importance fondamentale de certains services publics, notamment les soins de santé et les soins d'urgence – les intérêts en jeu sont sans doute au moins aussi importants que ceux qui sont en jeu dans les procédures d'asile ou les procédures pénales – et de l'importance de la capacité de communication pour accéder à une qualité appropriée de ces services, la législation européenne pourrait être élaborée de manière à exiger au minimum la fourniture de services de traduction et d'interprétation pour accéder à ces services. Les considérations d'égalité apportent un soutien supplémentaire à l'action législative de l'UE dans ces domaines.

Références et approfondissement

- Creech, R. L. (2005). *Law and Language in the European Union: The Paradox of a Babel "United in Diversity"*. Groningen: Europa Law Publishing.
- Dunbar, R. (2006). Is There a Duty to Legislate for Linguistic Minorities? *Journal of Law and Society*, 33, 181–198.
- Foster, N. (2016). *Blackstone's EU Treaties and Legislation 2016–2017*. Oxford: Oxford University Press.
- van der Jeught, S. (2015). *EU Language Law*. Groningen: Europa Law Publishing.

Minorités, majorités et droits linguistiques

14 Le gouvernement devrait-il ralentir le déclin des communautés minoritaires ?.....	58
15 Les langues minoritaires doivent-elles être enseignées aux locuteurs de la langue majoritaire ?.....	60
16 Les minorités "uniques" et "non-uniques" sont-elles dans des situations similaires lorsqu'elles sont confrontées à la domination linguistique nationale ?.....	62
17 Quelle est l'importance de la concentration démographique pour la survie des langues minoritaires dans un monde de mobilité croissante ?.....	64
18 Quels principes aident à anticiper le potentiel de conflit des différences ethniques et linguistiques.....	66
19 Pourquoi n'est-il pas suffisant d'apprendre une seule des langues officielles dans un contexte multilingue ?.....	68
20 Comment combiner les principes de territorialité et de personnalité ?....	70
21 Comment l'hégémonie d'une langue "extérieure" affecte-t-elle la politique intérieure ?.....	72
22 Comment les États voisins doivent-ils coopérer dans la gestion de la diversité ?.....	74
23 Pourquoi la reconnaissance visible (par exemple, sur les panneaux de signalisation, etc.) d'une langue minoritaire est-elle importante ?.....	76
24 La subsidiarité permet-elle des politiques linguistiques plus complètes ?	78
25 Comment pouvons-nous permettre aux retraités mobiles de remplir leurs obligations et d'exercer leurs droits ?.....	80

14 Le gouvernement devrait-il ralentir le déclin des communautés minoritaires ?

Bengt-Arne Wickström, Torsten Templin, Michele Gazzola, Humboldt-Universität zu Berlin

En règle générale, les choix individuels qui n'affectent pas directement le bien-être d'autrui doivent être laissés aux individus eux-mêmes ; les économistes parlent d'une situation de « laisser-faire ». Dans de nombreux cas, cependant, les actions d'un individu influencent directement le bien-être d'autres personnes. Dans ce cas, les décisions optimales pour l'individu sont rarement optimales pour la société également. Cette divergence entre le comportement rationnel individuel et l'optimalité collective est une justification importante de l'action collective. Un exemple de cette situation est celui des locuteurs d'une langue minoritaire qui cessent volontairement d'utiliser cette langue. Il y a, bien sûr, des avantages communicationnels à avoir une langue commune dans la société, mais il y a aussi des coûts pour les locuteurs de langues minoritaires, s'ils sont finalement forcés de cesser d'utiliser leur langue ancestrale. Dans ce cas, il existe de bons arguments pour soutenir les communautés minoritaires bilingues.

Que nous dit la recherche ?

En général, lorsqu'elle envisage différentes lignes d'action, une personne pèse ses avantages individuels par rapport à ses coûts individuels et néglige l'effet de ses actions sur les autres personnes. Ces effets « externes », qui affectent les autres, sont appelés « externalités ». En général, un individu aura tendance à ignorer les effets bénéfiques (externalité positive) ou préjudiciables (externalité négative) de ses actions sur le reste de la société (le bien-être social). Une externalité importante liée à l'utilisation des langues est l'« externalité de réseau ». Lorsque Jane décide d'apprendre une langue, elle crée des avantages pour elle-même puisqu'elle peut communiquer avec d'autres locuteurs de cette langue. Dans sa décision d'apprentissage rationnelle, Jane comparera ces avantages aux différents coûts d'apprentissage et fondera sa décision sur cette comparaison.

Ce qu'elle ne considère pas, c'est qu'elle crée également des avantages pour les autres locuteurs qui voudraient communiquer avec elle dans cette langue. Ce gain « aubaine » des locuteurs de la langue est l'externalité de réseau. (Les autres locuteurs pourraient également valoriser la simple connaissance que d'autres personnes apprennent et utilisent leur langue ; il s'agit toutefois d'une externalité « normale » sans rapport avec l'effet de réseau.) Supposons maintenant que Jane ait décidé de ne pas apprendre la langue en question.

Dans ce cas, il pourrait y avoir une possibilité de faire mieux pour elle et tous les autres : les locuteurs de la langue qui voudraient lui parler dans cette langue pourraient décider de la récompenser, matériellement ou symboliquement, pour son apprentissage. Si le bénéfice que chacun d'eux en retirerait dépasse les coûts pour eux dus à la récompense, et si la récompense convainc Jane d'apprendre la langue, tout le monde s'en portera mieux. En termes économiques, cela rend la société plus efficace. Il est cependant peu probable que de telles récompenses soient organisées par les actions spontanées des locuteurs minoritaires et, par conséquent, s'il y a une externalité de réseau, une approche de laisser-faire signifie que trop peu d'individus investiront dans l'apprentissage d'une langue donnée. Les décisions individuelles inefficaces pourraient être « corrigées » par l'action publique. C'est un argument pour l'enseignement obligatoire des langues à l'école, par exemple.

Illustration et preuve

Le même argument s'applique lorsqu'une personne décide de quitter une communauté linguistique minoritaire, et les histoires réelles de déclin et de changement linguistique peuvent être interprétées sous cet angle.

Lorsqu'un ou plusieurs locuteurs cessent d'utiliser la langue minoritaire, les locuteurs restants ont alors moins de personnes avec qui ils peuvent communiquer dans la langue minoritaire. S'ils valorisent une telle communication, il y a une perte de bien-être pour le groupe et cette perte n'entre pas dans l'appréciation individuelle de la situation par la personne quittant la communauté. L'argument selon lequel l'individu quittant la communauté minoritaire créerait une externalité de réseau positive dans la communauté majoritaire ne serait juste que s'il passait du monolinguisme dans une langue au monolinguisme dans l'autre. Cependant, si les locuteurs de la langue minoritaire sont bilingues, comme c'est généralement le cas des locuteurs du basque ou du gallois, cet argument ne tient pas : les locuteurs de la langue majoritaire n'ont pas d'interlocuteur supplémentaire, puisqu'ils pouvaient déjà communiquer avec le sortant dans la langue majoritaire. L'effet net est une perte pour les locuteurs des langues minoritaires.

La personne quittant la communauté perçoit

vraisemblablement un gain, sinon elle n'aurait pas pris la décision. Comme indiqué ci-dessus, les locuteurs restants de la langue minoritaire seraient prêts à récompenser le sortant dans une certaine mesure et seraient mieux lotis si, par conséquent, il décidait finalement de rester. Pour certains décrocheurs potentiels, la récompense les améliorerait s'ils modifiaient leur décision et décidaient de continuer à utiliser la langue minoritaire. La récompense améliorerait alors tout le monde.

Lorsqu'une personne quitte la communauté minoritaire, l'utilisation ultérieure de la langue devient moins attrayante pour ceux qui restent. Dans le calcul individuel, une décision en faveur de la sortie de la communauté deviendrait plus probable. Un processus de changement de langue pourrait commencer – ou s'accélérer. Au fil du temps, cela réduit l'utilisation de la langue minoritaire dans de nombreux domaines et peut conduire à un changement linguistique complet. L'externalité de réseau négative accélère donc le changement de langage dans un contexte de laisser-faire.

Implications politiques

L'externalité peut être contrecarrée à l'aide d'une politique linguistique favorable à la langue minoritaire, créant ainsi des incitations pour les individus à l'utiliser davantage. Cela affaiblira à son tour les incitations pour les individus à quitter la communauté et modifiera certaines décisions individuelles de partir en faveur de rester. La politique publique prend le rôle des récompenses dans l'expérience de pensée ci-dessus et, sous les incitations que la politique crée, les décisions rationnelles individuelles vont changer et conduire désormais à un optimum collectif.

Une conséquence directe de ce constat est que le soutien public à une langue minoritaire est une politique socialement efficace tant que les locuteurs de la langue minoritaire valorisent son utilisation¹.

Références et approfondissement

Church, J. & King, I. (1993). Bilingualism and network externalities. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 26, 337–345.

1 Le fait que la valeur que les locuteurs attribuent à l'usage de la langue puisse augmenter en raison de la politique de soutien est un autre type d'argument, qui renforce encore l'argument d'externalité de réseau avancé dans cette contribution.

Wickström, B.-A. (2016). English-only language policy: The road to provincialism? *Acta universitatis sapientiae, European and regional studies*, 9, 71–76.

Wickström, B.-A., Templin, T., & Gazzola M. (à paraître). An economics approach to language policy and linguistic justice. In M. Gazzola, T. Templin, & B.-A. Wickström (Eds.), *Language policy and linguistic justice: Economic, philosophical and sociolinguistic approaches*. Heidelberg: Springer.

15 Les langues minoritaires doivent-elles être enseignées aux locuteurs de la langue majoritaire ?

Helder De Schutter, Nenad Stojanović, Sergi Morales-Gálvez, Katholieke Universiteit Leuven

La question aborde le problème de la **domination** linguistique et du risque d'**assimilation** linguistique de la minorité par la langue majoritaire dans les sociétés linguistiquement mixtes. La situation examinée ici est celle d'entités politiques où cohabitent différents groupes linguistiques « établis de longue date » ou « autochtones », partageant villes et quartiers. Les exemples incluent la Catalogne, la Galice et le Pays basque en Espagne ; Bruxelles en Belgique ; le Pays de Galles et certaines parties de l'Écosse au Royaume-Uni ; la Corse, la Bretagne et le Pays Basque français en France ; certaines parties de la Transylvanie avec des communautés de langue hongroise ; ou le nord de la Scandinavie avec les minorités sâmes.

Que nous dit la recherche ?

Ces sociétés ont une langue clairement dominante, souvent à la fois en termes de pouvoir et de démographie, dans laquelle presque tout le monde est à l'aise ou en pratique contraint d'être compétent. Les langues minoritaires bénéficient de divers degrés de reconnaissance officielle (que ce soit par l'État national, une sous-unité gouvernementale ou les deux). Cependant, une telle reconnaissance cible particulièrement les locuteurs de langues minoritaires et n'affecte guère la majorité. Les locuteurs minoritaires sont ceux qui bénéficient de certains droits linguistiques, tels que l'enseignement dans la langue minoritaire. De tels droits, cependant, peuvent ne pas suffire à éviter la domination linguistique, qui peut être considérée comme une forme d'injustice linguistique.

Le concept de domination vient de la philosophie politique. Elle est ancrée dans la tradition de pensée républicaine, qui cherche à minimiser l'injustice découlant de la domination. Des personnes ou des groupes subissent une domination lorsqu'ils dépendent d'une relation dans laquelle un tiers ou un groupe peut arbitrairement intervenir (ou exercer un pouvoir arbitraire) sur eux sans leur consentement ou sans tenir compte de leurs préférences légitimes (Pettit, 1997).

Cette vulnérabilité ou dépendance vis-à-vis du pouvoir arbitraire de quelqu'un d'autre devrait être supprimée si l'on veut construire une société de citoyens libres. La domination linguistique se produit lorsque les locuteurs

du groupe linguistique X sont amenés à « s'incliner linguistiquement » devant la langue Y. Ils sont pratiquement toujours censés passer à la langue dominante en public et parfois même dans la sphère privée, mais pas par préférence pour le faire. Une telle adaptation ne se fait presque jamais dans l'autre sens et, en général, les membres minoritaires sont bilingues mais les membres majoritaires ne le sont pas. La forte probabilité de communiquer avec des locuteurs de la langue majoritaire (ou pire, un sentiment d'infériorité) pousse les locuteurs minoritaires à utiliser la langue majoritaire dans la plupart des domaines. Il en résulte des formes de « diglossie », un schéma dans lequel les langues sont affectées à des fonctions différentes, et la langue minoritaire est largement exclue de certaines activités. La diglossie est généralement asymétrique, puisque la langue dominante est utilisée dans tous les domaines, alors que la langue minoritaire est confinée à des fonctions limitées.

Du point de vue de la philosophie politique, on peut dire que la « domination linguistique » requiert trois conditions : (1) le fait qu'un des groupes ait besoin de s'adapter linguistiquement à l'autre, mais pas l'inverse (ceci est plus visible dans l'apprentissage asymétrique des langues) ; (2) une répétition fréquente de ce modèle sur une base quotidienne ; et (3) le fait que les membres du groupe dominé n'ont pas vraiment d'alternative, à part éviter complètement l'interaction avec les locuteurs majoritaires.

Les principes fondamentaux de la théorie politique normative suggèrent que la domination linguistique constitue une forme d'injustice et que, par conséquent, les considérations de justice nécessitent des mesures compensatoires.

Ces principes légitiment donc la recommandation suivante : le système éducatif devrait rendre obligatoire l'apprentissage de toutes les langues reconnues, afin que les locuteurs de la langue majoritaire acquièrent un certain degré de compétence dans la langue minoritaire. La compétence en langue seconde devrait au moins permettre à tous les citoyens, indépendamment de leur langue maternelle, de *comprendre* l'autre langue. Cette exigence peut favoriser des politiques respectueuses qui permettent le développement d'identités complexes et hybrides, ce qui contribue à établir un terrain d'entente pour le dialogue démocratique. En même temps, il peut

contribuer à résoudre le compromis entre inclusion (tous les groupes linguistiques autochtones peuvent se sentir mieux respectés, et donc inclus dans la communauté) et mobilité (chacun apprendrait au moins une des autres langues du territoire)

Illustration et preuve

Certaines recherches empiriques confirment la pertinence de la recommandation. Les programmes d'immersion peuvent être préconisés en termes à la fois de réussite éducative à long terme et d'atteinte du bilinguisme et de la bilettrisme « où les élèves de langue majoritaire L1 sont enseignés principalement à travers une L2, généralement une langue minoritaire, afin de devenir bilingues et bilettrés dans cette langue ainsi que dans la langue majoritaire ». Cela peut être encore plus utile s'il est organisé comme un programme à double sens où les locuteurs des deux langues partagent la même salle de classe, plutôt qu'un modèle d'immersion à sens unique (mai 2010, 296). Une étude menée par Thomas et Collier (2002) auprès de plus de 210 000 élèves de minorités linguistiques dans les écoles publiques américaines confirme que les programmes d'immersion en général fonctionnent mieux pour les élèves, en particulier lorsqu'on compare la réussite scolaire des élèves fréquentant des écoles d'immersion et des élèves participant à des programmes scolaires de transition essentiellement menés en anglais.

Implications politiques

Bien que la principale recommandation soit d'encourager, pour des raisons fondamentales de justice linguistique, l'apprentissage de la langue minoritaire par les membres de la majorité, des considérations de *proportionnalité* s'appliquent également. Imaginons une société de 1000 membres, avec 10 locuteurs de X, langue minoritaire autochtone « établie de longue date », et 990 locuteurs de Y. Cette situation peut donner lieu à une domination linguistique si nos trois conditions sont remplies. Cependant, exiger que tous les locuteurs Y apprennent X serait une mesure disproportionnée, à moins que certaines considérations

supplémentaires n'entrent en jeu (par exemple, si X est largement parlé ailleurs dans le monde). Une considération connexe est celle de l'efficacité. Une politique publique saine exige que les ressources rares soient utilisées efficacement. Dans cet exemple, il peut être difficile de justifier un investissement considérable en temps, en efforts et en argent pour imposer à 99% de la population l'apprentissage d'une langue parlée par 1%. Ces deux conditions peuvent être considérées comme un critère "là où les chiffres le justifient" (mai 2014 : 386-388). Lorsque cette condition est remplie, cependant, l'imposition du multilinguisme à la majorité peut être justifiée pour des raisons de justice linguistique. Enfin, le nombre de langues concernées joue également un rôle. Plus le nombre de langues est important, plus il sera difficile de mettre en œuvre une telle politique. Par rapport aux autres continents, l'Europe n'est pas dotée d'un nombre particulièrement élevé de langues autochtones. Ainsi, la *décentralisation* des politiques linguistiques vers des sous-unités multilingues (comme, en Roumanie, les județe [comtés] où le hongrois est parlé) atténue considérablement le problème de faisabilité.

Références et approfondissement

- May, S. (2010). Curriculum and the education of cultural and linguistic minorities. In B. McGraw, E. Baker, & P. Peterson (Eds.), *International Encyclopedia of Education (3rd ed.)*, Vol 1. (p. 293–298). Oxford: Elsevier.
- May, S. (2014) Contesting Public Monolingualism and Diglossia: Rethinking Political Theory and Language Policy for a Multilingual World. *Language Policy*, 13, 371–93.
- Pettit, P. (1997). *Republicanism: A Theory of Freedom and Government*. Oxford: Oxford University Press.
- Thomas, W. & Collier, V. (2002). *A national study of school effectiveness for language minority students' long term academic achievement*. Santa Cruz: Center for Research on Education, Diversity and Excellence (CREDE).

16 Les minorités « uniques » et « non-unes » sont-elles dans des situations similaires lorsqu'elles sont confrontées à la domination linguistique nationale ?

Astrid von Busekist, Jean-François Grégoire, Sciences Po Paris

La domination linguistique domestique peut être définie comme une situation dans laquelle un groupe utilise son avantage démographique comme levier politique pour reproduire certaines pratiques institutionnelles. Ces pratiques peuvent perpétuer les inégalités qui résultent du simple nombre et consacrer une répartition injuste des pouvoirs entre majorité et minorité. Les constellations politiques qui aspirent à protéger la diversité linguistique ainsi qu'à maintenir un niveau équitable d'égalité politique entre leurs membres doivent prendre au sérieux la domination linguistique nationale et examiner ces aspects en conséquence.

Que nous dit la recherche ?

Les effets de la domination linguistique nationale dans les États multinationaux ont tendance à varier selon qu'ils affectent une ou plusieurs minorités. Cependant, ce que l'on observe généralement, c'est que les questions linguistiques se complexifient en cas de gouvernance multi-niveaux ou de fédéralisme. Par exemple, la situation linguistique et les droits des francophones dispersés à travers le Canada anglais sont très différents de leur situation au Québec, ainsi que de la situation des peuples et des langues autochtones. De même, les locuteurs du catalan sont divisés par des frontières régionales à l'intérieur de l'Espagne, et ceux qui vivent à Valence sont confrontés à des conditions différentes de celles vécues par ceux qui vivent en Catalogne. Dans des contextes de gouvernance multi-niveaux ou de fédéralisme, la domination linguistique incite les juridictions où se concentre la minorité à développer leur propre politique linguistique. La langue étant un véhicule majeur de l'identité, impliquant souvent un contenu émotionnel, la protection et la promotion des langues minoritaires s'accompagnent souvent d'un sentiment généralisé d'aliénation envers l'entité (nationale) plus large ; c'est le cas au Canada et en Espagne.

Ainsi, la domination linguistique déclenche des réactions sous la forme de politiques linguistiques minoritaires fortement interventionnistes, qui ouvrent la voie à d'autres formes robustes de construction nationale. Cette tendance est plus prononcée dans les cas de domination linguistique d'une minorité « unique » par une large majorité de locuteurs, ce qui est plus susceptible d'entraîner la montée de

mouvements sécessionnistes. Ceci, à son tour, complique la cohésion sociale et la gouvernance fédérale ou supranationale.

Illustration et preuve

Considérons des contextes perçus comme comportant essentiellement une seule minorité linguistique. Ce que nous observons dans de tels cas, c'est que la manière dont les juridictions gèrent le compromis entre mobilité (entre différentes parties du pays) et inclusion (dans les communautés locales) tend à refléter le déséquilibre de pouvoir entre les groupes linguistiques. Le groupe dominant réussira beaucoup mieux à faire respecter les droits linguistiques de ses membres au sein de la juridiction minoritaire que l'inverse. Comparez, par exemple, les provinces de l'Alberta et du Québec¹. Les données indiquent une tendance générale au Canada, où les anglophones assimilent lentement les francophones et assimilent les immigrants « allophones » (ceux qui ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français) à un taux beaucoup plus élevé. Étant donné que ces chiffres résultent de l'interaction des politiques et des pratiques, on peut conclure que les politiques fédérales ne réduisent pas suffisamment l'attrait de la langue majoritaire et que la politique linguistique fédérale ne parvient sans doute pas à garantir un équilibre stable entre mobilité et inclusion à travers le pays.

Dans les endroits avec de multiples minorités linguistiques, comme l'Inde, les effets politiques se déroulent différemment. Là où les gens sont habitués à vivre dans un environnement multilingue, les incitations aux initiatives d'édification d'une nation fondées sur la langue sont beaucoup plus faibles. Dans le même temps, de tels contextes ne sont pas à l'abri du risque qu'un groupe pousse à la prééminence de sa langue (par exemple en essayant de faire de sa langue la lingua franca au sein de la constellation politique, comme l'a fait Gandhi en plaidant pour que l'hindi devienne la langue officielle de l'Inde). Dans de tels cas, d'autres effets politiques surgissent : (i) une myriade

1 L'Alberta a été choisie comme la province qui a le solde migratoire interprovincial positif le plus fort, et aussi celle qui a le plus grand écart entre les variables langue parlée à la maison et langue maternelle.

d'initiatives de politique linguistique locale ou régionale, qui peuvent être difficiles à contrôler et risquent d'aggraver les divisions culturelles ; (ii) une quasi-impossibilité, étant donné le grand nombre de situations minoritaires, d'appliquer uniformément la politique linguistique (nationale) officielle contre les expressions de résistance locale ; (iii) de sérieux obstacles au bon fonctionnement d'une politique démocratique à plusieurs niveaux très difficiles, notamment à travers la création de mouvements sécessionnistes forts et durables. Bref, la domination linguistique dans des constellations politiques avec de multiples minorités linguistiques est susceptible de générer des schémas et des clivages imprévisibles, qui rendent la gestion démocratique de la diversité très difficile.

RAPPORT DES PERSONNES QUI DÉCLARENT L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS À LA MAISON PAR RAPPORT AUX PERSONNES QUI DÉCLARENT L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE (Source : Recensement canadien 2011)

	Anglais	Français
Alberta	1,13	0,36
Québec	1,28	1,02
Canada (total)	1,38	0,97

Implications politiques

Dans la plupart des cas, la gestion de la diversité linguistique, en liaison avec l'arbitrage des relations majorité-minorité, est intensément politique. Afin de

créer des conditions favorables à la mobilité domestique et à l'inclusion, il est conseillé de :

► *Reconnaître les langues minoritaires* et adopter des politiques linguistiques strictes pour promouvoir leur utilisation dans les institutions locales, telles que les parlements régionaux et les écoles, ainsi que dans les institutions fédérales, afin de favoriser un sentiment d'appartenance parmi les membres des minorités linguistiques.

► L'entité centrale doit appliquer des règles qui offrent aux membres des groupes minoritaires les mêmes opportunités de mobilité et d'inclusion que celles dont bénéficient les membres de la majorité en raison de l'influence qu'ils ont sur la politique.

► Les principes généraux applicables aux pays multilingues se retrouvent, *mutatis mutandis*, dans les politiques linguistiques édictées par les organisations supranationales.

Références et approfondissement :

Dubreuil, B. & Marois, G. (2011). *Le Remède Imaginaire: Pourquoi l'Immigration ne sauvera pas le Québec*. Montreal: Boréal.

Magnet, J. E. (1998). Language Rights Theory in Canadian Perspective. In T. Ricento & B. Burnaby (Eds.), *Language and Politics in the United States and Canada: Myths and Realities* (p. 185–206), Routledge: New York.

17 Quelle est l'importance de la concentration démographique pour la survie des langues minoritaires dans un monde de mobilité croissante ?

Torsten Templin, Bengt-Arne Wickström, Michele Gazzola, Humboldt-Universität zu Berlin

Dans divers pays, les gens cessent de parler les langues minoritaires et se tournent vers des langues de communication plus larges. Plusieurs États membres de l'UE ont une ou plusieurs « langues régionales ou minoritaires »¹ et nombre d'entre eux perdent des locuteurs. La mobilité intra-européenne ainsi que la migration depuis l'extérieur de l'UE exercent une pression supplémentaire sur les langues minoritaires et rendent leur préservation encore plus difficile. Cela pose la question de savoir comment, à un niveau général, rendre compte de l'interaction des facteurs qui déterminent la vitalité et la survie des langues minoritaires dans un monde en mutation - ou, pour le dire autrement, quelles approches nous pouvons utiliser afin d'identifier les politiques linguistiques pouvant aider à protéger les langues régionales et minoritaires pour qu'elles survivent sans nuire à la mobilité.

Que nous dit la recherche ?

Les langues minoritaires territoriales sont principalement utilisées dans certaines zones géographiques des États membres de l'UE. Dans ces zones, une certaine proportion de la population locale est bilingue et parle la langue dominante de l'État ainsi que la langue minoritaire. La concentration géographique est un facteur connu pour être favorable à la vitalité à long terme d'une langue minoritaire : un nombre élevé de locuteurs dans une juridiction permet de justifier plus facilement des politiques linguistiques en faveur de la langue, et la composition linguistique d'un territoire affecte la dynamique de la transmission, de l'apprentissage et de l'utilisation des langues. Les familles dont les deux parents parlent la langue minoritaire sont plus susceptibles de la transmettre à leurs enfants. Dans le même temps, plus la proportion de locuteurs de la langue minoritaire dans une région est élevée, plus le nombre de ces familles est élevé et plus l'incitation à transmettre cette langue est élevée en raison de sa gamme communicationnelle relativement large.

1 Conformément à la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*, nous entendons les langues qui sont « traditionnellement utilisées sur un territoire donné d'un État par les ressortissants de cet État qui forment un groupe numériquement plus petit que le reste de la population de l'État ».

De plus, un nombre élevé de locuteurs dans une zone garantit que les gens peuvent réellement l'entendre et l'utiliser dans leur vie quotidienne. En d'autres termes, une forte proportion de locuteurs d'une langue minoritaire sur un territoire signifie l'utilité de, et l'exposition à cette langue. Mais à quel point est-elle importante et comment interagit-elle avec une mobilité accrue ?

Illustration et preuve

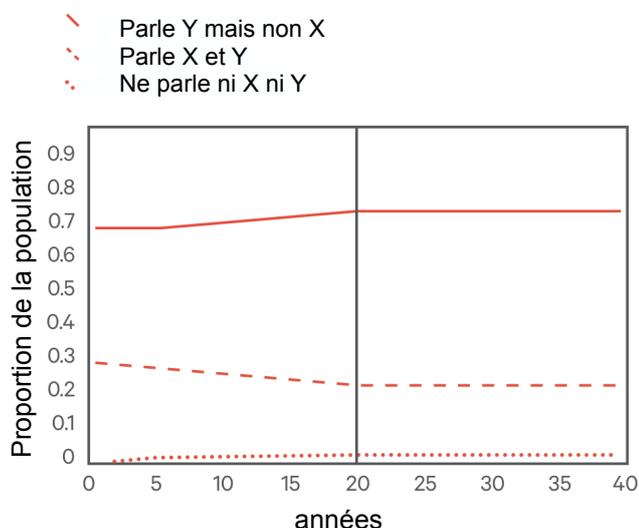
Considérons trois types de langues minoritaires territoriales : (1) celles parlées dans un seul État membre, comme le sorabe en Allemagne ; (2) ceux parlés dans plus d'un État membre, comme le basque en Espagne et en France ; et (3) ceux qui sont une langue minoritaire dans un État membre mais la langue dominante et officielle dans un État voisin, comme le slovène en Autriche et en Italie. La mobilité entrante peut exercer une pression supplémentaire sur toutes sortes de langues minoritaires territoriales de différentes manières. Si les nouveaux arrivants ont déjà la langue minoritaire locale comme première langue, par ex. Pour les Hongrois qui s'installent dans le district de Székely en Roumanie, la mobilité peut même renforcer la langue minoritaire dans la zone considérée. Souvent, cependant, les nouveaux arrivants ne parlent pas la langue minoritaire locale et peuvent même ne pas connaître la langue majoritaire de l'État d'accueil. Selon la force et la présence de la langue minoritaire dans le public, dans l'éducation et dans l'économie, les nouveaux arrivants pourraient apprendre la langue majoritaire de l'État plutôt que la langue minoritaire. Si le nombre de nouveaux arrivants est élevé, ce processus réduit la proportion de locuteurs de la langue minoritaire et peut affaiblir la langue au fil du temps. Les modèles de dynamique linguistique (par exemple Templin et al. 2016) peuvent aider à analyser l'effet des mouvements migratoires sur le maintien de la langue minoritaire de manière rigoureuse et logique.

Ils permettent de prolonger les tendances observables dans le futur et de simuler les effets des mesures de politique linguistique, au moins dans une certaine mesure. Puisqu'elles permettent l'inclusion de variables supplémentaires qui affectent les questions pertinentes, elles peuvent également être appliquées à l'examen de

questions connexes telles que l'évolution des coûts et des avantages des options politiques concurrentes.

Un résultat important de telles simulations est que compte tenu d'une proportion minimale de locuteurs, de la volonté des familles de transmettre la langue minoritaire, ainsi que de l'utilisation de la langue minoritaire dans l'enseignement, la langue minoritaire peut effectivement survivre à long terme, malgré un afflux continu de migrants. Les simulations indiquent également que l'enseignement de la langue minoritaire aux nouveaux arrivants et à leurs enfants est particulièrement important et peut contrecarrer la menace potentielle qu'ils représentent pour la langue minoritaire.

La dynamique linguistique est simulée (voir figure) pour un contexte avec une langue minoritaire X relativement importante, une langue majoritaire Y et un afflux de locuteurs de langues différentes. Au cours de l'année de départ, 30 % de la population est bilingue en Y et X, et 70 % est monolingue en Y. En raison de la préférence des nouveaux arrivants pour l'apprentissage de Y plutôt que X, le pourcentage des locuteurs X diminue.



PROPORTION DE LOCUTEURS DU LANGAGE MAJORITAIRE (Y) ET MINORITAIRE (X)

Supposons qu'après 20 ans, des mesures politiques soient introduites pour renforcer l'enseignement du X aux nouveaux arrivants et à leurs enfants. En conséquence, la baisse du pourcentage de locuteurs X peut être contenue.

Implications politiques

Bien que la mobilité exerce une pression supplémentaire sur les langues minoritaires, la plupart des mesures de politique linguistique déjà établies pour protéger les langues minoritaires restent cruciales. Si la mobilité entrante est souhaitée, il est important de créer des opportunités et des incitations pour les nouveaux arrivants à apprendre la langue minoritaire, et d'éliminer les contre-incitations telles que les coûts d'apprentissage directs ou indirects élevés.

Références et approfondissement

- Fishman, J. A. (1991). *Reversing language shift: Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Grin, F. (2016). Challenges of Minority Languages. In V. Ginsburgh and S. Weber (Eds.), *The Palgrave Handbook of Economics and Language* (p. 616–658). Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Templin, T., Seidl, A., Wickström, B.-A., & Feichtinger, G. (2016). Optimal language policy for the preservation of a minority language. *Mathematical Social Sciences* 81, 8–21.

18 Quels principes aident à anticiper le potentiel de conflit des différences ethniques et linguistiques ?

Edgár Dobos, MTA Társadalomtudományi, Kutatóközpont, Budapest

Les différences ethniques, linguistiques ou religieuses peuvent conduire à des conflits lorsque des individus et des groupes se disputent le pouvoir, les ressources matérielles et symboliques. Cependant, la langue (ou toute composante de la culture) elle-même ne cause pas de conflit. Elle constitue plutôt une « ligne de faille » le long de laquelle les conflits peuvent se cristalliser lorsque des différences linguistiques ou culturelles se traduisent par des revendications politiques incompatibles ou un accès inégal aux opportunités socio-économiques au sein des États. Cette entrée se concentre sur les facteurs causaux conduisant au développement de conflits selon des lignes ethnolinguistiques.

Que nous dit la recherche ?

Les règles et pratiques régissant la langue dans l'administration, le droit, l'éducation, les médias, la signalisation publique et la communication avec les autorités et les prestataires de services publics affectent les intérêts et les identités des personnes. La langue est donc inévitablement politisée dans les sociétés multilingues.

Les conflits entre les majorités et les minorités linguistiques sont nourris par la logique de l'État-nation territorial et les asymétries de pouvoir qui y sont encodées. Les États-nations modernes, en particulier depuis le XIXe siècle, ont presque systématiquement privilégié les majorités ethniques (nations « titulaires »). Les points de vue majoritaires et minoritaires sont souvent en conflit sur l'interprétation des réalités et/ou le modèle souhaité de relations État-minorité.

La dynamique des conflits varie en raison des différences dans les structures administratives historiquement formées, les constellations de pouvoir et la position relationnelle des minorités et des majorités à différents niveaux. L'auto-perception de nombreuses sociétés européennes comme des États-nations monolingues continue de façonner les choix politiques, et même le multilinguisme officiel n'élimine pas nécessairement les conflits entre les communautés linguistiques.

Le macro-environnement n'est pas toujours utile : les normes internationales des droits des minorités sont souvent contestées et subordonnées aux intérêts géopolitiques ; sans un régime européen solide et commun des droits des minorités, les États membres de

l'UE ne sont pas tenus de rendre compte de la non-application des engagements en matière de protection des minorités ; et la primauté de la politique des partis nationaux l'emporte souvent sur l'influence de la conditionnalité de l'UE.

Illustration et preuve

Les schémas de conflit varient à la fois entre les États et au sein de ceux-ci. Des recherches sur le terrain dans la région serbe de Voïvodine montrent que certains endroits présentent une cohabitation harmonieuse des communautés ethniques et linguistiques, et le multilinguisme dans la pratique se traduit par des passages presque imperceptibles d'une langue à une autre (par exemple à Belo Blato/Nagyzerzsebetlak/Biele Blato). À l'inverse, des conflits ont éclaté dans d'autres régions, suite à l'afflux d'un grand nombre de réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine après les guerres du début des années 90. Les manifestations de conflit comprenaient une augmentation des incidents à motivation ethnique (graffiti, dommages à la propriété privée, aux objets religieux et commémoratifs, ainsi qu'attaques verbales et physiques) contre les minorités. En généralisant à partir de ces résultats, et en tenant compte des tensions observées dans d'autres contextes, nous pouvons identifier plusieurs processus conflictuels. Ils sont résumés dans le tableau ci-joint.

Implications politiques

La composition historique multiethnique et multilingue des États européens devrait être reflétée de manière adéquate dans la législation. L'équité ethnoculturelle et la loyauté envers l'État commun nécessitent une combinaison de réglementations et de politiques neutres et sensibles aux groupes, l'inclusion de l'identité des minorités nationales dans les concepts communs (par exemple, l'inclusion de leur langue dans les institutions publiques) et des garanties institutionnelles pour leur reproduction culturelle. Les revendications minoritaires non sécessionnistes doivent être considérées comme un élément légitime de la contestation des conditions d'inclusion politique dans une démocratie multiethnique.

Le pluralisme ethnique et linguistique devrait se refléter dans des solutions politiques exploitant différents niveaux de gouvernement (national, régional et local), affinant la répartition des compétences entre ces autorités et créent des asymétries en faveur des langues

ayant le plus besoin de protection. Les solutions politiques liées au multilinguisme devraient également refléter une approche complémentaire (« additive »), au lieu d'une approche d'exclusion (« soustractive »), permettant l'apprentissage de la langue officielle de l'État en tant que deuxième langue essentielle à l'emploi et à la mobilité sociale, tout en renforçant la langue maternelle comme première langue essentielle aux besoins identitaires, psychologiques et sécuritaires.

Références et approfondissement :

Csergő, Z. (2007). *Talk of the Nation: Language and Conflict in Romania and Slovakia*. Ithaca, NY & London: Cornell University Press.

Grin, F. (2005). Linguistic human rights as a source of policy guidelines: A critical assessment. *Journal of Sociolinguistics*, 9 (3), 448–460.

Kontra, M., Phillipson, R., Skutnabb-Kangas, T., & Várady, T. (Eds.). (1999). *Language: A Right and a Resource. Approaching Linguistic Human Rights*. Budapest: Central European University Press.

Varenes, F., de (2011). Language, Ethnic Conflicts and International Law. *Journal of Ethnic Studies*, 65, 8–35.

Vizi, B., Tóth, N., & Dobos, E. (Eds.) (2017). *Beyond International Conditionality. Local Variations of Minority Representation in Central and South-Eastern Europe*. Baden-Baden: Nomos.

PROCESSUS INDUISANT DES CONFLITS EN CAS DE « LIGNES DE FAILLE » ETHNIQUES ET LINGUISTIQUES

1. Sécurisation injustifiée des questions ethniques et linguistiques : interprétation, par les élites majoritaires, des revendications culturellement encadrées des minorités comme des menaces pour l'intégrité de l'État ; méfiance à l'égard des institutions séparées des minorités en tant que sites de nationalisme contre-étatique ; du point de vue des minorités, la notion d'une identité partagée conçue par l'État nationalisateur et l'imposition d'une neutralité ethnoculturelle et d'une réglementation neutre pour le groupe deviennent suspectes en tant que codes d'assimilation. Parmi de nombreux autres exemples, citons l'Estonie, la France, la Grèce, la Roumanie et la Slovaquie.
2. Violation, restriction de l'utilisation ou réduction de la portée des droits (linguistiques) acquis des minorités : dévalorisation non déguisée du statut de la langue de la minorité dans l'administration, l'éducation, etc. Exemple : Ukraine.
3. Mandat ethnique : redécoupage des frontières des circonscriptions administratives ou électorales de manière à diviser la population minoritaire concentrée sur le territoire, à inverser le statut de minorité majoritaire et/ou à minimiser le pouvoir de vote des communautés minoritaires et/ou leurs chances de jouir de leurs droits. Par exemple, en Slovaquie (réorganisation administrative, 1996).
4. Des marqueurs d'identité contestés entre les peuples majoritaires et minoritaires coexistant sur un territoire partagé : des efforts concurrents pour associer un territoire à une langue et imposer une continuité territoriale artificielle dans le marquage de l'espace physique et le fonctionnement des institutions publiques (avec éventuellement une importance excessive de la langue comme marqueur de l'identité nationale par rapport à la langue comme moyen de communication). Par exemple, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en Macédoine.
5. Activisme unilatéral de l'État-parent et pratiques extra-territoriales de construction de la nation : efforts pour renforcer les liens avec l'État-parent d'une manière qui minimise le sentiment d'appartenance des minorités à leur pays de résidence. Par exemple, en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie, en Serbie (vis-à-vis des États voisins).
6. Des efforts concurrents de construction de la nation exposant les prétendus coethniques/co-nationaux ou les minorités « intermédiaires » à des pressions de loyauté irréconciliables. Par exemple, Bunjevci, Çams, Csángós, Goranci, Pomaks, Torbeši, Valaques (Europe du Sud-Est).

19 Pourquoi n'est-il pas suffisant d'apprendre une seule des langues officielles dans un contexte multilingue ?

Peter A. Kraus, Núria Garcia, Melanie Frank, Vicent Climent-Ferrando, Universität Augsburg

Il est généralement admis que l'apprentissage de la langue officielle ou nationale du pays d'accueil est un élément central de l'intégration des immigrants dans la société d'accueil. Le *Plan d'action 2016 sur l'intégration des ressortissants de pays tiers* de la Commission européenne indique que « l'apprentissage de la langue du pays de destination est essentiel pour que les ressortissants de pays tiers réussissent leur processus d'intégration » (Commission européenne, 2016: 7). Un nombre croissant de pays européens appliquent des exigences linguistiques à l'intention des migrants qui souhaitent obtenir le statut de résident ou la citoyenneté.

Fait intéressant, le pays de destination est implicitement considéré comme un cadre monolingue, bien qu'un certain nombre d'États membres de l'UE aient plus d'une langue officielle ou reconnaissent différentes langues régionales et/ou minoritaires. Pourquoi, dans certains cas, les migrants peuvent-ils ou devraient-ils apprendre plus d'une des langues parlées dans ces contextes multilingues?

Que nous dit la recherche ?

La portée des exigences linguistiques dans les contextes multilingues soulève tout d'abord la question de la tension entre la promotion de la mobilité des migrants et leur intégration dans la société d'accueil. Accorder la priorité à la mobilité plutôt qu'à l'inclusion impliquerait d'imposer aux migrants des exigences linguistiques minimales et de s'attendre à ce qu'ils n'apprennent, le cas échéant, qu'une seule des langues officielles du pays d'accueil. En revanche, donner la préférence à l'inclusion impliquerait d'imposer aux migrants des exigences linguistiques plus importantes et d'attendre de ceux-ci, dans un pays multilingue, qu'ils apprennent deux ou plusieurs des langues officielles afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie sociale, culturelle et politique.

Le nombre de langues à apprendre par les migrants arrivant dans un cadre officiellement multilingue dépend également des relations de pouvoir dans la constellation linguistique de la société d'accueil. De nombreux États ou régions multilingues se caractérisent par une asymétrie entre une langue majoritaire et une langue minoritaire. Étant donné que les langues minoritaires sont utilisées par moins de locuteurs et souvent utilisées uniquement sur une partie du territoire, leur utilité économique et leur attractivité

perçues peuvent être moindres et conduire les migrants à préférer apprendre la langue majoritaire. Pour les chercheurs en multiculturalisme (comme Will Kymlicka, un célèbre philosophe politique canadien qui s'est spécialisé dans les droits et les obligations dans des sociétés diversifiées sur le plan ethnique), les minorités nationales devront protéger leur identité culturelle et linguistique tout en accueillant les migrants, ce qui peut être une raison légitime d'imposer des exigences linguistiques dans la langue de la minorité en plus des exigences linguistiques dans la langue officielle de l'État (Kymlicka, 2011). Dans les pays multilingues où la constellation linguistique est moins asymétrique et où la concurrence ou les conflits linguistiques ne constituent pas une caractéristique majeure de la situation sociale et politique, les exigences linguistiques dans l'une des langues officielles peuvent, d'autre part, être considérées comme suffisantes pour l'intégration des migrants dans la société d'accueil.

Illustrations et preuves

En ce sens, divers gouvernements régionaux confrontés à une constellation linguistique asymétrique ont jugé nécessaire d'appliquer des exigences linguistiques spécifiques aux migrants afin de protéger le statut de la langue minoritaire sur leur territoire. En Catalogne, par exemple, les autorités régionales ont introduit en 2010 des tests de langue catalane pour les migrants résidant en Catalogne dans le cadre de leur processus d'intégration.

Au Luxembourg, en revanche, où la constellation linguistique est moins asymétrique, le « Contrat d'accueil et d'intégration » délivré par l'agence d'accueil et d'intégration du gouvernement luxembourgeois prévoit que les migrants peuvent choisir un cours de langue « dans une ou plusieurs des trois langues administratives du Luxembourg, à savoir le luxembourgeois, le français ou l'allemand¹ ». De même, en Suisse, une « bonne connaissance d'une des langues nationales² » est considérée comme suffisante pour obtenir un permis de séjour permanent.

1 www.olai.public.lu/en/accueil-integration/mesures/contrat-accueil

2 Loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005 www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20020232 ; cette caractéristique, cependant, reflète également la répartition strictement territoriale des langues officielles dans le pays.

Implications politiques

En conclusion, dans un contexte multilingue asymétrique, on peut s'attendre à ce que les migrants apprennent non seulement la langue majoritaire, mais aussi – ou plutôt – une deuxième langue officielle ou régionale afin de permettre aux minorités nationales de protéger leur identité linguistique et d'empêcher le passage de la langue à la langue dominante. Le compromis entre la mobilité et l'inclusion et la tension entre la protection des droits culturels et linguistiques des minorités et la liberté individuelle des migrants peuvent faire l'objet d'une médiation au moyen d'arrangements politiques.

Des dispositions favorables peuvent dépendre de la création d'incitations pour que les migrants apprennent la ou les langues de la société d'accueil en améliorant l'accès à des cours de langue dans la ou les langues du pays d'accueil à un faible coût, plutôt que de l'imposition de sanctions. Enfin, les exigences linguistiques devraient être axées sur les cours de formation linguistique plutôt que de fixer un niveau de compétence donné : si l'on peut attendre des migrants qu'ils apprennent une ou plusieurs langues de la société d'accueil, il ne s'ensuit pas qu'ils y parviendront tous avec le même succès.

Références et approfondissement :

European Commission (2016). *Action Plan on the*

integration of third country nationals. COM(2016) 377 final.

Grin, F. (1996). Conflit ethnique et politique linguistique, *Relations internationales*, 88, 381–396.

Kymlicka, W. (2011). Multicultural Citizenship within Multinational States, *Ethnicities* 11, 281–302.

Woehrling, J. (2008). Linguistic Requirements for Immigrants, Specifically With Regard to Languages that Enjoy Official Status in Part of the Territory. In *Mundialització, lliure circulació i immigració, i l'exigència d'una llengua com a requisit* (p. 133–172). Barcelona, Institut d'Estudis Autònoms.

CADRE OFFICIELLEMENT MULTILINGUE

Constellation linguistique asymétrique		Constellation linguistique symétrique	
Exigences linguistiques dans les deux langues officielles minoritaire et majoritaire	Exemple : les migrants doivent apprendre le catalan et l'espagnol en Catalogne.	Exigences linguistiques dans une seule langue officielle	Exemple : les migrants peuvent apprendre le français ou l'allemand ou le luxembourgeois au Luxembourg.

20 Comment combiner les principes de territorialité et de personnalité ?

Helder De Schutter, Nenad Stojanović, Sergi Morales-Gálvez, Katholieke Universiteit Leuven

Deux modèles principaux sont souvent invoqués pour attribuer les droits linguistiques dans des sociétés linguistiquement diverses : la territorialité et la personnalité (De Schutter, 2007). Selon le principe de territorialité linguistique (LTP), les langues doivent être maintenues territorialement. Un État est divisé en plusieurs zones territoriales, et à l'intérieur de chaque zone la langue de la majorité est officielle. Trois versions du LTP ont été proposées¹.

► Dans la version stricte et la plus populaire, une seule langue est admissible sur un territoire donné en ce qui concerne (entre autres) l'administration publique, la vie politique, les procédures judiciaires et l'enseignement obligatoire financé par l'État. Un bon exemple est la Flandre (Belgique).

► Dans la version plus faible, une unité territoriale peut étendre la reconnaissance à plus d'une langue mais avec une priorité claire à une langue par rapport aux autres (Grin, 2006), comme dans le système d'éducation au Québec sous sa fameuse loi 101, où les droits linguistiques sont accordés aux anglophones sous la forme d'écoles anglaises distinctes financées par l'État, mais où les immigrants et les francophones sont censés fréquenter les écoles publiques françaises, limitant les écoles anglaises aux seuls anglophones.

► Dans la version dynamique, le principe de territorialité suggère que, bien que les critères d'attribution des droits soient stables, leur mise en œuvre évolue pour refléter l'évolution des figures démographiques (par exemple, Finlande) (Stojanović, 2010).

Selon le principe de la personnalité linguistique (LPP), les droits linguistiques peuvent être exercés par des personnes indépendamment de l'endroit où elles vivent au sein de l'État ou du sous-État. C'est un modèle de libre choix.

Un bon exemple est Bruxelles : les citoyens peuvent obtenir des documents, des services de santé ou des établissements d'enseignement en néerlandais ou en français. Un autre exemple est la Hongrie qui accorde une autonomie culturelle et linguistique à l'échelle du

pays à certaines minorités, quelle que soit leur situation territoriale en Hongrie.

Les principes de territorialité et de personnalité pourraient-ils être combinés pour améliorer la mobilité et l'inclusion ? Le principe de personnalité peut faciliter la mobilité au sein d'un État, mais ne renforcerait pas a priori l'inclusion. Le principe de territorialité, notamment sa version forte, favoriserait a priori l'inclusion, mais freinerait la mobilité.

Que nous dit la recherche ?

Les deux principes ont cependant des inconvénients. Le principe de territorialité peut restreindre la mobilité, tandis que le principe de personnalité peut nuire à l'inclusion. Cependant, il est possible d'identifier des extensions et des combinaisons possibles de ces deux principes qui peuvent servir à améliorer la compatibilité entre mobilité et inclusion (Morales-Gálvez, 2017).

► Reconnaissance égale des langues autochtones : au lieu d'établir une seule langue comme « reine » d'un territoire, ce qui peut entraîner la domination des plus grands groupes linguistiques, il faudrait soutenir davantage les langues autochtones les plus faibles (même là où elles forment une majorité locale) à travers un principe de répartition inverse par habitant des ressources disponibles pour la politique linguistique. Moins une langue compte au total de locuteurs, plus elle doit recevoir de ressources. L'objectif est d'offrir des services comparables à tous les groupes linguistiques quelle que soit leur taille (De Schutter 2017 ; Patten 2014 ; Grin et Vaillancourt 2015). Ce principe suit la version faible du principe de territorialité (car il donne plus de support à une langue) et introduit un élément de personnalité.

► Politiques de non-ségrégation pour des raisons linguistiques au sein des territoires afin de rapprocher les personnes au lieu de les séparer : des services publics unifiés sont proposés (santé, éducation) dans toutes les langues reconnues, au lieu de les séparer physiquement. Ce principe, qui s'articule largement avec la personnalité, favorise l'apprentissage des langues de l'autre ou des autres groupes. Cela favorise un sentiment d'appartenance partagé et une solidarité et une justice sociale accrues (Miller, 1995). La mise en œuvre de cette politique dans les écoles obligatoires favoriserait le bi/multilinguisme dans les langues

¹ Certains pays, comme la Suisse, utilisent principalement la version stricte, mais certaines parties spécifiques du pays utilisent les versions plus faibles ou dynamiques.

locales.

Illustration et preuve

La Catalogne est un cas bien connu d'application d'une égale reconnaissance à toutes les langues autochtones, tout en donnant la priorité à la langue minoritaire et sans ségrégation des citoyens sur la base de la langue. Dans ce cas, l'espagnol (castillan) n'est pas seulement la L1 de la majorité démographique des résidents catalans (55 %), mais il est aussi communément connu par les locuteurs du catalan comme L1 (31,3 %). Cependant, la connaissance du catalan s'est améliorée sur une période de 30 ans. La politique linguistique actuelle a été initiée en 1983. Elle reposait sur la reconnaissance égale des deux langues dans l'administration publique, tout en donnant la priorité territoriale au catalan afin de le diffuser (ainsi, le catalan est la langue principale de scolarisation).

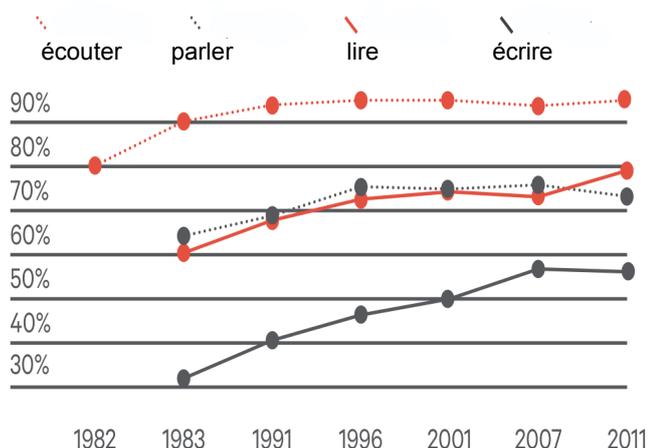
Implications politiques

Une implication normative globale de ce qui précède est que mobilité et inclusion peuvent être mieux combinées dans des sociétés où chacun a le droit de parler sa propre langue et le devoir de comprendre les autres langues du territoire. Les principes qui viennent d'être exposés peuvent aider à promouvoir des politiques respectueuses qui permettent les identités hybrides et établissent un terrain d'entente pour le dialogue démocratique et la justice sociale. Ils sont propices à l'inclusion (parce que tous les groupes linguistiques autochtones peuvent se sentir inclus de manière cohérente dans la communauté) et à la mobilité (parce que chacun développerait au moins des compétences réceptives dans les langues pertinentes du territoire, facilitant les déplacements au sein et entre les sous-unités sur le territoire national)

Références et approfondissement :

- De Schutter, H. (2007). Language Policy and Political Philosophy. On the Emerging Linguistic Justice Debate. *Language Problems & Language Planning*, 31, 1–23.
- De Schutter, H. (2014). Testing For Linguistic Injustice: Territoriality and Pluralism. *Nationalities Papers: The Journal of Nationalism and Ethnicity*, 42, 1034–1052.
- De Schutter, H. (2017). Two Principles of Equal Language Recognition. *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, 20, 75–87.
- Grin, F. (1996). Conflit ethnique et politique linguistique. *Relations internationales*, 88, 381–396.
- Miller, D. (1995). *On Nationality*. Oxford: Oxford University Press.
- Morales-Gálvez, S. (2017). Living Together as Equals: Linguistic Justice and Sharing the Public Sphere in Multilingual Settings. *Ethnicities*, 17, 646–666.
- Stojanović, N. (2010). Une conception dynamique du principe de territorialité linguistique. La loi sur les langues du Canton des Grisons. *Politique et Sociétés*, 29, 231–259.

CONNAISSANCE DU CATALAN 1981-2011



21 Comment l'hégémonie d'une langue « extérieure » affecte-t-elle la politique intérieure ?

Astrid von Busekist, Jean-François Grégoire, Sciences Po Paris

La dominance (parfois même l'hégémonie) de la langue anglaise s'étend à beaucoup plus de pays que ceux dans lesquels elle est parlée comme première langue par un segment important de la population. Elle peut également se produire dans des pays qui, historiquement, n'ont pas de communauté anglophone. Le colonialisme britannique, désormais remplacé par les caractéristiques néo-coloniales des opérations commerciales contemporaines, a encore des effets politiques durables, qui sont discutés ici en référence au cas de l'Inde.

Que nous dit la recherche ?

Accorder à l'anglais un statut qui le met au même niveau que les langues locales crée deux principaux risques politiques :

(a) Les conflits entre groupes linguistiques dans les grands pays à haut degré de pluralisme font de l'anglais une solution commode et parfois prétendument neutre pour éviter la domination linguistique. Cependant, on pourrait soutenir que cela remplace simplement une forme de domination (la majorité sur les minorités) par une autre – en particulier dans un pays où l'anglais est la langue de l'ancienne puissance coloniale.

« [...] le 2 février 1835, la minute de Thomas Babington Macaulay sur la politique linguistique indienne a été présentée. Elle dit "nous devons actuellement faire de notre mieux pour former une classe qui puisse servir d'interprète entre nous et les millions de personnes que nous gouvernons... une classe de personnes indiennes de sang et de couleur, mais anglaises dans les goûts, les opinions, la morale et l'intellect". Cette minute implique que l'anglais a été introduit dans le système éducatif indien dans le but d'obtenir des serviteurs ayant des connaissances de la langue anglaise. » (Sarah Jayasundara 2014).

Cependant, les politiques qui n'abordent pas la question de la domination linguistique parce qu'elles accordent un statut officiel à une langue externe (ou ne font rien pour en freiner l'influence) diminuent directement ou indirectement la valeur socio-économique et politique des langues locales au profit des locuteurs de cette

langue extérieure. Dans le cas de l'Inde, cela profite aux anglophones de l'intérieur ou de l'extérieur qui peuvent « légitimement » afficher ce que le philosophe belge Philippe Van Parijs appelle une « attitude coloniale » (2011 :139-141). Par conséquent, lorsqu'il existe un degré élevé de pluralisme, les législateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils cherchent un équilibre entre le besoin d'efficacité et la nécessité de préserver la diversité linguistique.

(b) Les membres élus des parlements démocratiques ont normalement la responsabilité de parler au nom de leurs électeurs, et un moyen efficace de le faire est de parler dans leur(s) langue(s). À cet égard, l'Inde et l'UE ont bien fait d'accorder un statut officiel à un large éventail de langues et donc de permettre aux représentants de le faire. Pourtant, dans la pratique, la prédominance de l'anglais soulève un sérieux problème de légitimité politique, à savoir au nom de qui s'expriment les élus politiques.

Illustration et preuve

Dans le cas de l'Inde, l'affichage des attitudes néo-coloniales est politiquement légitimé par le fait qu'il existe de nombreuses autres langues (22 au total) qui ont un statut officiel dans la Constitution indienne. La dynamique politique qui en résulte varie d'un cas à l'autre, en fonction du nombre de ces « autres » langues ainsi marginalisées et de leur poids démolinguistique ; en Inde, l'anglais est la langue maternelle d'environ 0,2 % de la population.

L'anglicisation des élites, comme en Inde, déresponsabilise les communautés locales vis-à-vis des acteurs extérieurs, des puissances historiquement étrangères et aujourd'hui des entreprises (multinationales). On pourrait soutenir que lorsque les parlementaires parlent une langue externe dominante (peut-être l'anglais ou un hybride de l'anglais et d'une langue locale, ce qui en Inde signifie souvent l'hindi), ils courent le risque de représenter les intérêts d'une minorité d'anglophones plus que ceux des électeurs dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Plus généralement, l'usage accru d'une langue externe dominante risque donc de créer un fossé linguistique entre la classe politique et ses constituants. Résister à la domination linguistique, à travers des politiques qui promeuvent la valeur et l'usage public des langues

locales, peut contribuer au sentiment d'autonomisation des gens.

contextes clairement délimités.

Implications politiques

L'expérience de l'Inde suggère que l'octroi d'un statut officiel à une langue externe est problématique et risque de saper les valeurs fondamentales qui sous-tendent normalement la vie politique démocratique. Ce point mérite une attention particulière là où (i) la langue externe dominante ou hégémonique a été introduite par les entreprises coloniales et (ii) là où il y a un degré élevé de pluralisme, comme dans l'UE. Il s'ensuit que l'utilisation d'une langue externe dominante, dans les arènes sociales et politiques dans lesquelles les citoyens sont impliqués, ne peut être considérée comme une stratégie optimale. Plutôt que d'être encouragée, l'utilisation de la langue externe dominante ne devrait être envisagée que pour les fonctions circonscrites à des

Références et approfondissements :

- Jayasundara, S. N. (2014). The Development of Language Education Policy: An Indian Perspective; a View from Tamil Nadu, *International Journal of Scientific and Research Publications*, 4: 11, 1–3.
- Ramachandran, V. (2011). Indian Federalism in a Transitory Phase: From Asymmetry to Multiculturalism. In Gopa Kumar (Ed.), *Foreign Policy, Federalism and International Treaties* (p. 68–77). New Delhi: New Century Publications.
- Van Parijs, P. (2011). *Linguistic Justice for Europe and for the World*. Oxford: Oxford University Press.

22 Comment les États voisins doivent-ils coopérer dans la gestion de la diversité ?

Edgár Dobos, Balázs Vizi, MTA Társadalomtudományi, Kutatóközpont, Budapest

La vision traditionnelle des États-nations en tant que sociétés linguistiquement homogènes n'a jamais été très réaliste et le devient de moins en moins à une époque de mobilité où les gens traversent fréquemment les frontières nationales. Une nouvelle approche de la gestion de la diversité implique non seulement la protection internationale des droits des minorités, mais aussi la coopération bilatérale entre les États.

Une question qui se pose alors est de savoir comment les États voisins peuvent coopérer dans ce domaine et, en particulier, comment les caractéristiques de la « réciprocité » peuvent être « intégrées » dans la coopération bilatérale afin d'élargir les droits linguistiques des communautés ethnolinguistiques minoritaires.

Que nous dit la recherche ?

La formation d'États homogénéisants, les déplacements de frontières, les échanges de population volontaires ou obligatoires, les politiques étatiques assimilatrices et les asymétries de pouvoir inter et intra-étatiques ont créé un contexte dans lequel les minorités sont souvent dans une position défavorisée. Outre le régime international des droits des minorités, la relation triangulaire entre les « États parents », les « États d'accueil » et les minorités nationales offre un bon point de départ pour comprendre les relations de voisinage à cet égard. Tout d'abord, le concept d'« État parent » doit être appliqué avec prudence, en évitant une lecture « essentialiste » de la langue et de l'identité. Cela a du sens, par exemple, dans le cas des locuteurs hongrois vivant en Transylvanie, des locuteurs allemands et danois vivant dans le nord et le sud du Schleswig. En revanche, cela n'a pas de sens pour les francophones, italiens ou allemands vivant en Suisse, qui ne se considèrent pas français, italiens ou allemands, ou qui ne considèrent pas la France, l'Italie ou l'Allemagne comme leurs « États parents » (une langue commune ne signifie pas nécessairement impliquer une histoire commune et la même identité).

Bref, la notion de parenté ethnolinguistique est politiquement chargée et difficile à manier, mais elle revient fréquemment et nécessite un traitement habile. Les États voisins coopèrent généralement sur des questions politiques sur une base de réciprocité. Lorsque les questions d'identité et les droits des minorités sont à l'ordre du jour entre un « État parent » et un « État hôte », la coopération bilatérale et la réciprocité peuvent être particulièrement

problématiques.

Dans les relations bilatérales, la réciprocité peut dans ce cas être comprise soit comme un ensemble de mesures mutuelles mais unilatérales soutenant les « minorités parentales » respectives, soit comme une réciprocité juridique inscrite dans des accords bilatéraux. En vertu du droit international, le soutien unilatéral d'un État-parent à ses minorités-parentes vivant à l'étranger ne peut être accepté que dans des cas exceptionnels (dans le domaine de la culture, de l'éducation ou des services linguistiques – voir Commission de Venise 2001). Les traités bilatéraux spécifiques concernant les minorités sont rares, mais les traités sur les relations de bon voisinage incluent souvent des dispositions sur les droits des minorités – dans la plupart des cas sur un pied d'égalité.

Illustration et preuve

Certains cas présentent une certaine symétrie (par exemple dans le cas de la minorité danoise dans le nord de l'Allemagne et de la minorité allemande dans le sud du Danemark), faisant de la réciprocité une stratégie naturelle pour les gouvernements nationaux concernés, comme l'illustre l'accord conjoint Bonn-Copenhague de 1955. déclaration relative au traitement réciproque des minorités danoise et allemande de part et d'autre de la frontière. Au milieu des guerres de construction d'États-nations dans l'ex-Yougoslavie et des tensions ethniques croissantes en Europe orientale et centrale, le traité slovéno-hongrois de 1992 sur les minorités a également fourni un bon exemple de la même approche réciproque.

Mais comme le montrent les deux cas, la réciprocité ne fonctionne que dans les cas où les communautés «minoritaires parentes» vivant de part et d'autre de la frontière sont de taille démographique similaire. Dans de nombreuses situations, cependant, la réciprocité est plus difficile à mettre en œuvre en raison de l'asymétrie démolinguistique. Par exemple, il y a une minorité croate minuscule, largement assimilée, qui vit en Italie, tandis qu'une minorité italienne importante vit en Croatie. Après l'effondrement de la Yougoslavie, l'Italie a été en mesure de signer un traité avec la Croatie concernant les droits des minorités (1996), où cette asymétrie est évidente (la plupart des dispositions font référence aux devoirs de la Croatie à l'égard de sa minorité italienne). Dans un autre contexte similaire, les

dispositions des traités bilatéraux de 1995 concernant les minorités en Slovaquie et en Hongrie, respectivement, sont formulées dans une langue entièrement réciproque, même si la minorité hongroise en Slovaquie est environ vingt fois plus nombreuse que la minorité slovaque en Hongrie. Comme dans toutes les relations interétatiques, l'équilibre des pouvoirs, l'approche de la communauté internationale au sens large et d'autres éléments non juridiques peuvent être cruciaux pour la coopération bilatérale en matière de droits des minorités. Comme le montre la Voïvodine (région serbe limitrophe de la Hongrie où vivent diverses communautés minoritaires), la langue peut être particulièrement importante à cet égard. La plupart des luttes quotidiennes sont liées à l'utilisation de la langue en public. En fait, on observe une forte corrélation entre l'usage public du hongrois et le ratio démographique des Hongrois – la volonté de choisir la langue minoritaire est en corrélation négative avec la domination symbolique de la majorité linguistique. D'autre part, les liens étroits avec la Hongrie, les tendances migratoires et l'accès à la citoyenneté hongroise pourraient accroître le prestige social de la langue minoritaire dans des situations spécifiques.

Implications politiques

La coopération de voisinage entre États n'est que partiellement couverte par les accords internationaux. Les mesures unilatérales adoptées par les États parents pour soutenir leurs « minorités parentes », comme le soutien financier ou la citoyenneté extraterritoriale, sont également pertinentes. Les États devraient mieux tenir compte des besoins et des situations spécifiques des

différentes communautés minoritaires, rejetant ainsi la réciprocité automatique. Dans le même temps, les politiques unilatérales de l'État parent devraient être mieux coordonnées avec les « États d'accueil » afin d'apporter un soutien significatif aux minorités. Dans ce contexte, la citoyenneté extraterritoriale peut aider les membres des minorités parentes à créer des contextes liés principalement à la migration et à la mobilité internationale dans lesquels ils peuvent se manifester (s'identifier et être catégorisés) en tant que membres d'une nation transfrontalière.

Références et approfondissement :

- Arp, B. (2008). *International Norms and Standards for the Protection of National Minorities*. The Hague: Brill.
- Brubaker, R. (1996). *Nationalism Reframed*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Halász, I. (2006). Models of Kin-Minority Protection in Central and Eastern Europe. In O. Ieda (Ed.) *Beyond Sovereignty: From Status Law to Transnational Citizenship?* (p. 255–280). Sapporo: Hokkaido University.
- Venice Commission (2001). *Report on the Preferential Treatment of National Minorities by their Kin-State*, adopted by the Venice Commission at its 48th Plenary Meeting (Venice, 19–20 October 2001) CDL-INF(2001)019-e.

23 Pourquoi la reconnaissance visible (par exemple, sur les panneaux de signalisation, etc.) d'une langue minoritaire est-elle importante ?

Balázs Vizi, MTA Társadalomtudományi, Kutatóközpont, Budapest

La représentation visuelle d'une langue fait partie du paysage linguistique. Dans la plupart des cas, il reflète le pouvoir relatif et le statut des différentes langues. Le paysage linguistique d'un territoire peut avoir une fonction d'information et une fonction symbolique. La présence d'une langue minoritaire et la façon dont la langue est visible dans l'espace public sont importantes pour les locuteurs de langue minoritaire: L'utilisation de la langue dans la signalisation officielle et privée influence la perception qu'ont les gens du statut des différentes langues et affecte le comportement linguistique des locuteurs.

Que nous dit la recherche ?

Les recherches actuelles sur le paysage linguistique étudient une grande variété et des modes d'utilisation du langage visuel. Le terme a d'abord été développé pour étudier la vitalité ethnolinguistique du français au Québec. Plus tard, Scollon et Scollon ont établi la méthode de base pour la recherche qualitative et géosémiotique sur les inscriptions et les signes. Sa contribution fondamentale à la description sociolinguistique d'une communauté, d'une région ou d'une ville donnée a consisté à évaluer l'affichage et l'interprétation des différentes langues minoritaires dans le paysage linguistique. Aujourd'hui, l'accent sur la recherche peut être étendu aux plateformes numériques exploitées par les pouvoirs publics: il peut également fournir des informations précieuses sur la représentation visuelle des langues.

Il existe deux approches importantes et interdépendantes. Pour les sociolinguistes, il fournit des indices sur les différences possibles entre la politique en matière de langues officielles (comme le montrent les noms de rue, les noms des bâtiments officiels et des bureaux administratifs, etc. – c'est-à-dire la dimension « descendante » de la politique) et l'impact réel de la politique sur l'utilisation des langues par les individus, en particulier dans les signes linguistiques privés, qui peuvent ou non être réglementés, selon le cas considéré.

Si ce n'est pas le cas, l'utilisation de différentes langues dans la signalisation commerciale, visible dans l'espace public, fournit des indices sur une dimension plus « ascendante », c'est-à-dire ce que les résidents attribuent eux-mêmes à ces langues. D'un point de vue juridique, le paysage linguistique « officiel »

(toponymie officielle, noms de rues, noms des bâtiments publics, etc.) peut transmettre des informations sur les normes régissant la signalisation officielle ainsi que sur la mise en œuvre de ces normes.

Ces deux points de vue sont utiles pour faire la lumière sur l'inclusion réelle des minorités dans la société. D'une manière générale (à l'exception des régimes linguistiques territoriaux avec des régions linguistiques fortement délimitées, comme en Suisse), la langue nationale majoritaire est susceptible d'être utilisée plus souvent dans la sphère publique, même dans les régions où les minorités vivent en grand nombre, étant donné que, dans la plupart des cas, la langue majoritaire jouit d'un statut privilégié et peut même être la seule reconnue comme officielle. Le statut juridique d'une langue est crucial à cet égard: on s'attend à ce que les langues officielles soient utilisées dans les institutions publiques et reflétées sur les panneaux publics (noms des institutions, des bureaux, etc.). Dans certaines régions, les langues minoritaires peuvent être sur un pied d'égalité avec la langue majoritaire (par exemple, dans la région du Tyrol du Sud en Italie).

Les États disposent d'un pouvoir discrétionnaire considérable pour déterminer les règles d'utilisation de la langue publique. Les normes internationales relatives aux droits de l'homme reconnaissent le droit d'utiliser librement sa langue dans la communication écrite et orale dans la sphère privée (art. 26 à 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques). Dans le contexte européen, les traités établis sous les auspices du Conseil de l'Europe, tels que la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (FCNM) et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ECRML), reconnaissent le droit des locuteurs de langues minoritaires d'utiliser leur langue dans des signes privés accessibles au public (article 11, paragraphe 2, et article 7, paragraphe 1, point d) de l'ECRML).

Dans certaines circonstances, ce droit s'étend à l'utilisation de la langue minoritaire sur les panneaux officiels (FCNM Art. 11(3) et ECRML Art. 10(2)g respectivement). Une mise en œuvre correcte des normes internationales sur l'utilisation des langues minoritaires est essentielle à cet égard, car la signature et la ratification ne sont pas toujours suivies d'une action gouvernementale correspondante.

Illustration et preuve

Dans les régions où une langue minoritaire est officiellement utilisée, la mise en œuvre des lois existantes aura presque certainement un impact sur le paysage officiel. Une situation différente se présente dans les zones où vivent des locuteurs de langues minoritaires, mais où leur langue n'est pas d'usage officiel – dans de tels cas, sa visibilité dépendra beaucoup plus de facteurs sociolinguistiques (voir illustrations).

Outre la reconnaissance légale, la hiérarchie socio-historique des langues peut également jouer un rôle : une langue minoritaire qui est une langue nationale officielle dans un autre État peut être mieux représentée, notamment dans les zones frontalières. Les locuteurs des langues minoritaires régionales peuvent avoir des difficultés à rechercher la reconnaissance visuelle de leur langue « unique ». Par ailleurs, la mise en œuvre d'une réglementation juridique pertinente sur l'usage des langues dans l'espace public peut différer selon le statut socio-économique des locuteurs de ces différentes langues. Non seulement ce que nous voyons mais aussi ce que nous ne voyons pas peut être informatif, car par exemple la langue rom peut être moins visible que d'autres langues minoritaires même dans les zones où toutes les langues minoritaires bénéficient d'une reconnaissance officielle égale (voir Bartha-Laihonon-Szabó 2013 : 14).

Implications politiques

Le paysage linguistique est influencé par une interaction complexe de facteurs sociaux et juridiques et, dans la plupart des cas, une action politique spécifique est nécessaire pour garantir la pleine mise en œuvre des dispositions juridiques et faciliter l'utilisation des langues minoritaires dans l'espace public. Une telle action politique doit prendre en considération le contexte social dans lequel vivent les locuteurs de la langue minoritaire. Il est également important que l'action politique soit cohérente. Cela signifie parfois isoler les mesures politiques des considérations politiques locales et rappeler que les contraintes budgétaires ne constituent généralement pas des arguments convaincants contre elles (les coûts supplémentaires liés au passage d'une signalisation unilingue à une signalisation bilingue sont généralement minimes). Les nouveaux développements,

en particulier les services numériques publics, seront pris en considération par les décideurs politiques comme de nouveaux domaines où la représentation égale des différentes langues peut être facilement réalisée sans contraintes territoriales. La protection d'une langue minoritaire par l'adoption d'une signalisation publique qui la rend visible est promue par les normes internationales et peut également conduire à une meilleure intégration des communautés minoritaires et majoritaires au niveau local.

Références et approfondissement

- Bartha, C., Laihonon, P., & Szabó, T. P. (2013). Nyelvi tájkép kisebbségben és többségben. *Pro Minoritate*, 9, 13–28.
- Cenoz, J. & Gorter, D. (2006). Linguistic Landscape and Minority Languages, *International Journal of Multilingualism*, 3, 68–80.
- Landry, R. & Bourhis, R.Y. (1997). Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: an empirical study, *Journal of Language and Social Psychology*, 16, 23–49.
- Scollon, R. & Scollon, S. W. (2003) *Discourses in Place: Language in the Material World*. London: Routledge
- Shohamy, E. & Durk, G. (Eds.) (2009). *Linguistic Landscape: Expanding the Scenery*. London: Routledge.



À gauche : panneaux multilingues sans traduction appropriée en Voïvodine, Serbie : inscriptions en cyrillique serbe, slovaque et hongrois sur l'école primaire de Belo Blato/Nagyzerzébetlak/Biele Blato, mais sans traduction du nom de l'école et du nom du village. Au centre : panneau entièrement bilingue à la gare ferroviaire de Bolzano/Bozen en Italie. À droite : Panneaux bilingues à Dunajská Streda/Dunaszerdahely en Slovaquie (taille et couleurs différentes, reflétant la hiérarchie des langues officielles).

24 La subsidiarité permet-elle des politiques linguistiques plus complètes ?

Edgár Dobos, Balázs Vizi, MTA Társadalomtudományi, Kutatóközpont, Budapest

La subsidiarité peut être utilisée comme principe général pour améliorer la coordination entre les niveaux de gouvernement (local, régional, national, supranational [UE]). Il peut également guider la coopération inter-niveaux en matière de politique linguistique.

Les structures politiques des États membres de l'UE diffèrent du point de vue de leur degré de décentralisation en fonction de leurs traditions étatiques et de leurs régimes linguistiques façonnés par les évolutions historiques et les arrangements institutionnels, c'est-à-dire les fondements historiques et institutionnels de leur gouvernance de la diversité. Généralement, la plupart des structures ont trois niveaux (national; régional/provincial; local/municipal). Le véritable problème est la répartition des compétences entre ces niveaux et la manière dont cette répartition des compétences répond aux défis actuels (y compris les problèmes d'asymétrie de pouvoir, d'inclusion et de dynamique) et contribue à la cohésion grâce à la coprésence de l'inclusion (locale) et de la mobilité. La question est de savoir si l'expérience des études de cas suggère qu'un certain type de distribution fonctionne mieux que d'autres pour des politiques linguistiques efficaces et, dans l'affirmative, dans quelles conditions. Il faut garder à l'esprit que les questions à l'étude, et donc les réponses, peuvent différer selon le type de politiques linguistiques dont nous parlons (protéger une langue régionale ou minoritaire «unique», attribuer les droits linguistiques à une minorité nationale, intégrer les migrants, etc.

Que nous dit la recherche ?

La question fondamentale de la subsidiarité, si elle doit être intégrée dans un contexte européen, est celle de la répartition des compétences entre, d'une part, les États membres (qui peuvent ensuite les transférer aux régions et aux municipalités) et les institutions de l'UE, d'autre part, dans le cadre du projet global d'intégration européenne.

Cette question fondamentale prend une signification spécifique lorsqu'elle est appliquée aux questions linguistiques.

Une compréhension des droits linguistiques et du

multilinguisme fondée sur la subsidiarité devrait s'appuyer principalement sur l'organisme le plus local capable de donner un sens et un effet aux droits linguistiques et d'accorder l'autorité et la responsabilité à des organismes plus vastes et plus complets d'intervenir afin d'aider à la réalisation des droits linguistiques. La subsidiarité est un principe quelque peu paradoxal puisqu'elle va au-delà du dualisme rigide des États et de la communauté internationale, en limitant l'intervention tout en l'exigeant. Cette dualité est encore évidente dans une ambiguïté notable entourant l'invocation du principe et une grande partie du désaccord au sujet de son application correcte et de sa traduction dans la pratique des droits linguistiques.

Illustrations et preuves

Les choix de politique linguistique et la gouvernance de la diversité linguistique varient au cas par cas, en fonction de la trajectoire historique, façonnée par différentes combinaisons de démographie ethnique, de concentration territoriale, de structure administrative, de pratiques locales et d'application de normes internationales, contraintes et guidées par des traditions étatiques implicites ou explicites dans les institutions politiques, l'attribution du pouvoir et les interventions de l'État dans des sociétés linguistiques diversifiées. Les États fédéralistes et unitaires incarnent différentes idéologies linguistiques et hiérarchies linguistiques reflétant différentes relations de pouvoir et conceptions sur la relation entre la nation, l'État et la diversité.

La variation à partir des États officiellement monolingues (par exemple, la France, la Grèce, la Roumanie, la Slovaquie) jusqu'aux États fédéraux multilingues (par exemple, la Belgique, le Canada, la Suisse) illustre la diversité des traditions des États ainsi que les incohérences et les divergences entre les politiques linguistiques et les réalités sociolinguistiques.

En ce qui concerne le problème de l'asymétrie du pouvoir, il semble que la distinction entre les langues minoritaires et les langues menacées en une approche territoriale souple favorisant le multilinguisme et l'application du multilinguisme « additif » semble être une solution adéquate. L'approche additive est une approche complémentaire (et quelque peu affirmative) qui favorise le maintien de la diversité, contrairement

au multilinguisme « soustractif » qui exclut. Elle permet l'apprentissage de la langue officielle de l'État comme deuxième langue (essentielle à l'emploi et à la mobilité sociale) tout en renforçant la langue maternelle comme première langue (essentielle aux besoins identitaires, psychologiques et de sécurité). Elle applique un traitement asymétrique des cas inégaux, en accordant aux locuteurs des langues minoritaires et menacées un pouvoir et une influence supérieurs à leur nombre. Cela s'inscrit dans une conception relative de l'égalité, selon laquelle les êtres humains vivant dans des circonstances et des conditions différentes ne sont pas semblables et nécessitent, sous certains aspects, un traitement politique, juridique et social différent. Le multilinguisme additif est donc capable de concilier les différences de statut des langues avec l'égalité dans un monde où les droits de la majorité sont implicites et où les droits des minorités sont considérés comme « spéciaux » et devant être justifiés. En ce qui concerne le problème de l'inclusion, une plus grande décentralisation du territorialisme peut s'avérer être une réponse adéquate à la situation des minorités au sein des minorités. Quant au problème de la dynamique, les changements dans la composition ethnodémographique et les flux migratoires constants peuvent remettre en question la légitimité du régime linguistique.

Implications politiques

En s'écartant de l'interprétation rigide du principe de territorialité et en introduisant des asymétries favorisant la variété et la tolérance, nous pouvons appliquer des formes flexibles de territorialité qui n'ont rien à voir avec la ségrégation linguistique et qui peuvent en fait être conciliées avec la diversité linguistique en exploitant les différents niveaux de gouvernement, en affinant la répartition des compétences entre ces autorités, en créant des asymétries en faveur des

langues considérées comme plus faibles et ayant davantage besoin de protection, et en utilisant la décentralisation comme l'une des meilleures garanties de la démocratie. Les politiques linguistiques fondées sur la territorialité sont également liées à la notion d'inclusion. Au Pays de Galles, par exemple, l'inclusion des nouveaux arrivants (qu'ils parlent anglais ou polonais) dans la société galloise (par exemple dans des régions comme Ceredigion ou Dyfed) bénéficierait grandement d'une territorialité robuste protégeant et promouvant le gallois.

Références et approfondissement :

- Burckhardt, T. (2016). Reframing territoriality. Multilingual law-making and the conceptualization of the Swiss language regime. Paper delivered at the ECPR General Conference 2016 (Prague, 8–10 September).
- Cardinal, L. & Sonntag, S. K. (Eds.) (2015). *State Traditions and Language Regimes*. Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Grin, F. (1995). Combining immigrant and autochthonous language rights: A territorial approach to multilingualism. In T. Skutnabb-Kangas & R. Phillipson (Eds.), *Linguistic Human Rights: Overcoming linguistic discrimination* (p. 31–48). Berlin: Mouton de Gruyter.
- Wouters, J., Van Kerckhoven, S., & Vidal, M. (2014). *The Dynamics of Federalism: Belgium and Switzerland Compared*. Working Paper No. 138 (Leuven Centre for Global Governance Studies, April 2014)

25 Comment pouvons-nous permettre aux retraités mobiles de remplir leurs obligations et d'exercer leurs droits ?

Per Gustafson, Ann Elisabeth Laksfoss Cardozo, Uppsala universitet

Un facteur clé pour faciliter à la fois la mobilité et l'inclusion est que les personnes mobiles sont en mesure d'exercer leurs droits légaux et de remplir leurs obligations légales. En cas de migration intra-européenne à la retraite, de nombreux retraités mobiles sont insuffisamment informés de leurs droits et devoirs en raison de la barrière de la langue. Ils peuvent également avoir besoin d'informations spécifiques concernant leurs droits et obligations en tant que migrants intra-européens et citoyens européens. Que doivent faire les décideurs pour leur fournir de telles informations, et quelles initiatives linguistiques sont-elles nécessaires à cet égard ?

Que nous dit la recherche ?

Dans la littérature scientifique comme dans le débat public, il existe différentes conceptions de l'inclusion par rapport aux migrants. Certaines conceptions se concentrent sur la culture et exigent soit que les immigrés s'assimilent à la culture du pays d'accueil ou que les sociétés d'accueil adoptent des politiques multiculturelles qui reconnaissent et soutiennent les cultures minoritaires. D'autres se concentrent sur l'égalité des droits et obligations civiques pour autochtones et immigrés en ce qui concerne les habitudes culturelles comme une question de choix personnel. Cette approche est communément appelée intégration civique.

Dans une perspective d'intégration civique, il est essentiel que les migrants disposent d'informations suffisantes sur leurs droits et obligations dans leur nouveau pays d'origine. Dans le cas de la migration internationale des retraités, les domaines importants comprennent les conditions de résidence légale, les taxes et les frais, les droits aux soins de santé et à l'assurance sociale, les droits politiques et les questions locales liées au logement. Pourtant, les recherches montrent que de nombreuses personnes âgées qui déménagent à la recherche d'une meilleure qualité de vie manquent d'informations importantes sur les lois et réglementations locales.

L'une des raisons est que les migrants retraités ont souvent une connaissance limitée de la langue locale. Une autre raison est que les autorités du pays d'accueil ont souvent tendance à considérer la migration internationale des retraités comme faisant partie de

l'industrie du tourisme et à percevoir les migrants comme des visiteurs plutôt que comme des immigrants et de nouveaux citoyens. Par conséquent, l'information juridique et civique de ce groupe n'est pas prioritaire.

Illustration et preuve

Les recherches du projet MIME suggèrent que l'intégration civique est l'approche la plus réaliste de l'inclusion dans le contexte de la migration internationale des retraités. Des conceptions de l'inclusion plus axées sur la culture imposeraient des exigences irréalistes aux migrants ou aux sociétés d'accueil et pourraient en fait restreindre une forme de mobilité qui donne à un grand nombre d'Européens âgés une meilleure qualité de vie.

La recherche MIME met en évidence plusieurs pistes possibles pour favoriser l'intégration civique des retraités mobiles. Les organisations d'expatriés sont un canal utile pour la diffusion d'informations sociétales aux migrants retraités. Les grandes destinations de retraite ont souvent des infrastructures bien développées de clubs ethniques, d'associations et d'églises où les résidents retraités se réunissent et rencontrent leurs compatriotes. Ces organisations fournissent souvent des informations sur les questions locales dans les langues maternelles des retraités. Les autorités locales peuvent chercher à collaborer avec ces organisations pour diffuser les informations pertinentes. Pourtant, les organisations ethniques n'atteignent pas tous les retraités étrangers. Les informations officielles (imprimées ou en ligne) traduites dans la langue maternelle des migrants ou en anglais sont un complément utile.

Certaines municipalités comptant un grand nombre de migrants retraités ont ouvert des bureaux de résidents étrangers avec du personnel multilingue afin d'aider dans la pratique et de faciliter les contacts avec d'autres responsables locaux.

Des solutions plus spécifiques peuvent être recherchées localement. Par exemple, des informations sur les règles d'enregistrement local – une question importante dans le cas espagnol examiné dans l'étude MIME – pourraient être fournies lorsque des étrangers enregistrent l'achat d'une maison ou d'un appartement chez le notaire.

L'étude MIME indique que les droits des consommateurs sont une question particulièrement préoccupante pour les retraités étrangers qui ne connaissent pas la langue locale. Par exemple, il y a des informations faisant état de ventes par téléphone irresponsables à des étrangers dont les compétences linguistiques sont médiocres. Les services d'assistance téléphonique, en particulier les systèmes de réponse vocale interactive, pourraient également être difficiles à utiliser pour les personnes âgées en raison de problèmes linguistiques.

La question des droits et obligations a également une dimension européenne et donc transnationale. La migration intra-européenne des retraités s'effectue dans le cadre de la libre circulation et de la « citoyenneté européenne ». Elle est également affectée par différents cadres juridiques et institutionnels nationaux, et parfois par des accords bilatéraux.

En particulier, la capacité de naviguer à l'intérieur et entre les différents régimes fiscaux et de sécurité sociale a des conséquences pratiques et économiques importantes pour les retraités mobiles. Cette navigation peut être difficile et dépend dans une certaine mesure des compétences linguistiques des retraités.

Implications politiques

Les autorités du pays d'accueil devraient considérer les retraités migrants comme des résidents ayant des droits et des obligations légales, et non comme des touristes ou des visiteurs temporaires. En tant que résidents, les retraités migrants ont certainement la responsabilité de

rechercher l'information dont ils ont besoin au sujet de leurs droits et devoirs, mais les autorités du pays d'accueil ont de bonnes raisons de faciliter ce processus. Parmi les initiatives utiles figurent la traduction des informations pertinentes dans les langues des migrants, les bureaux des résidents étrangers avec du personnel multilingue et la coopération avec les organisations locales d'expatriés. Les organismes nationaux et locaux de protection des consommateurs devraient accorder une attention particulière à la situation des immigrants retraités. Il existe également un besoin spécifique d'informations et de conseils qui tiennent compte de la condition transnationale des migrants intra-européens. Des accords bilatéraux sur les impôts et les droits aux soins de santé peuvent améliorer encore la vie des retraités mobiles.

Références et approfondissement

- Ackers, L., & Dwyer, P. (2004). Fixed laws, fluid lives: The citizenship status of post-retirement migrants in the European Union. *Ageing and Society*, 24, 451–475.
- Coldron, K., & Ackers, L. (2009). European citizenship, individual agency and the challenge to social welfare systems: A case study of retirement migration in the European Union. *Policy and Politics*, 37, 573–589.
- Gustafson, P. & Laksfoss Cardozo, A. E. (2017). Language use and social inclusion in international retirement migration. *Social Inclusion*, 5, 69–77.

APPROCHES DE L'INCLUSION ET LEUR APPLICABILITÉ À LA MIGRATION DE RETRAITE

Assimilation	Pleine assimilation culturelle et linguistique dans la société d'accueil Exigences irréalistes à l'égard des migrants
Multiculturalisme	Droits culturels et linguistiques étendus pour les groupes d'immigrants Exigences irréalistes envers les sociétés d'accueil
Intégration civique	Droits et obligations civiques égaux pour les natifs et les immigrants Approche plus réaliste

Diversité linguistique, mobilité et intégration

26 Les États peuvent-ils imposer des exigences linguistiques pour l'entrée ou la naturalisation de migrants ?.....	84
27 Les citoyens européens mobiles se considèrent-ils comme "Européens" ?	86
28 Quels principes devrions-nous utiliser pour adapter les politiques linguistiques?.....	88
29 Les États doivent-ils fournir un enseignement en langue maternelle aux migrants ?.....	90
30 L'anglais est-il suffisant pour atteindre les nouveaux arrivants avant qu'ils apprennent la ou les langues locales ?.....	92
31 Les États doivent-ils fournir des services aux migrants dans leur propre langue.....	94
32 Les politiques linguistiques peuvent-elles améliorer les résultats en matière d'emploi pour les femmes immigrées ?.....	96
33 Comment la politique linguistique peut-elle améliorer la "motilité" des migrants ?.....	98
34 Comment les politiques linguistiques nationales doivent-elles être adaptées au contexte de villes spécifiques ?.....	100
35 Pourquoi devrions-nous combiner différentes stratégies de communication ?.....	102
36 Comment les municipalités doivent-elles collecter et partager les données sur les profils linguistiques de leurs communautés de résidents ?.....	104
37 La mobilité conduit-elle à une utilisation croissante de l'anglais au détriment des langues locales ?.....	106
38 La politique européenne peut-elle améliorer l'inclusion sociale dans les contextes urbains locaux ?.....	108
39 Comment les politiques d'intégration linguistique des étrangers reflètent-elles les préférences et les attitudes de la majorité ?.....	110
40 Les municipalités devraient-elles réglementer l'utilisation de la langue dans l'espace public ?.....	112

26 Les États peuvent-ils imposer des exigences linguistiques pour l'entrée ou la naturalisation de migrants ?

Robert Dunbar, Róisín McKelvey, The University of Edinburgh

Avec l'augmentation des mouvements de population en Europe, la langue a été de plus en plus utilisée, symboliquement et littéralement, pour gérer et restreindre l'accès à la résidence et à la citoyenneté, la langue étant utilisée comme un « gardien institutionnalisé », limitant effectivement la mobilité. Dans le même ordre d'idées, il est prouvé que la compétence dans la langue officielle du nouvel État améliore les opportunités économiques et sociales et que, par conséquent, l'imposition d'exigences en matière de compétences linguistiques peut renforcer l'inclusion. Le contrôle des frontières et l'accès à la citoyenneté sont considérés comme des aspects cruciaux de la souveraineté, et le droit international a généralement imposé relativement peu d'obligations aux États, bien que, dans le contexte de l'UE, le droit à la libre circulation ait considérablement modifié la situation, du moins pour les citoyens de l'UE en ce qui concerne l'entrée et la résidence dans d'autres États membres de l'UE.

Que nous dit la recherche ?

L'introduction d'exigences linguistiques à différentes étapes de la circulation dans un État (entrée dans l'État, acquisition d'un permis de travail, obtention de la citoyenneté) est devenue de plus en plus courante en Europe, ce qui suggère que de nombreux États membres de l'UE deviennent progressivement plus normatifs en matière d'immigration. En 1998, seuls 6 États européens imposaient des exigences linguistiques et/ou des tests de citoyenneté ; ce nombre était passé à 18 États en 2010, et à 23 États en 2013. En 2014, 23 États européens imposaient une condition de compétence linguistique pour obtenir un permis de séjour, et 9 États exigeaient des migrants qu'ils remplissent une condition de compétence linguistique avant de pouvoir entrer sur leur territoire (Bauböck et Wallace Goodman, 2012 ; Wodak et Boukala, 2015).

Les exigences linguistiques qui ont été mises en place pour réglementer l'entrée ou comme conditions d'obtention de la citoyenneté d'un État européen sont fréquemment présentées par les États eux-mêmes comme une simple tentative d'aider les migrants en favorisant l'intégration. Il existe en effet maintenant un corpus considérable de preuves suggérant que l'acquisition de la langue officielle (ou de l'une des

langues officielles ou véhiculaires) de l'État est cruciale pour une intégration réussie, et les preuves provenant de nombreux pays d'immigration montrent clairement que la maîtrise de la (les) langue(s) nationale(s) est essentielle à la réussite économique (Hansen, 2003 : 34-35). Les migrants eux-mêmes ont tendance à en être conscients et ont généralement le désir d'acquérir une maîtrise suffisante de la langue de l'État pour profiter pleinement des opportunités offertes par la migration et une intégration réussie.

En ce qui concerne les migrants qui sont citoyens d'un État membre de l'UE, le droit à la liberté de circulation interdit l'imposition de toute exigence linguistique pour l'entrée ou le séjour (bien que les États puissent toujours les imposer si un citoyen d'un autre État membre de l'UE demande la citoyenneté dans le pays d'accueil). Les citoyens de pays tiers (« ressortissants de pays tiers ») qui se sont établis en tant que résidents de longue durée dans un État membre de l'UE peuvent être soumis à des exigences de compétences linguistiques s'ils déménagent dans un autre État membre de l'UE – article 5, paragraphe 2 de la directive du Conseil 2003 /109/CE, concernant le statut des ressortissants de pays tiers, prévoit que les États membres de l'UE peuvent exiger des ressortissants de pays tiers qu'ils se conforment aux conditions d'intégration, conformément au droit national de l'État membre – mais ces conditions doivent être proportionnées, et il a été suggéré que les tests de langue imposés à certaines catégories de migrants, tels que les personnes âgées ou celles ayant une éducation formelle limitée, peuvent échouer au critère de proportionnalité (Böcker et Strik, 178–9).

Illustration et preuves

Une question importante sera de savoir dans quelle mesure les exigences sont « proportionnées » ; généralement, ce principe exige qu'une mesure qui interfère avec les intérêts d'un individu le fasse dans la mesure la plus limitée possible pour atteindre l'objectif politique légitime de la mesure. Il peut, par exemple, y avoir des arguments moins convaincants pour imposer des exigences linguistiques au stade où un migrant entre

dans l'État d'un migrant vers l'État qu'au stade de la citoyenneté. Il est également probable que les dispositions en matière d'égalité des principaux traités relatifs aux droits de l'homme puissent être impliquées. Les exigences linguistiques, par exemple, ont-elles un impact différentiel sur les différentes catégories de migrants, avec pour conséquence que certaines catégories sont plus susceptibles de satisfaire (ou de ne pas satisfaire) aux exigences ? Les exigences en matière de compétences linguistiques exigent généralement que le migrant s'engage dans un apprentissage formel de la langue, ce qui est généralement plus facile pour les jeunes migrants, les migrants plus aisés et les migrants ayant reçu une éducation plus formelle. Ces exigences sont-elles appliquées de manière équitable du point de vue de la procédure - par exemple, le test appliqué teste-t-il réellement les compétences linguistiques, ou existe-t-il des raisons non linguistiques pour lesquelles certains candidats peuvent avoir plus de difficultés que d'autres à satisfaire aux exigences ?

Implications politiques

Lorsque les États imposent des exigences en matière de compétences linguistiques, elles devraient généralement être moins strictes au stade de l'entrée qu'au stade où le migrant cherche à obtenir le statut de résident permanent ou de longue durée, ou lorsqu'il demande la citoyenneté. Les exigences devraient être assouplies pour certaines catégories de migrants, en particulier à l'entrée et éventuellement au stade de la demande de

résidence de longue durée, comme les personnes âgées et celles ayant un faible niveau d'éducation formelle. Un soutien, y compris financier, devrait être mis à disposition pour aider les migrants à apprendre une langue officielle, et des cours appropriés pour les migrants devraient être développés et rendus largement et facilement disponibles.

Références et approfondissement :

- Bauböck, R. & Wallace Goodman, C. (2012). *EUDO Citizenship Policy Brief 2: Naturalisation*. Florence: European University Institute.
- Böcker, A. & Strik, T. (2011). Language and Knowledge Tests for Permanent Residence Rights: Help or Hindrance for Integration? *European Journal of Migration and Law*, 13, 157–184.
- Rainey, B., Wicks, E., & Ovey, C. (2014). *The European Convention on Human Rights, sixth edition*. Oxford: Oxford University Press.
- van der Jeught, S. (2015). *EU Language Law*. Groningen: Europa Law Publishing.
- Wodak, R. & Boukala, S. (2015). (Supra)National Identity and Language: Rethinking National and European Migration Policies and the Linguistic Integration of Migrants. *Annual Review of Applied Linguistics*, 35, 253–273.

27 Les citoyens européens mobiles se considèrent-ils comme « Européens » ?

Rudi Janssens, Vrije Universiteit, Brussel

En période de méfiance politique, où la solidarité mutuelle et la division entre les différents groupes de la société sont remises en cause, il est important de créer un sentiment d'appartenance parmi les citoyens. Dans le contexte de l'État-nation, cela se fait en mettant l'accent sur un patrimoine culturel commun, une langue commune et un destin commun dans le cadre de l'identité nationale. Dans le contexte européen, les décideurs politiques tentent d'atteindre un sens similaire de « l'eupéanité » en stimulant, par exemple, les échanges dans le domaine de l'éducation et de la culture, et en préservant la diversité linguistique. Certains qualifieront cela d'« identité européenne ». L'un des droits fondamentaux d'être citoyen de l'un des États membres est la liberté de circulation pour travailler et résider dans un autre pays de l'UE. Une question qui se pose est de savoir si le fait de faire usage de ce droit renforce également l'identification des citoyens à l'« Europe ». Développe-t-elle une identité locale ou ces travailleurs mobiles s'identifient-ils à l'identité du pays d'origine ? Et quel rôle la connaissance de la ou des langues locales joue-t-elle dans ce processus d'identification ?

Que nous dit la recherche ?

L'identité est un terme générique qui est utilisé et abusé dans le discours politique. La recherche est d'accord sur la complexité de ce terme, avec à la fois une composante individuelle (un choix) et une composante collective (orientation vers un groupe). Les gens ne s'identifient pas principalement à « l'Europe », mais ils peuvent jouer un rôle dans un contexte donné (pour un aperçu, voir Commission européenne, 2012). Recchi (2012) propose deux modèles pour classer les recherches actuelles sur l'analyse de l'« identité européenne ».

Le modèle culturel adopte une approche descendante où la socialisation depuis l'enfance joue un rôle crucial dans l'internalisation des valeurs européennes fondamentales. Une perspective moins dominante est fournie par le modèle structuraliste, qui utilise une approche ascendante où l'identité européenne découle de l'interaction et de l'association avec d'autres.

Dans ce dernier cadre, la recherche se concentre principalement sur l'effet de la mobilité des étudiants Erasmus. Les résultats ne sont pas concluants. En

fonction de l'expérience des étudiants, la mobilité peut renforcer ou affaiblir l'identification à l'Europe. Néanmoins, les contacts sociaux réguliers avec d'autres Européens ont un impact modeste sur l'identification des étudiants à l'Europe (Sigalas, 2010). Des recherches récentes auprès des jeunes (Mazzoni, 2017) confirment l'effet positif indirect de la participation aux initiatives de l'UE sur l'identification des jeunes dans l'UE en tant qu'entité politique et culturelle.

Peu de recherches ont été faites sur la mobilité des adultes dans l'UE. Des recherches menées à Bruxelles (Janssens, 2008, 2013) montrent que l'identification à l'Europe est principalement liée au parcours éducatif et à la position des personnes sur le marché du travail : plus leur niveau d'éducation et leur position sur le marché du travail sont bas, moins ils s'identifient à « l'Europe ». Compte tenu de la situation particulière à Bruxelles, la majorité des citoyens de l'UE qui s'identifient à l'Europe sont professionnellement liés aux institutions de l'UE ou à ses organisations satellites. Pour 70 % d'entre eux, « être européen » signifie partager les mêmes valeurs culturelles ; seuls 8 % reconnaissent le multilinguisme comme une caractéristique essentielle.

Illustrations et preuves

Le tableau précédent est basé sur une analyse des données secondaires d'enquêtes à Bruxelles. La diversité de la population bruxelloise permet de sélectionner un groupe de ressortissants de l'UE et de pays tiers ($n > 800$) vivant dans la ville. On a demandé aux répondants d'évaluer les concepts avec lesquels ils pouvaient le plus identifier. Les réponses ont ensuite été recodées en quatre catégories d'identification : local, se référant au pays d'origine, à l'Europe et à l'international. L'identification à l'Europe est positivement liée au niveau d'éducation et à la situation économique. La langue ne joue pas un rôle, bien qu'elle la fasse en ce qui concerne l'identification locale (parler néerlandais, langue minoritaire à Bruxelles, semble la variable discriminante la plus forte) et l'identification avec le pays d'origine (correspondant à une faible maîtrise des langues officielles locales). Dans l'ensemble, cependant, le sentiment d'Europe diminue.

Incidences sur les politiques

Les résultats obtenus à Bruxelles sont conformes aux recherches antérieures menées auprès des jeunes: ils développent une sorte d'identité européenne basée sur les avantages dont ils bénéficient. Néanmoins, l'identification à l'Europe se limite aux citoyens de l'UE ayant un profil éducatif élevé et un réseau international. Ainsi, l'identité européenne risque de devenir un concept élitiste.

La connaissance de la ou des langues officielles locales fait une différence importante dans le sens de l'appartenance à la communauté locale, élément essentiel lorsqu'il s'agit d'accroître l'inclusion sociale. Ce n'est pas un hasard si les étudiants et les employés mobiles qui sont plus enclins à professer une identité européenne ont peu de contacts avec la population locale. Les citoyens de l'UE peu qualifiés connaissent mieux la ou les langue(s) locale(s) et ont plus de contacts locaux, mais se sentent moins «européens». Dans le cadre d'une approche intégrée de la mobilité et de l'inclusion dans l'ensemble de l'Europe, il convient donc d'accorder davantage d'attention à (i) l'investissement dans les compétences en langues étrangères parmi les Européens ayant des qualifications relativement faibles (par exemple, les jeunes en formation professionnelle plutôt que dans l'enseignement universitaire), en renforçant les incitations à l'apprentissage des langues par le biais de projets de mobilité individuelle; (ii) l'investissement dans les compétences linguistiques locales (d'accueil) par des personnes hautement mobiles (par exemple, les « expats »), en renforçant les incitations à apprendre ces langues et à intégrer l'inclusion dans leurs projets de

carrière personnels.

Identification des habitants de Bruxelles de nationalité non-belge (source : Janssens 2013)

Identifica- tion	2007		2013	
	UE	Non-UE	UE	Non-UE
Locale	67,50 %	80,50 %	72,20 %	84,10 %
Pays	55,60 %	59,80 %	37,70 %	44,60 %
Europe	60,90 %	23,20 %	53,80 %	6,00 %
Interna- tional	4,60 %	4,90 %	10,80 %	10,70 %

Références et approfondissement :

European Commission (2012). The Development of European Identity/Identities: Unfinished Business. A Policy Review, Directorate-General for Research & Innovation, Brussels.

Mazzoni, D., Albanesi, C., Ferreira, P. D., Opermann, S., Pavlopoulos, V., & Cicognani, E. (2017). Cross-border mobility, European identity and participation among European adolescents and young adults, *European Journal of Developmental Psychology*. doi.org/10.1080/17405629.2017.1378089

Sigalas, E. (2010) Cross-border mobility and European identity: The effectiveness of intergroup contact during the ERASMUS year abroad. *European Union Politics*, 11, 241–265.

28 Quels principes devrions-nous utiliser pour adapter les politiques linguistiques ?

Peter A. Kraus, Núria Garcia, Melanie Frank, Vicent Climent-Ferrando, Universität Augsburg

L'engagement de l'UE en faveur du multilinguisme fait référence à l'importance des compétences linguistiques à la fois pour la mobilité – en mettant l'accent sur la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre multilingue mobile en Europe – et de l'inclusion – en mettant l'accent sur l'intégration sociale, la cohésion et le dialogue interculturel (voir Commission européenne, 2008).

En ce qui concerne les recommandations politiques, l'UE a avancé la formule de la langue maternelle plus deux (modèle 1+ 2). Selon ce modèle, chaque citoyen doit apprendre deux langues (étrangères) en plus de sa première langue. Ce modèle suppose implicitement que les individus ont une langue maternelle et grandissent dans un environnement monolingue. En Europe, cependant, un nombre croissant d'individus vivent dans des environnements hautement multilingues, où des formes historiquement ancrées de diversité linguistique interagissent avec les nouvelles langues introduites par les processus de migration et de mondialisation. Dans quelle mesure les recommandations de l'UE sont-elles adaptables à de tels contextes de diversité linguistique complexe ?

Que nous dit la recherche ?

Au cours des dernières décennies, diverses vagues de migration et l'importance croissante de l'anglais en tant que langue de communication dans les sphères interculturelles et internationales du commerce et de la coopération ont conduit à l'émergence de nouvelles formes de diversité linguistique. Dans le domaine des sciences sociales, le concept de « diversité complexe » met en évidence des changements structurels dans les sociétés urbaines touchées par la migration et la mobilité (Kraus, 2012). La diversité complexe implique un lien entre un multilinguisme « endogène » historiquement ancré et des couches plus récentes d'une nouvelle diversité linguistique « exogène ».

Cette diversité linguistique complexe est particulièrement importante dans les pays, régions ou villes d'Europe traditionnellement multilingues, qui deviennent aujourd'hui des sociétés d'accueil pour les migrants, les réfugiés et divers types de populations mobiles. Dans de tels contextes, s'attaquer au compromis entre la mobilité et l'inclusion implique également de surmonter ou d'empêcher différents types de ségrégation (économique, spatiale, sociale, politique,

etc.) qui s'inscrivent dans une logique linguistique. Les recherches comparatives menées dans le cadre du projet MIME montrent que les choix d'apprentissage des langues des individus peuvent perturber l'équilibre précaire entre les langues historiquement présentes. Les spécificités de la constellation linguistique, et notamment les relations asymétriques entre une minorité historique et la ou les langues majoritaires et/ou une lingua franca, ne sont pas suffisamment prises en considération dans les recommandations existantes de l'UE, telles que le modèle 1+ 2, qui se concentre principalement sur les apprenants individuels des langues.

Illustrations et preuves

Les cas de Barcelone et de Riga montrent comment le compromis entre la mobilité et l'inclusion est façonné par des facteurs politiques, culturels et sociaux spécifiques. Dans les deux villes, nous observons une interaction entre les langues autochtones, le catalan et le letton, qui ont été revitalisées après une période d'oppression, et les langues imposées par les régimes autoritaires ou les pouvoirs hégémoniques dans le passé, l'espagnol et le russe. Dans le cas du Luxembourg, même en l'absence d'oppression prolongée comparable, le luxembourgeois dut surmonter la domination allemande et française. Ce multilinguisme historiquement ancré est devenu plus complexe au cours des dernières décennies: la présence accrue des langues des migrants et de l'anglais comme lingua franca dans différents domaines a ajouté une couche de diversité linguistique exogène.

En conséquence, les répertoires linguistiques que les citoyens utilisent dans leur vie quotidienne sont devenus plus hétérogènes et plus complexes.

Dans le même temps, le contexte sociolinguistique spécifique et les schémas de mobilité dans chaque ville posent différents types de défis pour l'inclusion sociale, culturelle, politique et économique dans la société. Dans l'ensemble, Barcelone et le Luxembourg sont confrontés à un fort afflux de population, tandis que, dans le cas de Riga, l'émigration est la dimension la plus importante de la mobilité. Ces particularités et d'autres caractéristiques de l'interaction entre le multilinguisme endogène et le multilinguisme exogène dans chaque ville doivent être prises en compte lorsqu'il s'agit d'apaiser la tension entre mobilité et inclusion.

Incidences sur les politiques

Afin de tenir compte des cas de diversité linguistique complexe, les recommandations de l'UE devraient concevoir le multilinguisme sociétal d'une manière plus sensible au contexte. Au lieu de formuler des solutions uniques, ces recommandations doivent tenir compte des langues minoritaires historiques ainsi que de la dynamique de mobilité sociale et géographique qui donne lieu à des constellations linguistiques particulières caractérisant un territoire ou un milieu urbain. Considérant que le multilinguisme individuel est étroitement lié à la constellation linguistique au niveau sociétal, nous introduisons le principe du « multilinguisme auto-centré¹ » afin de reconnaître que les dimensions individuelles et sociétales doivent être abordées conjointement. Les politiques fondées sur ce principe recherchent un équilibre entre la promotion des langues autochtones, dont la maîtrise reste une condition essentielle à l'inclusion sociale aux niveaux local, régional et national, la reconnaissance des langues des migrants et la diffusion d'une lingua franca.

Références et approfondissement :

European Commission. (2008). *Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment*. COM 2008 (566) Final.

Fehlen, F. & Heinz, A. (2016). *Die Luxemburger Mehrsprachigkeit. Ergebnisse einer Volkszählung*. Bielefeld : transcript Verlag.

Janssens R. (2013). *Le multilinguisme urbain. Le cas de Bruxelles*. Brussels: Éditions Racine.

Kraus, P. A. (2008). *A Union of Diversity: Language, Identity and Polity-Building in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press.

Kraus, P. A. (2011). The Multilingual City: The Cases of Helsinki and Barcelona. *Nordic Journal of Migration Research*, 1, 25–36.

Kraus, P. A. (2012). The politics of complex diversity: A European perspective. *Ethnicities*, 12, 3–25.

Lauze, L. & Kļava, G. (2016). *Valodas situācija Latvijā: 2010–2015*. Rīga: Latviešu valodas aģentūra.

	Barcelone	Luxembourg	Riga
Diversité linguistique endogène	Catalan et espagnol	Français, allemand et luxembourgeois	Letton, russe ...
Diversité linguistique exogène	* Anglais * Arabe, roumain, tamazight...	* Anglais * Portugais, italien...	* Anglais

1 Nous empruntons la notion de « multilinguisme auto-centré » à Rafael Castelló Cogollos (Université de Valence) mais lui assignons une signification différente au-delà du contexte de l'enseignement supérieur (voir le concept de « multilinguisme convergent » dans Kraus 2008: 176-179).

29 Les États doivent-ils fournir un enseignement en langue maternelle aux migrants ?

Robert Dunbar, Róisín McKelvey, The University of Edinburgh

La présence d'un nombre important de migrants, tant en provenance d'autres États membres que de pays extérieurs à l'UE, est une réalité dans la plupart des États membres de l'UE, et ces migrants ont des compétences variables dans la ou les langues officielles de l'État d'accueil. Cela pose des défis pour les politiques éducatives de l'État d'accueil à tous les niveaux, et en ce qui concerne la formation continue des adultes.

Historiquement, l'éducation soutenue par l'État visait à doter les élèves d'une maîtrise fonctionnelle de la ou des langues officielles de l'État, et l'éducation par le moyen de cette langue a été la norme. Au cours des dernières décennies, le droit international a commencé à s'attaquer aux conséquences de l'accroissement de la diversité linguistique. Dans quelle mesure le droit international impose-t-il aux États d'offrir une éducation dans les langues des migrants ou par l'intermédiaire de ces langues ?

Que nous dit la recherche ?

Le droit international est généralement respectueux des politiques linguistiques des États. Toutefois, plusieurs traités internationaux contiennent des principes relatifs à la question de la langue d'enseignement des migrants. Des régimes différents s'appliquent aux enfants de migrants provenant d'autres États membres de l'UE et d'États non membres de l'UE. Bien qu'elle n'ait été ratifiée que par six États membres de l'UE, la *Convention européenne relative au statut juridique des travailleurs migrants* de 1977 prévoit que les parties à la convention organisent, en coopération, des cours spéciaux pour l'enseignement aux enfants des travailleurs migrants de leur langue maternelle (art. 15).

Ces dispositions ont été effectivement reproduites dans la *directive 77/486/UE* et s'appliquent aux enfants de travailleurs migrants de tous les autres États membres de l'UE : les États membres d'accueil, en coopération avec les États membres d'origine, doivent prendre des mesures appropriées pour promouvoir l'enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine pour ces enfants. La *Charte sociale européenne* de 1996 (révisée), ratifiée par 20 États membres de l'UE, impose également aux États de promouvoir et de faciliter, dans la mesure du possible, l'enseignement de la langue maternelle du travailleur migrant aux enfants du travailleur migrant (article 19, paragraphe 12.). Lorsque la langue des migrants est

également une langue minoritaire dans l'État d'accueil, leurs enfants peuvent bénéficier de toute disposition éducative dans la langue minoritaire garantie par des traités tels que la *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales* ou la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*.

Il y a moins de protections pour les enfants des migrants en provenance d'États non membres de l'UE. La *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* de 1990 dispose que les États doivent veiller au respect de l'identité culturelle des travailleurs migrants et des membres de leur famille, bien qu'aucun État membre de l'UE ne l'ait encore ratifiée. Toutefois, les enfants de travailleurs migrants bénéficient de la protection de la *Convention relative aux droits de l'enfant* de 1989, qui dispose que l'éducation doit viser à développer le respect de l'identité culturelle, de la langue et des valeurs de l'enfant, ainsi que des valeurs nationales du pays d'origine de l'enfant (art. 29).

Illustrations et preuves

Dans de nombreux États membres de l'UE, des systèmes bien développés d'enseignement des langues minoritaires existent pour les langues autochtones de l'État et il existe donc de nombreux modèles excellents.

L'offre d'éducation par le biais de langues non autochtones/non indigènes est très rare, la Suède étant une exception importante. De nombreux États ont réagi à la diversité linguistique de leurs écoles en créant des programmes qui facilitent l'acquisition de la langue officielle; toutefois, il s'agit généralement de réponses administratives ad hoc, qui ne reposent sur aucun cadre législatif, voire global. Des recherches montrent que la *Directive 77/486/UE* n'est pas effectivement mise en œuvre.

Les considérations relatives au droit de l'égalité sont pertinentes. Le fait de ne pas dispenser un enseignement de la langue maternelle aux enfants dont la maîtrise de la langue officielle est inadéquate, au moins à titre transitoire jusqu'à une pleine pratique de la langue officielle, peut constituer une violation du principe d'égalité de protection de la loi (garanti par le Protocole 12 à la CEDH), au motif que ces enfants se voient effectivement refuser une éducation de la même qualité que les élèves qui maîtrisent couramment la langue

officielle (voir l'arrêt des États-Unis *Lau c. Nichols*, 414 U.S. 563 (1974), où ce principe a été appliqué). À mesure que nous comprenons comment la langue peut faire obstacle à la pleine et égale jouissance des droits (voir Piller (2016), UNESCO (2008)), ce principe peut avoir un impact significatif sur la langue de prestation de services. Le fait de ne pas dispenser une certaine forme d'instruction dans la langue maternelle aux enfants dont la maîtrise de la langue officielle est insuffisante peut également constituer une violation du droit à l'éducation, protégé par l'article 2 du Protocole 1 à la CEDH (voir *Chypre c. Turquie*, [GC], no 25781/94, CEDH 2001-IV). Enfin, si une forme quelconque d'éducation dans la langue maternelle est dispensée, les dispositions relatives à la non-discrimination exigeraient que des dispositions similaires soient données aux membres d'autres minorités linguistiques.

Implications politiques

À tout le moins, la *Directive 77/486/UE* devrait être pleinement mise en œuvre par les États membres de l'UE, et une approche normalisée devrait être envisagée : la directive vise à promouvoir la mobilité transfrontalière, en veillant à ce que les enfants de citoyens de l'UE travaillant dans d'autres États membres de l'UE puissent s'intégrer efficacement dans leur État d'origine s'ils reviennent, et la capacité de le faire ne devrait pas dépendre uniquement de la politique éducative de l'État d'accueil. Lorsque les enfants de l'enseignement primaire ou secondaire, qu'ils proviennent ou non d'autres États membres de l'UE,

n'ont pas une maîtrise suffisante de la langue officielle de l'État, des considérations d'égalité suggèrent fortement qu'une certaine forme d'enseignement linguistique transitoire devrait être fournie. Afin d'éviter une application incohérente de la disposition, il faut à tout le moins envisager une politique globale.

Références et approfondissement

- Cholewinski, R. (1997). *Migrant Workers in International Human Rights Law: Their Protection in Countries of Employment*. Oxford: Clarendon Press.
- Piller, I. (2016). *Linguistic Diversity and Social Justice: An Introduction to Applied Sociolinguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Rainey, B., Wicks, E., & Ovey, C. (2014). *The European Convention on Human Rights, sixth edition*. Oxford: Oxford University Press.
- UNESCO. (2008). *Improving the Quality of Mother Tongue-based Literacy and Learning: Case Studies from Asia, Africa and South America*. Bangkok: UNESCO.
- United Nations Special Rapporteur on Minority Issues. (2017). *Language Rights of Linguistic Minorities: A Practical Guide for Implementation*. Geneva: United Nations.

30 L'anglais est-il suffisant pour atteindre les nouveaux arrivants avant qu'ils apprennent la ou les langues locales ?

Virginie Mamadouh, Nesrin el Ayadi, Universiteit van Amsterdam

Les organisations locales telles que les municipalités et les prestataires de services publics ont pour tâche de faciliter l'arrivée de nouveaux citoyens, migrants et réfugiés mobiles de l'UE. Bien qu'il soit largement admis que les immigrants devraient apprendre la langue locale pour favoriser l'intégration à moyen et à long terme, des dispositions supplémentaires sont nécessaires pour les politiques d'accueil. Dans de nombreuses situations, les municipalités et les organisations locales doivent élaborer une nouvelle stratégie pour atteindre une population linguistiquement diverse qui ne connaît pas encore la langue locale. Elle est particulièrement importante dans les situations où une communication inefficace peut menacer la vie des individus ou les droits fondamentaux de l'homme (secteur de la santé, justice, éducation). En outre, des politiques d'accueil sont nécessaires pour les nouveaux arrivants.

Que nous dit la recherche ?

Pour être efficaces, les organismes doivent communiquer avec les immigrants arrivants dans une langue qu'ils comprennent. Les informations sur les aspects formels et informels de la vie quotidienne (concernant les procédures administratives, l'accès au marché du travail, le logement, la santé et l'éducation, les équipements et les principales installations culturelles et sportives) devraient donc être traduites dans les langues des nouveaux arrivants. L'anglais est souvent utilisé comme langue par défaut à de telles fins. Cependant, l'expérience montre que l'anglais ne suffit pas pour atteindre les immigrants. Seuls quelques-uns d'entre eux parlent couramment l'anglais pour diverses raisons, telles que la naissance et l'éducation, le fait d'avoir vécu dans un pays anglophone ou en raison de leurs études et/ou de leurs activités professionnelles. Beaucoup, cependant, n'ont aucune compétence en anglais, ou ils n'ont qu'une maîtrise limitée de l'anglais qui ne serait pas suffisante pour une communication efficace.

Une étude menée auprès des travailleurs sociaux à Bruxelles montre qu'il est fait usage des compétences linguistiques du personnel et des migrants, en anglais et dans les langues locales (français et néerlandais), mais uniquement pour une communication simple. Les

« interprètes sociaux » (certifiés pour le travail social) sont nécessaires pour des entretiens plus complexes (De Rijk 2016.).

Illustrations et preuves

A partir de « Local Welcome Policies EU-migrants¹ », dans les villes d'Amsterdam, de Bruxelles, de Dublin, de Hambourg, de Copenhague et de Göteborg, nous en savons un peu plus sur les citoyens mobiles de l'UE et les problèmes de communication à leur arrivée dans une nouvelle ville. À Amsterdam (Pays-Bas), les Bulgares sont considérés comme un groupe « difficile ». Souvent, ils ne parlent pas l'anglais (*Welcome Policies 2016 Final report, Amsterdam*, p. 43). À Göteborg (Suède), « le roumain est la langue la plus courante à utiliser » par les organisations travaillant avec les migrants vulnérables de l'UE, avant l'anglais et le suédois (*Welcome Policies 2016 Final Report, Göteborg*, p. 39).

Implications politiques

C'est pourquoi les municipalités et autres organisations des communautés locales qui jouent un rôle clé dans l'accueil des nouveaux immigrants tels que les centres d'emploi, les services publics, les associations de logement, les banques, les hôpitaux, les écoles, les associations sportives et culturelles ne devraient pas limiter leurs efforts uniquement à l'anglais. Ils devraient adapter leurs politiques linguistiques aux spécificités des nouveaux arrivants et préparer des traductions adaptées aux compétences linguistiques des grands groupes. Cela nécessite une prise de conscience et une connaissance de la composition linguistique du contexte local et surtout des compétences linguistiques des immigrants.

Outre les documents rédigés dans différentes langues (langues de communication telles que l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, l'arabe et les langues des grands groupes), une version dans la ou les langues locales devrait être mise à disposition afin de s'assurer que les informations fournies sont également accessibles aux résidents locaux, qui pourraient

1 www.amsterdam.nl/bestuur-organisatie/organisatie/ruimte-economie/amsterdam-europa/europees-project

autrement se sentir perplexes devant le contenu des dépliants et pourraient se sentir exclus du processus de communication, et éventuellement des dispositions et droits spécifiques. Il est relativement facile d'accorder une certaine attention à la mise en page afin de permettre la lecture comparative d'un même document dans différentes versions linguistiques pour les personnes qui le lisent dans deux (pour eux) langues étrangères. Cela facilite non seulement la communication des contenus entre les migrants et les fonctionnaires locaux (ou les locaux dans leur réseau social), mais les brochures ou dépliants pourraient également être utilisés comme matériel pédagogique dans les cours de langues pour l'acquisition de la ou des langues locales.

Pour ce qui est de la communication orale, les organisations locales doivent également mieux faire connaître leur propre diversité linguistique. Elles devraient encourager la capacité des employés à communiquer dans d'autres langues que les langues officielles, afin que ces ressources puissent être mobilisées dans des situations d'urgence. Un système national d'interprètes à distance qui peut être appelé par téléphone est une ressource importante, en particulier dans le secteur de la santé. Les municipalités et les organisations locales (comme les hôpitaux) devraient unir leurs forces pour créer un tel système si celui-ci

n'existe pas déjà à l'échelle nationale. Dans certains secteurs, en particulier dans le secteur de la santé, la période de transition au cours de laquelle l'interprétation/la traduction est jugée nécessaire pour assurer une communication et un traitement efficaces est beaucoup plus longue que dans d'autres cas, car un niveau beaucoup plus élevé de compétences linguistiques est nécessaire pour que les nouveaux arrivants soient autonomes dans ce domaine ; ils ont besoin de plus de temps pour atteindre ce niveau.

Références et approfondissement

- Boix-Fuster, E. (Ed.) (2015). *Urban diversities and language policies in medium-sized linguistic communities*. Bristol: Multilingual Matters.
- De Ryck, L.-P. (2016). *Taalcommunicatie en het gebruik van brugfuncties in de Brusselse hulpverlening*. Brussels: BRIO.
- King, L. & Carson, L. (Eds.) (2016). *The multilingual city. Vitality, conflict and change*. Bristol: Multilingual Matters.
- Welcome Europe Toolkit (2016). *Local Welcoming Policies for EU mobile citizens*. Amsterdam.

31 Les États doivent-ils fournir des services aux migrants dans leur propre langue ?

Robert Dunbar, Róisín McKelvey, The University of Edinburgh

Les migrations massives à l'intérieur de l'Europe et vers l'Europe depuis l'étranger ont entraîné l'apparition d'un grand nombre de personnes résidant légalement dans les États membres de l'UE et ayant une maîtrise limitée de la ou des langues officielles de l'État. À l'instar de l'ensemble de la population, ils dépendent d'une gamme de services, allant des soins de santé et de la sécurité sociale à l'immatriculation des véhicules et des conducteurs, et sont tenus d'interagir avec l'État à des fins diverses, y compris le paiement des taxes, l'inscription au vote (s'ils ont le droit de le faire) et ainsi de suite. Dans quelle mesure l'État est-il tenu de fournir des services de traduction et d'interprétation à ces personnes ? Les fonctionnaires sont-ils eux-mêmes tenus de parler couramment les langues des migrants pour fournir ces services ?

Que nous dit la recherche ?

Depuis le début des années 90, une série d'instruments juridiques internationaux ont été élaborés, notamment la *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales* et la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, qui exigent de l'État qu'il fournisse certains services publics par l'intermédiaire d'une langue mineure dans certaines circonstances. Ces instruments ne s'appliquent généralement qu'aux minorités de longue date sur le territoire de l'État (« minorités autochtones ») et non aux immigrants (« nouvelles minorités »), bien que si la langue du migrant est également une langue mineure protégée par ces instruments, le migrant peut bénéficier d'une telle protection. Des recherches récentes suggèrent toutefois que la distinction entre les minorités autochtones et les nouvelles minorités commence à s'affaiblir, y compris dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (Burch, 2010; Medda-Windischer, 2017).

Les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme tels que la *Convention européenne des droits de l'homme* (CEDH) et le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* ont toujours prévu que ceux qui ne comprennent pas la langue officielle doivent être informés rapidement dans une langue qu'ils comprennent du motif de leur arrestation et des accusations portées contre eux, et qu'en matière pénale, ils ont droit à un interprète. Bien qu'aucun autre droit à des services linguistiques minoritaires ne soit expressément reconnu dans ces instruments, le principe de l'égalité de protection de la loi (énoncé dans le

protocole 12 à la CEDH) peut exiger la fourniture de tels services dans certaines circonstances, en particulier compte tenu de la meilleure compréhension qui existe aujourd'hui de l'incidence négative que peut avoir l'absence de tels services sur les personnes qui ne maîtrisent pas la langue officielle (Dunbar, 2006; Piller, 2016). Lorsque, par exemple, l'incapacité de communiquer efficacement dans la langue officielle nuit à la capacité d'obtenir la même qualité des services médicaux que ceux qui peuvent le faire, l'État peut être tenu d'y remédier, éventuellement par la prestation d'un interprète ou même par la prestation d'un spécialiste qui maîtrise la langue de la minorité (lorsque l'interprétation peut entraver les soins appropriés).

Illustrations et preuves

Dans de nombreux États membres de l'UE, l'État répond déjà aux besoins des personnes incapables de communiquer efficacement dans la langue officielle : des avis publics multilingues, des brochures d'information, etc., sont de plus en plus visibles dans les cabinets de médecins, les administrations locales et d'autres institutions publiques. Ces mesures ne sont généralement pas guidées par un cadre législatif ou par une politique globale et contraignante, mais représentent des réponses ad hoc aux réalités linguistiques. Il existe donc des différences considérables dans la pratique, même au sein d'un même État. L'absence d'un cadre statutaire ou d'une politique contraignante globale crée les conditions d'une incohérence dans l'offre, les locuteurs de certaines langues seulement recevant au moins certains services dans leur langue, ce qui viole potentiellement à la fois le principe de non-discrimination (par exemple, lorsque certains groupes linguistiques sont négligés ou insuffisamment servis) et une égale protection de la loi.

Le principe de proportionnalité, concept juridique fondamentalement important, est utile pour définir un cadre ou une politique appropriée. Premièrement, plus les conséquences découlant de l'incapacité de communiquer dans la langue officielle sont graves, plus l'État a besoin d'assurer l'égalité de traitement en donnant accès au service par l'intermédiaire de la langue de l'utilisateur. Dans les contextes les plus graves, par exemple, ceux analogues à la privation de liberté (qui implique le droit à un interprète, évoqué plus haut) l'obligation de fournir le service, soit par l'intermédiaire d'un interprète, soit par le prestataire de

services, peut être absolue. Deuxièmement, dans d'autres cas, le niveau de l'offre peut être déterminé par l'application d'une « échelle mobile », une offre plus importante étant disponible lorsqu'il y a une plus grande concentration ou un plus grand nombre de locuteurs d'une langue particulière qui sont incapables de communiquer efficacement dans la langue officielle.

Implications politiques

Les États devraient tenir compte de la mesure dans laquelle les services publics et administratifs en langue minoritaire sont déjà fournis dans des langues autres que la langue officielle. Lorsqu'il y a une prestation, la nature du service fourni, le nombre de locuteurs de la langue minoritaire et le degré auquel il existe des concentrations importantes de locuteurs doivent tous être pris en compte pour déterminer le niveau de services à fournir et les langues dans lesquelles ces services seront fournis.

Références et approfondissement

Burch, E. S. (2010). Regional Minorities, Immigrants, and Migrants: The Reframing of Minority Language Rights in Europe, *Berkeley Journal of International Law*, 28, 261–312.

Dunbar, R. (2006). Is There a Duty to Legislate for Linguistic Minorities? *Journal of Law and Society*, 33, 181–198.

Medda-Windischer, R. (2017). Old and New Minorities: Diversity Governance and Social Coherence from the Perspective of Minority Rights. *European and Regional Studies*, 11, 25–42.

Piller, I. (2016). *Linguistic Diversity and Social Justice: An Introduction to Applied Sociolinguistics*. Oxford: Oxford University Press.

United Nations Special Rapporteur on Minority Issues (2017). *Language Rights of Linguistic Minorities: A Practical Guide for Implementation*. Geneva: United Nations.

32 Les politiques linguistiques peuvent-elles améliorer les résultats en matière d'emploi pour les femmes immigrées ?

Brian Carey, Andrew Shorten, University of Limerick

Le plaisir d'une personne dans un travail intéressant peut être affecté par ses compétences linguistiques ainsi que par l'utilisation de la langue dans la société et sur le lieu de travail. Les données empiriques donnent à penser que les immigrants qui ne sont pas des locuteurs compétents de la langue majoritaire sont en général désavantagés sur les marchés de l'emploi et que les immigrantes en particulier peuvent faire face à d'autres obstacles. Cela soulève la question de savoir si les politiques linguistiques peuvent être conçues pour aider à éliminer les obstacles linguistiques à l'emploi qui ont tendance à affecter de manière disproportionnée les femmes.

Que nous dit la recherche ?

Les recherches menées par des économistes ont établi que l'incapacité de parler la langue locale a un impact négatif sur les revenus des immigrants (Chiswick et Miller, 1995 ; Dustmann & Van Soest, 2002). Certaines études suggèrent que ce phénomène a également une dimension sexospécifique. Par exemple, des recherches menées en Hollande ont montré que si les immigrantes ayant de faibles compétences en néerlandais gagnaient moins que les immigrantes possédant de meilleures compétences en néerlandais, la relation n'était pas la même pour les hommes (Yao et Van Ours, 2015). Cela s'explique notamment par le fait que les immigrants masculins et féminins sont souvent confrontés à différents types d'obstacles à l'emploi. Par exemple, une étude sur les immigrants africains au Canada a révélé que même si les hommes immigrants conservent souvent l'accès au travail en col bleu, les femmes immigrantes sont plus susceptibles d'être perçues comme n'ayant pas les compétences linguistiques requises pour des professions comparables et traditionnellement féminines, par exemple dans le commerce de détail, l'administration ou les soins (Creese et Wiebe, 2012).

Peut-être que les désavantages subis par les femmes immigrées, par rapport aux hommes, reflètent simplement des schémas plus larges d'inégalité entre les sexes sur les marchés de l'emploi, puisque les femmes en général gagnent moins que les hommes,

pour diverses raisons. Toutefois, s'il existe des désavantages linguistiques spécifiques auxquels les femmes immigrantes sont particulièrement susceptibles d'être confrontées, il faudra les comprendre si l'on veut qu'elles soient traitées avec succès par les politiques publiques.

Illustrations et preuves

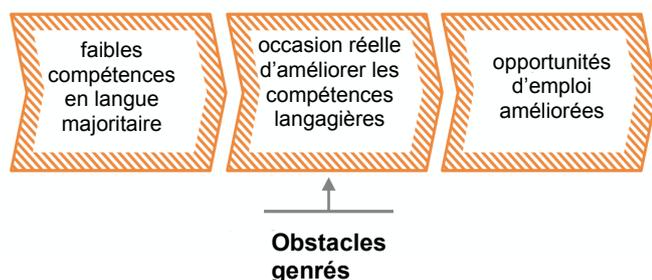
La principale raison linguistique pour laquelle les personnes ne sont pas en mesure d'obtenir un travail satisfaisant est qu'elles n'ont pas les compétences linguistiques recherchées par les employeurs, et cet inconvénient sera aggravé s'ils sont incapables d'améliorer leurs compétences linguistiques. Bien que ces circonstances puissent être vécues par un certain nombre de groupes sociaux différents, elles se produisent le plus souvent chez les personnes les plus pauvres, et surtout chez les immigrants moins aisés qui arrivent sans maîtrise de la langue locale dominante. Cela s'explique par le fait que les migrants moins aisés ont généralement moins de possibilités d'emploi en premier lieu, et parce que les possibilités d'apprentissage des langues appropriées sont inexistantes ou difficiles d'accès, en particulier pour ceux qui ont déjà un emploi de survie. Par conséquent, les immigrants qui n'ont pas de compétences dans la langue majoritaire peuvent être plus vulnérables à des périodes prolongées de sous-emploi, où l'on occupe un emploi inférieur à son niveau de qualification.

Il est important de noter que les immigrantes peuvent être particulièrement désavantagées lorsqu'il s'agit d'acquérir des compétences linguistiques majoritaires. D'une part, une étude a révélé que les femmes au foyer ont tendance à apprendre moins rapidement que les hommes les langues dominantes (Pavlenko et Piller, 2001). Cela donne à penser que certaines femmes qui sont actuellement en dehors du marché du travail subiront des désavantages particuliers si elles cherchent un emploi à l'avenir. D'autre part, les femmes qui occupent actuellement un emploi insatisfaisant et qui pourraient bénéficier de compétences linguistiques supplémentaires peuvent avoir du mal à le faire si elles sont en outre contraintes d'effectuer un « deuxième

poste » à la maison (Hochschild, 2012).

Implications politiques

Les politiques publiques dans les sociétés mobiles devraient viser à garantir à chacun une réelle chance de bénéficier d'un emploi satisfaisant. Pour y parvenir, les politiques linguistiques doivent être éclairées par des faits sur les inégalités structurelles existantes, afin de ne pas les exacerber. Par exemple, si l'apprentissage d'une nouvelle langue est trop coûteux, alors les avantages de le faire seront limités à ceux qui peuvent se le permettre. Pour cette raison, les politiques linguistiques visant à favoriser l'inclusion en améliorant les perspectives d'emploi des immigrants devraient également être éclairées par des faits sur les inégalités entre les sexes et, en particulier, par les défis spécifiques auxquels sont confrontées les migrantes, tant au foyer que dans le monde du travail, dans l'acquisition de compétences dans la langue majoritaire.



Références et approfondissement

- Chiswick, B. R. & Miller, P. W. (1995). The Endogeneity between Language and Earnings: International Analyses. *Journal of Labor Economics*, 13, 246–88.
- Creese, G. & Wiebe, B. (2012) 'Survival Employment': Gender and Deskilling among African Immigrants in Canada. *International Migration*, 50, 56–76.
- Dustmann, C. & Van Soest, A. (2002). Language and earnings of immigrants. *Industrial and Labor Relations Review*, 55, 473–492.
- Hochschild, A. (2012). *The Second Shift: Working Parents and the Revolution at Home* (revised edition, with A. Machung). London: Penguin.
- Pavlenko, A. & Piller, I. (2001). New Directions in the Study of Multilingualism, Second Language Learning, and Gender. In A. Pavlenko, A. Blackledge, I. Piller & M. Teutsch-Dwyer (Eds.) *Multilingualism, Second Language Learning and Gender* (p. 17–52). New York: Mouton de Gruyter.
- Yao, Y. & van Ours, J. C. (2015). Language skills and labor market performance of immigrants in the Netherlands. *Labour Economics*, 34, 76–85.

33 Comment la politique linguistique peut-elle améliorer la « motilité » des migrants ?

Christopher Houtkamp, Universiteit van Amsterdam

La « motilité » désigne la mobilité *potentielle* des personnes. Le degré de motilité dépend de la facilité avec laquelle une personne peut se déplacer d'un endroit à un autre, ce qui, à son tour, dépend aussi, entre autres, des compétences de la personne (y compris les compétences linguistiques). La notion de motilité s'ajoute à l'analyse de la migration sous divers angles, qu'il s'agisse de savoirs socio-économiques (p. ex., comment les compétences linguistiques sont liées au succès du marché du travail) (Koopmans, 2010) ou socioculturel/psychologique (p. ex., comment les politiques plus ou moins assimilationnistes sont liées à la santé mentale des minorités culturelles) (Horenczyk 1996, Van Oudenhoven et al. 1998, Arends-Tóth & Van De Vijver 2003). La politique linguistique peut également influencer la motilité (Houtkamp 2017). En facilitant la mobilité des personnes afin de profiter de meilleures possibilités ailleurs, on peut s'attendre à ce que la motilité s'accompagne d'une amélioration des conditions socio-économiques.

Que nous dit la recherche ?

La recherche sur la motilité est encore relativement nouvelle. Le concept, initialement développé en recherche biologique, a été introduit en sociologie urbaine par Kaufmann et al. (2004), afin de concevoir un cadre intégré pour étudier les différentes facettes du potentiel de mobilité et du capital qui facilite la mobilité. Dans le cadre du projet MIME, l'utilisation de la notion de motilité a été étendue aux questions sociolinguistiques (Houtkamp 2014), soulignant l'importance de l'infrastructure linguistique. Dans le cas des migrations internationales, cette infrastructure comprend des installations pour l'enseignement de la langue maternelle et l'acquisition de la langue d'accueil. Le point de vue des migrants sur la valeur de leurs compétences linguistiques, tant dans leur pays de résidence que dans les pays d'accueil potentiels, est également pertinent. Par ailleurs, l'évaluation par les migrants de la politique linguistique dans leur pays de résidence actuel est également pertinente.

Illustrations et preuves

Afin d'évaluer l'interaction entre la politique linguistique et la motilité, 60 entretiens avec des immigrants turcs et polonais et leurs descendants ont été réalisés entre 2015 et 2017 aux Pays-Bas, en France et en Suède. Les répondants ont été interrogés sur leur

attitude à l'égard de l'éducation dans la langue maternelle (c'est-à-dire l'enseignement dans ou de la langue de leur pays d'origine) et des installations d'acquisition de la langue d'accueil. Les entretiens ont également porté sur les compétences des répondants dans d'autres langues de l'UE, et on leur a demandé quelles langues ils seraient intéressés à étudier afin d'accroître leur mobilité à l'intérieur de l'UE. Quatre grandes conclusions ressortent.

1. *L'acquisition d'une langue dans la société d'accueil est jugée extrêmement importante par les répondants, mais ils critiquent sa mise en œuvre pratique, en particulier sa forte focalisation sur la grammaire.* Nos répondants estiment que les cours seraient plus efficaces en mettant davantage l'accent sur les compétences en communication orale.

2. *Les perspectives sur l'éducation dans la langue maternelle et le multilinguisme en général semblent être un problème de classe.* Aux Pays-Bas, les parents dont le statut socio-économique est faible expriment parfois des doutes quant à l'éducation bilingue de leurs enfants ou à l'inscription à l'enseignement bilingue, par crainte que cela n'entrave leurs chances d'apprendre la langue d'accueil et donc de restreindre leurs possibilités socio-économiques.

3. *Certains répondants craignent que les politiques d'éducation dans la langue maternelle et les politiques multiculturelles en général finissent par favoriser la ségrégation,* et les données révèlent également un certain malaise parmi les répondants lorsqu'ils examinent les effets des programmes et des équipements d'éducation dans la langue maternelle sur les processus d'intégration et d'inclusion dans le contexte social et linguistique local.

4. *Les compétences en matière de langue maternelle sont relativement souvent citées comme un facilitateur de la mobilité dans l'UE, en particulier pour les communautés ethniques dispersées dans de nombreux pays ;* tant les Polonais que les Turcs font état de contacts fréquents entre communautés ethniques de pairs dans l'ensemble de l'UE. Par conséquent, l'octroi des droits à l'éducation linguistique des immigrants augmente leur motilité, ce qui peut être attendu, en général, pour améliorer leur situation socio-économique.

Implications politiques

Nos entretiens sur la dimension linguistique de la

mobilité potentielle, ou « motilité », suggèrent qu'en tant qu'orientation politique générale, les autorités devraient élaborer et soutenir un programme complet d'éducation linguistique pour les personnes mobiles. Ce programme devrait englober l'enseignement des langues locales (officielles), mais s'étendre également aux langues immigrées (héritières). L'une des dimensions d'un tel programme devrait être de mettre l'accent sur la langue en tant que compétence portable qui renforce la mobilité potentielle ou la *motilité* des personnes. La « motilité » est importante, car elle permet aux gens d'identifier plus facilement de meilleures opportunités socio-économiques et de se déplacer vers d'autres lieux où ces opportunités sont accessibles.

La nécessité d'apprendre la langue locale est généralement reconnue comme évidente, afin de faciliter l'accès au marché du travail local et de favoriser une intégration harmonieuse dans la société du pays d'accueil. Cependant, les entretiens montrent qu'il y a, parmi les utilisateurs, un besoin de praticité. Les cours de langue du pays d'accueil (en particulier pour les adultes) devraient accorder une attention particulière à l'adéquation entre le contenu des cours et les besoins réels des utilisateurs.

L'accès aux cours de langue maternelle (ou « langue patrimoniale ») est important non seulement pour des raisons liées aux droits linguistiques de l'homme, qui, à leur tour, invoquent l'égalité dans les conditions d'accès à l'alphabetisation, mais aussi parce que la facilitation des contacts, dans d'autres pays de l'UE, avec d'autres communautés d'expatriés ou de migrants partageant la même langue augmente également la motilité, avec ses conséquences socio-économiques positives.

Certains parents immigrants craignent que l'entretien de la langue patrimoniale ait un effet néfaste sur l'avenir de leurs enfants. Toutefois, cette crainte n'est pas corroborée par les recherches sur les trajectoires socio-économiques des migrants. La sous-utilisation des programmes d'enseignement de la langue maternelle

peut en fait creuser l'écart entre l'éventail des compétences linguistiques des immigrants les plus pauvres et les plus riches, même si les langues des immigrants bénéficient de droits étendus. Par conséquent, les autorités devraient mettre l'accent, par des campagnes d'information, sur les avantages du bilinguisme.

Références et approfondissement

- Arends-Tóth, J., & Van De Vijver, F. (2003). Multiculturalism and acculturation: views of Dutch and Turkish-Dutch. *European Journal of Social Psychology*, 33, 249–266.
- Horenczyk, G. (1996). Migrating Selves in Conflict. In G. Breakwell & E. Lyons (Eds.), *Changing European Identities* (p. 241–252). Oxford: Butterworth-Heinemann.
- Houtkamp, C. (2014). Integrating language in theories on long-distance movement: migration v. mobility & the concept of motility. *A'dam Multiling*, 1, 16–26.
- Houtkamp, C. (à paraître). The relevance of motility in language shift research. *Language Problems and Language Planning*.
- Kaufmann, V., Bergman, M., & Joye, D. (2004). Motility: Mobility as capital. *International Journal of Urban and Regional Research*, 28, 745–756.
- Koopmans, R. (2010). Trade-Offs between Equality and Difference: Immigrant Integration, Multiculturalism and the Welfare State in Cross-National Perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36, 1–26.
- Van Oudenhoven, J., Prins, K. & Buunk, B. (1998). Attitudes of minority and majority members towards adaptation of immigrants. *European Journal of Social Psychology*, 28, 995–1013.

34 Comment les politiques linguistiques nationales doivent-elles être adaptées au contexte de villes spécifiques ?

Peter A. Kraus, Núria Garcia, Melanie Frank, Vicent Climent-Ferrando, Universität Augsburg

Dans la plupart des pays européens, les autorités utilisent une ou, dans certains cas exceptionnels, deux langues officielles de l'État pour communiquer avec les citoyens. Cette pratique contraste nettement avec le profil linguistique des populations urbaines dans de nombreuses grandes villes européennes, qui ont eu tendance à devenir beaucoup plus multilingues que les régions non urbaines. Cette croissance rapide de la population d'origines différentes et de la diversité linguistique correspondante est ressentie non seulement par les « méga-villes », mais aussi par les agglomérations urbaines de moins de 500 000 habitants (Carson & King, 2016: 2). Par conséquent, il existe différents défis auxquels les villes de plus en plus multilingues doivent faire face en ce qui concerne la gestion des langues et les politiques linguistiques.

Cette diversité linguistique urbaine suscite des tensions entre deux objectifs : l'objectif d'accueillir la mobilité sociale et géographique des résidents et des nouveaux arrivants, d'une part, et leur intégration dans la société urbaine, d'autre part. Si l'objectif d'une mobilité élevée exige des compétences dans d'autres langues, l'objectif d'une société inclusive est lié à l'acquisition de compétences dans la ou les langues locales. De plus, les services publics locaux ne sont pas toujours adaptés aux besoins des immigrants nouvellement arrivés, car ceux-ci parlent souvent une langue autre que la ou les langues officielles. Cette situation peut ralentir et peut-être entraver l'inclusion des immigrants dans la société d'accueil.

Que nous dit la recherche ?

Dans une approche très simplifiée (utilisée ici dans un souci de brièveté), la gestion des langues peut être organisée dans trois domaines particulièrement pertinents pour les milieux urbains multilingues:

- ▶ des politiques définissant l'usage public et le statut des langues,
- ▶ des politiques visant à faciliter l'apprentissage des langues, et
- ▶ des politiques régissant la prestation de services publics de traduction et d'interprétation (Skrandies, 2016: 114).

Ces zones sont directement liées aux objectifs de

soutien à l'inclusion et à la mobilité des résidents. Cependant, elles diffèrent en termes d'adaptation possible à un contexte urbain spécifique.

Illustrations et preuves

En ce qui concerne le premier type de gestion linguistique, la plupart des États ont mis en œuvre une législation selon laquelle seules les langues officielles et un certain nombre de langues régionales dans les territoires où elles sont parlées peuvent être utilisées dans la communication publique et officielle. La majorité des États européens, notamment la France et l'Allemagne, ont une administration monolingue *de jure*. D'autres États, comme la Finlande et l'Irlande, sont *de jure* des pays bilingues. Lorsque les chiffres le justifient, ce bilinguisme est également adopté par leurs autorités municipales, qui utilisent les langues officielles ou régionales en communication avec la population de la ville. Dans l'ensemble, on peut dire que l'utilisation de la langue dans la communication officielle au niveau municipal est souvent régie par la législation nationale.

En ce qui concerne la deuxième série de mesures, qui portent sur l'acquisition de langues, les programmes d'apprentissage des langues peuvent être modulés afin de cibler l'acquisition des langues majoritaires et minoritaires présentes dans une ville.

Dans certains États, comme la Lettonie, les municipalités reçoivent des ressources budgétaires pour organiser des cours de langues adaptés aux besoins d'apprentissage des langues au fur et à mesure qu'ils émergent au niveau local. L'intégration de certaines langues étrangères dans les programmes scolaires est toutefois souvent réglementée par le département de l'éducation au niveau de l'État (ou de la région de certains États fédéraux).

En ce qui concerne le troisième des domaines d'action mentionnés ci-dessus, à savoir la fourniture de services publics dans plusieurs langues, les politiques linguistiques nationales peuvent être plus facilement adaptées au contexte d'une ville spécifique. À cet égard, les collectivités locales peuvent prendre l'initiative de surmonter les obstacles à la communication avec leurs résidents et d'accroître l'intégration des minorités linguistiques sans affecter le statut juridique des langues

parlées par la population. Cela a été illustré par une étude de cas multiple de villes multilingues en Europe, au Canada et en Australie qui donne un aperçu des différentes approches de la gestion linguistique dans les contextes urbains (King & Carson, 2016).

Ces exemples montrent que, dans des cadres législatifs très différents au niveau national, les autorités municipales peuvent répondre au multilinguisme de fait de la population urbaine (et en bénéficieraient généralement).

Implications politiques

En résumé, les politiques linguistiques nationales devraient être complétées par des actions au niveau local qui correspondent au contexte urbain spécifique. Le soutien au multilinguisme par des politiques et des pratiques au niveau local peut également élargir les répertoires linguistiques des citoyens de la majorité et leur offrir ainsi davantage de possibilités de mobilité. En association avec l'apprentissage de la langue locale par les nouveaux arrivants, cela favorise le développement d'une éthique multilingue propice au sentiment d'appartenance, et donc à l'inclusion, dans une communauté (plus multilingue).

Références et approfondissement

- Carson, L. & King, L. (2016). Introduction: 'Multilingualism is Lived Here'. In L. King & L. Carson (Eds.), *The Multilingual City. Vitality, Conflict and Change* (p. 1–16). Bristol, Buffalo, Toronto: Multilingual Matters.
- King, L. & Carson, L. (Eds.). (2016). *The Multilingual City. Vitality, Conflict and Change*. Bristol, Buffalo, Toronto: Multilingual Matters.
- Kraus, P. A. (2011). The Multilingual City: The Cases of Helsinki and Barcelona, *Nordic Journal of Migration Research*, 1, 25–36.
- Marten, H. F. (2016). *Sprach(en)politik. Eine Einführung*. Tübingen: Narr Francke Attempto Verlag.
- Skrandies, P. (2016). Language Policies and the Politics of Urban Multilingualism. In L. King & L. Carson (Eds.), *The Multilingual City. Vitality, Conflict and Change* (p. 115–148). Bristol, Buffalo, Toronto: Multilingual Matters.

ADAPTER LES POLITIQUES LINGUISTIQUES À LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DANS UN CONTEXTE URBAIN

Niveau national

Politiques linguistiques réglementant l'utilisation publique et le statut des langues

Niveau national + réglementation complémentaire au niveau régional

Politiques linguistiques visant à l'apprentissage des langues

Niveau local

Politiques facilitant le service public en traduction et interprétation

35 Pourquoi devrions-nous combiner différentes stratégies de communication ?

László Marác, Universiteit van Amsterdam

La mondialisation accroît la fréquence des contacts avec la diversité linguistique, ce qui rend les stratégies de communication multilingues et transnationales plus pertinentes. L'une de ces stratégies de communication transnationale concerne la communication lingua franca. Une lingua franca (LF) est une langue passerelle utilisée par les interlocuteurs à des fins de communication ; traditionnellement, la lingua franca n'est la langue maternelle d'aucun des interlocuteurs. De nombreux commentateurs observent que l'anglais est en hausse en tant que lingua franca mondiale. Toutefois, cela soulève deux types de problèmes :

► si la diffusion concerne une variante standard de l'anglais, nous sommes peut-être confrontés à un cas d'impérialisme linguistique (Phillipson, 2006) avec des effets préjudiciables sur la justice linguistique;

► si, au contraire, nous considérons ce processus comme la diffusion de quelque chose de radicalement différent de l'anglais (quelque chose que l'on appelle souvent, par ses partisans, l'anglais comme lingua franca (ELF); voir par exemple Hülmbauer, 2011), d'autres types de problèmes surgissent. Dans la littérature, l'anglais comme lingua franca est, en effet, parfois utilisé pour désigner l'anglais tel qu'il est parlé par des locuteurs non natifs, et qui s'écarte des caractéristiques morphologiques et lexicales de l'anglais standard. Les défenseurs de l'ELF affirment que ces caractéristiques non standard devraient être acceptées et que cela démocratiserait la communication internationale et dépouillerait l'anglais de son caractère potentiellement impérialiste. Un tel point de vue, cependant, ne répond pas adéquatement aux préoccupations concernant les effets à long terme de sa propagation sur la diversité linguistique et la justice linguistique (Gazzola et Grin, 2013).

Si l'anglais doit être utilisé, il doit faire partie d'une stratégie plus large.

Que nous dit la recherche ?

L'utilisation de l'anglais comme langue globale a des effets ambivalents sur la mobilité et l'inclusion (Gazzola et Grin, 2013). Il n'est utilisé efficacement que par les échelons supérieurs de la société qui ont reçu une éducation leur permettant de développer des compétences se rapprochant de la norme du locuteur natif. D'une manière générale, cela n'est toutefois pas accessible aux échelons inférieurs de la société, comme

le montre l'Enquête sur la langue et l'alphabétisation des adultes (*Adult Language and Literacy Survey*) qui a recueilli près de 200 000 répondants (Gazzola, 2016). Inversement, la promotion (peut-être sous le label d'anglais comme lingua franca) de plusieurs variantes non standard, voire idiosyncratiques de l'anglais peut entraver l'inclusion dans les communautés mondiales ou locales. Par conséquent, l'utilisation d'une lingua franca (anglais ou autre) devrait être combinée à d'autres stratégies de communication multilingues ou transnationales.

Illustrations et preuves

Ces autres stratégies comprennent ce qui suit.

1. Utilisation de plusieurs langues de communication plus large comme alternative à l'anglais ou « ELF ». Étant donné que les langues à base ethnique soulèvent, même dans une moindre mesure, des problèmes similaires à ceux esquissés ci-dessus pour l'anglais, la contribution des langues planifiées (par exemple l'espéranto) (ou même, dans certains contextes, des langues anciennes comme le latin) ne doit pas être négligée.

2. Développer des compétences réceptives réciproques mais non productives dans la langue de l'interlocuteur. Cette stratégie est connue sous le nom de *lingua receptiva* (LaRa). L'*intercompréhension* (IC) peut être considérée comme l'une des formes de la stratégie *lingua receptiva* axée sur les langues étroitement liées à sa propre langue maternelle ; elle opère au sein de familles linguistiques telles que les langues slaves, germaniques ou romanes.

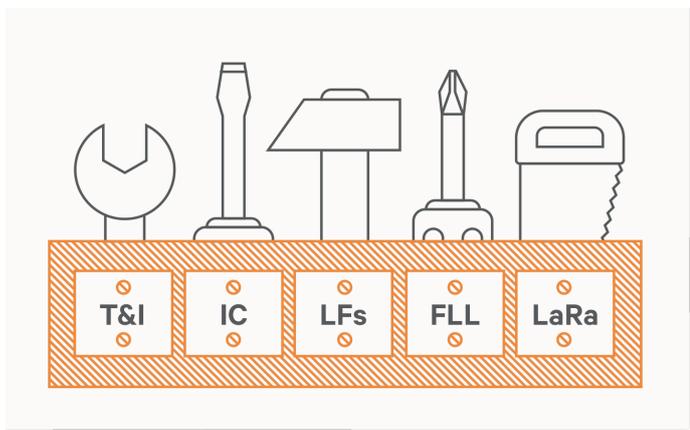
3. D'autres stratégies telles que la traduction et l'interprétation (T & I) font également partie de la boîte à outils de stratégies de communication qui peuvent être utilisées pour favoriser la mobilité et l'inclusion dans la communication internationale. Toutes ces stratégies de communication peuvent être facilitées par les TIC, telles que la traduction automatique.

4. Enfin, les personnes qui doivent s'engager dans une communication approfondie et soutenue avec les personnes parlant une autre langue verront généralement que l'apprentissage de cette langue, bien que potentiellement coûteux en temps et en efforts, demeure une stratégie irremplaçable, c'est-à-dire la stratégie d'*apprentissage des langues étrangères*

(Foreign langage learning= FLL).

Implications politiques

Les défis de la communication devraient être abordés dans l'esprit d'une « boîte à outils » pour la communication multilingue et transnationale (Jørgensen 2011). Bien que l'anglais soit un outil incontestablement pertinent dans le kit, il n'est pas le seul. La boîte à outils peut inclure toutes les autres stratégies qui viennent d'être énumérées, en mettant l'accent sur la complémentarité mutuelle entre elles.



Références et approfondissement

Commission of the European Communities (2003). Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, 2003 – Promoting Language Learning and Linguistic Diversity: An Action Plan 2004 – 2006. COM (2003) 449 final.

Commission of the European Communities (2008). Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment. COM (2008) 566 final. Brussels: 18.9.2008. Gazzola, M. (2016). Multilingual communication for whom? Language policy and fairness in the European Union, *European Union Politics*, 17, 546–596.

European Commission (February 2006). Europeans and their Languages, Special Eurobarometer 243, <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/518>

European Commission (June 2012). Europeans and their Languages, Special Eurobarometer 386, ec.europa. <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/1049>

Gazzola, M. & Grin, F. (2013). Is ELF more efficient and fair than translation? An evaluation of the EU's multilingual regime? *International Journal of Applied Linguistics*, 23, 93–107.

Hülmbauer, C. & Seidlhofer, B. (2013). English as a Lingua Franca in European Multilingualism. In A.-C. Berthoud, F. Grin & G. Lüdi (Eds.), *Exploring the Dynamics of Multilingualism* (p. 387–406). Amsterdam: John Benjamins.

Jørgensen, J. N. (Ed.) (2011). A Toolkit for Transnational Communication in Europe. *Copenhagen Studies in Bilingualism*, 64. University of Copenhagen, Faculty of Humanities.

Phillipson, R. (2006). *English-Only Europe? Challenging Language Policy*. London: Routledge. // version en français : (2019). *La domination de l'anglais : un défi pour l'Europe*. Paris : Libre et Solidaire.

36 Comment les municipalités doivent-elles collecter et partager les données sur les profils linguistiques de leurs communautés de résidents ?

Virginie Mamadouh, Nesrin el Ayadi, Universiteit van Amsterdam

La sensibilisation et la connaissance locales de l'environnement linguistique local sont essentielles à une meilleure utilisation des ressources linguistiques existantes et à une offre de meilleurs services. Toutefois, les statistiques au niveau européen et national manquent généralement de pertinence pour les situations locales, car les citoyens mobiles de l'UE, les ressortissants de pays tiers et les réfugiés ne sont pas uniformément répartis sur le territoire national.

Que nous dit la recherche ?

Les données disponibles sont généralement basées sur des attributs non linguistiques (comme la nationalité ou le pays de naissance utilisé comme substitut, auquel cas la langue principale du pays de naissance et/ou de citoyenneté est souvent supposée être la langue principale d'une personne) ou des questions de recensement sur la langue maternelle (lorsqu'un recensement est effectué). Cette connaissance est très partielle et se concentre principalement sur la première langue des résidents, au détriment d'une représentation plus nuancée et complexe des répertoires linguistiques individuels. Ces statistiques mesurent souvent les compétences autodéclarées dans la langue officielle, auquel cas ces compétences dans la langue officielle sont utilisées comme une mesure approximative de l'intégration et un argument en faveur de mesures visant à développer l'utilisation de la langue officielle. Les autres compétences linguistiques et leur importance pour l'intégration sociale, les parcours éducatifs et/ou les opportunités sur le marché du travail sont généralement négligées.

Par conséquent, pour s'attaquer à ces problèmes, les municipalités devraient non seulement suivre les caractéristiques linguistiques de la population relevant de leur juridiction, mais également accorder une attention particulière à la collecte de données sur d'autres variables linguistiques pertinentes, telles que les compétences dans d'autres langues et les modèles d'utilisation des langues dans divers contextes. Les compétences linguistiques pourraient faire l'objet d'un suivi en lien avec des enquêtes sur l'alphabétisation (ainsi que sur la maîtrise d'Internet).

Enfin, ces enquêtes pourraient porter sur les

compétences métalinguistiques. Cela augmenterait la prise de conscience de l'importance de ces compétences pour naviguer dans une société diversifiée sur le plan linguistique. Toutefois, la collecte de ce type de données nécessite sensibilité et prudence : ils doivent améliorer la connaissance collective de la collectivité sans compromettre l'intégrité personnelle et la vie privée des résidents.

Illustrations et preuves

Il est peu probable que cette collecte de données soit une priorité majeure des collectivités locales, mais il existe des exemples inspirants. *Multilingual Graz* est un projet de recherche de l'Université de Graz (Autriche) dirigé par Dieter Halwachs qui depuis 2012 a documenté les langues parlées par les habitants de la ville. Il vise à améliorer la connaissance des collectivités locales de la diversité culturelle fondée sur la citoyenneté d'État de ses habitants. Le site présente les langues observées dans Graz (voir capture d'écran). Chaque cellule de ce tableau cliquable donne accès à des informations générales sur la langue (nom, locuteurs, statut et zone, forme écrite et traduction des salutations standard), des fragments sonores (avec transcription et traduction en allemand) ainsi qu'à des biographies linguistiques et des profils d'utilisation de la langue des habitants de Graz parlant cette langue.

Implications politiques

Grâce à une évaluation plus nuancée des répertoires linguistiques locaux, les autorités locales peuvent adapter et améliorer leurs politiques d'accueil et d'éducation ainsi que l'organisation des activités culturelles locales.

Les changements concernant les principales langues des groupes arrivant dans la ville pourraient être signalés plus tôt ; l'efficacité des politiques éducatives pourrait être améliorée en tenant compte des données sur les principales langues parlées à la maison par les élèves et leurs parents. Les cours de langue destinés aux migrants adultes pourraient être ciblés plus précisément. Grâce à une meilleure connaissance des langues maîtrisées par les apprenants de la ou des langues locales et à une meilleure connaissance des compétences linguistiques des nouveaux arrivants, les cours prévus pour

37 La mobilité conduit-elle à une utilisation croissante de l'anglais au détriment des langues locales ?

Rudi Janssens, Vrije Universiteit Brussel

L'un des principes fondamentaux de l'Union européenne est la préservation de la diversité linguistique et culturelle. Toutefois, on ne peut nier la prédominance de l'anglais comme langue la plus connue, parlée par 38 % des Européens à différents degrés de compétence (Commission européenne, 2012). Dans l'enseignement supérieur, l'usage croissant de l'anglais comme langue d'enseignement et langue dominante dans les sciences est considéré comme un moyen d'internationalisation, qui encourage la mobilité des étudiants et des chercheurs. En même temps, l'anglais est souvent utilisé comme langue d'entreprise dans un contexte économique international. La question est de savoir si cette évolution nuit à la position de la ou des langues locales.

Que nous dit la recherche ?

Le contexte de Bruxelles, où 23 % de la population est titulaire d'un passeport d'un autre État membre de l'UE et compte plus de 10 % de ressortissants de pays tiers, offre une expérience naturelle idéale pour étudier l'impact de la mobilité sur l'utilisation des langues. Des recherches basées sur des enquêtes linguistiques (Janssens, 2013) montrent une utilisation croissante de l'anglais sur le lieu de travail, bien que principalement en combinaison avec les langues officielles de Bruxelles, le français et le néerlandais. Cela est conforme aux recherches antérieures qui suggèrent que dans les entreprises locales, les pratiques réelles sont très multilingues (voir Berthoud, Grin & Lüdi 2013). L'utilisation de la langue dans d'autres domaines confirme cette tendance. Alors que près de 90 % des habitants bruxellois affirment parler couramment le français, l'usage courant de la langue évolue nettement vers le multilinguisme. L'utilisation flexible de diverses langues avec recours fréquent au changement de code est courante et la connaissance réceptive des langues gagne du terrain.

Illustrations et preuves

Bruxelles est officiellement bilingue, avec le français comme langue majoritaire et le néerlandais comme langue minoritaire. Les changements de maîtrise de l'anglais par rapport aux deux langues officielles sont présentés dans le tableau 1. Les chiffres sont basés sur les connaissances autodéclarées et se réfèrent à ceux qui parlent suffisamment les langues pour pouvoir avoir une conversation en cette langue.

Pour toutes les catégories ci-dessus, la connaissance du français en tant que lingua franca locale diminue avec le temps, tout comme la connaissance moyenne du néerlandais et de l'anglais pour l'ensemble du groupe de non-Belges. La position du français en tant que lingua franca bruxelloise n'est cependant pas menacée. Le fait que le néerlandais maintienne sa position découle de l'offre de cours de langue gratuits. La mobilité dans l'UE et l'immigration de ressortissants de pays tiers augmentent l'influence de l'anglais, mais dans l'ensemble, seul un tiers de la population se sent à l'aise dans cette langue. Remarquablement, bien que la maîtrise moyenne de l'anglais n'ait guère changé, il est beaucoup plus utilisé. La maîtrise d'une langue ne semble pas être une condition suffisante pour la parler, c'est le degré d'ouverture de la société au multilinguisme qui semble être le facteur déterminant.

L'effet des changements ci-dessus sur l'utilisation réelle de la langue sur le lieu de travail et dans le magasin local, limité à l'utilisation des trois langues de contact et de leurs combinaisons, est indiqué dans le tableau 2.

Les changements dans les deux domaines sont similaires; la communication monolingue est de plus en plus remplacée par des pratiques multilingues, et l'anglais ne remplace pas les langues locales.

Implications politiques

L'exemple de Bruxelles illustre la complexité de l'usage de la langue. Un marché des langues « libre », combiné à une mobilité croissante, se traduit par des pratiques de plus en plus multilingues sur le terrain. Le discours faisant de l'anglais la nouvelle lingua franca européenne doit donc être relativisé. Une majorité de résidents ne parle pas couramment l'anglais, et la mobilité ne va pas de pair avec le remplacement des langues locales par l'anglais, mais avec un multilinguisme croissant. Les décideurs locaux peuvent influencer cette évolution. La législation linguistique, la politique éducative et la politique d'intégration à l'égard des nouveaux arrivants peuvent soutenir les langues locales et, en même temps, créer une ouverture au multilinguisme. Cela conforte l'hypothèse que dans un contexte urbain très diversifié, la communication entre les habitants, et par conséquent l'inclusion dans la communauté, ne repose pas sur l'utilisation d'une lingua franca, mais sur le multilinguisme. La mobilité n'est pas forcément une menace pour les langues locales du pays d'accueil, même les langues minoritaires.

Références et approfondissement

Colucci, E., Ferencz, I., Gaebel, M. & Wächter, B. (2014). *Connecting mobility policies and practice: Observations and recommendations on national and institutional developments in Europe*. Brussels: European University Association.

European Commission (2012). *Les Européens et leurs langues*. Eurobaromètre spécial 386, recherche menée par TNS Opinion & Social à la demande de la Direction générale de l'éducation et de la culture, la Direction générale de la traduction et la Direction générale de l'interprétation, Bruxelles. <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/1049>

Janssens R. (2013). *Le multilinguisme urbain. Le cas de Bruxelles*. Brussels: Éditions Racine.

Nationalité :	Belge		EU		Non-EU	
	2001	2013	2001	2013	2001	2013
Compétences en langue en						
Français	98,80 %	93,20 %	92,10 %	73,90 %	73,90 %	66,40 %
Néerlandais	39,10 %	26,90 %	4,60 %	11,80 %	7,40 %	5,30 %
Anglais	33,20 %	28,70 %	53,90 %	47,10 %	12,10 %	22,10 %
aucun des précédents	0,60 %	4,30 %	0,70 %	15,20 %	23,70 %	28,50 %
% population	72,70 %	66,90 %	14,80 %	22,90 %	12,50 %	10,20 %

Tableau 1. Évolution des compétences en langue par nationalité (Source : Janssens 2013).

langage le plus parlé	lieu de travail		commerces	
	2001	2013	2001	2013
Français	73,30 %	32,20 %	88,40 %	59,90 %
Néerlandais	4,30 %	1,70 %	2,70 %	1,00 %
Anglais	4,80 %	1,70 %	0,10 %	0,50 %
Français/néerlandais	10,60 %	16,70 %	6,00 %	15,00 %
Français/anglais	2,40 %	17,00 %	0,80 %	4,00 %
Néerlandais/anglais	0,30 %	-	0,10 %	-
Français/néerlandais/anglais	3,50 %	30,70 %	0,10 %	19,30 %
Autres langues	0,80 %	0,20 %	1,70 %	0,40 %

Tableau 2. Utilisation de la langue au travail et pendant les achats (Source : Janssens, 2013).

38 La politique européenne peut-elle améliorer l'inclusion sociale dans les contextes urbains locaux ?

Rudi Janssens, Vrije Universiteit Brussel

La liberté de circulation et de séjour des ressortissants de l'UE est l'un des droits fondamentaux découlant de la citoyenneté de l'UE. La mise en œuvre de ce principe implique une politique complexe englobant des questions telles que la sécurité sociale, l'accès aux services publics, la fiscalité, l'emploi, la reconnaissance des diplômes et les droits des membres de la famille. La conversion des directives européennes en législation est un processus complexe et chronophage au niveau des États membres. Traiter l'impact linguistique de la mobilité au niveau local est encore plus complexe, étant donné que les contextes nationaux individuels reposent principalement sur l'homogénéité linguistique de l'État-nation, alors que le projet européen repose sur un principe de soutien à la diversité linguistique. Quels outils l'UE offre-t-elle aux décideurs politiques locaux pour traiter les aspects linguistiques de l'inclusion ?

Que nous dit la recherche ?

La citoyenneté européenne divise les groupes de nouveaux arrivants en citoyens de l'UE et ressortissants de pays tiers, chacun ayant des droits et des obligations différents dans les différents pays d'accueil. Il en résulte des politiques linguistiques différentes, parfois conflictuelles, du point de vue de l'UE et des États-nations. La politique de l'UE en matière de migration (Commission européenne, 2014) met l'accent sur les cours d'initiation et de langues pour obtenir un engagement fort envers la société d'accueil. Afin de soutenir la mobilité des citoyens de l'UE dans un contexte de multilinguisme, l'apprentissage des langues, la mobilité des enseignants et des étudiants, ainsi que les initiatives de traduction, sont soutenus (Franke & Mennella, 2017).

Cette différence se reflète dans les politiques locales. Une étude comparative entre différentes villes européennes diverses confirme l'approche différente au niveau local (Ernst & Young, 2014).

Les cadres stratégiques globaux sont essentiellement orientés vers la migration hors UE considérée comme un phénomène à long terme, tandis que des politiques sélectionnées visent spécifiquement à favoriser les citoyens mobiles de l'UE en ce qui concerne différentes formes de mobilité à court terme, principalement liées à l'emploi et aux études. Néanmoins, il existe une tendance claire dans toutes les villes à s'appuyer sur des

services et des institutions traitant avec tous les étrangers ou avec tous les citoyens plutôt que de fournir des services séparés aux citoyens mobiles de l'UE. Les citoyens mobiles de l'UE ne sont souvent pas considérés comme un groupe cible, bien que la connaissance de la langue soit reconnue comme l'un des principaux obstacles à l'inclusion dans les sociétés d'accueil. Lorsque l'UE met l'accent sur une politique de soutien à l'organisation de cours de langues pour les ressortissants de pays tiers, le droit de l'UE restreint la possibilité d'imposer des exigences linguistiques aux prestataires de services d'autres États membres, tels que les avocats, les médecins et les infirmières. L'application d'un test de langue aux résidents qui viennent d'autres pays de l'UE est même exclue (voir van der Jeght, 2015).

Alors que les cours de langue obligatoires pour les citoyens européens adultes ne sont pas légaux, il en va différemment pour les écoliers qui fréquentent l'école dans les mêmes conditions que les nationaux. Les enfants de nationalité européenne qui déménagent dans un autre pays de l'UE ont le droit, en vertu du droit de l'UE, de recevoir des cours de langue gratuits dans le nouveau pays d'origine pour les aider à s'adapter au système scolaire (Directive 77/486/EE). Alors qu'il existe de nombreuses recherches sur les performances des étudiants de l'UE dans l'enseignement supérieur dans d'autres États membres, moins de recherches sont effectuées sur les impacts de la migration intra-UE des enfants dans l'enseignement primaire et secondaire.

Outre la maîtrise de la langue d'enseignement, Heath et al. (2008) concluent que les ressources socio-économiques et le niveau d'instruction des parents sont des facteurs cruciaux de la réussite scolaire, bien qu'il n'y ait pas de différences selon la nationalité de l'élève, que les enfants aient ou non la nationalité d'un pays de l'UE.

Illustration et preuve

Le tableau ci-dessous présente l'exemple particulier de Bruxelles et l'évolution des compétences linguistiques des résidents de nationalité non belge, qui ne parlaient pas l'une des langues officielles comme langue

d'accueil. Aucun des migrants n'était obligé de suivre des cours de langue obligatoires. Une politique linguistique « libre » ou sans contrainte ne conduit pas à un degré plus élevé d'inclusion sociale en termes de maîtrise de la ou des langues locales. Étant donné que, dans toute l'UE, la majorité des non-ressortissants sont concentrés dans les villes, cela peut être problématique.

Implications politiques

Nonobstant le principe de subsidiarité, il serait très utile de concevoir une approche transeuropéenne générale mettant l'accent sur l'apprentissage des langues chez les adultes mobiles. À la lumière de l'inclusion sociale, la distinction entre les citoyens de l'UE et les ressortissants de pays tiers est contre-productive et les deux devraient faire partie d'une politique locale intégrée. Il en va de même pour l'apprentissage des langues dans l'enseignement obligatoire. Des initiatives telles que le « Manuel sur l'intégration pour les décideurs et les praticiens » (2010), une exploration des pratiques utiles visant à l'inclusion sociale des migrants, devraient également être étendues aux

ressortissants de l'UE et de nouveaux éléments constitutifs pour l'inclusion devraient être développés.

Références et approfondissement

Ernst & Young (2014). Evaluation of the impact of free movement of EU citizens at local level – Final Report. Ernst & Young, January 2014.

European Commission (2014). European Modules on Migrant Integration. Final Report, February 2014.

Franke M. & Mennella M. (2017). *Language policy*. Factsheet published by the European Parliament. muse.jhu.edu/article/677228/pdf

Heath, A. F., Rothon, C. & Kilpi, E. (2008). The second generation in Western Europe: education, unemployment, and occupational attainment. *Annual Review of Sociology*, 34, 211–235.

van der Jeught, S. (2015). *EU Language Law*. Groningen: Europa Law Publishing.

Langages	Enquête 2001		Enquête 2007		Enquête 2013	
	UE	Non UE	UE	Non UE	UE	Non UE
Français	78,80 %	65,20 %	77,50 %	66,20 %	55,80 %	54,30 %
Néerlandais	0,70 %	0,90 %	0,60 %	-	3,90 %	-
Bilingue	7,30 %	5,00 %	6,20 %	2,70 %	5,40 %	4,60 %
Aucun	13,20 %	29,00 %	15,70 %	31,10 %	34,90 %	41,10 %

Connaissances autodéclarées (« bonnes » ou « excellentes ») sur la compétence linguistique orale des locuteurs non natifs du français et du néerlandais de nationalité non belge à Bruxelles (Source : Janssens, 2013).

39 Comment les politiques d'intégration linguistique des étrangers reflètent-elles les préférences et les attitudes de la majorité ?

François Grin, Université de Genève

Les politiques linguistiques des États-nations européens doivent généralement traiter de quatre types de langues, ce qui entraîne une hiérarchie de reconnaissance et de droits entre les langues. Par exemple, et bien que le concept de « minorité » n'ait pas fait l'objet d'une définition faisant autorité en droit international, les États font généralement la distinction entre les minorités traditionnelles (autochtones/de longue date) et celles qui résultent de migrations plus récentes. Cette distinction se manifeste également dans la restriction, dans certains documents de l'ONU, de la notion de « minorité » aux citoyens d'un État. Cette hiérarchie, qui exprime les relations de pouvoir, reflète-t-elle l'opinion majoritaire ? Existe-t-il un consensus social sur la nécessité d'encourager l'apprentissage de la langue locale par les résidents étrangers ?

Que nous dit la recherche ?

Premièrement, tous les États adoptent, de manière formelle ou informelle, au moins une langue officielle ou d'État. Bien que le choix soit généralement motivé par un sentiment de légitimité particulière par rapport aux autres langues, il découle également des besoins pratiques de l'administration et du gouvernement. Deuxièmement, de nombreux États accordent une certaine reconnaissance à la langue parlée par les minorités traditionnelles sur leur sol ; cela se matérialise dans une grande variété de régimes différents¹ ; cette reconnaissance (parfois sincère, parfois à contrecœur) est généralement considérée comme légitime en raison de la présence historique de longue date de ces minorités. Troisièmement, en raison de la liberté de circulation dont jouissent les citoyens des États membres de l'UE, les États ont commencé à assumer de nouvelles responsabilités envers les langues des autres États membres de l'UE, en particulier en ce qui concerne l'éducation des enfants des migrants internes de l'UE ; cependant, les citoyens de l'UE sont généralement exemptés de toute exigence générale d'apprentissage des langues (bien que le droit d'exercer certaines professions soit formellement subordonné à un certain niveau de maîtrise de la langue officielle).

1 Voir l'instrument de ratification des États lors de l'adhésion à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/148/declarations?p_auth=adpWINPI.

Quatrièmement, les États européens sont confrontés aux langues des ressortissants de pays tiers ; les obligations des États concernant ces langues sont limitées, et lorsque les États assument des obligations, dans des domaines tels que les soins de santé, les procédures d'asile et les procédures judiciaires, ils sont généralement informés par des considérations relatives aux droits de l'homme ; les dispositions relatives à l'éducation sont plus faibles et découlent principalement de conventions internationales. Elles sont contraignantes, mais uniquement pour les États qui les ont ratifiées². Parallèlement, plusieurs États ont mis en place des tests de langue pour les ressortissants de pays tiers qui souhaitent s'installer sur leur sol ou acquérir la nationalité.

Les recherches en anthropologie et en psychologie sociale rapportent systématiquement le poids, dans les sondages d'opinion, d'une distinction entre l'intra-groupe et l'extra-groupe, ou entre « nous » et « eux ». Ce fait à lui seul n'a pas d'implications normatives, puisque l'ouverture à l'« autre » linguistique et culturel est généralement perçue comme un principe devant inspirer les interactions sociales et guider les politiques publiques. De plus, la netteté de cette distinction elle-même peut être due en grande partie à une manipulation politique mal intentionnée. Cependant, parce que de telles attitudes semblent être un fait sociologique persistant, elles font partie du contexte dans lequel la politique est formulée et mise en œuvre.

Illustration et preuve

Bien que la distinction « nous et eux » refasse surface régulièrement dans les enquêtes d'attitude, les données sont rarement assez précises pour permettre d'enquêter sur les attentes des répondants majoritaires quant à l'intégration linguistique des « allophones » (c'est-à-dire des locuteurs d'autres langues). Cependant, une enquête quasi exhaustive et très détaillée auprès de plus de 40 000 jeunes hommes suisses déclarant faire leur service militaire en Suisse (plus un échantillon représentatif de 1 500 jeunes femmes suisses) révèle une attente répandue que les allophones apprennent la langue locale (voir tableau).

2 Voir les entrées 29 et 31 du présent vade-mecum.

Implications politiques

En supposant que les attitudes des jeunes répondants sont révélatrices de celles de la population en général, les résultats ci-dessus suggèrent une approbation générale de l'idée que le choix d'exercer son droit d'être mobile et de s'installer ailleurs implique une certaine adaptation linguistique. Il est important de noter que, comme le montrent des éléments supplémentaires non rapportés ici, cette opinion n'implique pas une attente que les immigrants abandonnent leur héritage linguistique et culturel. L'attente d'un apprentissage de la langue locale s'étend également aux « Américains » (en désignant les « expatriés » en général, c'est-à-dire les étrangers qui n'ont pas le profil archétypal « migrant »). Ces résultats convergent avec l'idée que la mobilité et l'inclusion doivent s'équilibrer, et que les politiques qui tentent de trouver un équilibre entre elles bénéficieront normalement du soutien public.

Références et approfondissement

- Capotorti, F. (1991). *Study on the Rights of Persons Belonging to Ethnic, Religious and Linguistic Minorities*. New York: United Nations.
- Creech, Richard L. (2005). *Law and Language in the European Union: The Paradox of a Babel "United in Diversity"*. Groningen: Europa Law Publishing.
- Grin, F., Amos, J., Faniko, K., Fürst, G., Lurin, J. & Schwob, I., 2015: *Suisse—Société multiculturelle. Ce qu'en font les jeunes aujourd'hui*. Glarus/Chur: Rütegger Verlag.
- Sam, D. & Berry, J. (2010). Acculturation: When individuals and groups of different cultural backgrounds meet. *Perspectives on Psychological Science*, 5, 472–481.

Valeur moyenne de l'accord avec les déclarations relatives à l'intégration linguistique des migrants, 2008-2009, par degré croissant d'entente (source: Grin et al., 2015)	Degré d'accord (échelle 1 à 4)	
Faible accord	hommes	femmes
« Les programmes scolaires devraient inclure des cours de langue en portugais, albanais, turc, etc., pour les élèves de la langue maternelle correspondante »	1.82	1.90
« Il devrait être possible de passer la partie écrite de l'examen de permis de conduire dans les principales langues d'immigration (par exemple, espagnol, serbo-croate, turc, etc.) »	1.87	2.10
Accord moyen	hommes	femmes
« C'est une bonne chose de pouvoir entendre des langues étrangères dans la rue, dans les transports en commun, etc. »	2.49	2.85
« Il n'est pas acceptable que des collègues étrangers parlent entre eux dans une langue étrangère devant des collègues suisses »	2.72	2.73
« Si l'enseigne d'un magasin chinois dans une ville suisse est en chinois, elle doit aussi être en français, en allemand ou en italien (selon la région) »	2.80	2.76
Accord fort	hommes	femmes
« Les étrangers vivant en Suisse ne devraient pas s'attendre à ce que l'administration fédérale ou locale s'adresse à eux dans leur propre langue »	3.36	3.32
« Les Américains qui s'installent en Suisse doivent apprendre la langue de leur nouveau pays. »	3.47	3.67
« Il est indispensable pour les migrants d'apprendre la langue locale »	3.52	3.68

40 Les municipalités devraient-elles réglementer l'utilisation de la langue dans l'espace public ?

Virginie Mamadouh, Nesrin el Ayadi, Universiteit van Amsterdam

En raison de la nature sociale et politique de la langue, la présence et la visibilité des langues constituent un aspect important du multilinguisme. Lors de l'examen de la politique linguistique (qui vise à réglementer le multilinguisme), il est souvent opportun d'établir une distinction entre trois domaines d'utilisation de la langue:

- ▶ l'espace étatique, qui fait référence à l'utilisation d'une ou de plusieurs langues par les institutions publiques, qu'elles soient internes ou en interaction avec les citoyens et les résidents ;
- ▶ l'espace public, qui comprend l'utilisation de la ou des langues par les entreprises ou les organisations à but non lucratif ;
- ▶ l'espace privé, qui comprend bien sûr l'utilisation de la langue dans des locaux privés comme une maison, mais aussi une conversation privée entre deux amis.

Comme la description de ces domaines le suggère, ils se chevauchent. Une cour d'école est-elle un espace étatique ou un espace public (lorsque l'État organise l'éducation publique) ? Et une conversation privée est-elle encore privée lorsque des amis se promènent dans un parc urbain et peuvent être entendus par les passants ?

Bien que les règles de communication formelle puissent être facilement justifiées et que la liberté individuelle doive prévaloir dans le domaine privé, l'utilisation de la langue dans l'espace public est souvent contestée. Dans l'espace public, la ou les langues locales dominent généralement – parfois en raison de politiques strictes rendant l'utilisation de la langue locale obligatoire pour les enseignes commerciales et la publicité. En outre, l'anglais est de plus en plus utilisé dans de nombreux pays européens mais traditionnellement non anglophones, à des fins commerciales, soit pour s'adresser aux touristes, soit pour évoquer une marque mondiale. En conséquence, la diversité linguistique profonde de nombreux contextes locaux est invisible et parfois même inaudible dans l'espace public.

Que nous dit la recherche ?

L'utilisation de langues spécifiques dans les paysages linguistiques est contestée lorsque des groupes linguistiques rivalisent sur le territoire (Gorter 2006, Shohamy et Gorter 2008). La discussion sur la signalisation routière dans les régions bilingues, allant de la présence même des deux langues à l'ordre dans

lequel elles sont indiquées sur le panneau et à la taille des polices utilisées, ainsi qu'à la position physique sur un panneau routier (qui est en haut) et à l'utilisation de différentes tailles de polices, est perçue comme une indication des hiérarchies entre les langues. Lorsque le conflit est féroce et que le conflit politique s'ouvre, le vandalisme n'est pas rare: les panneaux sont enlevés ou détruits; les graffitis sont utilisés pour éliminer la version linguistique que l'on juge inappropriée ou pour ajouter une version linguistique jugée manquante.

Illustrations et preuves

Les signes dans les villes multilingues sont moins contestés. Les signes officiels sont rarement multilingues. Les panneaux de signalisation en néerlandais et en chinois dans quelques rues d'Amsterdam pour promouvoir un quartier chinois local à des fins touristiques ne sont pas controversés (ils auraient pu l'être si le quartier était un quartier ethnique et la concentration d'immigrants chinois était perçue comme un problème de société ; leur objectif principal aurait alors été de répondre aux besoins des bénéficiaires). Lorsque les États nationaux et ou locaux réglementent également l'utilisation de la langue dans les signes commerciaux, il s'agit généralement de s'assurer que la langue nationale n'est pas déplacée par une autre ou de faire reculer ce déplacement (Flandre, Québec, Catalogne, Pays de Galles, etc.). Dans les années 1990, la Loi Toubon a rendu obligatoire la traduction en français des slogans anglais sur les panneaux d'affichage. Dans de rares cas, comme la périphérie de Bruxelles en Flandre (connue sous le nom de Vlaamse Rand), le principe territorial du régime fédéral belge est strictement appliqué pour limiter le déplacement du néerlandais par le français.

Cette attitude est motivée par les craintes qu'une classe moyenne francophone, ainsi que des étrangers relativement aisés, souvent qualifiés d'« expats », s'installent dans les communes flamandes et changent leur composition linguistique. En outre, l'utilisation du français par le maire et les échevins lors des réunions des conseils municipaux est interdite. Dans d'autres endroits, l'utilisation d'autres langues dans les rassemblements électoraux ou pour les brochures électorales n'est pas formellement réglementée mais fortement contestée, comme dans l'utilisation du turc par le Parti travailliste et le Parti de la gauche verte aux élections municipales néerlandaises à Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Leiden (alors que l'usage de

l'anglais par le Parti conservateur à Amsterdam n'a même pas été noté). Enfin, des écoles (publiques) (en Flandre encore) ont été signalées pour interdire l'utilisation des langues maternelles dans la cour d'école – pour encourager l'acquisition de la langue officielle de l'école, mais marginaliser de facto la diversité linguistique et les élèves multilingues.

Implications politiques

Les discussions ci-dessus illustrent le dilemme : L'utilisation d'une langue dans l'espace public atteste que l'on se sent autorisé à l'utiliser et que l'on se sent « à sa place ». Cela peut favoriser les relations sociales en groupe et diverses formes d'inclusion, mais dans le même temps, cela peut entraver les interactions individuelles avec les non-membres du groupe et l'inclusion dans la société dans son ensemble, tout en approfondissant les divisions entre les groupes utilisant différentes langues.

De même, l'exclusion de sa langue d'origine du domaine public peut susciter le sentiment d'être « hors groupe » et entraver l'inclusion sociale, mais peut encourager les individus à s'approprier la langue locale et, à long terme, se sentir plus intégré dans la communauté locale. De plus, la possibilité de nouvelles langues pour accueillir les nouveaux arrivants dans la politique locale, par exemple (le français dans les conseils municipaux du Vlaamse Rand, l'allemand dans les îles Baléares, l'anglais à Amsterdam) peut menacer l'identité linguistique de la région aux yeux des résidents de longue durée (et peut même être interdite par les règles linguistiques existantes).

Lorsque des lois et/ou réglementations nationales concernant l'utilisation de la langue en public existent, d'autres politiques locales peuvent les compléter en les adaptant à la situation locale. Quoi qu'il en soit, interdire certaines langues ou imposer d'autres sont deux extrêmes qui ne favoriseront certainement pas la cohésion sociale. Les collectivités locales doivent développer une politique nuancée, sensible aux spécificités de l'environnement linguistique local et à la complexité d'une cohésion à plusieurs niveaux. Le choix d'enseignes officielles bilingues ou multilingues par rapport aux panneaux monolingues et/ou l'encouragement de l'utilisation d'enseignes bilingues

ou multilingues dans l'espace public pourraient être un moyen intermédiaire. En tout état de cause, les autorités locales devraient veiller à ce que leurs politiques soient soutenues par les habitants. La visibilité accrue des nouvelles langues peut favoriser un sentiment d'inclusion chez certains habitants, mais en même temps, elle peut être perçue comme une perte de statut par d'autres habitants dont la langue doit faire place à d'autres langues.



La campagne « Pratiquez votre néerlandais ici » du Vlaamse Rand a été complétée par « une semaine du client allophone » dans le but de la rendre plus inclusive. Voici une affiche de la commune de Zaventem. Dans le même temps, les panneaux d'accueil des touristes en anglais après les attentats de Bruxelles de 2016 semblent moins problématiques que les panneaux en français (la deuxième langue nationale n'est pas utilisée sur les panneaux routiers en Flandre).

Références et approfondissement

- Bonfiglioli, C. (2017). *Habiter à l'épreuve de la langue. Politiques linguistiques et territorialités en périphérie flamande de Bruxelles-Capitale*. Thèse de doctorat. Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Gorter, D. (Ed.) (2006). *Linguistic landscape: a new approach to multilingualism*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Shohamy, E. G., & D. Gorter (Eds.) (2008). *Linguistic landscape: expanding the scenery*. London: Routledge.

Éducation aux langues, enseignement et apprentissage

41 Comment les systèmes scolaires inclusifs peuvent-ils gérer au mieux la diversité linguistique ?.....	116
42 Comment les réseaux d'apprentissage non formels et informels peuvent-ils être exploités pour soutenir le multilinguisme ?.....	118
43 Comment favoriser la mobilité et l'inclusion par le biais du multilinguisme dans l'enseignement supérieur ? (ES) ?.....	120
44 Comment pouvons-nous aider les étudiants en échange à apprendre la langue de leur pays d'accueil ?.....	122
45 Comment les systèmes éducatifs peuvent-ils répondre à la dynamique des régions linguistiquement complexes ?.....	124
46 Quelles sont les compétences des enseignants les plus nécessaires pour aborder les différences linguistiques dans les écoles inclusives ?.....	126
47 Comment évaluer au mieux les compétences linguistiques acquises de manière informelle ?.....	128
48 Pourquoi est-il conseillé de combiner « orientation internationale » et « implantation régionale » dans la stratégie linguistique des universités ?	130
49 Comment la validation des compétences linguistiques peut-elle favoriser la mobilité et l'inclusion ?.....	132
50 Comment les autorités peuvent-elles soutenir le maintien des compétences en langues étrangères des adultes ?.....	134
51 Comment les compétences linguistiques existantes des migrants peuvent-elles être utilisées pour les aider à apprendre la langue du pays d'accueil ?	136
52 Qui peut bénéficier d'une formation en compétences linguistiques réceptives ?.....	138
53 Quel est le rôle de l'anglais dans les espaces d'apprentissage multilingue et multiculturel ?.....	140

41 Comment les systèmes scolaires inclusifs peuvent-ils gérer au mieux la diversité linguistique ?

Gabriele Iannàcaro, Università di Milano-Bicocca

« Scolarisation inclusive » signifie généralement veiller à ce que tous les enfants, indépendamment du sexe, de la classe, de l'appartenance ethnique, de la capacité physique et d'autres caractéristiques, puissent bénéficier, dans une mesure à peu près égale, des compétences et des connaissances mises à disposition dans le cadre scolaire. Le Conseil de l'UE s'est engagé à atteindre cet objectif dans de nombreuses déclarations politiques et il est devenu une pierre angulaire des politiques nationales en matière d'éducation dans la plupart des pays membres (EADSNE, 2011). Il s'agit sans doute de l'un des moyens les plus rentables de s'attaquer aux nombreux problèmes liés à l'exclusion sociale (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2016). La langue est l'une des différences importantes qui doivent être abordées dans un système scolaire inclusif. Dans ce contexte, l'expression « inclusion » signifie à la fois permettre à tous les étudiants d'avoir accès à la ou aux langues nationales et veiller à ce que tous les étudiants, ainsi que leur famille, se sentent inclus et puissent réussir, quelle que soit leur origine linguistique – en termes MIME, en conciliant inclusion et mobilité. Quelles sont les conditions les plus favorables pour encourager et aider un système scolaire à fonctionner de cette manière ?

Que nous dit la recherche ?

Un large éventail de rapports émanant d'agences telles que l'OCDE et l'*Agence européenne pour le développement de l'éducation pour les élèves à besoins spécifiques* (EADSNE), ainsi que des projets indépendants tels que l'Indice de la politique d'intégration des migrants, indiquent que les systèmes d'enseignement obligatoire dans l'UE obtiennent peu de résultats sur divers aspects de l'inclusion linguistique, compte tenu de la définition de l'inclusion appliquée par ces agences. En règle générale, les politiques éducatives nationales prévoient une seule langue d'enseignement majeure pour toutes les années et limitent ou découragent l'utilisation d'autres langues par les enseignants et les étudiants. Cela a toujours été considéré comme un chemin vers l'inclusion sociale en mettant l'accent sur l'accès à une langue politique et économique dominante.

Toutefois, dans des conditions de mobilité croissante, les limites de cette approche sont de plus en plus évidentes : les apprenants issus d'autres milieux

linguistiques se heurtent non seulement à des obstacles à court terme à l'apprentissage en classe et à la socialisation, mais ils retirent globalement moins d'avantages de leur scolarité en termes d'intégration sociale, de perspectives d'emploi et d'accès à la formation continue (OCDE, 2015).

La recherche MIME a mis l'accent sur l'identification d'éléments clés de modèles de scolarité plus inclusifs qui pourraient réduire considérablement ces coûts à court et à long terme et ainsi améliorer les compromis entre l'inclusion et la mobilité pour les sociétés européennes en général. La philosophie sous-jacente est celle du renforcement des capacités au niveau des écoles et des systèmes scolaires locaux et de la prise en compte de la diversité linguistique dans le contexte de cadres politiques plus larges pour l'inclusion éducative et sociale.

Illustrations et preuves

Un exemple de réponse de politique linguistique au niveau macro au mandat d'éducation inclusive est la garantie suédoise d'un enseignement en langue première pour les élèves ayant une autre langue parlée à la maison, couplée à une deuxième garantie d'enseignement en suédois comme langue seconde si nécessaire, ce qui permet pour que l'intégration se fasse en suédois. Il en résulte que chaque école suédoise doit être prête à évaluer les besoins des élèves, à recruter des enseignants appropriés et à planifier le temps des cours afin de mieux accueillir les élèves migrants et minoritaires. Toutefois, la mise en œuvre locale de la politique comporte des limites importantes (Cabau, 2014), ce qui indique qu'une approche stratégique à plusieurs niveaux est nécessaire.

Un exemple d'approche politique à l'égard de la scolarisation inclusive se trouve dans les *Plans éducatifs locaux catalans (plans educatius d'entorn)*, qui ont été introduits en 2004 et qui ont depuis été élaborés par 88 municipalités de Catalogne. Cependant, le cadre catalan ne fait qu'une référence limitée aux langues autres que le catalan et l'espagnol, dans « un cadre de respect et d'appréciation de la diversité linguistique ». Une approche plus large porterait sur un éventail plus large d'activités dans les langues nationales des étudiants, couvrant l'éducation formelle, non formelle et informelle. Les interventions de micro-niveaux au niveau de la pratique en classe ont été étudiées dans la littérature universitaire. Le consensus est que la contribution la plus importante à

l'amélioration à ce niveau réside dans une formation initiale et continue efficace pour l'inclusion des enseignants ; cela vaut également pour les dimensions linguistiques de l'éducation inclusive.

Parmi les initiatives couronnées de succès figurent le recrutement et le soutien d'enseignants issus de minorités, l'obligation d'inclure des contenus spécifiques dans les programmes de formation initiale des enseignants, l'obligation pour les candidats d'acquérir de l'expérience dans divers milieux scolaires, la mise en place de programmes efficaces pour le perfectionnement des enseignants en cours d'emploi et le renforcement de la capacité des écoles à soutenir les enseignants et les apprenants en recrutant des professionnels possédant des connaissances et des compétences spécialisées (EADSNE, 2011).

Implications politiques

Un cadre de politique linguistique optimal, dans le contexte d'une scolarisation inclusive, aborderait au moins les trois domaines suivants d'une manière intégrée:

- ▶ Macro : Des mandats clairs et universels, assortis de garanties de financement, visant à garantir l'accès à la langue nationale tout en offrant la reconnaissance et l'enseignement des langues familiales, la mise en œuvre étant déléguée à des niveaux plus locaux de l'administration scolaire;
- ▶ Méso : La participation des administrations locales/municipales, des districts scolaires, des organisations communautaires, etc. à l'élaboration de plans d'éducation locaux pour répondre à ces mandats linguistiques macro-niveaux, en veillant à ce qu'ils soient intégrés à d'autres mesures d'inclusion sociale;
- ▶ Micro : Un ensemble clair d'exigences applicables à tous les programmes de formation des enseignants accrédités, qui précisent le développement des capacités des enseignants pour faire face aux différences linguistiques, tout en permettant des approches différentes de la conception des programmes.

Instruction en langue maternelle en Suède

	éligibles		participants	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	250399	25,4	140959	56,3
Arabe	52822	5,4	34664	65,6
Somali	20026	2	15096	75,4
Anglais	15506	1,6	8075	52,1
Bosniaque/ Croate/Serbe	15360	1,6	7946	51,7
Persan/ (Farsi)	13172	1,3	7360	55,9
Espagnol	13011	1,3	6781	52,1
Kurde	11750	1,2	6622	56,4
Finnois	8900	0,9	4256	47,8
Albanais	8516	0,9	5273	61,9
Polonais	8309	0,8	4952	59,6
Autres	83027	8,4	39934	48,1

Références et approfondissement

- Cabau, B. (2014). Minority language education policy and planning in Sweden. *Current Issues in Language Planning*, 15, 409–425.
- EADSNE (2011). La formation des enseignants pour l'inclusion en Europe – Défis et opportunités. Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers. <https://www.european-agency.org/sites/default/files/TE4I-Synthesis-Report-FR.pdf>
- OCDE (2015). Examens de l'OCDE sur la formation des migrants, https://www.oecd-ilibrary.org/education/examens-de-l-ocde-sur-la-formation-des-migrants_20776845
- UN Department of Economic and Social Affairs (2016). Leaving no one behind: the imperative of inclusive development. Report on the World Social Situation 2016. United Nations. www.un.org/esa/socdev/rwss/2016/full-report.pdf

42 Comment les réseaux d'apprentissage non formels et informels peuvent-ils être exploités pour soutenir le multilinguisme ?

Mark Fettes, Università di Milano-Bicocca

Dans les approches actuelles de l'éducation des adultes, l'Union européenne met l'accent sur des politiques centrées sur « l'apprenant autonome ». Pourtant, la plupart des personnes en mobilité ne sont pas vraiment « autonomes » – elles dépendent du soutien d'une variété de réseaux sociaux et institutionnels, le plus souvent alignés sur les langues et les cultures qui font déjà partie de leur répertoire. En outre, la nature sociale de la langue signifie que de nouvelles variétés ne sont effectivement acquises que lorsque l'apprenant parvient à les utiliser pour accéder à de nouveaux réseaux – un aspect clé du développement d'une identité multilingue. Les cadres politiques doivent donc répondre à la manière dont les personnes en mobilité s'organisent et se perçoivent réellement, et rechercher des partenariats dans des contextes d'apprentissage formel, non formel et informel.

Que nous dit la recherche ?

Des études telles que les récents rapports de l'OCDE sur les étudiants immigrés à l'école (2015) et le recrutement de travailleurs immigrés (2016) plaident fortement en faveur du multilinguisme dans le contexte de l'intégration sociale. Encourager les personnes en mobilité à maintenir leurs langues patrimoniales par la participation à des réseaux informels, en même temps qu'elles développent de nouvelles compétences linguistiques dans la société d'accueil, peut améliorer leur capacité d'apprentissage, leur employabilité et leur compréhension des autres cultures.

Toutefois, la nature des réseaux non formels et informels accessibles aux apprenants adultes varie considérablement d'un État membre à l'autre (voir figure et Cedefop, 2009), voire d'un lieu à l'autre et d'une communauté à l'autre au sein d'un État donné. Ces réseaux évoluent en grande partie en fonction des perceptions locales des besoins et des opportunités, plutôt que dans le contexte de la politique nationale ou européenne.

Cela signifie que les ressources disponibles pour soutenir et encourager l'intégration linguistique sont très diverses et intégrées dans les cultures et traditions locales.

Illustrations et preuves

La recherche sur le terrain pour le projet MIME illustre certaines des façons dont les réseaux d'apprentissage des langues non formels/informels peuvent compléter les parcours formels d'éducation.

Des entretiens avec des étudiants participant aux « universités d'été » organisées par l'AEGEE (Association des États Généraux des Étudiants de l'Europe) montrent comment un réseau d'apprentissage non formel peut acquérir une culture distinctive du multilinguisme : dans ce cas, les attitudes positives à l'égard de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique, l'accent mis sur la valeur du contact linguistique informel et le recours fréquent à l'anglais imparfait à des fins pratiques. Bien que les données longitudinales ne soient pas disponibles, nous pensons que ces caractéristiques sont assez stables et facilement transmises aux nouveaux membres du réseau.

Notre étude menée auprès des migrants de l'ex-Yougoslavie dans le Tyrol du Sud illustre les différents types de réseaux d'apprentissage. Les participants ont représenté l'acquisition de l'italien et de l'allemand comme se produisant généralement à différents endroits et de différentes manières : Italien principalement dans des contextes informels, allemand à travers des cours de langue. Ces schémas semblaient être liés à des opinions communes sur les langues et leurs locuteurs. Les participants ont exprimé le sentiment que l'italien était plus accessible que l'allemand et ont semblé se sentir plus à l'aise de parler des langues qu'ils avaient acquises principalement ou aussi dans des contextes informels.

Comme dans l'étude de l'AEGEE, il semble donc y avoir des croyances et des attitudes linguistiques cohérentes dans ces réseaux sociaux, qui, à certains égards, étaient mal adaptées aux possibilités d'apprentissage des langues offertes.

Les discussions de groupes menées à Vaasa, en Finlande, avec des professionnels originaires de l'extérieur de la Scandinavie ont également révélé un ensemble commun d'attitudes et de croyances concernant l'apprentissage des langues locales. Tous les participants considéraient le finnois comme un langage très lourd, difficile et peu gratifiant, lié au stéréotype du citoyen finlandais traditionnel et conservateur ; en

revanche, le suédois était perçu comme une langue beaucoup plus proche, plus facile et plus satisfaisante à apprendre, tandis que les citoyens suédois de Vaasa étaient considérés comme plus beaux, plus réussis, plus attrayants et plus ouverts d'esprit. Ces attitudes étaient associées au choix de la langue à apprendre dans des contextes formels, non formels et informels. Il convient également de noter, et ceci s'étend également aux autres études de cas, un manque général d'intérêt pour l'amélioration des compétences en anglais au-delà de celles qui sont suffisantes pour la communication quotidienne.

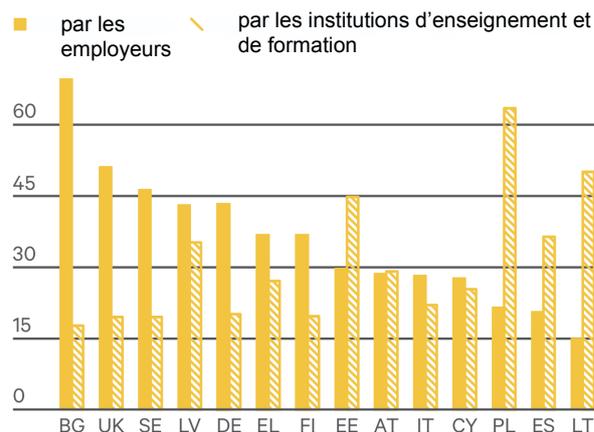
Incidences sur les politiques

Le soutien à l'apprentissage des langues des adultes s'effectue généralement par l'offre de cours, ou d'autres possibilités d'apprentissage, dans des langues sélectionnées dans le cadre d'un processus descendant. Les données montrent toutefois que, quel que soit l'endroit où ces possibilités sont situées (écoles, centres gouvernementaux, bibliothèques, employeurs, associations de citoyens, etc.), les réseaux sociaux locaux jouent un rôle clé dans la détermination de comment ils sont utilisés. Les ressources peuvent être allouées de manière plus efficace et avoir une plus grande incidence à long terme sur l'inclusion linguistique, si les migrants et les autres personnes en mobilité participent directement à la conception et à la mise en œuvre des programmes. Il peut s'agir d'initiatives visant à modifier la perception de certaines langues et cultures, tant au sein des communautés migrantes que des communautés d'accueil. Les mesures visant à valider les compétences linguistiques acquises grâce à l'apprentissage non formel et informel peuvent constituer un moyen important d'accroître les motivations et d'améliorer la perception de la

pertinence et de la récompense de ces efforts.

SECTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ÉDUCATION NON FORMELLE, SELON L'ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

(source : Cedefop, 2009)



Références et approfondissement

Cedefop: Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (2009). Who actually offers opportunities for non-formal learning? goo.gl/2Mrzmc

Conseil de l'Union européenne (2012). Recommandation du Conseil du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel. goo.gl/3kFPW4

OECD (2015). [Immigrant Students at School: Easing the Journey towards Integration](#). OECD Publishing.

OECD (2016). [Recruiting Immigrant Workers: Europe 2016](#). OECD Publishing.

43 Comment favoriser la mobilité et l'inclusion par le biais du multilinguisme dans l'enseignement supérieur ? (ES) ?

Manuel Célio Conceição, Elisa Caruso, Neuza Costa, Universidade do Algarve

Dans l'enseignement supérieur (ES), les langues sont généralement utilisées dans des situations séparées et dans ce que l'on pourrait appeler une manière ségrégative. Cela peut être observé dans l'enseignement et l'apprentissage, la recherche et la gouvernance, même dans les universités bilingues ou trilingues. La séparation entre les langues nuit à la mobilité et à l'inclusion. Toutefois, les établissements d'enseignement supérieur (EES) peuvent élaborer des politiques innovantes visant à favoriser la mobilité et à garantir l'inclusion dans le même temps. L'idée générale est d'encourager les étudiants, les chercheurs et le personnel administratif à mieux gérer, développer et utiliser les différentes langues dans leur répertoire.

Que nous dit la recherche ?

Certaines théories récentes supposent que les compétences dans différentes langues ne sont pas des systèmes distincts, mais plutôt un système intégré unique, également appelé compétence multilingue. Les individus doivent gérer la connaissance des différentes langues en fonction du contexte de communication (par exemple en inhibant certaines langues et en utilisant celles qui sont nécessaires dans une situation donnée). Cela a été conceptualisé, dans le projet MAGICC, comme « un répertoire communicatif et interactif d'un individu, composé de plusieurs langues et variétés de langues, y compris la ou les premières langues à différents niveaux de compétence, et divers types de compétences, qui sont tous interdépendants. Le répertoire dans son ensemble représente une ressource permettant d'agir dans diverses situations d'utilisation. Il évolue au fil du temps et de l'expérience tout au long de la vie et comprend une prise de conscience interculturelle et une capacité à s'adapter aux contextes multiculturels de l'étude universitaire et de la vie professionnelle et à y participer » (Cadre conceptuel MAGICC 2013: 5).

Si l'on considère que « le manque de compétences linguistiques est l'un des principaux obstacles à la participation aux programmes européens d'éducation, de formation et de jeunesse » (Guide du programme Erasmus+ 2017: 9)¹, on peut facilement déduire que la capacité d'utiliser l'ensemble de son répertoire linguistique et de développer sa compétence multilingue

constitue une valeur ajoutée pour les étudiants, les chercheurs et le personnel. Il peut les aider à acquérir une plus grande motivation et à participer plus facilement aux programmes de mobilité. En outre, ils acquièrent des compétences professionnelles utiles. Le développement de compétences multilingues par les acteurs de l'enseignement supérieur peut soutenir et améliorer leurs réalisations personnelles, académiques et professionnelles, améliorant ainsi leur mobilité potentielle. Dans le même temps, une large utilisation des répertoires linguistiques dans l'enseignement supérieur peut faciliter l'inclusion linguistique. La capacité d'utiliser les différents répertoires linguistiques des étudiants, des chercheurs et du personnel rend l'environnement linguistique de l'enseignement supérieur ouvert à la réception et à l'acceptation de la diversité linguistique. En ce sens, l'utilisation et le développement des compétences multilingues constituent une réponse appropriée au compromis entre la mobilité et l'inclusion, ce qui contribue à résoudre les tensions entre elles.

Illustrations et preuves

Dans l'enseignement supérieur, les compétences multilingues peuvent être encouragées de plusieurs manières. Les études réalisées dans le cadre du projet MAGICC² fournissent des outils pertinents et pratiques qui offrent un ensemble international de catégories pour décrire et évaluer les compétences multilingues et multiculturelles.

Une étude de cas dans une salle de classe de l'université d'Algarve, au Portugal, fournit un exemple de la manière dont la compétence multilingue peut être promue et comment elle peut contribuer à résoudre le compromis entre la mobilité et l'inclusion.

L'étude porte sur *Politiques linguistiques et de communication*, un cours de niveau BA. Les participants à ce cours sont à la fois des étudiants locaux et des étudiants Erasmus issus de milieux linguistiques très divers. L'instructeur permet aux participants de parler leur langue préférée (à condition qu'il la comprenne ou qu'elle puisse être traduite dans différentes langues afin que tout le monde puisse la

1 Erasmus+ Programme Guide. Version 3 (2017).

2 MAGICC – Modularising Multilingual and Multicultural Academic Communication Competence www.magicc.eu

comprendre). Le matériel de cours comprend des textes scientifiques en anglais qui sont lus, analysés et discutés dans différentes langues. Divers éléments des répertoires individuels des élèves sont impliqués, et un environnement de co-apprentissage émerge du répertoire collectif de la classe. En conséquence, de nombreuses langues sont utilisées dans ce cours, y compris le portugais, l'anglais, le français, l'italien et l'espagnol.

En outre, les étudiants devaient faire un exposé final en utilisant trois langues choisies par eux: une langue pour la présentation PowerPoint, une langue pour la présentation orale et une langue pour répondre aux questions de l'instructeur et des étudiants. Ce genre de tâche est une méthode créative mais aussi structurée pour développer des compétences multilingues.

Cette dernière tâche et l'utilisation de nombreux répertoires linguistiques des étudiants pendant le cours, également associées à l'utilisation de textes en anglais, ont conduit à une série de réflexions métalinguistiques sur le contenu et les questions linguistiques connexes.

Elle a permis une plus grande équité dans la salle de classe et une plus grande participation de tous les participants, qu'ils soient locaux ou étrangers.

Implications politiques

Compte tenu du contexte multilingue dans lequel l'enseignement supérieur est intégré, il existe diverses raisons de promouvoir la compétence multilingue. Elle renforce la mobilité et facilite l'entrée dans un monde professionnel multilingue; en même temps, elle contribue à accroître la prise de conscience et l'acceptation de la diversité linguistique existante.

Les politiques de promotion de la compétence multilingue peuvent être mises en œuvre par des instructeurs individuels (comme dans l'étude de cas

mentionnée ci-dessus). Il peut également être promu au niveau institutionnel, par exemple par le biais de cours multilingues et multiculturels ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire. Un exemple est fourni par des cours sur la formation à la communication dans des contextes multilingues de l'Université de Bâle (Suisse) (Gekeler et al. 2013), et à *Interaction multilingue. Utilisez vos langues* à l'Université de Jyväskylä, Finlande (Kyppö et al. 2015).

Langages utilisés en classe pendant le cours		
	Langages utilisés pour écrire (tableau blanc ou présentation par diapos)	Langages utilisés oralement
Enseignant	Anglais, français, portugais	Anglais, français, portugais
Etudiants	Anglais, français, portugais	Anglais, français, italien, portugais, espagnol

Références et approfondissement

Gekeler, P., Manger S., Meyer, S., & Urank, D. (2013). Plurilingualism, multilingualism and internationalisation in the European Higher Education Area: Challenges and perspectives at a Swiss University. *Language Learning in Higher Education*, 2, 405–425.

Kyppö, A., T. Natri, M. Pietarinen, & P. Saaristo. (2015). Use your languages! From monolingual to multilingual interaction in a language class. In J. Jalkanen, E. Jokinen, & P. Taalas (Eds.), *Voices of pedagogical development – Expanding, enhancing and exploring higher education language learning* (p. 319–335). Dublin: Research-publishing.net

44 Comment pouvons-nous aider les étudiants en échange à apprendre la langue de leur pays d'accueil

Cyril Brosch, Sabine Fiedler, Universität Leipzig

Les programmes d'échange offrent aux étudiants la possibilité de séjourner à l'étranger pendant une longue période. Il s'agit souvent de la première occasion de leur vie et elle peut s'avérer particulièrement précieuse en Europe, où la maîtrise des langues est un facteur clé de la mobilité et de l'inclusion. Toutefois, lorsque les étudiants n'ont pas de connaissance préalable de la langue de leur pays d'accueil, ces échanges sont trop courts pour garantir un apprentissage adéquat de la langue. Bien que l'usage de l'anglais atténue la plupart des problèmes liés à la mobilité, il peut entraver l'inclusion à l'université et dans la vie quotidienne, sauf lorsque les étudiants individuels sont particulièrement persévérants dans l'apprentissage de la langue locale.

Que nous dit la recherche ?

Une étude de l'équipe MIME de Leipzig a exploré l'utilisation de la langue par environ 500 étudiants en échange, participant à des échanges à destination et en provenance de l'Allemagne (Brosch 2017). Il suggère que les pays avec des langues populaires, en particulier l'anglais et le français, réussissent très bien à améliorer les compétences linguistiques et à favoriser l'inclusion des étudiants invités, tandis que les résultats pour les autres pays, en particulier ceux qui ont des langues moins prestigieuses, varient considérablement.

Nos recherches suggèrent que la majorité des étudiants d'échange s'intéressent à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, mais ont peu de possibilités de le faire dans le cas des « petites » langues. Cela indique que des projets tels que le programme Erasmus+ n'ont pas encore atteint leur plein potentiel en matière de soutien au multilinguisme. Les étudiants en échange, y compris ceux qui passent leur séjour Erasmus+ dans des pays linguistiquement plus petits, où la langue d'enseignement est généralement l'anglais, sont intéressés par l'apprentissage de la langue locale (voir la figure ci-contre).

Illustrations et preuves

Dans la pratique, les étudiants rencontrent souvent des obstacles. En raison du manque de cours de langue, ils ne peuvent pas commencer à apprendre la langue d'accueil avant l'échange et, pendant leur séjour, des cours adéquats sont rarement dispensés. L'hébergement commun, les conférences et les activités récréatives

laissent les étudiants passer la plus grande partie de leur temps avec d'autres étudiants d'échange.

La plupart des informations qu'ils reçoivent avant ou pendant leur séjour sont en anglais seulement.

Les participants à notre étude se sont souvent plaints d'un manque de contacts avec les étudiants locaux et la population locale en raison de la barrière linguistique, ainsi que d'un degré insuffisant d'organisation des programmes d'échange :

« J'avais imaginé ça différemment, dans quelle mesure j'allais maîtriser le hongrois à la fin de mon séjour. J'avais vraiment l'intention – je me demandais si je devais suivre un cours plus intensif, mais en fait il n'y en avait pas un, et je ne pouvais que faire le cours de base [...] C'était plutôt mauvais. »

« Il y a un peu de pré-triage. Il existe un catalogue de cours Erasmus et un catalogue de cours universitaires. Et c'est assez limité, ce que vous pouvez et ne pouvez pas sélectionner. [...] Je trouve cela stupide, surtout dans le contexte général, parce que je vis dans un logement étudiant ici, et ils le font exactement de la même façon ici. » [c'est-à-dire qu'ils accueillent les étudiants Erasmus+ séparément des étudiants locaux]

En conséquence, certains étudiants ont fini par ne s'associer qu'à un petit cercle d'autres étudiants en échange pendant l'ensemble de leurs séjours, n'ayant acquis qu'une connaissance minimale de la langue locale. Cela les a empêchés de profiter au maximum de leurs séjours.

Implications politiques

Il est conseillé de donner aux étudiants plus de possibilités non seulement d'étudier la langue du pays d'accueil, mais aussi, et surtout, d'utiliser la langue. Par conséquent, il est déconseillé d'organiser les études des étudiants entrants d'une manière qui leur permette de s'appuyer uniquement sur l'anglais tout au long de l'échange. Alors que les étudiants ne devraient jamais être contraints d'apprendre une certaine langue, il devrait y avoir un avantage mesurable de parler la langue locale.

Certaines lignes directrices spécifiques sont les suivantes.

1. Les universités d'origine des étudiants d'échange devraient, dans la mesure du possible, offrir davantage

d'incitations et de possibilités à leurs étudiants d'apprendre ce que l'on appelle les « petites » langues en dispensant des cours dans les langues locales de leurs universités partenaires et en proposant des cours de langues portant crédit avant et pendant l'échange.

2. Les coordinateurs Erasmus+ devraient faire de l'apprentissage de la langue locale une priorité absolue pour le séjour d'un étudiant. Des exemples de bonnes pratiques, tels que les journaux de sensibilisation aux langues et l'apprentissage du Tandem, devraient être utilisés plus largement.

3. Les tests et cours en ligne Erasmus+ devraient inclure les langues de tous les pays participants afin de donner aux étudiants la possibilité de commencer à apprendre la langue locale avant l'échange.

4. Les universités d'accueil devraient redoubler d'efforts pour éviter la ségrégation des étudiants en échange de la population locale. Les organismes administratifs des universités ne devraient pas offrir leurs services en anglais comme langue unique ou par défaut, mais aussi dans les langues locales afin d'encourager les étudiants Erasmus à les utiliser.

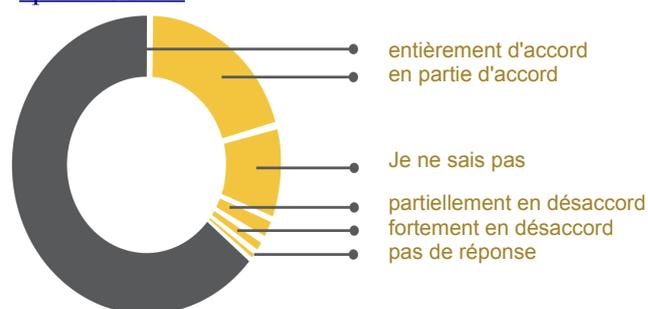
Les universités d'accueil devraient redoubler d'efforts pour éviter la ségrégation des étudiants en échange par rapport à la population locale. Les organismes administratifs des universités ne devraient pas offrir leurs services en anglais comme langue unique ou par défaut, mais aussi dans les langues locales afin d'encourager les étudiants Erasmus à les utiliser.

Références et approfondissement

Brosch, C. (2017). *Inwiefern fördert das Erasmus+-Programm Mehrsprachigkeit?* (Talk at the colloquium "Language Skills for Economic and Social Inclusion", Berlin, 12th October 2017).

Harrison, N. (2015). Practice, problems and power in 'internationalisation at home: critical reflections on recent research evidence. *Teaching in Higher Education*, 20, 412–430.

Mitchell, R., McManus, K. & Tracy-Ventura, N. (Eds.) (2015). *Social Interaction, Identity and Language Learning during Residence Abroad*. European Second Language Association eprints.soton.ac.uk/id/eprint/381255



"L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE EST UNE IMPORTANTE MOTIVATION POUR MON SÉJOUR À L'ÉTRANGER".

45 Comment les systèmes éducatifs peuvent-ils répondre à la dynamique des régions linguistiquement complexes ?

Gabriele Iannàccaro, Università di Milano-Bicocca

Le paysage linguistique de l'Europe présente un degré de variation étonnant en raison des circonstances historiques, politiques, sociales et économiques – non seulement d'un État à l'autre, mais aussi à l'intérieur des États. Cela rend la conception des politiques d'inclusion plus difficile, car il est nécessaire de tenir compte non seulement des traditions politiques et culturelles de l'État dans son ensemble, mais aussi des différences locales et régionales, ainsi que des évolutions en cours dues à des schémas différenciés d'immigration et d'émigration.

Que nous dit la recherche ?

Trois types de différence ont un grand impact potentiel. Le premier est l'éventail des variations linguistiques. Lorsque la plupart des gens parlent une langue de la même famille linguistique, cela favorise la possibilité d'intercompréhension (par exemple en Scandinavie ou dans l'espace linguistique slave occidental). Cela réduit généralement le coût global du multilinguisme. Deuxièmement, une tradition étatique ou régionale existante du multilinguisme est un facteur important pour influencer l'attitude des habitants à l'égard du mélange de codes et de l'acquisition des langues de la région (Iannàccaro 2010), ainsi que les relations des personnes mobiles avec leurs répertoires originaux et nouvellement acquis. Troisièmement, la composition démographique différente des milieux urbains et ruraux (y compris les schémas d'implantation locaux détaillés, par exemple la concentration des migrants dans certains quartiers) joue un rôle majeur dans l'intégration linguistique. Ces trois facteurs sont clairement visibles dans les recherches menées pour MIME.

Illustrations et preuves

Dans une étude de cas d'Andorre, nous avons constaté que les travailleurs migrants portugais dépendent principalement de leur langue maternelle et de leurs stratégies d'intercompréhension lorsqu'ils sont en contact avec l'espagnol, le catalan et le français. Cependant, les attitudes sociales prédominantes à l'égard de ces différentes langues varient considérablement, influencées par la situation politique et sociale. Le catalan, en tant que seule langue officielle, est associé à la mobilité ascendante ; le français est considéré comme une langue de niveau d'éducation qui, comme le catalan, est indigène d'Andorre ; l'espagnol est perçu comme une langue

« intrusive » à tolérer dans des contextes non officiels ; le portugais est considéré comme étranger et associé au manque de mobilité sociale. Ces attitudes font obstacle au succès et à la diffusion des stratégies d'intercompréhension, en particulier entre le portugais, l'espagnol et le catalan. En même temps, la politique linguistique officielle andorrane offre peu d'espace pour reconnaître la diversité linguistique. En conséquence, bien qu'ils représentent jusqu'à 16 % de la population, les travailleurs mobiles portugais et leurs familles expriment du ressentiment à l'égard de l'inégalité de traitement perçue.

Dans une autre étude de cas, nous avons recueilli les biographies linguistiques des migrants de l'ex-Yougoslavie vivant actuellement dans la province italienne officiellement bilingue de Bolzano/Bozen (Tyrol du Sud). Dans ce cas, la migration a eu lieu au-delà des frontières entre les différentes familles linguistiques (les langues traditionnelles du Tyrol du Sud comprennent le ladin, le haut allemand, les dialectes germaniques et l'italien, tandis que les immigrés de l'ex-Yougoslavie parlent serbe/bosniaque, albanais et roumain).

Les schémas linguistiques associés à l'intégration varient en fonction des répertoires linguistiques que les migrants apportent avec eux (monolingue, mineur bilingue, etc.) et de la communauté d'accueil cible. Dans le Tyrol du Sud, la communauté allemande, compte tenu de son multilinguisme autochtone et de ses attitudes plus favorables aux différences linguistiques, est plus souple que celle de l'italien en acceptant des formes inférieures aux normes et des étapes incomplètes de l'acquisition de la langue; cependant, pour une intégration complète, les dialectes allemands et germaniques sont nécessaires. Pour ceux qui sont plus orientés vers le groupe italien, l'acquisition de l'italien standard peut suffire.

Implications politiques

Les politiques éducatives doivent tenir compte des traditions et des attitudes de certaines régions, faute de quoi il pourrait y avoir un décalage entre ce qui est offert et ce que les gens recherchent. Dans le même temps, toutes les identités linguistiques et tous les répertoires doivent être reconnus comme faisant partie de la diversité de la société. Les régions multilingues, souvent situées aux frontières entre les États, offrent des conditions qui peuvent ouvrir la voie à une meilleure compréhension de la dynamique des répertoires

complexes. Cela implique l'adoption de politiques éducatives qui:

► intègrent l'enseignement de la langue régionale, de l'histoire et de Landeskunde (en gros, la « culture »), englobant les régions transfrontalières voisines, tant pour les apprenants en âge scolaire que pour les adultes ;

► positionnent le multilinguisme comme une situation normale tant pour les résidents autochtones que pour les populations mobiles, en utilisant chacun pour aider à comprendre l'autre ;

► mettent l'accent sur les avantages culturels et éducatifs du contact entre les communautés linguistiques et sur le rôle des communautés minoritaires en tant que ponts entre les différentes traditions culturelles et linguistiques.

Ces recommandations constituent un appel à l'éducation à la citoyenneté interculturelle (Byram et al., 2016) qui inclut l'attention aux différences régionales et locales en tant que composante intégrante des politiques d'inclusion linguistique

Références et approfondissement

Byram, M., Golubeva, I., Hui, H., & Wagner, M. (Eds.) (2016). *From Principles to Practice in Education*

for Intercultural Citizenship. Clevedon: Multilingual Matters.

Iannàcaro, G. (2010). *Lingue di minoranza e scuola. A dieci anni dalla legge 482/99. Il plurilinguismo scolastico nelle comunità di minoranza della Repubblica Italiana*. Quaderni della Direzione Generale per gli Ordinamenti Scolastici e per l'Autonomia Scolastica 1. Roma: Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca.

Mar-Molinero, C. & Stevenson, P. (Eds.) (2006). *Language Ideologies, Policies and Practices: Language and the Future of Europe*. London: Palgrave Macmillan.



Des autocollants encourageant l'usage du catalan dans un magasin d'Andorre-la-Vieille.

46 Quelles sont les compétences des enseignants les plus nécessaires pour aborder les différences linguistiques dans les écoles inclusives ?

Gabriele Iannàccaro, Università di Milano-Bicocca

Les enseignants jouent un rôle crucial dans la mise en pratique des politiques d'éducation linguistique. Ce rôle est plus actif et complexe qu'on le pense souvent, ce qui nécessite un ensemble diversifié de capacités qui ont été largement explorées dans la recherche sur la formation des enseignants pour l'inclusion (c'est-à-dire la préparation des enseignants au travail dans des écoles inclusives, où les avantages sont répartis de manière égale entre tous les élèves, indépendamment des différences individuelles ou collectives). Nous nous sommes inspirés de cette recherche pour en tirer des conséquences sur le rôle des enseignants dans la prise en compte de la diversité linguistique dans ces écoles, au sein desquelles il est possible de concilier les exigences contradictoires de mobilité et d'inclusion.

Que nous dit la recherche ?

Des études et des conférences parrainées par deux grands organismes internationaux ont clairement établi l'ampleur du défi, qui exige des changements dans la manière dont les enseignants travaillent aux niveaux de l'individu, de la classe, de l'établissement scolaire et de la société. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a résumé l'état du terrain dans deux rapports clés, *Teachers Matter* (2005) et *Educating Teachers for Diversity* (2010). Plus récemment encore, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a publié une série de « guides de plaidoyer » sur la formation inclusive des enseignants (Kaplan et Lewis, 2013).

Dans le contexte européen, le projet le plus vaste axé sur les politiques a été coordonné par l'Agence européenne pour le développement de l'éducation à besoins spéciaux (EADSNE), avec la participation de groupes d'experts de décideurs politiques, de formateurs d'enseignants généraux et spécialisés de vingt-cinq pays. L'un des résultats de ce travail a été le Profil des enseignants inclusifs (EADSNE, 2012) fondé

sur des données probantes, qui a identifié les capacités dont les enseignants ont besoin pour travailler efficacement dans des salles de classe diverses.

Illustrations et preuves

Voir le tableau à la page suivante.

Implications politiques

Il faudrait demander aux programmes de formation des enseignants de tous les États membres de répondre à des exigences plus strictes en ce qui concerne le développement des capacités des enseignants à travailler avec les différences linguistiques dans les écoles inclusives. Ces capacités comprennent une gamme d'attitudes et de croyances interdépendantes, de connaissances et de compréhension, de compétences et d'aptitudes qui complètent celles identifiées par l'ensemble des recherches sur la formation des enseignants à l'inclusion.

Références et approfondissement

- EADSNE (2012). *Teacher Education for Inclusion: Profile of Inclusive Teacher*. Full text european-agency.org/sites/default/files/Profile-of-Inclusive-Teachers.pdf
- OECD (2005). *Le rôle crucial des enseignants* <https://www.oecd.org/fr/education/scolaire/34990974.pdf>
- OECD (2010). *Educating Teachers for Diversity*. Résumé <https://www.oecd.org/fr/education/ceri/44837540.pdf>
- Kaplan, I. & Lewis, I. (2013). *Promoting inclusive teacher education: Advocacy guides*. UNESCO. Links to the full series goo.gl/8ywS7v

Capacités requises des enseignants pour aborder les différences linguistiques dans les écoles inclusives.

	Attitudes et croyances	Connaissance et compréhension	Compétences et capacités
Valoriser la diversité des apprenants			
Conceptions de la langue dans l'éducation inclusive	L'apprentissage des langues et l'utilisation des langues dans l'enseignement doivent être significatifs pour tous les étudiants	Apprendre et utiliser plus d'une variété de langues est une approche pour tous les apprenants, pas seulement pour certains qui sont considérés comme différents	L'examen critique de ses propres croyances et attitudes à l'égard des différentes variétés linguistiques est une base pour le respect mutuel
Point de vue de l'enseignant sur la différence linguistique des apprenants	Les élèves parlant plusieurs langues ajoutent de la valeur aux écoles, aux communautés locales et à la société	Les élèves sont une ressource pour l'apprentissage de la diversité linguistique pour eux-mêmes et leurs pairs.	Capable d'apprendre des élèves sur les différences linguistiques et d'aider les écoles à célébrer ces différences
Soutenir tous les apprenants			
Promouvoir l'apprentissage scolaire, social et émotionnel pour tous	A des attentes élevées pour tous les apprenants et cherche à impliquer les parents et les familles, quelle que soit leur origine linguistique.	Connaissance des schémas et des parcours de développement multilingues, ainsi que de différents modèles d'apprentissage des langues	L'accent est mis sur la communication, le transfert des compétences dans les langues parlées à la maison et dans la communauté, et sur la participation des parents et des familles à l'évaluation.
Un enseignement efficace dans des classes hétérogènes	Responsable de l'apprentissage de tous les étudiants ; les différences linguistiques sont considérées comme des ressources précieuses pour l'apprentissage	Identifier les points forts de chaque apprenant ; différenciation des programmes d'études pour inclure la diversité des langues et des cultures	Travaille avec des apprenants individuels, des groupes mixtes; trouver des moyens d'utiliser d'autres langues de manière productive en classe
Travailler avec d'autres			
Travailler avec les parents et les familles	Respect des différents contextes culturels, sociaux et linguistiques ; communication et collaboration efficaces. communication et collaboration efficaces	Comprend l'importance des compétences et des relations interpersonnelles positives pour collaborer à travers les différences linguistiques	Communique efficacement avec des familles diverses, en s'appuyant sur les ressources linguistiques de la communauté en général
Travailler avec une gamme d'autres professionnels de l'éducation	Valorise la collaboration, les partenariats et le travail d'équipe à travers et avec plusieurs langues	Sait comment les enseignants des classes inclusives peuvent coopérer avec d'autres experts et membres du personnel pour partager leur expertise linguistique	Construire une communauté de classe multilingue dans le cadre d'une communauté scolaire plus large ; aide à gérer la diversité linguistique au niveau de l'école
Perfectionnement professionnel personnel			
Les enseignants en tant que praticiens réfléchis	Travailler avec diverses langues implique la résolution de problèmes sur la base d'une pratique fondée sur des données probantes et d'une formation personnelle	Connaît les méthodes de recherche-action et comment entreprendre la résolution de problèmes, la réflexion et l'auto-évaluation	Évalue ses propres pratiques et travaille avec d'autres pour évaluer la façon dont les différences linguistiques sont abordées dans l'ensemble de l'école
Formation et perfectionnement professionnels continus	Comprend que l'apprentissage, le changement et le développement continu sont essentiels pour faire face à la diversité linguistique	Connaît le contexte multilingue, juridique et politique ; s'engage à développer des connaissances et des compétences pour une pratique inclusive	Poursuit l'innovation et l'apprentissage personnel, utilise ses collègues et d'autres modèles comme sources d'apprentissage et d'inspiration

47 Comment évaluer au mieux les compétences linguistiques acquises de manière informelle ?

Mark Fettes, Università di Milano-Bicocca

L'évaluation des compétences linguistiques est une branche du domaine plus large de la Reconnaissance, de la Validation et de l'Accréditation des compétences des adultes (RVA) – un axe important pour l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation tout au long de la vie et l'OCDE, et un thème récurrent dans les déclarations politiques de l'UE sur l'éducation des adultes. Comme d'autres capacités des adultes, les compétences linguistiques sont souvent acquises de manière informelle, et les régimes d'évaluation élaborés pour les milieux formels tels que les écoles et les universités peuvent être mal adaptés aux besoins des minorités et des populations migrantes. Des progrès dans ce domaine sont essentiels pour améliorer l'équilibre entre la mobilité et l'inclusion pour le citoyen européen multilingue.

Que nous dit la recherche ?

Le Conseil de l'Union européenne (2012) a recommandé que, d'ici 2018, les États membres mettent en œuvre des mesures de validation des compétences acquises de manière non formelle et informelle, de manière à respecter le cadre européen des certifications. Toutefois, les rapports de l'UNESCO (Singh, 2015) et de l'OCDE (2015, 2016) indiquent qu'il peut s'agir d'un processus difficile, nécessitant un ajustement approfondi des approches existantes aux conditions d'accroissement de la mobilité et à la diversité des compétences et des connaissances en jeu. Ceci vaut pour la langue : les compétences linguistiques acquises de manière informelle sont plus souvent orales et sont rarement conformes aux normes de correction grammaticale attendues lors des épreuves écrites. Dans nos propres études de cas, les informateurs étaient souvent disposés à admettre que leurs compétences dans une langue donnée étaient imparfaites, mais se déclaraient néanmoins confiants et compétents dans son utilisation. De bons outils et processus d'évaluation permettraient de tenir compte à la fois des points forts et des limites de ces répertoires.

L'image montre le poids relatif des processus d'acquisition de langages formels (gris), non formels (gris) et informels (jaunes) dans une vie mobile. Il apparaît que les compétences linguistiques informelles sont acquises même à des stades relativement tardifs, c'est-à-dire normalement après l'âge auquel les personnes sont évaluées à l'école.

Illustrations et preuves

Comme pour d'autres aspects de l'inclusion linguistique, la RVA a des dimensions macro, méso et microdimensionnelle. Au niveau macro, le modèle le plus répandu d'évaluation des langues est le Cadre européen commun de référence pour les langues, dans lequel certains États désignent des centres d'examen nationaux, tandis que d'autres accréditent un éventail d'institutions, y compris des centres culturels et des établissements d'enseignement supérieur. En général, ce ne sont pas les mêmes institutions qui s'occupent de l'éducation des migrants, et le processus d'évaluation du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues) serait considéré comme trop formel et inaccessible par de nombreux apprenants adultes dans des conditions de mobilité. Toutefois, un modèle d'organisation similaire pourrait impliquer directement les organisations de migrants dans l'examen des compétences linguistiques acquises de manière informelle. Le niveau méso est essentiel. L'évaluation linguistique inclusive repose sur la détermination des processus et des normes dans le contexte des variétés régionales de multilinguisme. Par exemple, dans notre étude de cas d'Andorre, les normes de compétence linguistique doivent se référer aux différentes fonctions du français, du catalan, de l'espagnol et du portugais, afin de refléter leur rôle réel et potentiel dans le répertoire de l'apprenant.

L'évaluation dans un tel cadre peut également jouer un rôle éducatif, en sensibilisant les apprenants à leurs propres attitudes, habitudes et capacités linguistiques et à leur potentiel de croissance.

Au niveau micro, il est nécessaire de définir des outils et des pratiques d'évaluation spécifiques (Cedefop, 2015). Au lieu de tests et d'examens traditionnels, qui peuvent être intimidants et qui ne sont pas étroitement liés aux contextes d'utilisation, d'autres méthodes devraient être utilisées, telles que la conversation (entrevues), la déclaration (auto-évaluation), l'observation, la simulation ou les témoignages de tiers. Toutefois, pour être fiables, bon nombre d'entre eux ont besoin d'un évaluateur hautement qualifié et expérimenté.

Plus prometteur pour une application large est l'évaluation informelle et continue authentique, qui est intrinsèquement liée aux compétences de résolution de

problèmes et de communication de l'apprenant, et qui peut être documentée par l'utilisation de portfolios.

Implications politiques

L'élaboration de procédures, de normes et de cadres organisationnels pour une évaluation linguistique inclusive est une entreprise à long terme, mais avec des dividendes potentiellement importants. Comme d'autres étapes vers une éducation multilingue inclusive, celle-ci est axée sur le renforcement des capacités au niveau communautaire. Dans un premier temps, les experts sur le terrain choisiraient des méthodes de validation appropriées et orienteraient le processus de validation en collaboration avec les centres culturels locaux, les organisations de migrants et autres. Au fil du temps, ces derniers assumeraient le contrôle du processus. Le système résultant renforcerait l'intégration sociale tout en renforçant la transférabilité des compétences linguistiques acquises de manière informelle, reconnues, validées et accréditées.

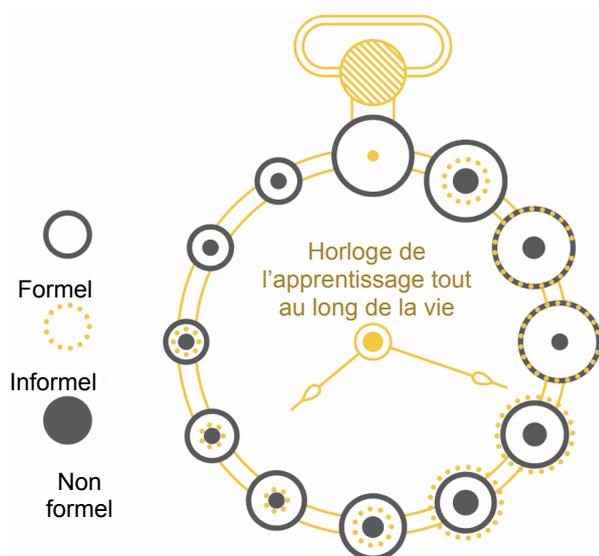
Références et approfondissements

Cedefop: Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (2012). *Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Cedefop reference series; No 104. <http://dx.doi.org/10.2801/50647>

OECD (2015). *Immigrant Students at School: Easing the Journey towards Integration*. OECD Publishing.

OECD (2016). *Recruiting Immigrant Workers: Europe 2016*. OECD Publishing.

Singh, M. (2015). *Global perspectives on recognising non-formal and informal learning: Why recognition matters*. UNESCO Institute for Lifelong Learning, Springer Open.



48 Pourquoi est-il conseillé de combiner « orientation internationale » et « implantation régionale » dans la stratégie linguistique des universités ?

Manuel Célio Conceição, Elisa Caruso ; Neuza Costa, Universidade do Algarve

Lorsqu'une politique d'orientation régionale (infranationale) prévaut dans l'enseignement supérieur (ES), l'inclusion linguistique des étudiants ou du personnel entrants n'est pas nécessairement garantie et la mobilité peut être entravée. En effet, une politique d'orientation internationale implique généralement l'utilisation d'une seule lingua franca, typiquement l'anglais. Cela compromet l'inclusion des personnes qui ne parlent pas la langue locale, à moins qu'elle n'aboutisse à la création d'une bulle anglophone localisée, dont les non-locuteurs locaux de l'anglais seront exclus. Ainsi, une politique qui met en avant la combinaison réussie d'un « lieu régional » et d'une « orientation internationale » peut constituer une réponse au compromis entre la mobilité et l'inclusion.

Que nous dit la recherche ?

Selon le guide du programme Erasmus+ (2017: 318)¹, l'internationalisation « concerne toute action impliquant au moins un pays participant au programme et au moins un pays partenaire ». Dans l'ES, l'internationalisation signifie en fait « Anglicisation ». L'anglais est maintenant considéré comme la « langue internationale de la science » et la « lingua franca tenue-pour-acquise de l'enseignement supérieur », comme indiqué, par exemple, dans Mazak et Herbas-Donoso (2015). Comme le souligne Phillipson (2009), le rôle dominant de l'anglais désavantage les non-anglophones, ce qui montre clairement qu'il n'y a rien de scientifique intrinsèque quant à la prédominance de l'anglais sur l'utilisation de toute autre langue. Néanmoins, du fait de la mobilité, les répertoires linguistiques du corps étudiant et du personnel enseignant et de recherche des établissements d'enseignement supérieur sont de plus en plus diversifiés; en ce qui concerne le traitement des connaissances, l'utilisation d'une seule lingua franca est de plus en plus réductrice.

En ce sens, le projet européen IntlUni², par exemple, offre des résultats sur les défis et les opportunités de la classe internationale en enseignement supérieur dans les espaces d'apprentissage multilingues et multiculturels (MMLS).

1 Guide du programme Erasmus+. Version 3 (2017)

2 IntlUni - Les défis de l'espace d'apprentissage multilingue et multiculturel dans l'université internationale.

L'internationalisation est mieux comprise par rapport à deux autres concepts, à savoir l'internationalisation à domicile et la mobilité virtuelle. En fait, « la mobilité physique n'est pas une fin en soi ; elle est plutôt l'un des moyens d'internationaliser » (Lauridsen et al. 2015: 14). L'internationalisation à domicile comprend l'utilisation et l'élaboration d'un programme d'études international et, comme le souligne le règlement (UE) no 1288/2013 (172)³, elle « peut non seulement être une alternative à la mobilité physique, mais aussi être considéré comme une préparation à une mobilité physique ultérieure ». En ce qui concerne la mobilité virtuelle, elle est définie comme « un ensemble d'activités soutenues par les technologies de l'information et de la communication, y compris l'apprentissage en ligne, qui réalisent ou facilitent des expériences internationales de collaboration dans un contexte d'enseignement, de formation ou d'apprentissage » (Guide du programme Erasmus+ 2017: 322)⁴.

Illustrations et preuves

En termes numériques, le nombre de programmes d'enseignement en anglais (ETP) dans les universités européennes a considérablement augmenté au cours des dernières années (Wächter et Maiworm, 2014) : « le nombre de PTE identiques est passé de 725 programmes en 2001, à 2 389 en 2007 et à 8 089 dans la présente étude. Les PTE en Europe sont principalement proposés au cours du deuxième cycle (niveau Master). Les quatre cinquièmes de tous les programmes (80 %) appartiennent à cette catégorie. Toutefois, seuls 10 à 20 % des étudiants européens étudient à l'étranger et 80 à 90 % des étudiants se trouvent dans leur pays d'origine (Com (2013) 499 final: 6).

Par conséquent, l'internationalisation devrait être évaluée non seulement en termes de mobilité brute des étudiants, mais aussi en fonction de la nature des processus impliqués, tels que l'internationalisation du programme d'études, en garantissant des acquis d'apprentissage international/interculturel pour tous les étudiants (Leask, 2015). Il ne s'agit pas d'une

3 Règlement (UE) n° 1288/2013.

4 Guide du programme Erasmus+. Version 3 (2017)

« Anglicisation », mais plutôt d'une proposition de la Commission européenne (2013, 499 final: 6) comme « l'intégration d'une dimension mondiale dans la conception et le contenu de tous les programmes d'études et de tous les processus d'enseignement/d'apprentissage (parfois appelés « internationalisation à la maison »), afin de garantir que la grande majorité des apprenants, 80 à 90 % qui ne sont pas mobiles à l'échelle internationale pour la mobilité des diplômes ou des crédits, soient néanmoins en mesure d'acquérir les compétences internationales requises dans un monde globalisé ».

Dans le même temps, afin de garantir une plus grande inclusion des étudiants, des chercheurs ou du personnel mobiles et « afin de réaliser leur potentiel d'intégration réussie dans leur pays d'accueil, les étudiants mobiles, les chercheurs et le personnel enseignant ont besoin d'un soutien spécifique pour l'apprentissage des langues, y compris la possibilité d'apprendre la ou les langues locales, qu'il s'agisse ou non de la langue d'enseignement ou du groupe de recherche » [Com (2013) 499 final: 6)¹.

Implications politiques

Afin de parvenir, en même temps, à une orientation locale et internationale, les établissements d'enseignement supérieur devraient adopter des stratégies qui, d'une part, promeuvent la ou les cultures et langues locales et, d'autre part, visent à promouvoir la dimension internationale de tous les aspects de l'enseignement supérieur, comme le suggère la décision (doc. 1298/2008/CE: 96)² « activités (...) telles que la promotion, l'accessibilité, l'assurance de la qualité, la reconnaissance des crédits, la reconnaissance des qualifications européennes à l'étranger et la reconnaissance mutuelle des qualifications avec les pays tiers, l'élaboration de programmes d'études, la mobilité, la qualité des services, etc. ». Les stratégies visant à favoriser l'internationalisation dans l'enseignement supérieur, y compris les programmes d'études internationaux, en accordant une attention particulière à la ou aux cultures et langues locales, peuvent donc constituer un moyen de promouvoir l'éducation interculturelle et multilingue.

Références et approfondissement

Lauridsen, K. et al. (Eds.) (2015). *Opportunities and challenges in the multilingual and multicultural*

- 1 Com (2013) 499 final. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, L'enseignement supérieur européen dans le monde.
- 2 Décision n° 1298/2008/CE.

learning space. Final document of the IntlUni Erasmus Academic Network project 2012–15. Aarhus: IntlUni.

Leask, B. (2015). *Internationalising the Curriculum.* Abingdon: Routledge

Mazak, C. & Herbas-Donoso C. (2015). Translanguaging practices at a bilingual university: a case study of a science classroom. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 18, 698–714.

Phillipson, R. (2009). English in higher education: Panacea or pandemic? In Peter Harder (Ed.), *Angles on the English-speaking world: English language policy, internationalization, and university teaching* (p. 29–57). Copenhagen, Denmark: Museum Tusulanum Press.

Wächter, B. & Maiworm, F. (Eds.). (2014). *English-Taught Programmes in European Higher Education. The State of Play in 2014* (ACA Papers on International Cooperation in Education). Bonn: Lemmens.

49 Comment la validation des compétences linguistiques peut-elle favoriser la mobilité et l'inclusion ?

Gabriele Iannàcaro, Università di Milano-Bicocca

De nombreux facteurs influent sur les décisions des personnes mobiles à l'échelle internationale en ce qui concerne l'apprentissage des langues. Le parcours éducatif et linguistique de chaque personne joue un rôle, ainsi que ses attitudes et motivations à l'égard de la société d'accueil : ont-ils l'intention de rester, sont-ils là uniquement pour le travail ou l'éducation, quelle est l'importance des contacts et des relations locales, et ainsi de suite ? Cependant, bon nombre de ces facteurs peuvent être influencés par la politique. En particulier, la sensibilisation aux langues, la promotion des possibilités d'apprentissage (en particulier en dehors du système formel) et la reconnaissance officielle des compétences linguistiques acquises dans de tels contextes sont trois approches susceptibles d'encourager les étapes vers l'inclusion tout en soutenant la mobilité.

Que nous dit la recherche ?

Dans de nombreux contextes, les personnes en mobilité ne sont pas suffisamment conscientes des avantages d'un apprentissage supplémentaire des langues. Les Lingua francas (et, plus généralement, les langues de communication plus large) sont fréquemment utilisées de manière instrumentale et interactive, ce qui permet de répondre aux besoins immédiats, mais ne permet pas une intégration plus poussée au sein des sociétés cibles respectives. En effet, ces formes de communication linguistique sont fréquemment utilisées à des fins de communication pratique n'impliquant pas de relations personnelles entre les locuteurs et éventuellement pendant les heures de travail. Plusieurs études de cas MIME en attestent. Par exemple, les travailleurs portugais qui s'installent en Andorre se contentent très souvent d'utiliser une langue communément comprise dont ils ont déjà une certaine connaissance (en l'occurrence l'espagnol) au lieu d'apprendre le catalan comme langue locale. Les cols blancs internationaux à Vaasa, en Finlande, ont tendance à être satisfaits de leur compétence existante, quelque peu limitée en anglais, en tant que langue de travail et pour répondre aux besoins quotidiens, plutôt que d'acquérir une bonne maîtrise du suédois, et encore moins du finnois.

Dans de tels cas, la population mobile (à savoir la mobilité) peut développer un ensemble d'attitudes communes qui limitent l'inclusion.

En même temps, nos recherches indiquent que les

personnes très instruites et multilingues montrent des attitudes plus positives à l'égard de l'apprentissage d'une nouvelle langue. Par exemple, notre étude qualitative sur les étudiants universitaires européens inscrits à des programmes d'été dans différents pays montre qu'ils ont tendance à convenir que l'anglais en tant que lingua franca n'a pas favorisé la compréhension et l'immersion culturelles ; tout en appréciant leur maîtrise de l'anglais, ils étaient également favorables à l'apprentissage et à l'utilisation de langues supplémentaires. Ces participants et d'autres participants aux études de cas ont mis l'accent sur l'apprentissage informel et non formel des langues, pour diverses raisons. La reconnaissance, la validation et l'évaluation des compétences linguistiques acquises de manière informelle, ainsi que les possibilités accrues d'acquérir de telles compétences, constituent la voie la plus attrayante vers une plus grande inclusion linguistique.

Illustrations et preuves

La complexité de la situation individuelle est illustrée par la figure ci-contre, qui illustre l'éventail des variétés linguistiques acquises et utilisées par une seule femme serbe vivant dans le Tyrol du Sud – comme exemple d'une quantité d'informateurs interviewés tout au long de nos recherches de terrain MIME. Il convient de noter que, selon son expérience, les langues acquises à l'université ne sont généralement utilisées que dans des contextes plus formels, alors que les langues acquises de manière informelle, à la maison et dans la communauté, sont plus pertinentes pour la vie quotidienne.

C'est au niveau politique intermédiaire que ces réalités linguistiques peuvent être abordées, c'est-à-dire au niveau d'une région comme le Tyrol du Sud ou d'une zone urbaine telle que Vaasa, plutôt qu'au niveau d'un quartier ou d'un pays dans son ensemble.

Une intégration linguistique efficace exige un partenariat entre les écoles, les employeurs et les communautés afin de promouvoir diverses voies d'apprentissage des langues et une validation efficace des compétences non formelles/informelles acquises. La validation peut soutenir l'intégration dans le marché, la (ré)admission à l'école ou simplement l'inclusion sociale. La formation et l'emploi des membres de la collectivité en matière d'évaluation et de validation des compétences linguistiques seraient une contribution

importante à ce processus. Un autre avantage important serait d'améliorer l'évaluation des compétences linguistiques antérieures des enfants lors de leur admission dans les écoles locales.

Implications politiques

Parmi d'autres facteurs, les décideurs politiques doivent tenir compte des croyances à l'égard de diverses langues et de leurs locuteurs, qui sont répandues dans la société d'accueil (c'est-à-dire tant chez les nouveaux arrivants que chez les populations locales).

Il est absolument nécessaire de modifier les perceptions du public afin de présenter la pluralité des langues comme un résultat souhaitable de la mobilité, non pas entravant l'inclusion, mais en soutenant celle-ci. Cela suggère qu'en plus de favoriser la reconnaissance et la validation des compétences linguistiques acquises en dehors du système formel, les politiques d'éducation de niveau méso devraient également :

- ▶ intégrer l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture régionales (y compris des régions transfrontalières voisines) tant pour les apprenants en âge scolaire que pour les adultes, dans des contextes formels, non formels et informels ;
- ▶ positionner le multilinguisme comme une situation normale tant pour les habitants autochtones que pour les populations mobiles, en utilisant les uns pour aider à comprendre les autres ;
- ▶ mettre l'accent sur les avantages culturels et éducatifs des contacts entre les communautés linguistiques et sur le rôle des communautés minoritaires en tant que ponts entre les différentes traditions culturelles et linguistiques.

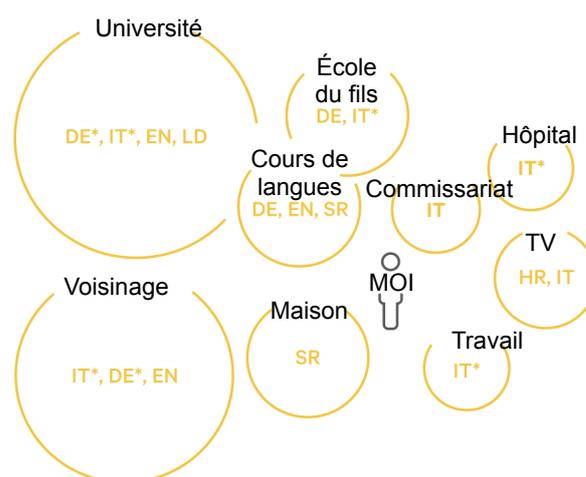
Références et approfondissement

Cedefop: Centre européen pour le développement de la

formation professionnelle (2012). *Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Cedefop reference series; No 104. <http://dx.doi.org/10.2801/50647>

Herzog-Punzenberger, B., Le Pichon Vorstman, E., & Siarova, H. (2017) *Multilingual Education in the Light of Diversity: Lessons Learned*, NESET II report, Luxembourg: Publications Office of the European Union.

OECD (2015). *Immigrant Students at School: Easing the Journey towards Integration*. OECD Publishing.



L'ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE D'UNE JEUNE FEMME SERBE DU TYROL DU SUD VU PAR ELLE-MÊME
Carte mentale de Marta Lupica Spagnolo. DE : Allemand ; EN : Anglais ; HR : Croate ; IT : Italien ; LD : Ladin ; SR : Serbe.
* peut être utilisé dans différentes variétés locales.

50 Comment les autorités peuvent-elles soutenir le maintien des compétences en langues étrangères des adultes ?

François Grin, Université de Genève

Une société multilingue est une société dans laquelle vivent et travaillent ensemble des personnes ayant des profils linguistiques différents. Si des dispositions appropriées sont prises, par le biais de la politique linguistique, pour que tous les groupes linguistiques jouissent de droits et de facilités adéquats, le multilinguisme au niveau de la société n'exige pas nécessairement que tous les individus soient eux aussi multilingues. Toutefois, le multilinguisme sociétal tend à être plus fluide et plus efficace si une proportion importante d'habitants sont également bi- ou multilingues. En outre, dans les pays ou régions où deux ou trois langues sont présentes depuis longtemps et font partie de l'identité nationale ou régionale, le multilinguisme sociétal fonctionne mieux si l'effort d'acquisition d'une deuxième, voire d'une troisième langue, au lieu de toujours tomber sur les membres d'une seule communauté, est équilibré – c'est-à-dire si les membres de tous les groupes linguistiques historiquement présents dans la société s'efforcent d'apprendre la ou les langues d'autres. Cependant, cela ne se produit pas nécessairement tout seul, et un certain soutien de l'État est nécessaire. En règle générale, le ministère de l'éducation d'un État ou d'une région bilingue rend obligatoire l'apprentissage d'une autre langue locale : L'espagnol et le catalan font partie du programme scolaire de Catalogne ; tout comme l'espagnol et le basque au Pays basque, le finnois et le suédois en Finlande, ou le français et l'anglais au Québec. Cependant, l'apprentissage des langues étrangères n'est qu'une partie du problème. Une fois acquises, les compétences linguistiques doivent être maintenues et le soutien de l'État à cette fin peut être très utile. Ce soutien peut s'inscrire dans le cadre d'un plan de politique linguistique concerté.

Que nous dit la recherche ?

Nous savons que l'enseignement des langues étrangères dans le système scolaire classique est inégal.

Lorsqu'elles sont disponibles, des données quantitatives sur les compétences en langues étrangères des adultes et sur la contribution des filières d'acquisition scolaires et non scolaires à leurs compétences racontent une histoire intéressante : elles indiquent que les canaux non scolaires l'emportent souvent sur l'enseignement traditionnel à l'école. L'importance relative des différents canaux non scolaires varie en fonction de la

langue maternelle (L1) et de la langue qu'ils apprennent (L2). Cependant, avoir vécu pendant six mois ou plus, après l'âge de 5 ans, dans un environnement où la langue cible est dominante, apparaît toujours comme un déterminant majeur des compétences, comme le montre le tableau de la page ci-contre, qui utilise des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de 1600 adultes (âgés de 18 à 65 ans) en Suisse. Comme le montrent ces chiffres, la vie dans un environnement où l'on parle la langue cible obtient toujours un score élevé et arrive en tête.

Cependant, tout le monde n'a pas la possibilité de vivre dans un environnement de langue étrangère, et on ne peut pas toujours s'attendre à ce que les adultes, malgré l'intérêt qu'ils ont à apprendre une langue étrangère, prennent des cours du soir à la place. Une autre enquête en Suisse (sur plus de 40 000 jeunes adultes vers l'âge de 19 ans) révèle que le coût est mentionné par 55,3 % et 61,6 % des répondants masculins et féminins (Grin et coll., 2015: 550), et doit être considéré comme le principal obstacle à l'investissement des adultes dans l'apprentissage ou l'entretien des langues étrangères. Cela justifie fortement que les autorités soutiennent les dispositifs d'apprentissage et de maintien des compétences en langues étrangères. Le défi consiste donc à développer un système qui offre une exposition à la langue (plutôt que l'enseignement traditionnel) à la fois bon marché et d'une manière attrayante pour les adultes.

Illustrations et preuves

Un tel système a été développé sous l'égide du Forum du bilinguisme de la ville officiellement bilingue de Biel/Bienne, qui chevauche la frontière linguistique franco-germanique en Suisse. Depuis 2000, le *Forum du bilinguisme*, une fondation privée qui reçoit des subventions publiques, facilite la création de tandems de deux personnes, dont un locuteur natif d'allemand et un locuteur natif de français, qui se réunissent une fois par semaine pendant six mois pour une conversation d'une heure, l'une des langues étant généralement utilisée pendant 30 minutes et l'autre pendant 30 minutes. Le *Forum* offre l'occasion de se rencontrer, d'assurer un suivi régulier du processus et d'apporter un soutien pratique sous la forme d'un accord type entre les membres du tandem, d'un certificat de participation et d'une brochure pour enregistrer les progrès réalisés

ou les questions qui se posent. La participation est gratuite. Les tandems actuellement (décembre 2017) comprennent 400 participants, mais sont surinscrits et ont une liste d'attente. Alors que les correspondances impliquent principalement des paires germano-françaises, le Forum propose également des tandems impliquant l'anglais, l'italien et l'espagnol.

Implications politiques

Le soutien public accordé au Forum sur le bilinguisme fait clairement partie de la politique linguistique. Bien que les participants viennent principalement de la ville bilingue de Biel/Bienne où l'initiative a vu le jour, le Forum a également été commandité par les autorités de la ville francophone de Neuchâtel et de la ville germanophone de Berne, distantes de 40 km et ne se trouvent pas à la frontière linguistique, afin de développer une offre tandem ciblant spécifiquement les habitants de ces deux villes. Les participants en tandem se rencontrent régulièrement dans l'une ou l'autre ville

et leurs frais de transport sont remboursés.

En plus d'offrir un moyen peu coûteux et flexible de maintenir et de développer les compétences linguistiques, l'approche tandem offre également des possibilités de rencontre interculturelle et d'échanges entre communautés linguistiques.

Références et approfondissement

Grin, F. (1999) *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*. Fribourg: Éditions universitaires.

Grin, F., Amos, J., Faniko, K., Fürst, G., Lurin, J., & Schwob, I. (2015). *Suisse—Société multiculturelle. Ce qu'en font les jeunes aujourd'hui*. Glarus/Chur: Rütger Verlag.

www.bilinguisme.ch/Tandem/Tandems-linguistiques

DE LA CONTRIBUTION AUX COMPÉTENCES EN LANGUES ÉTRANGÈRES DE TROIS CANAUX SÉLECTIONNÉS D'ACQUISITION D'UNE SECONDE LANGUE (SUR SEPT). Source : adapté de Grin (1999 : 129).

L1	Allemand		Français		Italien		
	Français	Anglais	Allemand	Anglais	Allemand	Français	Anglais
Enseignement scolaire de la L2 (ajusté pour les années d'études)	1	4	2	3	1	2	4
Avoir vécu dans un environnement L2 pendant 6 mois ou plus après l'âge de 5 ans	2	2	3	2	2	1	1
Exposition à la L2 à la maison, pendant l'enfance et l'adolescence	3	3	1	1	3	-	-

51 Comment les compétences linguistiques existantes des migrants peuvent-elles être utilisées pour les aider à apprendre la langue du pays d'accueil ?

Sabine Fiedler, Cyril Brosch, Universität Leipzig

Un grand nombre de migrants venant en Europe parlent déjà une langue étrangère. Ces compétences doivent être prises en considération dans leur formation linguistique. Les cours d'apprentissage de la langue locale sont souvent strictement monolingues et n'utilisent donc pas l'« effet propédeutique », c'est-à-dire l'effet positif que la connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères a sur l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère. Ne pas utiliser cet effet est une perte de temps et de potentiel intellectuel, que ce soit pour les migrants économiques, les demandeurs d'asile ou les personnes ayant obtenu le statut de réfugié.

Que nous dit la recherche ?

Les personnes qui migrent vers l'Europe ont souvent des compétences en anglais. Par exemple, les statistiques relatives à l'Allemagne en 2015 indiquent que 28,1 % des demandeurs d'asile ont une certaine connaissance de l'anglais (Rich 2016: 9). Dans une enquête menée auprès des réfugiés à Berlin, 49 % ont déclaré avoir une certaine connaissance de l'anglais, 13 % jugeant leurs compétences linguistiques « fluides/parfaites » (Hochschule für Medien, Kommunikation und Wirtschaft 2016, p. 20).

Il a été constaté que les apprenants de l'allemand en tant que L3, par exemple, peuvent utiliser leurs connaissances acquises précédemment de l'anglais en tant que L2, puisque les deux langues sont typologiquement liées. Cela est particulièrement utile si la langue maternelle du locuteur n'est pas liée à l'allemand. Par exemple, le grand groupe d'immigrants parlant l'arabe comme première langue, qui ont également une certaine connaissance de l'anglais comme langue étrangère, peut en bénéficier lorsqu'il étudie l'allemand.

Pour mettre en œuvre avec succès ce constat dans les programmes d'enseignement des langues, en particulier dans le contexte de la migration, il est nécessaire de disposer de données sur le répertoire linguistique antérieur de chaque élève, afin que des classes homogènes puissent être rassemblées.

Les enseignants seront alors en mesure de travailler plus efficacement, en particulier si leur enseignement est étayé par des matériels pédagogiques appropriés.

Cependant, comme les gens ont des niveaux très

différents en anglais, il serait utile de déterminer le degré de compétence linguistique requis pour que les connaissances préalables soient efficaces. Bien entendu, une telle évaluation devrait tenir compte du rôle d'autres facteurs, tels que l'alphabétisation (ou son absence), tant dans la première langue que dans d'autres langues dans leur répertoire. Les apprenants peuvent bénéficier de la connaissance de l'alphabet latin et doivent être sensibilisés au vocabulaire et aux éléments grammaticaux similaires en anglais et en allemand, tout en étant mis en garde contre l'existence de « faux amis » entre ces deux langues et l'interférence interlingue de l'anglais.

Illustrations et preuves

La méthode commune d'enseignement d'une langue étrangère uniquement dans la langue cible, que ce soit pour des considérations pédagogiques (« quasi-immersion ») ou pour des besoins pratiques (absence d'une langue d'enseignement commune), entraîne des progrès très lents, en particulier dans les cours pour débutants, comme certains participants à nos études d'entrevue ont rapporté (Fiedler/Wohlfarth à paraître, transcription textuelle; @ symbolise le rire):

« Allemand @ Avec les professeurs d'allemand, je pense, même les niveaux A, ils ne parlent que l'allemand. Donc c'est vraiment difficile pour moi d'imaginer, vous n'avez aucune idée de la langue et ensuite vous allez au cours avec un locuteur natif. »

La recherche sur les cours de langues destinés aux réfugiés a montré que les apprenants utilisent néanmoins les compétences linguistiques existantes, qu'il s'agisse de traduire dans leur langue maternelle pour les autres étudiants ou de basculer le code vers l'anglais, comme l'indique l'extrait suivant de nos entrevues:

« Au premier niveau, comme le niveau B1, parfois l'enseignant utilisait aussi l'anglais pour expliquer. Mais c'est un peu interdit parce que notre Direktor, comme notre directeur dit qu'il n'est pas permis d'utiliser l'anglais dans notre classe. Mais nous ne pouvons pas comprendre, elle doit le faire. »

Comme nous le voyons, les enseignants utilisent parfois l'anglais comme lingua franca pour faciliter la compréhension des élèves, mais la procédure n'est pas adoptée de manière cohérente ni toujours assistée par

des matériels pédagogiques appropriés, bien que ces matériels commencent à apparaître, comme le montre la figure. Homogénéiser les groupes d'apprenants en fonction de leurs connaissances antérieures permettrait de s'appuyer systématiquement sur ces méthodes.

Implications politiques

Les lignes directrices possibles sont les suivantes.

1. Lors de l'élaboration de cours de langue dans la langue locale pour les migrants, les connaissances linguistiques préalables doivent toujours être prises en considération. Cela devrait contribuer à rendre les groupes d'apprenants plus homogènes et donc mieux capables de travailler ensemble.
2. Des matériels didactiques qui tiennent compte des répertoires linguistiques des apprenants, en particulier de leur connaissance de l'anglais, devraient être développés et mis en œuvre.

Références et approfondissement

Aronin, L. & Hufeisen, B. (2009). *The Exploration of Multilingualism: Development of research on L3, multilingualism and multiple language acquisition*. Amsterdam: Benjamins.

Utiliser l'anglais pour enseigner l'allemand. Extrait de : Menschen hier. Deutsch als Zweitsprache. Arbeitsbuch A1.2. Munich: Hueber, 2013.

5 Ergänzzen und vergleichen Sie.

Deutsch	Englisch	Meine Sprache oder andere Sprachen
der Norden	the north	
der O_____	the east	
der S_____	the south	
der W_____	the west	
Norddeutschland	Northern Germany	
Süddeutschland	Southern Germany	

Fiedler, S. & Wohlfarth, A. (2018). Deutsch oder Englisch? Zur Sprachenwahl von Migranten in Leipzig. In S. Fiedler & C. Brosch (Eds.), *Flucht, Exil, Migration – Sprachliche Herausforderungen* (p. 13–31). Leipzig: Leipziger Universitätsverlag.

Hochschule für Medien, Kommunikation und Wirtschaft (2016). *Flüchtlinge 2016: Studie der HMKW zu Demokratieverständnis und Integrationsbereitschaft von Flüchtlingen veröffentlicht 2016*. www.hmkw.de/news/artikel/studie-fluechtlinge-2016/
www.tagesspiegel.de/downloads/14016204/1/studie-hmkw.pdf

Rich, A.-K. (2016). Asylantragsteller im Jahr 2015: Sozialstruktur, Qualifikationsniveau und Berufstätigkeit. *Kurzanalysen des Forschungszentrums Migration, Integration und Asyl des Bundesamtes für Migration und Flüchtlinge* 3. goo.gl/np4KuT

Schneider, D. L. (2018). Über die Verwendung des Englischen unter geflüchteten Personen im Laufe des Deutschspracherwerbs. In S. Fiedler & C. Brosch (Eds.), *Flucht, Exil, Migration – Sprachliche Herausforderungen* (p. 47–67). Leipzig: Leipziger Universitätsverlag.

52 Qui peut bénéficier d'une formation en compétences linguistiques réceptives ?

Machteld Meulleman, Alice Fiorentino, Université de Reims Champagne-Ardenne

Les personnes peuvent être formées à acquérir des compétences linguistiques spécifiquement réceptives (ou intercompréhensives). Cela signifie que les gens peuvent apprendre à comprendre ce qui est dit ou écrit dans une langue étrangère sans nécessairement être en mesure de parler ou d'écrire cette langue, à condition qu'elle soit étroitement liée à au moins une langue qu'ils connaissent déjà. Ce genre de formation a été suggéré pour la première fois par le mathématicien et philologue du XVII^e siècle Pierre Besnier, qui considérait que les langues devaient être considérées comme un continuum, et a fait valoir qu'elles sont donc mieux apprises par comparaison. Aujourd'hui, la formation à l'intercompréhension est encore largement basée sur l'exploitation des similitudes linguistiques entre langues apparentées : l'objectif est de développer la capacité des apprenants à élucider le sens des mots semi-transparents (voir tableau).

Aujourd'hui, toute une gamme de ressources pédagogiques, y compris des manuels scolaires et du matériel audio, existent pour la formation à l'intercompréhension dans les langues romanes (en particulier le français, l'italien, le portugais, l'espagnol, le roumain et le catalan), germaniques (en particulier le néerlandais, l'allemand, le suédois, le norvégien, l'islandais, le luxembourgeois et le féroïen) et slaves (en particulier le tchèque et le slovaque). Néanmoins, leur utilisation dans les écoles reste très marginale et, lorsqu'elles sont utilisées, c'est généralement dû au fort engagement personnel d'une poignée d'enseignants. Cela peut être dû au fait que l'approche intercompréhensive est généralement présentée soit comme accessoire à l'enseignement général des langues, soit comme un sous-type d'enseignement intégré des langues utilisant des documents rédigés dans plusieurs langues étroitement liées (voir Escudé 2008), sans vraiment identifier qui peut en bénéficier le plus et à quels besoins particuliers elle peut répondre.

Que nous dit la recherche ?

Pour les personnes mobiles qui vont s'installer dans un nouveau pays, l'apprentissage des langues est une étape importante vers l'inclusion, bien qu'il s'agisse généralement d'une expérience difficile et chronophage. Le développement de compétences linguistiques *réceptives* ne peut pas être une fin en soi, mais il peut constituer un tremplin utile vers un apprentissage plus complet des langues, notamment des compétences

productives en matière d'expression orale et d'écriture.

Étant donné que l'acquisition de compétences réceptives nécessite beaucoup moins de temps que d'apprendre à parler, cette approche permet aux apprenants de progresser rapidement et de garder la motivation pour continuer à apprendre. En outre, fournir aux apprenants un ensemble d'outils utiles pour la compréhension du nouvel environnement linguistique leur permet de devenir relativement indépendants en peu de temps, en fonction de la distance linguistique entre leur langue et la langue d'accueil. Cela peut conduire à un sentiment d'autonomisation, ce qui est particulièrement important lorsqu'il y a moins d'estime de soi en raison du statut de dépendance de l'apprenant. L'intercompréhension facilite également une intégration harmonieuse et progressive dans la nouvelle langue et la nouvelle société, ce qui retarde le stress souvent lié à la langue étrangère.

Illustrations et preuves

Nous avons interviewé dix familles adoptives italiennes qui accueillaient un enfant qui ne parlait pas italien. Les parents ont souligné l'importance de donner aux enfants des « indices et des apports » linguistiques, non seulement pour favoriser le développement de la langue d'accueil, mais aussi pour les aider à se familiariser avec le nouvel environnement. De nombreux parents ont souligné à quel point il était inutile et parfois contreproductif de forcer l'enfant à parler italien.

Plusieurs parents considéraient même l'école comme un obstacle à l'inclusion linguistique et sociale parce qu'elle était exclusivement axée sur le manque de compétences linguistiques productives de l'enfant, ignorant que certains enfants parlaient une langue permettant une intelligibilité mutuelle (comme l'espagnol par rapport à l'italien) et pouvaient suivre le programme d'études à leur âge.

Ils l'ont inscrit en première année malgré le fait qu'il avait huit ans et puis je suis resté sur ma position, et j'ai dit : « Non, non, vous l'inscrivez en deuxième année », et ils ont dit : « Nous ne pouvons pas parce qu'il ne peut pas parler et il ne peut pas écrire ».

Un parent a expliqué comment sa fille hispanophone a gardé le silence à l'école pendant trois mois parce qu'elle pensait que le personnel de l'école n'était pas en mesure de la comprendre. Ce type de situation aurait facilement pu être évité si l'enseignant avait tenu compte de l'intelligibilité mutuelle de la langue

maternelle de l'enfant et de la langue scolaire.

Les enseignants ont compris, mais ils n'ont pas fait l'effort que nous avons fait pour comprendre, de sorte que notre fille se sentait un peu perdue.

Notre étude a ainsi révélé que les compétences intercompréhensives étaient spontanément utilisées dans les milieux privés pour atténuer le choc culturel causé par la mobilité, alors qu'elles étaient souvent négligées dans les milieux publics et professionnels, comme les écoles.

Implications politiques

Les mesures suivantes devraient être envisagées.

1. Commencer la formation linguistique et les tests pour les apprenants mobiles arrivants en mettant l'accent sur les compétences réceptives, en adoptant une approche à la fois accueillante et propice à l'acquisition de compétences productives.
2. Offrir une formation linguistique en compétences réceptives aux enseignants et aux travailleurs sociaux impliqués dans l'accueil des allophones, leur permettant de développer une compréhension approximative d'un éventail plus large des langues qu'ils rencontrent, au lieu d'apprendre en profondeur seulement quelques-unes d'entre elles.
3. Encourager les enseignants et les camarades de classe à valoriser les connaissances linguistiques des enfants

allophones arrivants, ce qui peut améliorer leur propre conscience linguistique.

4. Aider les enfants arrivants à s'intégrer dans les écoles locales en les encourageant à utiliser les connaissances qu'ils possèdent déjà dans leur langue acquise (par exemple au moyen d'approches qui enseignent par l'intermédiaire d'une langue d'enseignement étrangère telle que l'intercompréhension intégrée).

Références et approfondissement

- Castagne, E. (2007). Transparences lexicales entre langues voisines. In E. Castagne (Ed.) *Les enjeux de l'intercompréhension* (p. 155–166.). Coll. ICE 2, Reims: Epure.
- Escudé, P. (2008). *Euro-mania, « j'apprends par les langues, 8–11 ans », méthode d'apprentissage disciplinaire en intercompréhension des langues romanes*, EACEA/CNDP/LIDEL/HUMANITAS.
- Fiorentino, A. (2017). Strategies for language maintenance in transnational adoption: which role for the parents? *Journal of Home Language Research*, 2, 5–22.
- Hufeisen, B. & Marx, N. (2007). *EuroComGerm – Die sieben Siebe: Germanische Sprachen lesen lernen*. Aachen: Shaker.

DE LA TRANSPARENCE À L'OPACITÉ (d'après Castagne, 2007 : 161)

Transparence directe	Transparence indirecte		Opacité	
	Sous-type 1	Sous-type 2	Sous-type 1	Sous-type 2
Il existe un équivalent reconnaissable lexical équivalent en L1	suggère un élément lexical en L1 dont le sens est imprécis mais suffisamment similaire pour faciliter la compréhension	Il existe un élément lexical équivalent en L1, mais sa forme peut ne pas être immédiatement reconnaissable	Ne suggère aucun élément lexical en L1	Suggère un élément lexical dans la L1 dont le sens est trompeur
universidade (PT) universidad (ES) università (IT) université (FR) university (GB) universiteit (NL) Universität (DE)	umbrella (GB) ombrelle (F)	miljoen (NL) *million million (F)	zolder (NL) grenier (F)	alcune (I) ?aucune quelques (F)

53 Quel est le rôle de l'anglais dans les espaces d'apprentissage multilingue et multiculturel ?

Manuel Célio Conceição, Elisa Caruso, Neuza Costa, Universidade do Algarve

Dans toute l'Europe, l'enseignement supérieur (ES) devient de plus en plus multilingue, combinant fréquemment une langue locale ou nationale avec une lingua franca et d'autres langues. Cependant, l'enseignement formel et la recherche deviennent souvent monolingues, car ils gravitent vers l'utilisation d'une seule lingua franca. Sous couvert d'internationalisation, l'anglais en tant que lingua franca (ou en tant que lingua academica) est souvent utilisé comme solution rapide pour attirer des étudiants de l'étranger ou pour préparer les étudiants à agir en tant qu'acteurs mondiaux et dans des contextes différents – en partant de l'hypothèse que l'anglais est nécessairement utilisé dans tous ces contextes différents.

Que nous dit la recherche ?

En tant qu'espaces d'apprentissage, les campus d'enseignement supérieur deviennent de plus en plus multilingues et multiculturels¹. Des étudiants, des professeurs, des chercheurs et d'autres membres du personnel se déplacent dans le cadre de différents types de programmes favorisant la mobilité. Il existe un énorme capital, largement caché, de diversité linguistique et culturelle qui n'est pas utilisé dans ces systèmes d'apprentissage multilingues et multiculturels (MMLS), et même oubliée par les institutions lorsqu'elles cherchent à promouvoir la mobilité et l'inclusion.

L'utilisation d'une langue locale ou nationale est souvent limitée aux étudiants locaux/nationaux, mais elle doit être encouragée parmi les étudiants en mobilité et internationaux. L'utilisation d'une lingua franca externe peut donner l'impression qu'elle favorise l'inclusion. Toutefois, ce n'est pas nécessairement le cas, en particulier lorsque le niveau de compétence des étudiants et du personnel est faible, voire moyen. L'utilisation d'une langue unique et dominante peut également être considérée comme favorisant la mobilité, donnant aux utilisateurs un sentiment de confiance en soi et leur donnant l'impression d'être acceptés dans un large éventail de contextes nouveaux.

Néanmoins, de véritables améliorations en matière de mobilité et d'inclusion exigent la prise en compte de

plusieurs langues, y compris la langue propre, ainsi que les langues locales/nationales rencontrées dans les programmes de mobilité internationale.

Illustrations et preuves

Une langue commune est certainement nécessaire entre un étudiant international nouvellement arrivé et son environnement – c'est-à-dire avant qu'il soit possible de communiquer dans la langue locale ou nationale. Elle est également nécessaire à l'interaction internationale. Ses fonctions, cependant, doivent être soigneusement calibrées. Lors de la publication des résultats de la recherche, il est nécessaire de publier pour un lectorat international ; dans le même temps, il est important de publier dans les langues locales/nationales, afin que les résultats scientifiques et technologiques puissent atteindre la communauté qui les finance et, selon le sujet, avoir un impact contextuel. En outre, c'est le seul moyen d'éviter la perte de domaine pour les langues concernées – en gardant à l'esprit que la perte de domaine peut être un précurseur de la perte partielle des langues.

Un malentendu commun amène souvent les administrateurs de l'enseignement supérieur à décider que les activités internationales d'enseignement et de recherche doivent toutes être en anglais, généralement en partant de l'hypothèse que c'est ce qui leur confère un statut. Le cas bien connu de la règle « tout en anglais » du Politecnico de Milan illustre cette tendance, et de nombreux autres exemples peuvent être trouvés sur les sites web des universités des pays non anglophones qui promeuvent des programmes en anglais². L'agence Campus France promeut l'enseignement supérieur français en disant « Il n'est donc plus nécessaire de parler couramment le français pour étudier en France »³. Cette allégation révèle où se situe le problème réel : les institutions d'enseignement supérieur « vendent » l'idée que les langues sont des

1 Pour des détails sur les systèmes d'apprentissage multilingues et multiculturels, voir le projet IntlUni www.intluni.eu

2 Néanmoins, le 29 janvier 2018, le Consiglio di Stato italien a jugé que le projet du Politecnico de proposer certains cours uniquement en anglais était inconstitutionnel ; voir www.giustizia-amministrativa.it/cdsintra/cdsintra/AmministrazionePortale/DocumentViewer/index.html?ddocname=6RRRYBGTYVS7DABC5SMN-SYVZUQ&q

3 www.campusfrance.org/en/page/programs-taught-English

codes interchangeables.

Cependant, les connaissances sont acquises, construites et transférées par le biais des langues. Les salles de classe universitaires sont souvent rendues artificiellement monolingues. Les langues locales/nationales et patrimoniales sont généralement considérées comme non pertinentes sur le plan scientifique, et l'impact de l'activité d'enseignement supérieur sur le contexte local semble souvent sous-estimé ou ignoré. Voici des exemples de ce que Skutnabb-Kangas (1988: 13) appelle « linguisme », un ensemble d'« idéologies, structures et pratiques qui sont utilisées pour légitimer, réaliser, réguler et reproduire une répartition inégale du pouvoir et des ressources (matérielles et immatérielles) entre groupes définis sur la base du langage ».

En prenant en considération les répertoires linguistiques des différents acteurs par le biais de conférences multilingues, les approches intercompréhensives et/ou de stratégies de traduction, qui utilisent des mots ou des phrases d'autres langues dans la conversation, permettent l'utilisation de différentes langues en fonction des besoins et des objectifs spécifiques du contexte (enseignement et apprentissage, diffusion locale et nationale, communication internationale, etc.). L'utilisation de différentes langues facilite l'accès aux concepts et aux connaissances, car la compétence linguistique est une condition de la compétence en matière de contenu. C'est ce que montrent par exemple Dukhan et al. (2016) lors de l'étude de l'impact de la langue maternelle sur la prise de notes pendant les conférences et les résultats scolaires au cours de la première année d'études.

L'augmentation de l'utilisation du soutien linguistique en ligne Erasmus (OLS) est une première étape possible pour l'amélioration d'une compétence multilingue. Cette compétence peut être consultée et renforcée par l'utilisation du cadre conceptuel élaboré dans le cadre du projet MAGICC (www.magicc.eu), qui propose non seulement une échelle de compétences (sous la forme d'un ensemble de descripteurs), mais aussi des scénarios de renforcement des compétences multilingues.

Plusieurs études de cas réalisées dans le cadre du projet MIME aident à comprendre l'impact de l'utilisation de différentes langues dans le processus d'acquisition des connaissances. Leurs résultats montrent que lorsque le

travail en classe ou dans les laboratoires de recherche est effectué dans de vrais MMLS (par exemple, en utilisant différentes langues dans les groupes de travail pour résoudre des problèmes), les connaissances sont développées et facilement acquises dans différentes perspectives, qui sont verbalisées dans différentes langues.

Implications politiques

L'enseignement supérieur doit être multilingue parce que la diversité linguistique est un atout et qu'une éducation véritablement multiculturelle ne doit pas être réduite à des pratiques monolingues. La compétence multilingue devrait être promue dans le cadre des politiques linguistiques de l'enseignement supérieur (HELP) conçues dans des approches axées sur le contexte et comprenant des stratégies visant à maintenir un équilibre entre une lingua franca (y compris l'enseignement en anglais) et l'enseignement dans les langues locales/nationales, ce qui permettrait également aux étudiants et au personnel d'accéder à leurs propres répertoires linguistiques.

Références et approfondissement

- Skutnabb-Kangas, T. (1988). Multilingualism and the Education of Minority Children. In Skutnabb-Kangas, T. & Cummins, J. (Eds.), *Minority education: from shame to struggle* (p. 9–44). Clevedon, Avon: Multilingual Matters.
- Dukhan S., Cameron A., & Brenner E. (2016). Impact of mother tongue on construction of notes and first-year academic performance. *South African Journal of Science*, 112. doi.org/10.17159/sajs.2016/20160037
- Preisler, B. et al (Ed.) (2011). *Language and learning in the international university. From English uniformity to diversity and hybridity*. Bristol : Multilingual Matters
- Ushioda, E. (2017). The impact of global English on motivation to learn other language. Towards an ideal multilingual self. *The Modern Language Journal*, 101, 469–482.

Traduction, technologies linguistiques, et stratégies alternatives

54 La traduction automatique remplacera-t-elle les traducteurs humains ?	144
55 Qu'est-ce que l'intercompréhension et à quoi sert-elle ?	146
56 Les services de traduction et d'interprétation réduisent-ils les incitations à apprendre les langues d'accueil ?	148
57 Faut-il promouvoir une langue planifiée comme l'espéranto comme lingua franca internationale ?	150
58 La traduction automatique doit-elle être utilisée dans le cadre des services publics ?	152
59 L'anglais, en tant que lingua franca, doit-il se décliner en plusieurs variétés ?	154
60 Quelles sont les approches linguistiques appropriées pour répondre aux besoins linguistiques des retraités mobiles ?	156
61 Comment l'intercompréhension peut-elle être utilisée dans des contextes professionnels ?	158
62 Quelles sont les meilleures façons de travailler avec la traduction automatique ?	160
63 Qui doit travailler comme interprète ou traducteur ?	162
64 Comment et quand les services de traduction et d'interprétation doivent-ils être fournis aux migrants nouvellement arrivés ?	164

54 La traduction automatique remplacera-t-elle les traducteurs humains ?

Anthony Pym, Universitat Rovira i Virgili

À mesure que la qualité de la traduction automatique s'améliore, nos politiques devraient-elles se passer de traducteurs humains ? Certains commentateurs prédisent l'arrivée de la « singularité », qui serait le moment où les ordinateurs remplaceraient le cerveau humain. La notion même de « singularité » est contestée, mais si elle arrive, est-ce que ce sera le moment où nos politiques devront s'appuyer sur des machines plutôt que sur des gens ? Il y a plusieurs raisons pour lesquelles cela n'arrivera probablement pas bientôt. Mais les raisons populaires ne sont pas les plus correctes.

Que nous dit la recherche ?

Premièrement, sur le plan purement technique, le problème des systèmes de traduction automatique actuels n'est pas tant leur capacité de traitement que les bases de données sur lesquelles ils opèrent. Dans les domaines très restreints tels que les manuels d'utilisation des grosses machines, il n'y a aucun problème à garder la liste des termes et des relations stable et propre. Dans tout domaine ouvert, cependant, il est très difficile d'assurer la fiabilité des bases de données, et d'autant plus lorsque les utilisateurs publient des résultats de traduction automatique comme s'il s'agissait d'une traduction humaine, et les erreurs sont ensuite réinjectées dans la base de données ouverte. Des utilisateurs mal informés peuvent ainsi faire baisser l'intelligence des machines.

Deuxièmement, il y a la question de la demande du marché. Le marché mondial de la traduction professionnelle a connu une croissance constante, parallèlement à l'augmentation générale de la mobilité interculturelle des personnes et des produits. Cela en dépit de la progression de l'anglais comme lingua franca, de la disponibilité de la traduction automatique et de l'utilisation accrue de la traduction volontaire (« crowdsourcing »). Comme la mondialisation augmente la demande globale de traductions, la traduction automatique est utilisée pour les situations à faible risque où les avantages ne justifient pas le coût d'un traducteur humain.

À l'heure actuelle, les machines n'enlèvent pas de travail aux traducteurs ; elles font le travail pour lequel

les traducteurs sont trop chers. Un phénomène similaire semble s'appliquer à l'interprétation : il n'y a pas encore de preuve que la traduction automatique orale utilisée dans Skype Translator, par exemple, prive les interprètes professionnels de leur travail. Dans tous ces cas, les technologies ne font qu'augmenter le volume de traduction.

Troisièmement, la nature de la traduction professionnelle change, car un nouveau type de prestation de services linguistiques s'éloigne de la traduction à la carte. Le traducteur humain (ou interprète) devient un garant de qualité dans les situations à haut risque. Les traducteurs se déplacent ainsi non seulement dans une certaine quantité de post-édition, mais aussi dans les services de réécriture et de consultation interculturelle, où ils peuvent fournir la fiabilité et les degrés d'adaptation pour lesquels la traduction automatique n'a jamais été conçue.

Le seul inconvénient est la gamme relativement limitée de langues pour lesquelles des bases de données électroniques et d'autres ressources sont disponibles, ou du moins disponibles à un niveau qui rend la traduction automatique viable. Les grandes langues coloniales sont bien servies, et environ 90 sont actuellement nommées comme étant disponibles pour les principaux systèmes en ligne, mais les nombreuses petites langues de l'immigration ne disposent tout simplement pas des ressources électroniques nécessaires à la traduction automatique, dans certains cas à partir d'une écriture codifiée. Les locuteurs de langues plus petites sont donc obligés de travailler dans une langue plus grande, en combinant en fait la traduction automatique avec la médiation via une lingua franca.

Illustration et preuve

On peut s'amuser avec la traduction automatique. Comme on peut le voir ci-dessous, la chanson *Despacito*, de Luis Fonsi, rendue en anglais par un système basé sur le transfert de 2014, ne contribuera probablement pas à séduire qui que ce soit, mais un système basé sur le neurone de 2017 le pourrait.

Bien que les erreurs comiques soient couramment utilisées pour suggérer que les machines ne se traduiront jamais comme les humains, le système de traduction neuronal qui fonctionne depuis février 2017

est bien plus performant, et les rendus oraux s'améliorent également sur Skype Translator. Donc on peut s'amuser, mais la traduction automatique exige maintenant une attention sérieuse.

Implications politiques

Les politiques visant à améliorer le multilinguisme peuvent donc intégrer la traduction automatique de la manière suivante.

1. Veiller à ce que les utilisations et les limites de la traduction automatique soient enseignées dans le cadre de la formation générale en langues étrangères.
2. Encourager la formation des traducteurs aux techniques de communication qui intègrent la traduction automatique, y compris non seulement la pré-édition et la post-édition, mais aussi les compétences qui favorisent la fiabilité.

3. Soutenir le développement de ressources électroniques dans des langues de moindre diffusion.

Références et approfondissement

Turovsky, B. (2016). *Ten years of Google Translate*. goo.gl/TjnUWk. Accessed May 2017.

van Rensburg, A., Snyman, C. & Lotz, S. (2012). Applying Google Translate in a higher education environment: Translation products assessed. *Southern African Linguistics and Applied Language Studies*, 30, 511–524.

Wilks, Y. (2009). *Machine Translation. Its Scope and Limits*. New York: Springer.

Chanson originale	Altavista Babelfish (2014)	Google Translate (2017)	Autre traduction ?
Despacito	Slowly	Slowly	
Quiero desnudarte a besos despacito	I want to undress to kissing slowly	I want to kiss you slowly	
Firmo en las paredes de tu laberinto	Signed on the walls of your maze	Sign on the walls of your labyrinth	
Y hacer de tu cuerpo todo un manuscrito	And make your body throughout a manuscript	And make your whole body a manuscript.	

55 Qu'est-ce que l'intercompréhension et à quoi sert-elle ?

Machteld Meulleman, Alice Fiorentino, Université de Reims Champagne-Ardenne

L'intercompréhension (aussi appelée *multilinguisme réceptif* ou *lingua receptiva*) se produit lorsque les gens communiquent entre eux, parlent chacun leur propre langue, tout en comprenant la langue de l'autre. Cela est possible lorsque les locuteurs ont appris l'autre langue dans une certaine mesure ou lorsque les langues sont mutuellement intelligibles, c'est-à-dire lorsqu'elles sont suffisamment similaires pour permettre un certain degré de compréhension mutuelle spontanée (Gooskens & van Heuven 2017). En général, l'intercompréhension fonctionne mieux lorsque les langues maternelles respectives des locuteurs sont proches les unes des autres en termes de vocabulaire, de morphologie et de syntaxe, comme l'italien et le français ou le tchèque et le slovaque. L'intercompréhension est répandue et bien étudiée dans des contextes bilingues ou multilingues stables, comme les familles d'immigrants ou les régions frontalières (p. ex., Scandinavie). Cependant, lorsqu'il s'agit d'interactions avec ou entre des citoyens mobiles, son potentiel est encore loin d'être exploité.

Que nous dit la recherche ?

Selon Braunmüller et Ferraresi (2003), la montée en puissance de l'État-nation monolingue a conduit à utiliser moins fréquemment l'intercompréhension et à son ignorance par le grand public. Mais on peut s'attendre à ce que l'intercompréhension devienne plus fréquente dans les contextes multilingues de la société européenne, et l'on soupçonne que son utilisation spontanée est beaucoup plus fréquente qu'on ne le suppose généralement.

L'intercompréhension s'est avérée être l'un des modes de communication multilingue *les plus équitables*, car elle permet à chaque personne de parler sa propre langue.

Étant donné qu'il faut moins de temps pour acquérir des compétences réceptives plutôt que productives (en particulier dans une langue appartenant à la même famille linguistique), l'intercompréhension est également un choix de médiation rationnel pour les personnes qui voyagent souvent ou qui déménagent d'un pays à un autre ; le développement des compétences en lecture vient souvent en premier, encourageant les progrès dans d'autres compétences. En outre, l'intercompréhension permet des interactions vraiment interculturelles, car les deux orateurs s'adaptent à l'autre.

Illustration et preuve

Au cours des vingt dernières années, plusieurs projets de recherche, dont certains financés par la Commission européenne (par ex. EuRom4, EuroCom) ont examiné de nombreuses facettes de l'intercompréhension et ont abouti au développement de matériel didactique spécialisé pour les professeurs de langues ou les apprenants de langues. Cependant, plusieurs questions nécessitent un examen plus approfondi, telles que les conditions d'utilisation spontanée de l'intercompréhension par des citoyens très mobiles sans aucune formation linguistique particulière. Pour cette raison, le projet MIME a concentré ses études empiriques sur l'intercompréhension dans deux contextes multilingues très spécifiques.

Notre étude principale s'est concentrée sur les familles italiennes qui avaient adopté un enfant qui ne parlait pas italien. L'observation de deux familles italiennes adoptant un enfant du Chili a montré que l'intercompréhension était utilisée spontanément par tous les membres de la famille. Interrogés à ce sujet, les parents ont déclaré qu'ils préféreraient l'intercompréhension à d'autres stratégies parce qu'elle leur permettait de s'exprimer avec précision.

Le père : Je suis ce genre de personne qui préfère s'exprimer Je veux dire parler ma langue disons [...] parce que ça me donne l'impression de me faire comprendre.

Bien sûr, l'exactitude ne peut être communiquée que si les langues permettent un degré suffisant d'intelligibilité mutuelle, comme dans le cas de l'espagnol et de l'italien. En outre, une bonne coopération est nécessaire pour que l'intercompréhension orale fonctionne. Les parents ont mentionné qu'ils ont d'abord adapté leur discours pour faciliter la compréhension mutuelle et adopter une attitude inclusive. Dans le contexte de l'adoption des enfants, l'intercompréhension permet une participation égale de tous les membres de la famille, ce qui renforce les liens familiaux.

Une autre étude sur les langages utilisés par les professionnels internationaux du football en France

indique que l'utilisation de l'intercompréhension est souvent considérée avec suspicion. L'entraîneur de football argentin Marcelo Bielsa, par exemple, qui utilise l'interprétation consécutive lors de conférences de presse, a été interrogé sur ses compétences en matière d'intercompréhension par un journaliste, suggérant que ses compétences linguistiques partielles manifestent le manque de désir de parler français.

Journaliste (en français) : Comment arrivez-vous parfois à comprendre des questions en français sans parler notre langue ? (Traduction en espagnol)

Marcelo Bielsa (en espagnol) : Parce que je crains le ridicule et que je me ridiculiserai. (Traduction en français)

Journaliste (en français) : La saison prochaine, vous parlerez mieux français. (Traduction en espagnol)

Marcelo Bielsa (en espagnol) : On verra. (Traduction française)

Bien que l'intercompréhension soit largement utilisée et très appréciée dans les contextes informels, elle reste moins acceptée dans les contextes professionnels. Heureusement, les études de contextes professionnels montrent que plus l'intercompréhension est utilisée, mieux elle est acceptée (Berthele & Wittlin 2013).

Implications politiques

Un soutien politique fort est essentiel pour passer de l'intelligibilité mutuelle potentielle à l'intercompréhension réelle entre les orateurs. Les initiatives suivantes peuvent être suggérées.

1. Faire prendre conscience que les nombreuses similitudes formelles entre les langues apparentées permettent un accès direct à l'information.
2. Rassurer les gens quant à leurs compétences

d'intercompréhension spontanée et les encourager à renforcer ces compétences par la pratique ou la formation.

3. Encourager les locuteurs engagés dans des interactions en face à face à s'exprimer dans les langues qu'ils connaissent le mieux, chaque fois qu'ils sont capables de se comprendre suffisamment (que ce soit parce qu'ils maîtrisent une langue étroitement liée ou parce qu'ils ont une certaine connaissance passive de la langue de l'autre ou une combinaison des deux).

Références et approfondissement

Berthele, R. & Wittlin, G. (2013). Receptive multilingualism in the Swiss Army. *International Journal of Multilingualism*, 10(2), 181–195.

Blanche-Benveniste, C. (Ed.) (1997). *EuRom4 : Méthode d'enseignement simultané des langues romanes*. Firenze: La Nuova Italia.

Braunmüller, K. & Ferraresi, G. (2003). *Aspects of Multilingualism in European Language History*. Amsterdam: John Benjamins.

Escudé, P. & Janin, P. (2010). *Le point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme*. Paris: CLE International.

Gooskens, C. & van Heuven, V. (2017). Measuring cross-linguistic intelligibility in the Germanic, Romance and Slavic language groups. *Speech Communication*, 89, 25–36.

Klein, H. G., I. Galinska-Inacio, D. Rutke, T. Stahlhofen & K. Wegner (2004). *EuroComOnline – Internetkurs zum Erwerb rezeptiver Kompetenzen in Italienisch – Rumänisch – Spanisch*. eurocom.httc.de/index.php

56 Les services de traduction et d'interprétation réduisent-ils les incitations à apprendre les langues d'accueil ?

Nike K. Pokorn, Jaka Čibej, Univerza v Ljubljani

Avec l'augmentation de l'immigration, le débat public dans certains pays d'accueil a commencé à lier les services de traduction et d'interprétation à l'incapacité d'inclure les nouveaux arrivants dans le courant linguistique dominant. Cette croyance a été détectée aux États-Unis (Schuck 2009 : 162, 170) et au Royaume-Uni (Schäffner 2009). Des arguments similaires contre la traduction et l'interprétation peuvent être trouvés dans le discours politique. Par exemple, en 2007, la secrétaire d'État britannique aux Communautés et aux Gouvernements locaux Ruth Kelly (2007) fait valoir que la prestation de services de traduction et d'interprétation a nui aux incitations des immigrants à apprendre l'anglais, puisqu'elle sert de béquille qui prolonge leur dépendance à leur langue maternelle. En 2015, le secrétaire aux Communautés du Royaume-Uni, Eric Pickles, aurait déclaré que « les conseils devraient cesser de gaspiller l'argent des contribuables en traduisant dans des langues étrangères. La traduction empêche les gens de s'intégrer à la société britannique » (rapporté dans le Daily Mail Online, 10 janvier 2015).

Aucune de ces affirmations ne repose sur des preuves empiriques et aucun lien de causalité n'a jamais été établi entre la prestation de services d'interprétation et de traduction et le refus d'apprendre la langue d'accueil.

Que nous dit la recherche ?

Une étude longitudinale a été menée en Slovénie auprès d'un groupe d'immigrants récents qui bénéficiaient de services d'interprétation et de traduction gratuits ainsi que de cours gratuits de slovène. Un questionnaire a été utilisé pour identifier les profils linguistiques de 127 résidents des centres de demandeurs d'asile, tandis que des données qualitatives ont été obtenues au moyen d'entretiens semi-structurés menés auprès de 38 demandeurs d'asile.

Les résultats ci-dessous réfutent l'hypothèse selon laquelle la traduction et l'interprétation entravent l'inclusion.

► La traduction et l'interprétation ne sont pas les stratégies de communication privilégiées. Les migrants récents ou les nouveaux arrivants préfèrent utiliser d'autres stratégies de communication, le plus souvent

l'anglais comme lingua franca ou la langue locale, une fois qu'ils la maîtrisent. Seulement 10 % des personnes interrogées n'avaient d'autre choix que d'utiliser des interprètes dans leur vie quotidienne dans le pays d'accueil. Cependant, la majorité des personnes interrogées (87 %) ont insisté sur le fait qu'elles avaient besoin du soutien d'interprètes et de traducteurs dans des situations à risque élevé dans les milieux juridiques, policiers, administratifs et de soins de santé.

► Les migrants perçoivent la traduction et l'interprétation comme une solution temporaire. La majorité (61 %) considère en fait les traducteurs et les interprètes comme un obstacle, limitant leur communication indépendante avec le nouvel environnement. En fait, lorsqu'on leur a demandé d'imaginer un scénario où ils pourraient toujours recevoir de l'aide d'un interprète qualifié quand ils le voulaient, tous ont dit qu'ils préféreraient apprendre la langue d'accueil.

► En plus de se sentir mal à l'aise et dépendants lorsqu'ils utilisent un médiateur, certains migrants (31 %) ont déclaré qu'ils ne faisaient pas toujours confiance aux interprètes et aux traducteurs pour transmettre tout ce qu'ils voulaient exprimer.

► Notre étude n'a trouvé aucune corrélation entre la prestation par l'État de services de traduction et d'interprétation et une quelconque désincitation à apprendre la langue d'accueil. Quelque 95 % des personnes interrogées ont déclaré qu'il était important de connaître la langue locale pour chercher un emploi et établir des relations.

Parmi ceux qui étaient en Slovénie depuis plus de six mois, tous avaient suivi un cours de slovène financé par l'État, et un tiers d'entre eux avaient atteint un point où ils avaient pu participer à l'interview en slovène.

Illustration et preuve

Nous n'avons donc trouvé aucune relation négative entre la prestation de services de traduction et d'interprétation et la motivation des demandeurs d'asile à apprendre la langue dominante du pays d'accueil.

Implications politiques

Les décideurs politiques devraient donc garder à l'esprit les points suivants.

- ▶ Des politiques de traduction spécifiques peuvent être conçues pour différents groupes de migrants.
- ▶ Des services de traduction et d'interprétation de haute qualité devraient être fournis par l'État aux migrants nouvellement arrivés, en particulier dans les situations à haut risque et au début de leur séjour.
- ▶ Une formation d'interprète de haute qualité est requise pour les principales combinaisons linguistiques.
- ▶ Des cours de langue continus et gratuits devraient être dispensés pour enseigner la langue d'accueil.

Références et approfondissement

Kelly, R. (2007). Transcript of the Interview with Ruth

Kelly, Secretary of State for Communities and Local Government, by Jon Sopel on The Politics Show, BBC NEWS, Sunday 10 June 2006. Accessed 6 April 2018.

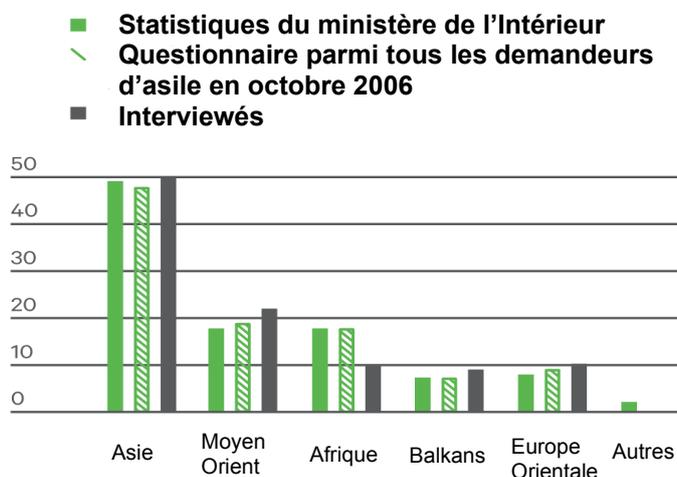
[news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/programmes/politics_show/6725673.stm](https://www.bbc.com/news/politics/6725673)

Pokorn, N. K. & J. Čibej (2017). Interpreting and linguistic inclusion – friends or foes? Results from a field study. *The Translator*. (Online publ.: 24 Nov 2017), [doi:10.1080/13556509.2017.1396406](https://doi.org/10.1080/13556509.2017.1396406)

Schäffner, C. (2009). Does Translation Hinder Integration? *Forum*, 7, 99–122.

Schuck, P. H. (2009). Immigrants' Incorporation in the United States after 9/11: Two Steps Forward, One Step Back. In J. L. Hochschild, J. H. Mollenkopf (Eds.): *Bringing Outsiders In: Transatlantic Perspectives on Immigrant Political Incorporation* (p. 158–175). Ithaca and London: Cornell University Press.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES INTERVIEWÉS COMPARÉE À LA POPULATION GLOBALE DES DEMANDEURS D'ASILE EN RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE (2013-2016, N=1585, données fournies par le ministère de l'Intérieur) ET À LA POPULATION DANS LES CENTRES DE DEMANDEURS D'ASILE SLOVÈNES EN OCTOBRE 2016 (données recueillies par le biais d'un questionnaire portant sur 107 demandeurs d'asile, soit 47 % des 243 résidant dans les centres de demandeurs d'asile slovènes)



57 Faut-il promouvoir une langue planifiée comme l'espéranto comme lingua franca internationale ?

Sabine Fiedler, Cyril Brosch, Universität Leipzig

Le statut sociolinguistique de la langue internationale Espéranto suggère qu'une langue planifiée peut être un moyen de communication efficace tout comme n'importe quelle langue ethnique (ou « naturelle »). Malgré ses 130 ans d'histoire, l'espéranto ne fait pas l'objet de recherches linguistiques aussi sérieuses que les autres langues, et son acquisition n'est pas encouragée avec la même intensité.

Que nous dit la recherche ?

Selon *Ethnologue*, une référence fréquemment utilisée sur les langues vivantes, l'espéranto est la deuxième langue de 2 millions de personnes (voir aussi Wandel 2015); d'autres estimations proposent un nombre de 100 000 locuteurs seulement. Depuis mai 2015, plus de 1,6 million de personnes ont commencé à apprendre la langue sur la plateforme Internet Duolingo. L'expérience montre qu'en raison de la transparence de sa structure morphosyntaxique, l'espéranto est beaucoup plus facile à apprendre que les autres langues étrangères (voir, par exemple, Piron 2006 : 2489), bien que cette affirmation soit difficile à corroborer dans les études contrôlées. Nous avons étudié l'utilisation de l'espéranto comme lingua franca dans les cas de mobilité à long et moyen terme (en mettant l'accent sur les familles parlant l'espéranto) ainsi que son utilisation comme langage d'entreprise dans une ONG internationale en Slovaquie (voir Fiedler & Brosch 2018). Nos résultats suggèrent que la langue planifiée peut fonctionner comme un moyen efficace et expressif de communication interculturelle, permettant des degrés élevés d'inclusion. Les participants à notre étude sur les ONG (principalement des stagiaires et des volontaires travaillant pour le Service volontaire européen) ont confirmé la facilité d'apprentissage de la langue dans un temps relativement court.

Alors que certains des bénévoles travaillant dans l'ONG connaissaient l'espéranto avant leurs stages de 6 ou 12 mois, d'autres n'ont commencé à l'apprendre qu'après leur décision d'y travailler.

Un autre résultat intéressant a été que le cadre professionnel de l'ONG, qui comprenait des employés et des stagiaires de six langues maternelles différentes, a été caractérisé par des pratiques multilingues qui ont changé en fonction de la situation communicative et des participants : L'espéranto a été utilisé dans environ

80 % de toutes les interactions au travail et aussi dans la communication personnelle pendant les pauses déjeuner, tandis que dans le reste du temps, la langue locale, le slovaque et l'anglais comme lingua franca ont été utilisés. En outre, nos entretiens ont permis de constater qu'un certain nombre de locuteurs ont déclaré éprouver par eux-mêmes l'effet propédeutique de l'espéranto, c'est-à-dire que leur acquisition réussie de l'espéranto les a aidés à apprendre d'autres langues étrangères. Ces résultats montrent que l'adoption d'une langue planifiée ne signifie pas nécessairement une dévalorisation des autres langues.

Illustrations et preuves

La connaissance de la langue planifiée a facilité l'acquisition ultérieure d'autres langues, y compris l'apprentissage de la langue locale après s'être installée dans un nouveau pays d'accueil avec une famille de langue espagnole:

« L'espéranto a beaucoup aidé à stimuler ma capacité à parler [...] dans l'ensemble, je n'aurais même pas essayé d'apprendre le hongrois si je n'avais pas eu un manuel en espéranto pour apprendre le hongrois, ce qui m'a facilité la tâche. »

L'espéranto s'est avéré être une langue vivante avec un grand potentiel en tant que moyen de communication efficace dans divers domaines. Il est utilisé dans la conversation quotidienne, comme langue à usage spécifique et comme support de littérature originale et traduite. C'est la langue la plus réussie parmi plus de 1 000 projets de langues construites. Ceci est dû en partie à ses propriétés structurelles : un système productif de formation des mots, une syntaxe flexible et une réduction de la complexité et des exceptions, le tout sans perte d'expressivité. Mais le succès de l'espéranto est surtout dû à des facteurs extralinguistiques : la langue a trouvé une communauté de locuteurs suffisamment diversifiée et créative pour garantir son développement et sa diffusion durable. En avril 2012, l'espéranto a été ajouté aux langues de Google Translate, et le développement de Vikipedio (le Wikipédia en espéranto) est en cours, avec plus de 240 000 articles en décembre 2017. Les quelques locuteurs natifs de l'espéranto (environ 1 000 personnes) n'imposent pas de normes linguistiques, ce qui signifie que tous les locuteurs peuvent

communiquer sur un pied d'égalité.

Pour ces raisons, les systèmes éducatifs ne devraient pas ignorer l'espéranto, mais plutôt reconsidérer son potentiel en tant que langue de communication d'une valeur égale à celle des langues naturelles. Des efforts pourraient être faits pour dispenser un enseignement dans la langue planifiée parallèlement à d'autres cours de langues étrangères.

Implications politiques

1. Les langues planifiées et l'interlinguistique (l'étude des langues planifiées) devraient être définies comme domaines d'enseignement et de recherche dans les universités.
2. Des matériels pédagogiques professionnels pour l'enseignement de l'espéranto dans les écoles devraient être créés.
3. L'espéranto devrait être proposé en tant que langue étrangère dans des écoles sélectionnées à travers l'Europe, dans le cadre d'une approche coordonnée visant à déterminer sa valeur à long terme à grande échelle. Cela nécessiterait des cours de formation des enseignants pour chaque école participante avec des normes garantissant un enseignement de qualité, comme pour les autres langues étrangères.
4. Toutes les actions de promotion de l'espéranto devraient s'accompagner de campagnes d'information à grande échelle visant à familiariser le grand public avec le fait que cette langue est déjà régulièrement utilisée dans le monde entier par des personnes de milieux linguistiques très différents.

Références et approfondissement

- Brosch, C. (2018). Esperanto als Mittlersprache bei längerfristiger Mobilität. In S. Fiedler & C. Brosch (Eds.), *Flucht, Exil, Migration – Sprachliche Herausforderungen*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, 69–90.
- Brosch, C. & Fiedler, S. (2017). Der spezifische Beitrag des Esperanto zum propädeutischen Effekt beim Fremdsprachenlernen (mit Schwerpunkt auf der Erwachsenenphase). In C. Brosch & S. Fiedler (Eds.), *Jahrbuch der Gesellschaft für Interlinguistik*, 11–38.
- Fiedler, S. & Brosch, C. (2018). Esperanto – a lingua franca in use: A case study on an educational NGO. *Language Problems & Language Planning*, 42, 194–219.
- Pereltsvaig, A. (2017). *Esperantic Studies: State-of-the-Art*. On-line publication: www.esperantic.org/en/research/state-of-the-art/
- Piron, C. (2006). Choosing an Official Language / Wahl einer Amtssprache. In U. Ammon et al. (Eds.). *Sociolinguistics / Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society / Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft* Vol. 3 / 3. Teilband (p. 2484–2493). Berlin / New York: de Gruyter.
- Wandel, A. (2015). How Many People Speak Esperanto? Esperanto on the Web. *Interdisciplinary Description of Complex Systems*, 13, 318–321.

58 La traduction automatique doit-elle être utilisée dans le cadre des services publics ?

Anthony Pym, Universitat Rovira i Virgili

La traduction automatique (TA) est couramment disponible dans des formats en ligne gratuits, dont les plus importants sont gérés par les plus grandes entreprises informatiques du monde, basées aux États-Unis. Il existe une opinion répandue selon laquelle les traductions fournies par ces systèmes sont défectueuses et indignes de confiance, et devraient être évitées en toutes circonstances. Cependant, beaucoup de gens utilisent ces services en ligne de manière constante et savent comment intégrer les résultats dans d'autres stratégies de communication. La question n'est pas de savoir si la traduction automatique peut être utilisée, mais comment et quand elle peut être utilisée.

Que nous dit la recherche ?

Une enquête sur l'utilisation de la TA dans les services publics montre deux types de situations, et elles sont fondamentalement différentes.

Dans le premier scénario, un texte fixe (un texte officiel ou peut-être un site Web) est alimenté par un système de traduction automatique en ligne gratuit, ou des boutons sont fournis en ligne afin que les utilisateurs puissent le faire eux-mêmes. Le résultat est une traduction écrite qui contient des erreurs. Vous ne verrez pas ces erreurs si vous ne connaissez pas la langue ; les erreurs peuvent ne pas être fatales ; mais elles sont là. Dans de nombreux cas, l'utilisateur sera en mesure de comprendre le contenu du site Web ou du document, mais il y aura presque certainement des conséquences négatives.

1. L'utilisateur sentira que sa langue n'est pas respectée, ce qui risque d'avoir des conséquences négatives pour son sentiment d'inclusion sociale.
2. Il y a des effets négatifs sur l'image de marque du service public concerné.
3. Bien que les idées générales soient communiquées, l'utilisateur a tendance à développer une méfiance rationnelle à l'égard des détails, ce qui signifie que toutes les informations clés ou à haut risque ne sont souvent tout simplement pas crues ou doivent être suivies par d'autres canaux.
4. Dans les situations les plus défavorables, notamment en ce qui concerne les services de santé, on pourrait croire l'information à haut risque et y donner suite, avec

potentiellement des conséquences désastreuses.

Dans un second scénario, les utilisateurs choisissent eux-mêmes la traduction automatique dans une langue qui n'est pas disponible autrement et sont avertis des risques associés. Un site web des services de santé pourrait le faire, par exemple, pour présenter une liste de numéros de téléphone pouvant être utilisés pour l'assistance de suivi (voir Liddicoat et Hale 2015), situation à faible risque où la traduction automatique est certainement meilleure que rien.

Illustrations et preuves

Lorsque la traduction automatique est appliquée à des situations spécialisées comme les consultations médicales, on peut procéder en divisant le dialogue en scripts fermés, avec un nombre limité d'options à chaque étape. Cela peut fonctionner assez bien, tant que le dialogue reste dans le script, comme on peut le voir dans un traducteur médical spécialisé qui peut être téléchargé gratuitement. Dès que l'on quitte le script fermé, d'autres solutions sont nécessaires.

Nos études de cas MIME à Tarragone, Leipzig et Ljubljana ont révélé que les immigrants récents et les demandeurs d'asile utilisent la traduction automatique en ligne pour se préparer à des événements importants comme une visite chez le médecin.

Ils viennent ainsi à l'entretien avec au moins une certaine compréhension des termes qui vont être utilisés et du genre de choses qui seront dites. Dans de telles situations, la traduction automatique n'est pas simplement « mieux que rien ». Il s'agit d'une véritable aide à utiliser en combinaison avec d'autres stratégies de médiation : Lingua franca, intercompréhension, utilisation de la langue hôte. Dans ce genre de situation, l'utilisation de la traduction automatique est non seulement légitime, mais mérite d'être cultivée et de faire l'objet d'une formation spécifique.

Implications politiques

Les implications politiques sont les suivantes.

1. En général, la traduction automatique ne devrait pas être utilisée par les prestataires de services à moins

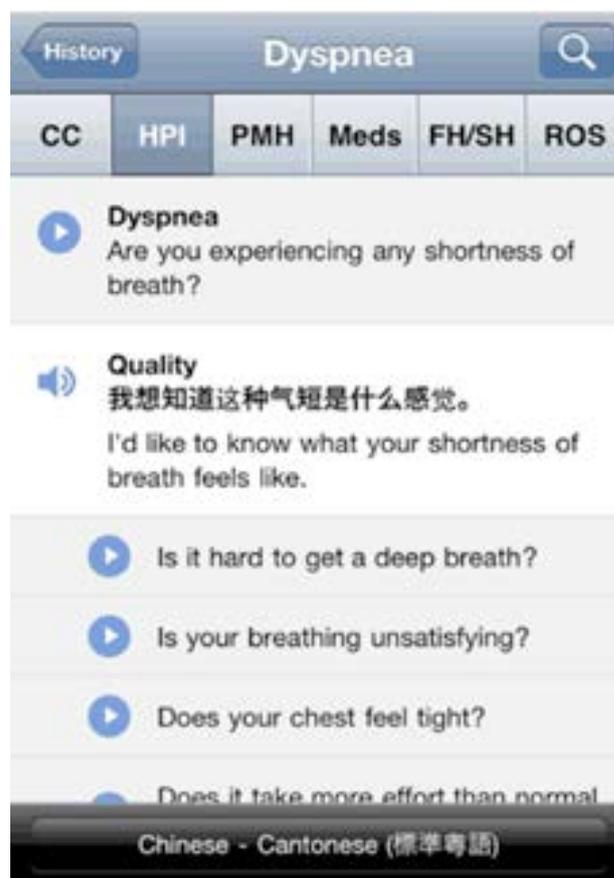
d'être associée à d'autres stratégies de communication (pré-édition, post-édition). Cela est particulièrement vrai pour les situations à haut risque.

2. Dans le même temps, des liens vers la traduction automatique choisie par l'utilisateur peuvent être utilisés pour des situations à faible risque et pour des langues dans lesquelles aucune traduction humaine n'est susceptible d'être fournie. La traduction automatique ne doit en aucun cas être considérée comme un substitut pour une traduction effectuée par un professionnel qualifié.

3. Les fournisseurs de services devraient reconnaître que bon nombre de leurs clients utilisent la traduction automatique en étant pleinement conscients de ses limites et dans le cadre de combinaisons réussies avec d'autres solutions de médiation. Il ne devrait pas y avoir de tentative d'interdire de telles pratiques.

4. La formation à l'utilisation intelligente de la traduction automatique devrait faire partie des programmes généraux de formation à la médiation, reconnus comme une compétence linguistique de base.

L'avènement de la traduction automatique neuronale à partir de 2016 a amélioré la qualité de sortie pour de nombreuses paires de langues, et il ne fait aucun doute que plus les utilisateurs sont jeunes, plus ils savent intégrer la traduction automatique dans des ensembles de stratégies de communication.



Références et approfondissement

García, I. (2010). Is machine translation ready yet? *Target*, 22, 7–21.

Liddicoat, A. & Hale, S. (2015). The meaning of accuracy and culture, and the rise of the machine in interpreting and translation. *Cultus: The Journal of Intercultural Mediation and Communication*, 8, 14–26.

59 L'anglais, en tant que lingua franca, doit-il se décliner en plusieurs variétés ?

Helder De Schutter, Nenad Stojanović, Sergi Morales-Gálvez, Katholieke Universiteit Leuven

Ces dernières années, plusieurs philosophes politiques ont réexaminé l'usage de l'anglais comme lingua franca mondiale, en se demandant notamment si ce rôle dominant est compatible avec les principes de justice. Au cours de la même période, un nouveau débat en pleine expansion a émergé en linguistique sur l'utilisation de l'anglais comme lingua franca, suggérant que lorsqu'il est utilisé par des locuteurs non natifs, l'anglais est en fait remplacé par un autre idiome distinct, un peu comme d'autres commentateurs parlent de « Globish » par opposition à l'anglais standard dans l'une de ses nombreuses variétés indigènes (voir, par exemple, Seidlhofer 2011, Jenkins 2014). Certains soutiennent que le type d'anglais utilisé comme lingua franca ne doit pas être considéré comme « appartenant » aux locuteurs natifs de l'anglais. Au lieu de cela, l'anglais en tant que lingua franca (ELF) doit être considéré comme légitime en soi, et non comme une forme déficiente de l'anglais.

Que nous dit la recherche ?

L'intérêt linguistique pour l'ELF et l'intérêt des philosophes politiques pour la justice linguistique se sont développés simultanément, mais les deux littératures ne se sont pas rapprochées jusqu'à présent (sauf, par exemple, Gazzola et Grin 2013). Van Parijs (2011), un fervent défenseur de l'utilisation de l'anglais à l'échelle internationale, ainsi que plusieurs de ses adeptes, supposent que l'anglais utilisé à l'échelle internationale n'est pas différent de l'anglais comme langue maternelle (ENL). Les partisans d'ELF, au contraire, les considèrent comme essentiellement différents. Cependant, en dehors de quelques références, ils ne s'intéressent pas aux questions soulevées par les philosophes politiques intéressés par la justice linguistique. Ce manque d'attention est problématique, car il peut entraîner de graves erreurs dans le diagnostic des questions en jeu.

Par exemple, l'affirmation selon laquelle les locuteurs non natifs de l'anglais ne sont plus désavantagés par rapport aux locuteurs natifs lorsque l'anglais est parlé en lingua franca (au sens de « ELF »; voir Jenkins 2014: 39-40; Seidlhofer 2011: 16) reste vague. Pour étayer une telle affirmation, nous aurions d'abord besoin d'une conception claire de ce que constitue l'injustice ou le désavantage non lié à ELF, et de la façon dont ELF la résout ou la réduit. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on pourra se prononcer de manière

appropriée sur la plus grande justice d'ELF.

Dans le même temps, si l'usage de l'anglais par des locuteurs non natifs peut être dissocié de l'usage de l'anglais par des locuteurs natifs, cela devrait conduire les philosophes à réexaminer l'affirmation selon laquelle l'utilisation de l'anglais comme langue véhiculaire mondiale est injuste. Certaines caractéristiques de l'argument ELF devraient ensuite entrer dans la discussion normative de la justice linguistique mondiale, conduisant à un remaniement des positions actuelles et à une réorientation des arguments prédominants.

La recherche identifie quatre sources d'injustice linguistique mondiale dans un monde où l'anglais serait utilisé comme lingua franca mondiale.

1. **L'injustice communicative** : les locuteurs non natifs de l'anglais auront des capacités de communication comparativement inférieures, ce qui peut entraver leur communication.
2. **Injustice en matière de ressources** : les locuteurs non natifs doivent investir des ressources considérables dans l'apprentissage de l'anglais, alors que les locuteurs natifs n'ont pas besoin de le faire.
3. **Injustice du monde de la vie** : les langues non anglaises sont reléguées à la périphérie, tandis que les locuteurs de ces langues se retrouvent à passer une partie croissante de leur vie dans un environnement et des références anglophone (ce que les philosophes politiques appellent un « monde de la vie »).
4. **Injustice de la dignité** : le statut supérieur de l'anglais implique, corrélativement, un statut inférieur pour les autres langues, et un moindre degré de dignité et de prestige pour elles.

Illustrations et preuves

Reconceptualiser l'anglais en tant que ELF n'élimine pas l'injustice linguistique. Premièrement, l'investissement en ressources reste fondamentalement inégal. Deuxièmement, comme l'ELF n'est pas stable et intrinsèquement dynamique, il n'est pas clair pour les orateurs quel est l'objectif communicatif, ce qui peut entraîner une incertitude communicative. De plus, dans la plupart des cas, il subsiste un écart de compétence entre les locuteurs natifs et les locuteurs non natifs.

Troisièmement, bien qu'il soit théoriquement possible de « décoloniser » la langue anglaise et de « recoloniser » celle-ci en tant que langue véritablement partagée et neutre, cela n'est pas plausible, en particulier à la lumière de l'instabilité fondamentale de l'ELF, qui contraste fortement avec la forte enracinement culturel de l'ENL dans des pays de grande importance économique, politique et démographique comme la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Australie, etc. (Mackenzie, 2014). Quatrièmement, précisément en raison de la différence entre un ELF instable et un ENL établi de longue date avec de fortes traditions littéraires et nationales, il est peu probable que le prestige de l'ELF corresponde à celui d'ENL.

Implications politiques

Une alternative possible, étant donné que l'anglais exerce une influence considérable et est actuellement utilisé plus que toute autre langue dans la communication internationale, consiste à rechercher une autre stratégie en ce qui concerne l'usage de l'anglais. Il peut, en particulier, être conçu comme une lingua franca polycentrique, tout comme les *langues maternelles* telles que l'allemand, le néerlandais (et l'anglais lui-même !) sont aussi polycentriques. L'implication qui en résulte ne se traduit pas directement par des mesures politiques, mais elle peut élargir la portée des considérations liées aux objectifs de la politique linguistique.

Si la lingua franca elle-même est considérée comme polycentrique, l'utilisation de l'anglais dans la communication internationale devrait englober la manière de parler l'anglais basée sur la L1, ce qui rend la langue plus diversifiée sur le plan interne. Cette approche fournit une norme de communication plus claire pour se prémunir contre l'incertitude en matière

de compétence (comme ce serait le cas si l'ELF était considérée comme un objectif d'apprentissage). Comme le montre De Schutter (à paraître), il permet de transférer les caractéristiques et les expressions L1 en anglais, assurant ainsi une re-culturation plus stable, et il rétablit la dignité plus égale en s'appropriant la langue, en lui fixant des normes et en donnant aux utilisateurs non natifs de l'anglais la confiance que ce qu'ils parlent est (bon) anglais aussi, selon les règles locales, dont la normalisation donne aux locuteurs un contrepoids plus crédible aux normes ENL que la volatilité de l'ELF.

Références et approfondissement

- De Schutter, H. (à paraître). Global linguistic Justice and English as a Lingua Franca. In F. Grin & P. Kraus (Eds.), *The Politics of Multilingualism. Linguistic Governance, Globalisation and Europeanisation*. Amsterdam: John Benjamins.
- Gazzola, M. & Grin, F. (2013). Is ELF more effective and fair than translation? An evaluation of the EU's multilingual regime. *International Journal of Applied Linguistics*, 23, 93–107.
- Jenkins, J. (2014). *English as a lingua franca in the international university: The politics of academic English language policy*. Oxford: Routledge.
- Mackenzie, I. (2014). *English as a Lingua Franca. Theorizing and Teaching English*. Oxford: Routledge.
- Seidlhofer, B. (2011). *Understanding English as a Lingua Franca*. Oxford: Oxford University Press.
- Van Parijs, P. (2011). *Linguistic Justice for Europe and for the World*. Oxford: Oxford University Press.

60 Quelles sont les approches linguistiques appropriées pour répondre aux besoins linguistiques des retraités mobiles ?

Per Gustafson, Ann Elisabeth Laksfoss, Cardozo, Uppsala universitet

La migration de retraités relativement aisés de l'Europe du Nord vers des destinations de retraite le long des côtes méditerranéennes donne lieu à des contextes sociolinguistiques distinctifs. De nombreux migrants retraités n'apprennent pas la langue du pays d'accueil, du moins pas en profondeur. Au lieu de cela, les migrants et d'autres acteurs locaux utilisent une série de stratégies linguistiques pour répondre à leurs besoins en matière de communication. Quelles sont ces stratégies et comment les décideurs locaux devraient-ils naviguer dans le paysage linguistique complexe des migrations internationales à la retraite ?

Que nous dit la recherche ?

Deux perspectives normatives sur la mobilité et la diversité linguistique en Europe peuvent être identifiées. Premièrement, les questions linguistiques occupent une place prépondérante dans les discussions sur l'intégration des immigrants. Il est souvent jugé essentiel que les immigrants apprennent la langue du pays d'accueil afin d'accéder au marché du travail et de participer aux processus politiques, ainsi que pour des raisons culturelles liées à l'appartenance et à l'identité. De ce point de vue, le résultat privilégié est le multilinguisme au niveau individuel, c'est-à-dire que les immigrants apprennent la langue du pays d'accueil en plus de leur langue maternelle.

Deuxièmement, il existe des politiques à la fois européennes et nationales en matière de droits linguistiques des minorités, qui s'appliquent parfois aussi aux migrants. Ces droits impliquent que les résidents légaux ayant une langue maternelle autre que la majorité ou la langue officielle devraient, dans certaines circonstances, avoir la possibilité d'utiliser leur langue maternelle. De ce point de vue, le résultat privilégié est le multilinguisme au niveau sociétal: la société d'accueil fournit des informations non seulement dans la langue majoritaire, mais aussi dans les langues minoritaires pertinentes, et l'interprétation ou la traduction est disponible dans certaines situations.

Lorsqu'ils sont confrontés aux besoins linguistiques des retraités mobiles, les responsables politiques doivent trouver un équilibre entre ces deux perspectives.

Illustrations et preuves

Dans le cas de la migration internationale des retraités,

la recherche MIME a identifié un certain nombre de stratégies linguistiques utilisées par les retraités mobiles.

1) Beaucoup de retraités – du moins ceux issus de communautés linguistiques plus petites – essaient initialement d'apprendre la langue du pays d'accueil. Les autorités locales peuvent avoir un rôle à jouer dans l'offre de cours de langue adaptés aux besoins des retraités étrangers, à moins que d'autres acteurs le fassent. Par exemple, les retraités ont tendance à préférer mettre l'accent sur les compétences de communication plutôt que sur la correction grammaticale, et les cours en ligne peuvent être utiles dans les destinations où de nombreux migrants saisonniers ne peuvent pas suivre des cours réguliers sur place.

Pourtant, l'éducation linguistique n'est pas suffisante. Les personnes âgées éprouvent souvent des difficultés à apprendre une nouvelle langue et ont moins de possibilités et d'incitations que les jeunes à apprendre la langue locale. La recherche MIME montre que les retraités qui migrent pour des raisons de « mode de vie » acquièrent souvent peu de maîtrise des langues de leur nouveau pays de domiciliation.

2) Au lieu de cela, les migrants retraités sont souvent en mesure d'utiliser leur langue maternelle. La recherche MIME a identifié quatre façons de le faire. Tout d'abord, de nombreuses destinations de retraite ont vu l'émergence de communautés d'expatriés où les migrants retraités peuvent vivre une grande partie de leur vie quotidienne dans leur langue maternelle.

Deuxièmement, les retraités peuvent avoir recours à des services d'interprétation ou de traduction, qui sont souvent facilement disponibles dans des endroits où de nombreux retraités étrangers se sont installés. Pourtant, l'étude MIME a révélé que ces services linguistiques sont souvent fournis par des amis, des connaissances ou des interprètes sans qualifications formelles. Dans des situations sensibles, cela peut poser problème. Troisièmement, l'intercompréhension (compréhension mutuelle entre les utilisateurs de langues proches) a été signalée dans certains contextes. Quatrièmement, les migrants peuvent retourner temporairement dans leur (ancien) pays natal pour effectuer certaines activités,

par exemple pour consulter leur médecin. Cette stratégie peut être qualifiée de « sortie ».

3) Enfin, l'anglais est de plus en plus utilisé comme lingua franca dans les destinations de retraite, car tant les retraités que les habitants de la région acquièrent une meilleure connaissance de l'anglais. Pour de nombreux migrants retraités, cela facilite clairement la vie s'ils ont la possibilité de communiquer en anglais plutôt que dans la langue locale. Mais la prédominance de l'anglais implique aussi des questions de pouvoir et de statut qui peuvent être sensibles dans l'interaction entre les autochtones et les étrangers, et donc pour la cohésion sociale. En outre, les autorités locales semblent parfois avoir trop confiance en l'anglais et pensent que les informations fournies en anglais sont accessibles à tous les étrangers.

Ce n'est pas le cas, puisque tous les retraités mobiles ne comprennent pas l'anglais et même ceux qui le peuvent parviennent généralement à mieux comprendre s'ils reçoivent de l'information dans leur langue maternelle. L'anglais est souvent utile à la communication quotidienne et à la diffusion d'informations générales, mais l'interprétation ou la traduction dans la langue maternelle est nécessaire en complément pour certains groupes et individus, et dans des situations particulièrement sensibles.

Implications politiques

Les migrants retraités utilisent un large éventail de stratégies linguistiques pour gérer la communication quotidienne. Les décideurs politiques doivent reconnaître cette diversité et s'y adapter, éviter les solutions « taille-unique » et être prêts à utiliser différentes approches linguistiques en fonction de la situation. Il peut s'agir d'une éducation linguistique adaptée aux migrants, d'une coopération avec les associations ethniques, de services publics

d'interprétation et traduction de bonne qualité et d'une utilisation bien réfléchie de l'anglais comme lingua franca. Si les autorités du pays d'accueil sont capables et désireuses de fournir des services d'interprétation dans d'autres domaines que les procédures judiciaires, lorsque le droit de l'UE l'exige, la priorité devrait être accordée aux soins médicaux.

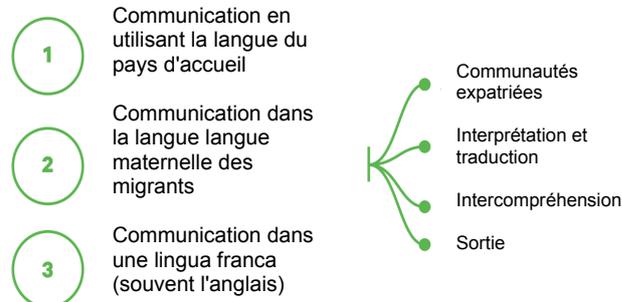
Références et approfondissement

Casado-Díaz, M. A. (2006). Retiring to Spain: An analysis of differences among North European nationals. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32, 1321– 1339.

O'Reilly, K. (2008). *Conversations on the Costa*. Published by Lulu.com

Torkington, K., David, I., & Sardinha, J. (Eds.). (2015). *Practising the good life: Lifestyle migration in practices*. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars.

STRATÉGIES LINGUISTIQUES DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE DES RETRAITÉS



61 Comment l'intercompréhension peut-elle être utilisée dans des contextes professionnels ?

Machteld Meulleman, Alice Fiorentino, Université de Reims Champagne-Ardenne

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les institutions publiques et privées en Europe est de savoir comment gérer une grande diversité de contextes de communication multilingues, y compris le travail. La recherche en économie des langues montre qu'un niveau élevé d'anglais n'est pas nécessairement suffisant et que les compétences dans d'autres langues étrangères peuvent être largement récompensées parce qu'elles offrent un avantage concurrentiel supplémentaire (p. ex. Grin, Sfreddo et Vaillancourt 2010). Les solutions alternatives pour les entreprises opérant dans un contexte multilingue consistent à recruter des locuteurs natifs, à recourir à des interprètes et traducteurs professionnels et à dispenser une formation linguistique interne. Parallèlement à ces stratégies bien connues, le potentiel d'intercompréhension reste largement sous-exploité, que ce soit sous sa forme orale ou écrite.

Que nous dit la recherche ?

Dans des contextes professionnels, le recours à l'intercompréhension orale a été observé lors de rencontres en face à face, tant entre collaborateurs proches (Ribbert & ten Thije 2007) que lors de rencontres informelles (Klaveren & De Vries 2012). Un certain nombre d'avantages ont été revendiqués pour ce mode de médiation, en particulier dans des contextes impliquant le travail d'équipe. Chaque fois que les collègues parlent (ou ont une connaissance suffisante) des langues apparentées (c'est-à-dire relativement proches), ces compétences linguistiques communes peuvent être utilisées pour gagner du temps, éviter la fatigue mentale et transmettre une compréhension culturelle mutuelle.

Dans les contextes professionnels impliquant des documents rédigés en langues étrangères, l'intercompréhension est assez répandue, surtout lorsqu'elle est combinée à l'utilisation de dictionnaires ou d'outils de traduction. Les compétences réceptives écrites s'avèrent très rentables pour deux raisons principales.

Tout d'abord, ils offrent une flexibilité maximale, car avec un peu de formation, il est tout à fait possible non seulement d'atteindre une compréhension de haute

qualité des langues apparentées, mais aussi de récupérer des informations à partir de documents rédigés dans des langues moins étroitement liées mais de contact (Castagne 2007). Deuxièmement, elles n'entraînent aucun coût direct et peuvent réduire les besoins en services d'interprétation et de traduction. Une simulation de la communication interne entre les institutions européennes et les États membres suggère que la mise en œuvre de l'intercompréhension entre les députés européens et les fonctionnaires européens, en tant qu'alternative à un modèle basé exclusivement sur l'interprétation et la traduction entre toutes les langues officielles de l'UE, réduirait considérablement le nombre de paires de traductions, permettant aux États membres d'économiser plusieurs millions d'euros (Grin 2008) tout en promouvant les pratiques multilingues.

Illustrations et preuves

Afin d'explorer l'intercompréhension dans les milieux professionnels, nous avons mené une étude auprès de 10 anciens diplômés de l'Université de Reims Champagne-Ardenne qui avaient été formés pendant deux ans à des compétences réceptives dans au moins trois langues romanes (italien, espagnol, portugais) et trois langues germaniques (allemand, anglais et néerlandais). Neuf participants sur dix ont déclaré avoir utilisé l'intercompréhension écrite le plus souvent en combinaison avec l'utilisation d'un dictionnaire. Cependant, seuls quelques participants ont dit avoir utilisé leurs compétences d'intercompréhension pour des documents oraux, et ce uniquement dans des contextes privés.

Ainsi, même les professionnels formés au multilinguisme réceptif ont tendance à ne pas utiliser ces compétences dans des contextes oraux.

Cela suggère que l'utilisation professionnelle de l'intercompréhension orale n'est pas encore considérée comme une véritable alternative à des stratégies telles qu'une lingua franca. Une solution possible pourrait être d'encourager les professionnels à s'entendre explicitement sur les stratégies de médiation qu'ils peuvent utiliser, par exemple en se parlant brièvement de leurs répertoires linguistiques respectifs lorsqu'ils commencent à travailler ensemble.

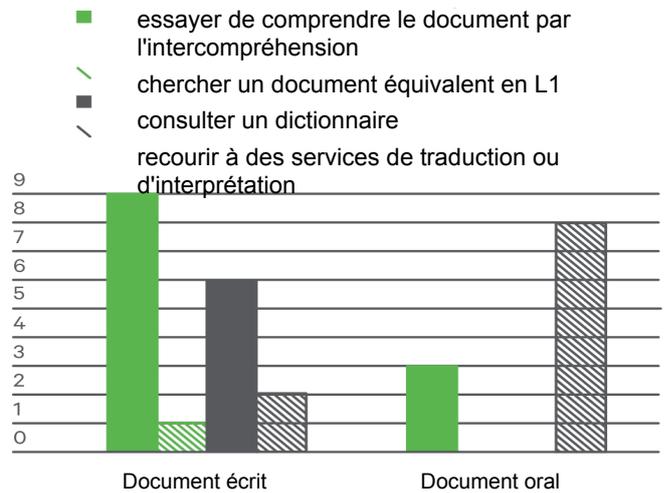
Implications politiques

Compte tenu de ce qui précède, les décideurs pourraient envisager les mesures suivantes.

1. Encourager et aider les organisations professionnelles à mettre en place des projets pilotes qui favorisent l'utilisation de l'intercompréhension, tant pour traiter les documents écrits que pour les interactions en face à face au sein des équipes.

2. Les organisations professionnelles devraient dispenser une formation individuelle aux compétences d'intercompréhension interactionnelles pour le personnel impliqué dans des équipes multilingues et aux compétences de réceptivité écrite pour les membres du personnel qui sont fréquemment confrontés à des documents produits dans des langues mutuellement intelligibles ou déjà partiellement connues.

3. Inclure une formation aux compétences d'intercompréhension pour des profils de poste à orientation multilingue et interculturelle.



RÉPONSES DES RÉPONDANTS À LA QUESTION : « FACE À UN DOCUMENT EN LANGUE ÉTRANGÈRE, QUELLE STRATÉGIE UTILISEZ-VOUS ? »

Références et approfondissement

- Castagne, E. (Ed.) (2007). *Les enjeux de l'intercompréhension*. Coll. ICE 2, Reims: Epure.
- Grin, F. (2008). Intercompréhension, efficacité et équité. In V. Conti & F. Grin (Eds.), *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension* (p. 79–109). Geneva: Georg.
- Grin, F., Sfreddo, C. & Vaillancourt, F. (2010). *The Economics of the Multilingual Workplace*. New York: Routledge.
- Klaveren, S. & De Vries, J. (2012). *The practice and potentials of Intercomprehension. Research into the efficiency of intercomprehension with regard to the workflow at the Directorate-General for Translation of the European Commission*. Utrecht University.
- Ribbert, A. & ten Thije, J. D. (2007). Receptive multilingualism in Dutch-German intercultural team cooperation. In J. D. ten Thije & L. Zeevaert (Eds.), *Receptive multilingualism: linguistic analyses, language policies and didactic concepts* (p. 73–101). Amsterdam: John Benjamins.

62 Quelles sont les meilleures façons de travailler avec la traduction automatique ?

Anthony Pym, Universitat Rovira i Virgili

Il est facile d'obtenir une traduction en ligne gratuite, d'être choqué par les erreurs, et de déclarer que les systèmes sont inutiles, et les humains traduiront toujours mieux. Mais lorsque les services de traduction automatique en ligne attirent plus de 500 millions d'utilisateurs et sont proposés dans plus de 100 langues (Turovsky 2016), il est clair que les gens les trouvent utiles, notamment dans les situations de mobilité intensive. Le défi est de savoir exactement à quoi est bonne la traduction automatique, et quand il faut l'utiliser.

Que nous dit la recherche ?

Étant donné que la traduction automatique est utilisée dans de nombreux domaines différents, les chercheurs sont en mesure de sélectionner les domaines qui conviennent le mieux aux résultats qu'ils veulent obtenir. Les recherches effectuées par les développeurs et leurs entreprises tendent donc à surestimer la performance générale, tout aussi facilement que les recherches de résistance des traducteurs traditionnels peuvent surestimer les médiocres performances. Notre enquête sur la façon dont la traduction automatique est réellement utilisée dans les services publics identifie plusieurs scénarios très différents.

Traduction automatique dans les domaines fermés : lorsqu'un nombre limité de choses sont liées d'un nombre limité de façons, par exemple dans les manuels de machines ou des produits informatiques spécifiques, la qualité brute de la traduction automatique peut être très élevée, même si les résultats doivent être vérifiés (« post-édités ») en cas de communication à haut risque. Lorsque les moteurs de traduction automatique interne sont utilisés de cette façon, ils fonctionnent comme de grandes mémoires de traduction.

Traduction automatique pour la communication à faible risque : dans toutes les situations où les coûts des erreurs sont minimes et sont compris par les utilisateurs, il est courant de fournir une traduction automatique à l'initiative de l'utilisateur pour les langues qui, autrement, ne recevraient pas de traductions.

Cela peut se produire sur les sites web municipaux, par exemple, où l'utilisateur doit cliquer sur la langue concernée et doit être informé que la traduction peut être erronée. Ce même principe s'applique dans les situations où le retour d'information dialogique permet la vérification verbale des traductions, comme dans les consultations médicales. Dans de telles situations, la

traduction automatique a tendance à faire partie des solutions utilisées par les personnes mobiles.

Post-édition dans les domaines ouverts ou à haut risque : lorsque les critères ci-dessus ne s'appliquent pas, les traductions automatiques doivent être corrigées (« post-éditées ») par l'homme, peut-être de plusieurs manières différentes. Dans de nombreux domaines, la post-édition de la traduction automatique produit des traductions d'une qualité similaire à celle des traductions entièrement humaines et avec quelques économies de temps.

Non-traducteurs en tant que post-éditeurs : dans de nombreux domaines techniques, les experts de terrain qui ne connaissent pas la langue de départ peuvent avec succès post-éditer la sortie de traduction automatique. Ils peuvent être des bénévoles intéressés, comme dans le cas de l'« approvisionnement participatif ». Leur travail peut ensuite être contrôlé par des traducteurs professionnels, en fonction de la qualité requise.

Pré-édition lorsque plusieurs langues cibles sont nécessaires : la principale alternative à la post-édition est le « pré-édition », où le texte de départ est écrit dans une langue simplifiée et contrôlée avant d'être alimenté par un système de traduction automatique. La qualité peut être très élevée, et les gains d'efficacité augmentent avec chaque langue cible supplémentaire requise. En règle générale, si vous traduisez dans plus de cinq langues cibles, alors la pré-édition sera meilleure que la post-édition.

Illustrations et preuves

Il existe de nombreuses façons d'intégrer la traduction automatique dans les flux de travail. Un modèle maximisant est le diagramme ci-joint de Carson-Berndsen et al. (2009). Le texte entre en haut à gauche, où les éléments traduisibles sont extraits et sont automatiquement segmentés (généralement en phrases) pour le traitement dans les systèmes de mémoire de traduction. Les segments sont ensuite introduits un système de traduction automatique, qui donne une version qui peut être révisée par des professionnels bénévoles ou des experts de la langue-cible dans le domaine en question. Les traducteurs professionnels révisent ensuite le résultat, puis procèdent à une révision stylistique et à une révision de la langue cible. Les éléments traduisibles sont ensuite introduits dans le format original (« reconstruction »), avec le matériel graphique éventuel, et la traduction est prête à être

livrée. Il n'est évidemment pas nécessaire d'avoir toutes ces étapes dans tous les projets, mais toutes peuvent être envisagées en fonction des besoins. Et il n'est pas nécessaire de suivre cet ordre spécifique : Temizöz (2013), par exemple, a constaté que la qualité était plus élevée lorsque les ingénieurs de la langue cible révisaient la publication des traducteurs que dans l'autre sens. Le point important est que personne dans le domaine professionnel ne présente la traduction automatique brute comme produit final.

Implications politiques

Les orientations suivantes devraient être prises en considération par les décideurs politiques qui s'occupent de la traduction automatique :

- la traduction automatique peut être intégrée dans des flux de travail qui incluent la post-édition et/ou la pré-édition ;
- la traduction automatique brute ne devrait être présentée que dans les situations à faible risque lorsque l'utilisateur en prend l'initiative, que les limites sont comprises et la langue ne serait pas traduite autrement.

La traduction automatique brute par elle-même ne peut donc pas satisfaire aux exigences fondées sur les droits linguistiques ;

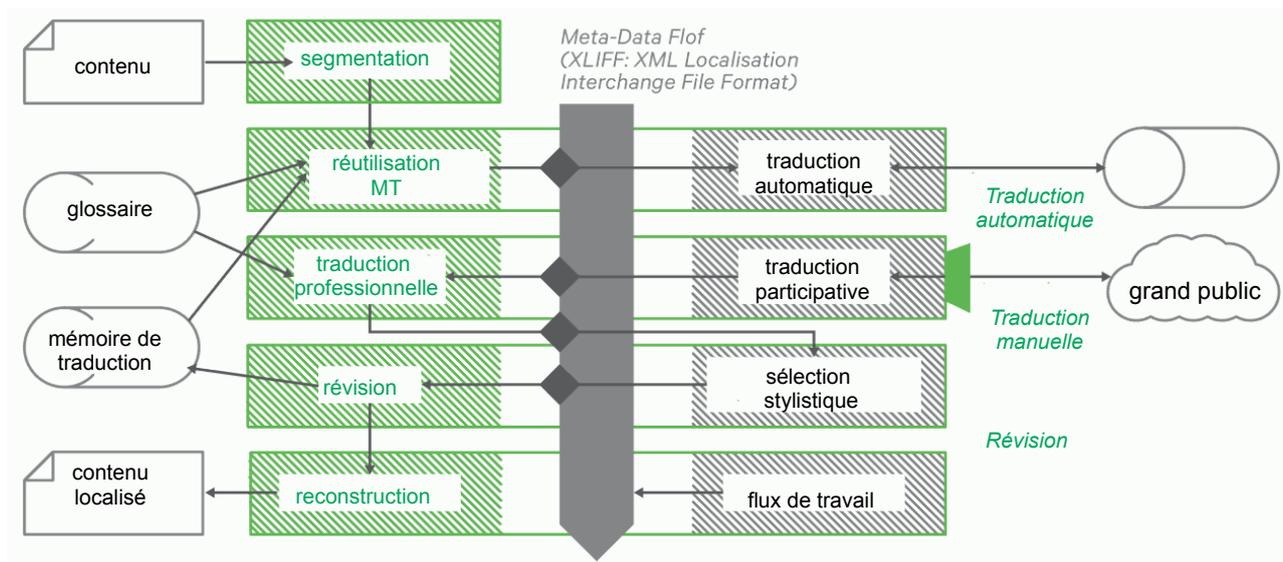
- la formation des traducteurs devrait inclure la post-édition et la pré-édition, et les professionnels possédant ces compétences devraient être employés.

Références et approfondissement

Carson-Berndsen, J., Somers, H., Way, A., & Vogel, C. (2009). Integrated Language Technology as part of Next Generation Localisation. *Localisation Focus: The International Journal of Localisation*, 8, 53–66.

Temizöz, Özlem (2013). *Postediting machine-translation output and its revision*. Doctoral thesis. Universitat Rovira i Virgili. tdx.cat/handle/10803/128204

Turovsky, B. (2016). *Ten years of Google Translate*. goo.gl/TjnUWk. Accessed May 2017.



63 Qui doit travailler comme interprète ou traducteur ?

Nike K. Pokorn, Jaka Čibej, Univerza v Ljubljani

Les migrants nouvellement arrivés, les membres bilingues de leur famille, les professionnels dans d'autres domaines (p. ex. les infirmières) et les employés bilingues (p. ex. les agents de nettoyage dans les établissements de soins de santé) travaillent souvent comme courtiers culturels dans des contextes très sensibles liés aux soins de santé, aux services juridiques, à la police et à l'école, avec peu ou pas de formation pour ces tâches. Ces interprètes et traducteurs improvisés sont régulièrement employés par l'État et d'autres parties prenantes dans différents États membres de l'UE. Avons-nous donc besoin de former des traducteurs et des interprètes, ou pouvons-nous utiliser des bilingues et des spécialistes non formés à ces fins de communication ?

Que nous dit la recherche ?

Plusieurs études ont analysé des situations dans lesquelles l'interprétation était effectuée par des professionnels qui n'avaient pas été formés en tant qu'interprètes. Elles montrent que les professionnels transmettent souvent des informations erronées qui conduisent à une mauvaise communication. Par exemple, Elderkin-Thompson et coll. (2001) ont analysé 21 patients hispanophones qui communiquaient avec leur médecin avec l'aide d'infirmières interprètes. Ils ont constaté qu'environ la moitié des rencontres avaient entraîné de graves erreurs de communication, compromettant la compréhension des symptômes par le médecin et sapant la crédibilité des préoccupations du patient. De même, Berg-Seligson (2011) a étudié des policiers agissant en tant qu'interprètes lors d'interrogatoires de suspects et a découvert que leur médiation avait entraîné le transfert d'informations incorrectes qui ont conduit à de graves erreurs de communication.

D'autres recherches montrent qu'il existe des risques importants associés à l'utilisation d'interprètes et de traducteurs improvisés, notamment l'inexactitude du transfert (omissions et ajouts) et le manque d'impartialité et de confidentialité.

Les interprètes improvisés présentent souvent leurs propres opinions, contestent les déclarations faites par la personne dont ils interprètent l'énoncé, guident les réponses ou répondent aux questions au nom de la personne qu'ils interprètent, et s'engagent souvent dans d'autres tâches en dehors de la conversation interprétée

(Cambridge 1999, Flores et coll. 2003, Martínez-Gómez 2014; Lesch et Saulse 2014).

Illustrations et preuves

Les interprètes et traducteurs improvisés peuvent également introduire une méfiance considérable dans la communication. L'enquête MIME réalisée auprès des demandeurs d'asile en Slovénie en 2016 a montré que les migrants qui doivent recourir à des interprètes dans leur communication avec les autorités savent que les interprètes non formés sont souvent utilisés dans la communication interprétée et que ce manque de formation se traduit par une mauvaise communication. Un homme de 33 ans originaire d'Iran a déclaré :

Les traducteurs et interprètes officiels qui traduisent les documents, oui, sont qualifiés. Mais les autres qui ne sont que des interprètes... Certains d'entre eux, ils n'ont pas étudié, la plupart d'entre eux, ils n'ont pas étudié dans ce domaine, donc ils... Parce qu'ils connaissent la langue, ils viennent travailler. [...] Il est arrivé qu'il y ait eu un malentendu entre les gens, ou une mauvaise traduction entre les gens.

Cette main d'œuvre peu qualifiée entraîne alors une frustration, comme l'a exprimé un homme afghan de 22 ans :

J'ai souvent remarqué que [...] la plupart des traducteurs ne sont pas capables de comprendre ce que vous voulez comprendre... Soit ils ne sont pas capables de comprendre, soit ils ne sont pas capables, je ne sais pas... Ou peut-être que tu ne peux pas l'expliquer comme tu veux, tu sais. Et de cette façon, l'information se perd sur son chemin vers la troisième personne.

La recherche montre donc que l'utilisation de personnes bilingues non formées peut entraîner une rupture de la communication et accroître la frustration chez les participants.

Implications politiques

Afin d'éviter les pannes de communication dues à l'interprétation ou à la traduction par des interprètes et/ou traducteurs non formés, les décideurs politiques devraient envisager ce qui suit :

1. subventionner la formation des professionnels, l'accent étant mis sur l'acquisition de compétences en interprétation et en traduction ;
2. offrir une formation aux personnes bilingues, l'accent étant mis sur l'acquisition de compétences thématiques (c'est-à-dire la connaissance du domaine), les compétences en interprétation et en traduction et l'éthique professionnelle ;
3. développer des possibilités de formation abordables afin que les migrants puissent accéder à la profession d'interprète et de traducteur communautaire.

Références et approfondissement

- Berk-Seligson, S. (2011). Negotiation and communicative accommodation in bilingual police interrogations: a critical interactional sociolinguistic perspective. *International Journal of the Sociology of Language*, 207, 29–58.
- Cambridge, J. (1999). Information Loss in Bilingual Medical Interviews through an Untrained Interpreter. *The Translator*, 5, 201–219.
- Elderkin-Thompson, V., Silver R. C., & Waitzkin, H. (2001). When nurses double as interpreters: A study of Spanish-speaking patients in a U.S. primary care setting. *Social Science and Medicine*, 52, 1343–1358.
- Flores, G. et al. (2003). Errors in medical interpretation and their potential clinical consequences in pediatric encounters. *Pediatrics*, 111, 6–14.
- Lesch, H. M. & Saulse, B. (2014). Revisiting the interpreting service in the healthcare sector: a descriptive overview. *Perspectives*, 22, 332–348.
- Martínez-Gómez, A. (2014). Criminals interpreting for criminals: breaking or shaping norms? *The Journal of Specialised Translation*, 22, 147–193.
- Weisskirch, R. S. (Ed.) (2017). *Language Brokering in Immigrant Families: Theories and Contexts*. London: Routledge.

64 Comment et quand les services de traduction et d'interprétation doivent-ils être fournis aux migrants nouvellement arrivés ?

Nike K. Pokorn, Jaka Čibej, Univerza v Ljubljani

Les flux migratoires récents ont posé des difficultés à fournir un soutien à la traduction ou à l'interprétation dans le cadre d'activités civiques, sociales, économiques et politiques. Ces services sont souvent représentés dans les médias comme une ponction importante et inutile sur les fonds publics. Diverses politiques linguistiques précisent quand la traduction et l'interprétation doivent être assurées. Dans l'UE, elles sont garanties dans les procédures d'asile par la directive 2013/32/UE et dans les procédures pénales par la directive 2010/64/UE. Toutefois, il n'existe pas de législation européenne garantissant un accès par médiation aux institutions publiques (écoles, universités, centres communautaires, etc.), aux services humains et sociaux (centres d'aide aux réfugiés, centres d'entraide), aux établissements de santé, aux organisations confessionnelles ou aux services d'urgence.

Quels sont donc les contextes dans lesquels le soutien à la traduction et à l'interprétation est crucial et devrait être fourni par l'État, et à quel prix ?

Que nous dit la recherche ?

Plusieurs études portant sur l'utilisation d'interprètes non formés dans les tribunaux ont montré qu'une prestation d'interprétation de haute qualité est essentielle pour garantir une procédure judiciaire équitable (Hertog 2015). D'autres études démontrent l'importance d'un support d'interprétation et de traduction de haute qualité dans les organisations de soins de santé.

Dans le contexte des soins de santé, l'absence d'un soutien linguistique approprié peut conduire à un diagnostic inadéquat ou à un mauvais diagnostic, à un traitement médical retardé ou incorrect, à des rendez-vous trop fréquents avec le médecin, à une durée prolongée de séjour à l'hôpital et à des tests en double. Lindholm et coll. (2012) ont analysé les dossiers de 3 071 patients dans un hôpital aux États-Unis entre 2004 et 2007.

La durée d'un séjour à l'hôpital de patients ayant une connaissance limitée de l'anglais était considérablement

plus courte lorsque des interprètes professionnels étaient utilisés à l'admission ou à la fois à l'admission et à la sortie. Les patients qui n'ont pas bénéficié d'une interprétation professionnelle ont eu un séjour moyen de 0,75 à 1,47 jours de plus que les patients qui avaient un interprète à la fois à l'admission et à la sortie. De plus, les patients recevant des services d'interprétation à l'admission et/ou à la sortie étaient moins susceptibles d'être réadmis après 30 jours. Les économies sont assez claires si l'on tient compte du fait que le coût moyen d'une journée d'hospitalisation aux États-Unis en 2013 variait de 1 791 dollars (hôpitaux à but lucratif) à 2 289 dollars (hôpitaux sans but lucratif), tandis que le salaire moyen pour un traducteur ou un interprète dans un hôpital américain était de 22,90 dollars de l'heure. Cela signifie qu'un interprète devrait passer environ 80 heures avec un patient avant que les coûts d'interprétation ne dépassent les coûts du temps économisé à l'hôpital.

L'incapacité à fournir une assistance de qualité en matière d'interprétation et de traduction dans le domaine des soins de santé peut également donner lieu à des plaintes et à des litiges. Quan et Lynch (2010) signalent que dans quatre États des États-Unis entre 2005 et 2009, il y a eu 35 réclamations totalisant 2 289 000 dollars des États-Unis en dommages ou en règlement et 2 793 800 dollars en frais juridiques en raison de l'absence de services linguistiques appropriés dans les établissements de soins de santé.

Illustrations et preuves

Une étude menée par l'Université de Ljubljana a interrogé 38 demandeurs d'asile et mis particulièrement l'accent sur l'utilisation de traducteurs et d'interprètes (voir Pokorn & Čibej 2017).

Les résultats montrent que même lorsque les migrants ont réussi à apprendre la langue d'accueil, ils n'ont souvent pas les compétences nécessaires pour interagir dans certains contextes spécialisés tels que les entretiens pour les procédures d'asile et les rendez-vous avec des avocats et des médecins, comme en témoigne une personne interrogée originaire d'Iran, âgée de 26 ans, qui interprète occasionnellement dans le cadre de soins de santé :

« Oui, à l'extérieur ou chez le médecin. Du farsi à l'anglais. Mais je ne comprends pas beaucoup de mots pour docteur, pour le corps, mais j'apprends très fort. »

Un point similaire a été soulevé par une personne afghane de 22 ans qui était en Slovénie au moment de l'entretien pendant cinq ans :

« J'ai surtout eu recours à des traducteurs et des interprètes au début, alors que je ne connaissais pas le slovène. J'avais surtout besoin d'eux pour des relations officielles telles que des entretiens ou d'autres obligations, ou à l'hôpital quand je parlais à un médecin, j'avais toujours besoin de quelqu'un qui puisse expliquer ce que je voulais dire. »

La traduction et l'interprétation jouent donc un rôle important au début du processus d'inclusion et apportent un soutien dans certaines des situations les plus vulnérables auxquelles les migrants sont confrontés.

Implications politiques

À la lumière de ces constatations, l'interprétation et la traduction des services publics devraient être financées par l'État et être fournies aux migrants récemment arrivés dans des situations à haut risque, en particulier dans les structures juridiques, policières et de soins de santé. Un tel soutien contribuerait à accélérer le processus d'inclusion tout en réduisant les coûts, en

particulier dans le domaine des soins de santé.

Références et approfondissement

- Ertl, A. & Pöllabauer (2010). Training (Medical) Interpreters—the Key to Good Practice. MedInt: A Joint European Training Perspective. *The Journal of Specialised Translation*, 14, 145–164.
- Hertog, E. (2015). Directive 2010/64/EU of the European Parliament and of the Council on the Right to Interpretation and Translation in Criminal Proceedings: transposition Strategies with Regard to Interpretation and Translation in Criminal Proceedings. *MonTi*, 7, 73–100.
- Lindholm, M., Hargraves J. L., Ferguson W. J., & Reed, G. (2012). Professional language interpretation and inpatient length of stay and readmission rates. *Journal of General Internal Medicine*, 27, 1294–99.
- Pokorn, N. K. & J. Čibej (2017). Interpreting and linguistic inclusion – friends or foes? Results from a field study. *The Translator*. (Online publ.: 24 Nov 2017). doi.org/10.1080/13556509.2017.1396406
- Quan, K. & Lynch J. (2010). *The High Costs of Language Barriers in Medical Malpractice*. University of California: School of Public Health, The National Health Law Program. www.healthlaw.org/publications/the-high-costs-of-language-barriers-in-medical-malpractice#.Vj78naR-QhY

Sujets spéciaux

65	Comment appliquer le concept d'inclusion aux retraités mobiles ?.....	168
66	Les personnes multilingues sont-elles plus créatives ?.....	170
67	Comment la protection du multilinguisme fonctionne-t-elle dans la législation européenne sur la protection des consommateurs ?.....	172
68	Comment peut-on empêcher la manipulation des clivages ethniques à des fins géopolitiques ?.....	174
69	Le monolinguisme dans le commerce mondial affecte-t-il l'enseignement et la pratique de la finance ?.....	176
70	L'approche rom de l'apprentissage des langues contient-elle des leçons utiles pour la politique d'enseignement des langues ?.....	178
71	Que peut-on faire pour aider les retraités mobiles qui ont besoin de soins en institution ?.....	180
72	Comment promouvoir le multilinguisme dans la législation européenne relative aux consommateurs ?.....	182

65 Comment appliquer le concept d'inclusion aux retraités mobiles ?

Per Gustafson, Ann Elisabeth Laksfoss, Cardozo, Uppsala universitet

Le cadre MIME, ainsi que les discussions politiques et scientifiques actuelles sur l'intégration des immigrants, traitent de l'inclusion dans la société d'accueil. Toutefois, dans le cas des migrations internationales à la retraite (MIR = IRM), l'inclusion a souvent lieu dans les communautés d'expatriés, définies par une nationalité et une langue communes, plutôt que par rapport à la société d'accueil. De nombreux migrants retraités connaissent mal la langue du pays d'accueil. Comment les décideurs politiques locaux devraient-ils aborder la constellation spécifique de mobilité et d'inclusion représentée par les migrants intra-européens âgés relativement privilégiés ?

Que nous dit la recherche ?

« Migration internationale à la retraite » désigne les retraités du monde occidental qui se déplacent, de façon permanente ou temporaire, vers un nouveau pays à la recherche d'une meilleure qualité de vie. Les facteurs liés au climat, à la santé et à d'autres modes de vie sont souvent des facteurs importants pour les migrants, au même titre que les facteurs économiques.

Les migrations internationales à la retraite diffèrent des autres types de migration par le fait de rendre difficile l'inclusion sociale, culturelle et linguistique dans les sociétés d'accueil. Il est difficile d'apprendre une nouvelle langue à un âge avancé et les personnes qui migrent après la retraite ont moins d'occasions que les travailleurs migrants de rencontrer la population locale. Les retraités mobiles migrent souvent de façon saisonnière entre leur ancien pays et leur nouveau pays et sont donc absents de leur nouveau lieu de résidence une partie de l'année. De plus, de nombreux migrants retraités vivent dans des lotissements construits et vendus directement à des acheteurs étrangers. Tous ces facteurs constituent des obstacles à l'apprentissage des langues et à l'inclusion sociale.

Le faible degré d'inclusion des retraités dans les sociétés d'accueil reflète également les paysages sociolinguistiques particuliers qui se sont développés dans d'importantes destinations de MIR. Celles-ci se caractérisent par de vastes communautés expatriées (clubs ethniques, églises, entreprises et réseaux sociaux), une utilisation généralisée de l'anglais comme

lingua franca et un chevauchement entre MIR et le tourisme. Ces paysages linguistiques permettent à de nombreux retraités mobiles d'obtenir une bonne qualité de vie et de connaître un degré élevé d'inclusion dans les milieux expatriés sans apprendre la langue du pays d'accueil.

Pourtant, la littérature scientifique s'inquiète de ce que l'inclusion dans les enclaves ethniques plutôt que dans la société majoritaire puisse nuire à la cohésion sociale globale. Il y a aussi des exemples de préoccupations locales et de frustration dans les destinations de MIR concernant l'échec de l'intégration des retraités migrants. Néanmoins, de graves sentiments xénophobes ou anti-immigrants n'ont généralement pas été signalés avec cette catégorie de migrants.

Illustrations et preuves

Les recherches menées dans le cadre du projet MIME montrent un certain nombre de moyens par lesquels les autorités du pays d'accueil peuvent tenter de faciliter l'inclusion des migrants retraités. Elles peuvent favoriser les rencontres, les interactions et les échanges entre les migrants retraités et les autochtones. Elles peuvent soutenir et collaborer avec des organisations expatriées locales, organiser des fêtes et des célébrations conjointes et initier diverses rencontres sociales et éducatives.

Il peut s'agir d'échanges organisés entre retraités étrangers qui souhaitent pratiquer la langue du pays d'accueil et natifs qui souhaitent améliorer leur anglais (ou d'autres langues étrangères), par exemple en invitant les migrants retraités dans les écoles locales. Plus généralement, les autorités locales peuvent mettre à la disposition des résidents étrangers, dans leur propre langue, des informations sur les manifestations culturelles et autres, pour qu'ils se sentent les bienvenus. Les clubs, associations et églises ethniques peuvent être des partenaires utiles pour la collaboration et la diffusion d'informations pertinentes.

Les aménagements de logements dans d'importantes destinations côtières de MIR ont manifestement été préjudiciables à l'inclusion. De nombreux ensembles d'habitations construits pour des résidents étrangers sont situés à l'extérieur des centres-villes, avec parfois peu d'accès aux transports publics. Ces zones sont de

grandes enclaves d'expatriés isolées des quartiers avec des habitants autochtones. Une meilleure planification urbaine peut contrer la ségrégation ethnique résidentielle et faciliter l'interaction entre les habitants autochtones et les migrants.

Toutefois, les recherches menées dans le cadre du projet MIME suggèrent que l'inclusion complète dans la société d'accueil n'est pas vraiment une option dans les environnements sociaux et linguistiques particuliers qui caractérisent actuellement d'importantes destinations européennes de MIR. Au lieu de cela, l'inclusion se fait principalement dans les communautés d'expatriés. Dans le même temps, la migration intra-européenne donne à de nombreux retraités mobiles une meilleure qualité de vie. Si ces retraités répondaient de plus grandes exigences d'adaptation linguistique, ils seraient probablement moins nombreux à migrer. En outre, en partie en raison de son association avec le tourisme et un relatif privilège, la migration des retraités n'entraîne généralement pas d'hostilité grave, de protestations ou d'autres réactions xénophobes dans les sociétés d'accueil.

Implications politiques

Les sociétés d'accueil peuvent encourager les rencontres interculturelles locales et prendre des mesures pour lutter contre la ségrégation résidentielle afin d'améliorer l'inclusion. Pourtant, l'inclusion des migrants retraités, du moins dans les grandes destinations de MIR, se fera dans une large mesure dans des communautés d'expatriés basées sur une origine nationale et une langue commune. Les résultats de l'étude MIME suggèrent que les décideurs locaux ne devraient pas s'attendre ou exiger une large intégration linguistique de la part des migrants retraités, mais plutôt développer des approches institutionnelles et linguistiques pour gérer la situation actuelle.

Références et approfondissement

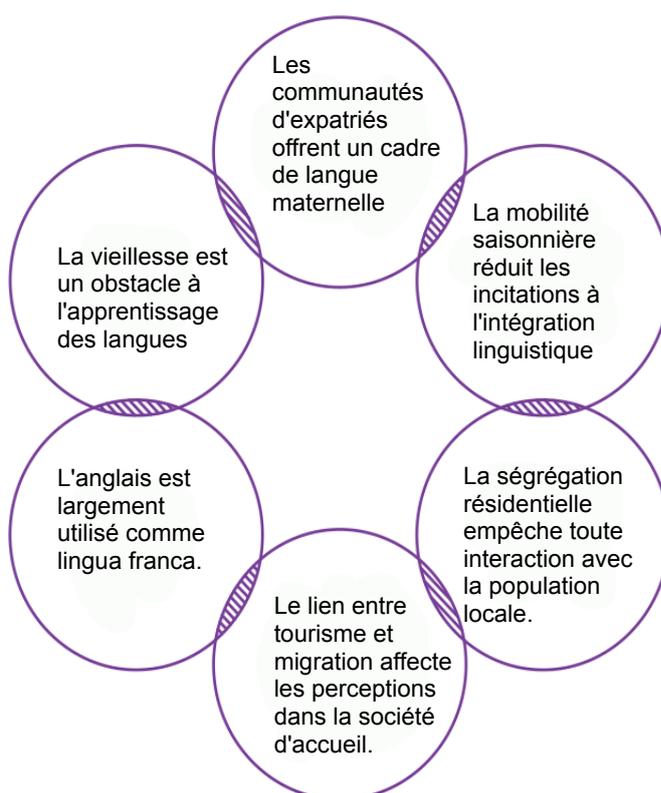
Betty, C., & Durán, R. (2008). Retired British

expatriates with reference to the importance of social clubs and integration in local Spanish society: A case study. Malaga: Observatorio Europeo de Gerontomigraciones, University of Malaga. hdl.handle.net/10630/7279

Gustafson, P. (2008). Transnationalism in retirement migration: The case of North European retirees in Spain. *Ethnic and Racial Studies*, 31, 451–475.

King, R., Warnes, T., & Williams, A. (2000). *Sunset lives: British retirement migration to the Mediterranean*. Oxford: Berg.

FACTEURS CONDITIONNANT L'APPRENTISSAGE DES LANGUES ET L'INCLUSION DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE DE RETRAITE



66 Les personnes multilingues sont-elles plus créatives ?

Guillaume Fürst, François Grin, Observatoire de la Finance Université de Genève

On prétend souvent que la diversité engendre la créativité. Il s'agit cependant d'une vaste question qui suscite un débat considérable. La question spécifique du lien multilinguisme-créativité fait partie de ce débat. Si l'on considère que le multilinguisme est lié positivement à la créativité, cela pourrait justifier la promotion de l'apprentissage et de l'utilisation de plusieurs langues dans différents contextes – de l'éducation à l'entreprise et à la vie personnelle.

Cette question pose un défi sur le plan conceptuel et empirique et soulève un certain nombre de questions connexes : Qu'est-ce que la créativité ? Comment pouvons-nous la mesurer et quantifier sa relation avec le multilinguisme ? Pouvons-nous cibler spécifiquement la diversité linguistique et la distinguer des autres formes d'expérience personnelle liées à la diversité culturelle ? Les résultats obtenus au niveau individuel peuvent-ils être généralisés à d'autres niveaux (tels que des petits groupes ou des sociétés entières) ?

Que nous dit la recherche ?

Essentiellement, la créativité peut être considérée comme une capacité cognitive complexe : l'intégration de plusieurs capacités (p. ex. la pensée divergente, le raisonnement, les connaissances générales et spécifiques à un domaine), conduisant ensemble à la production de nouvelles idées, ainsi qu'à leur évaluation, leur sélection et leur élaboration. De nombreux autres facteurs, comme les traits de personnalité ou les opportunités environnementales, sont étroitement liés à la créativité. Cependant, une définition axée sur les aspects cognitifs de la créativité rend certainement compte de beaucoup de ses dimensions essentielles. Des études sur l'impact du bilinguisme sur la *cognition* ont montré que le bilinguisme, manifesté par le changement de langue, était lié positivement à des processus cognitifs comme la flexibilité de l'attention et la capacité de filtrer les informations non pertinentes.

De plus, les avantages du bilinguisme pour de tels processus cognitifs semblent bien généralisables à d'autres processus cognitifs, tant dans les domaines verbal que non verbal (Bialystok, 2017).

Toutefois, l'étude spécifique du lien entre la *créativité* (distincte de la *cognition*) et le *multilinguisme* (par opposition au *bilinguisme*) a jusqu'à présent peu retenu l'attention. Certaines études pionnières suggèrent que le bilinguisme est effectivement propice à la créativité, mais bon nombre d'entre elles sont axées exclusivement sur des populations spécifiques comme les immigrants,

les enfants ou les bilingues de haut niveau. En outre, il est souvent difficile, dans ces études, de savoir si ce sont les compétences linguistiques en soi qui sont propices à la créativité ou l'expérience multiculturelle globale qui est souvent associée au multilinguisme.

Illustrations et preuves

Les recherches empiriques originales menées dans le cadre du projet MIME ont permis de tester davantage l'hypothèse multilinguisme-créativité, en évitant les limites mentionnées ci-dessus. Les données recueillies dans quatre études mutuellement compatibles (avec un échantillon total de 592 personnes) ont été utilisées pour tester une variété de modèles à l'aide de méthodes statistiques avancées.

Dans cette étude, le multilinguisme a été conceptualisé comme un ensemble d'aptitudes, combinant le nombre total de langues connues, ainsi que les capacités productives et réceptives dans une deuxième, troisième et quatrième langue (évaluée à l'aide d'un instrument standard basé sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues*).

La créativité a été évaluée à l'aide de deux ensembles de variables: 1) les questionnaires sur la créativité, qui combinent la formation sur la création globale d'idées et la capacité de sélection d'idées, ainsi que des informations sur les activités et réalisations créatives dans plusieurs domaines (arts visuels, musique, science, par exemple); et 2) les tâches de créativité, qui combinent les notes obtenues pour trois tâches différentes (ces notes étaient basées à la fois sur l'évaluation par les pairs et sur des procédures d'évaluation objectives).

En résumant ces résultats, le graphique ci-jointe montre que, pour les deux séries de mesures de créativité, une personne sélectionnée au hasard dans la population a 50 % de chances d'avoir un score de créativité supérieur à la moyenne, alors que si cette personne est multilingue, cette probabilité augmente à environ 60 %. Ce sont des valeurs moyennes, et plus une personne est multilingue, plus elle a de chances d'être créative.

Le multilinguisme est également lié à l'expérience étrangère. Les personnes multilingues, en moyenne, ont plus souvent voyagé et vécu à l'étranger, et d'autres analyses montrent que cette expérience est également liée positivement à la créativité. Même si l'on tient compte de ces facteurs et d'autres facteurs tels que l'âge, le sexe ou l'éducation, l'impact du multilinguisme reste positif et significatif, en particulier

sur les tâches de créativité.

Implications politiques

À ce stade, nous pouvons dire qu'il est très plausible qu'au niveau individuel, le multilinguisme favorise la créativité – directement, mais aussi indirectement par l'expérience multiculturelle.

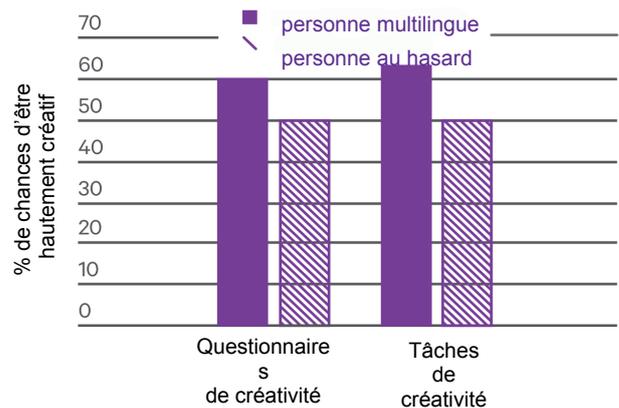
En d'autres termes, la conception de politiques visant à accroître le multilinguisme devrait se traduire par une plus grande créativité. En particulier :

► l'apprentissage des langues étrangères peut être préconisé en raison de son impact bénéfique probable sur la créativité et la cognition générale, et pour l'effet « coup de pouce » qu'il procure à l'expérience multiculturelle, qui est, à son tour, également liée à la créativité ;

► cet effet est plus clair pour les compétences dans un éventail plus large de langues, ce qui suggère que l'exposition à plus d'une langue étrangère est particulièrement bénéfique.

Même si une corrélation positive entre le multilinguisme et la créativité a été trouvée au niveau individuel, la transposition de ces résultats à des groupes (et, par extension, à toute une société) n'est pas simple. Toutefois, les recherches documentaires donnent à penser que le multilinguisme et, plus généralement, la diversité culturelle sont également liés de manière positive à la créativité au niveau du groupe, et peuvent ensuite être propices à l'innovation. Les contributions en psychologie sociale ont montré que les groupes sans diversité interne sont très vulnérables à la réflexion collective ; les gens de ces groupes désirent souvent un consensus, ce qui conduit à des décisions prématurées et souvent sous-optimales. Inversement, les groupes comprenant au moins un membre d'une

minorité semblent être plus créatifs, sans doute parce que les minorités stimulent des pensées divergentes et des perspectives multiples.



Références et approfondissement

- Bialystok, E. (2017). The bilingual adaptation: How minds accommodate experience. *Psychological Bulletin*, 143(3), 233-262.
- Fürst, G. & Grin, F. (2017). Multilingualism and Creativity: A Multivariate Approach, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. doi.org/10.1080/01434632.2017.1389948
- Kharkhurin, A. V. (2012). *Multilingualism and Creativity*. Bristol, UK: Multilingual Matters.
- Paulus, P. B., & Nijstad, B. A. (Eds.) (2003). *Group Creativity: Innovation through Collaboration: Innovation through Collaboration*. Oxford University Press, USA.

67 Comment la protection du multilinguisme fonctionne-t-elle dans la législation européenne sur la protection des consommateurs ?

Christine Kaddous, Laura Marcus, Université de Genève

Le multilinguisme est un point de friction fréquent dans les tensions entre l'intégration économique de l'Union européenne et la souveraineté des États membres. Ces derniers ont compétence sur le régime linguistique applicable sur leur territoire respectif, ce qui entraîne la nécessité pour les citoyens d'utiliser ou de connaître une langue spécifique. La plupart du temps, des règles sont établies afin de protéger une ou plusieurs langues nationales ou officielles. Ces exigences nationales peuvent entrer en conflit avec le droit primaire et/ou secondaire de l'Union qui interdit toute disposition nationale qui constitue une restriction à son application, sauf pour des motifs raisonnables.

Que nous dit la recherche ?

Le droit de la consommation est un domaine dans lequel le législateur de l'UE a adopté une législation visant à réglementer l'utilisation de différentes langues. Toutefois, cette législation n'harmonise pas pleinement les aspects linguistiques des relations entre les professionnels et les consommateurs. Cela est dû à l'absence de compétence générale de l'UE dans ce domaine.

Par conséquent, les règlements adoptés par le législateur de l'UE s'adressent principalement aux États membres et concernent des domaines spécifiques. Les règlements n'imposent généralement pas d'obligations directes aux agents économiques d'utiliser une langue spécifique. Elles empêchent plutôt les États membres de restreindre les choix que ces acteurs peuvent faire pour opter pour une langue ou une autre lorsqu'ils établissent une relation économique avec un consommateur. Le législateur de l'UE adopte donc de larges critères linguistiques (n'ayant pas de compétences linguistiques en tant que telles, l'UE ne peut pas demander aux agents économiques d'utiliser une langue spécifique).

Les États membres de l'UE devront mettre en œuvre, dans le cadre de leurs dispositions juridiques respectives, les directives de l'UE relatives à la protection des consommateurs, et les agents économiques devront se conformer aux exigences linguistiques spécifiques des législations nationales adoptées en conséquence (voir figure).

Illustrations et preuves

Prenons des exemples d'exigences linguistiques au niveau de l'UE dans le domaine des biens, par exemple en ce qui concerne l'étiquetage et la commercialisation, qui peuvent être considérés comme des « modalités de vente ». Certaines réglementations exigent que les opérateurs économiques utilisent une « langue facilement comprise par le consommateur », tandis que d'autres exigent l'utilisation de « langue(s) officielle(s) des États membres ». Lorsqu'elles sont mises en œuvre au niveau national, ces exigences acquièrent une signification spécifique: la « langue officielle de l'État membre » en France sera le français; une « langue facilement comprise par le consommateur » sera, au minimum, le français et le néerlandais en Belgique.

Lorsqu'il s'agit de services ou de marchés, il n'existe pas de règle linguistique spécifique de l'UE, mais une exigence générale de cohérence linguistique pour la conclusion et la mise en œuvre des contrats. Au niveau national, cette exigence implique que les agents économiques doivent fournir aux consommateurs des informations adéquates sur les langues dans lesquelles un contrat peut être conclu ou un service fourni, et la transaction devra ensuite avoir lieu dans la langue convenue.

Implications politiques

Les exigences linguistiques générales adoptées au niveau de l'UE peuvent être interprétées par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). La jurisprudence de la CJUE définit les exigences linguistiques de l'UE, ce qui réduit la marge de manœuvre des États membres lors de l'adoption des exigences linguistiques. Par exemple, une « langue facilement comprise par le consommateur » est, dans la plupart des cas, la langue officielle de l'État membre concerné, sauf s'il existe une autre langue facilement compréhensible et une ou plusieurs autres langues pouvant être ajoutées par l'agent économique (en plus de la « langue facilement comprise » ou de la « langue officielle »).

Bien que le système judiciaire fonctionne bien pour répondre aux critères linguistiques susmentionnés en cas de litige, il est toutefois nécessaire d'affiner les exigences linguistiques conformément aux objectifs poursuivis par la législation de l'Union. À l'heure

actuelle, il n'existe pas de critères précis permettant au législateur de l'UE d'appliquer le choix d'une ou d'une autre exigence linguistique lors de l'adoption d'une nouvelle législation. L'élaboration de tels critères serait certainement utile.

Références et approfondissement

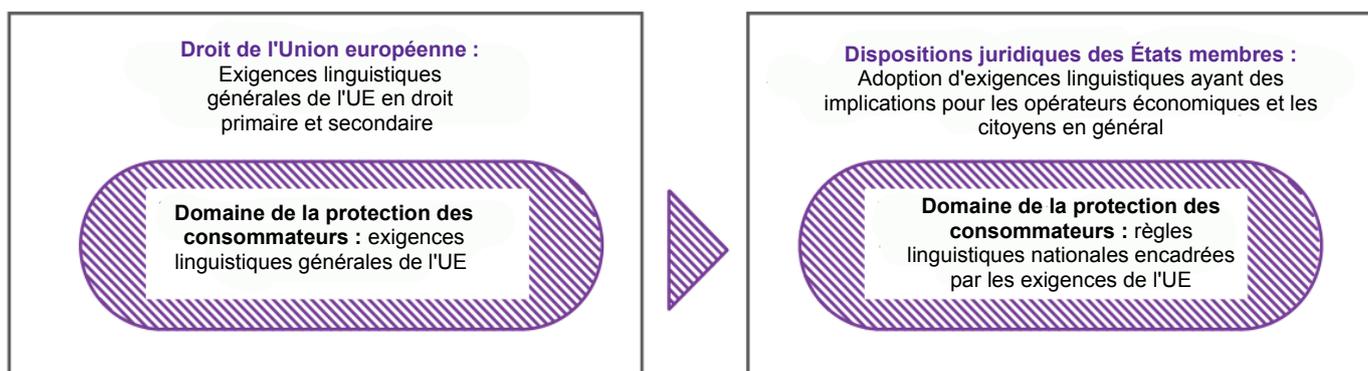
Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European and Social Committee and the Committee of the Regions,

Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment, COM (2008) 566 final, 18 September 2008.

Van Hamme, J. (2007). L'équivalence des langues dans le marché intérieur : l'apport de la Cour de justice, *Cahiers de Droit Européen*, 43, 359–380.

De Witte, B. (2014). Internal Market Law and National Language Policies. In K. Purnhagen & P. Rott (Eds.), *Varieties of European Economic Law and Regulation* (p. 419–435). Berlin: Springer.

LÉGISLATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ET RÉGLEMENTATION DU MULTILINGUISME DANS



68 Comment peut-on empêcher la manipulation des clivages ethniques à des fins géopolitiques ?

Žaneta Ozoliņa, Rihards Bambals, Latvijas Universitāte

Une force majeure de l'UE réside dans la grande diversité culturelle, historique et linguistique de ses membres. Toutefois, des tiers, qu'ils soient étatiques ou non étatiques, peuvent exploiter l'environnement multilingue, avec des conséquences sociales et politiques négatives. De telles actions peuvent compromettre la sécurité géopolitique au niveau de l'UE ou de ses différents États membres, ou au sein de certaines de leurs minorités ethnolinguistiques constitutives. Prendre des mesures spécifiques pour renforcer la résilience sociétale de tous les groupes linguistiques, en particulier des minorités partageant des traits similaires avec la tierce partie potentielle, peut aider l'UE et ses partenaires à éviter les tensions, à maintenir la stabilité et à renforcer la sécurité. Cette entrée au vade-mecum examine le cas du plus grand voisin de l'UE, la Fédération de Russie, tout en gardant à l'esprit que cette situation n'est pas unique.

Que nous dit la recherche ?

Depuis l'annexion de la péninsule de Crimée et l'ingérence extérieure dans les affaires intérieures ukrainiennes, les universitaires et les décideurs politiques dans l'ensemble de l'UE ont accordé une attention particulière à l'étude et à la recherche de solutions à la nouvelle « menace hybride » (Racz: 2015; Winnerstig: 2014). À l'aide de divers outils de « soft power » et de « hard power » tels que la désinformation ou les opérations de renseignement, des tiers peuvent, afin de promouvoir leurs propres intérêts, tenter d'influencer les affaires intérieures d'un autre pays juste en dessous du seuil d'un conflit ouvert. Le multilinguisme a été un élément clé des stratégies hybrides. En exploitant l'arrière-plan multiethnolinguistique des minorités partageant un lien historique, ethnique ou linguistique avec la tierce partie, les communautés nationales peuvent être retournées contre leur établissement politique national.

La Fédération de Russie a explicitement accordé la priorité à la protection des russophones à l'étranger dans sa politique étrangère, sa politique de sécurité et sa doctrine militaire. En raison de l'héritage de l'ère soviétique et des flux migratoires du XXe siècle, il existe d'importantes communautés russophones tant au sein de l'UE (Estonie, Lettonie, Lituanie) que dans les pays du partenariat oriental qui entretiennent des liens historiques, culturels et linguistiques étroits avec la Fédération de Russie. L'UE a adopté plusieurs mesures politiques pour prévenir les initiatives potentiellement

déstabilisatrices susceptibles de manipuler la présence de ces communautés à des fins conflictuelles. En mai 2015, tous les ministres des affaires étrangères de l'UE sont convenus d'élaborer des propositions sur la manière de lutter contre les menaces hybrides et de favoriser la résilience ¹. La même année, la task force East StratCom (SEAE) a été créée, avec pour mandat explicite de repérer et de réfuter la désinformation dans l'ensemble de l'UE². Le *Centre européen d'excellence pour la lutte contre les menaces hybrides* (Helsinki, Finlande) a également contribué à trouver des solutions pratiques ³.

Le développement de la résilience, en particulier au niveau sociétal, est l'une des réponses possibles aux menaces hybrides. Au niveau des États, la résilience consiste à disposer d'institutions politiques et militaires fortes et stables, à lutter contre la corruption et à surmonter d'autres vulnérabilités majeures parmi toutes les communautés ethnolinguistiques. Il faut également tenir compte de la taille de la communauté minoritaire elle-même, de sa proximité géographique avec la tierce partie et de l'influence des médias contrôlés par elle, car ce sont des dimensions essentielles dans le traitement de situations géopolitiquement délicates. Au sein de l'État, la résilience de la société dépend en particulier du sentiment d'appartenance des gens, du degré d'inclusion de l'économie, de la perception des risques, des compétences linguistiques et d'autres capacités tant au sein des communautés ethnolinguistiques majoritaires que minoritaires.

Illustrations et preuves

Le cas des États baltes est un exemple de résistance réussie aux menaces hybrides. La Lettonie et l'Estonie sont parvenues à maintenir un niveau élevé de sécurité nationale en s'intégrant à l'UE et à l'OTAN, tout en évitant presque complètement tout conflit majeur entre

- 1 Conseil de l'UE, 18 mai 2015 (8971/15).
- 2 Le groupe de travail East StratCom publie des revues hebdomadaires sur la désinformation ; voir www.euvsdisinfo.eu
- 3 « Allemagne, Estonie, Finlande, France, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Suède, Royaume-Uni et États-Unis. La participation au Centre est ouverte aux États membres de l'UE et aux alliés de l'OTAN. L'UE et l'OTAN sont invités à se joindre aux activités du Centre ». www.hybridcoe.fi/about-us

ses communautés ethnolinguistes. Au niveau des États, ces nations baltes ne remplissent pas nécessairement toutes les conditions nécessaires pour résister aux menaces hybrides : elles sont géographiquement proches de la Russie, ont de grands groupes linguistiques minoritaires et doivent faire face à la forte présence des médias contrôlés par les autorités russes. La communauté russophone de Lettonie a fait preuve d'une vitalité linguistique et culturelle considérable dans le cadre de la politique d'intégration menée en Lettonie après le rétablissement de l'indépendance (1991). Toutefois, les sondages, les entretiens et les statistiques révèlent que des milliers de russophones ne demandent toujours pas la citoyenneté lettone ; les sympathies pour l'ère soviétique semblent encore largement répandues dans une part importante de la communauté russophone ; beaucoup déplorent l'adhésion de la Lettonie à l'OTAN et une grande partie de la communauté veut renforcer ses liens avec la Russie. Dans le même temps, les sondages d'opinion montrent une forte loyauté de la communauté russophone à l'égard de la Lettonie. Seule une petite partie de cette communauté a déjà entendu parler d'ONG parrainées par le gouvernement russe en Lettonie (ou de leurs dirigeants) soutenant le concept d'un « monde russe » ; peu veulent vivre en Russie, ou sont enclins à participer à des manifestations à grande échelle pour soutenir un tel programme. Des recherches menées en Estonie voisine montrent des tendances similaires au sein de la communauté russophone.

Implications politiques

L'équilibre entre la sécurité nationale, l'inclusion et la résilience de tous les groupes ethnolinguistes dans les pays tant au sein de l'UE que dans son contexte national peut être renforcé par les politiques suivantes :

► établir un système d'indicateurs mesurables de la résilience sociétale en tant qu'outil analytique pratique, qui contribuerait à mesurer l'efficacité des politiques d'inclusion des communautés minoritaires adoptées au niveau de l'UE et au niveau national ;

► commander une étude paneuropéenne sur les campagnes et menaces hybrides et les solutions potentielles pour favoriser la résilience des communautés linguistiques majoritaires et minoritaires dans les États membres de l'UE et les pays partenaires ;

► renforcer la coopération entre les différentes institutions spécialisées qui étudient les menaces hybrides ainsi que les moyens de favoriser la résilience et la lutte contre la propagande, le trolling sur internet, les fausses informations et la désinformation ;

► promouvoir l'éducation aux médias auprès de tous les groupes linguistiques, en particulier dans l'espace géographique post-soviétique, qui, selon les rapports hebdomadaires de l'UE contre la désinformation, est souvent visé par des campagnes de désinformation (surtout en russe). Elle pourrait s'accompagner de la création d'une chaîne médiatique paneuropéenne de langue russe équivalente en termes de ressources et de gestion des contenus à la BBC ou à CNN en tant que source alternative d'information pour les communautés russophones vivant au sein de l'UE.

Références et approfondissement

Ozoliņa Ž. (Ed.) (2016). *Societal Security: Inclusion-Exclusion Dilemma. A Portrait of the Russian-speaking Community in Latvia*. Riga: Zinātne.

Kallas K. (2016). Claiming the diaspora: Russia's compatriot policy and its reception by Estonian-Russian population. *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe*, 15, 1–25.

Racz A. (2015). *Russia's Hybrid War in Ukraine: Breaking the Enemy's Ability to Resist*. Finnish Institute of International Relations.

Winnerstig M. (Ed.) (2014). *Tools of Destabilization: Russian Soft Power and Non-Military Influence in the Baltic States*. Published by FOI.

69 Le monolinguisme dans le commerce mondial affecte-t-il l'enseignement et la pratique de la finance ?

Marc Chesney, Paul H. Dembinski, Philippe Rudaz, Observatoire de la Finance

Étant donné leur ancrage historique dans la recherche nord-américaine, la plupart des théories financières dominantes prennent les lois et les institutions américaines comme l'environnement « normal », dont les partisans s'attendent à ce qu'il s'étende et finisse par prévaloir dans le monde entier. Par conséquent, l'anglais est devenu la langue dominante de la finance tant au sein des entreprises que dans les salles de conférences où l'économie et l'administration des affaires sont enseignées. Ainsi, de nombreux locuteurs non natifs utilisent l'anglais dans leur travail quotidien. Bien qu'ils puissent maîtriser le jargon professionnel et technique lié à leur travail quotidien, ils ne sont pas toujours en mesure de prendre pleinement en compte la position normative implicite et implicite de la théorie de la finance courante. Cela vaut en particulier pour les points de vue intégrés sur les questions institutionnelles et juridiques.

Parallèlement, les entreprises financières des pays anglophones se sont mondialisées. Cela soulève tout d'abord des problèmes de commandement et de reportage, dans lesquels le multilinguisme est considéré comme un obstacle. L'anglais (ou plutôt un jargon professionnel fortement acronymique basé sur l'anglais) est progressivement devenu la lingua franca de la gestion de nombreuses sociétés multinationales opérant à l'échelle mondiale. La deuxième question est liée à la dimension de gouvernance d'entreprise des sociétés et à leurs efforts pour développer des canaux de communication internes et externes unifiés.

Que nous dit la recherche ?

L'une des conséquences plausibles des tendances observées est l'homogénéisation croissante des langues et des visions du monde dans les milieux financiers. Une enquête menée dans le cadre du projet MIME révèle dans quelle mesure cette homogénéisation affecte les valeurs qui régissent la pratique professionnelle.

La crise financière mondiale a révélé certaines faiblesses dans l'éthique des cultures financières et corporatives. Les données suggèrent plusieurs explications non réciproquement exclusives : (a) la prééminence des approches techniques en matière d'éducation financière et de gestion, avec peu d'intérêt pour les implications éthiques ; (b) l'écart généralement observé entre le contexte professionnel du travail en

finance et la « vie réelle » ; un corollaire est que les acteurs opérant dans un environnement professionnel abstrait ont des difficultés à reconnaître les conséquences concrètes lointaines de leurs décisions ; (c) l'absence d'outils permettant d'identifier rapidement les dilemmes éthiques qui peuvent surgir. Par conséquent, les problèmes sont abordés et traités comme des questions purement techniques, alors que leurs dimensions éthiques et les dilemmes connexes ne sont pas abordés par les institutions. La question est donc de savoir si le monolinguisme généralisé dans l'enseignement et la pratique de la finance contribue à cette situation en encourageant la cécité éthique.

Illustrations et preuves

Deux groupes de répondants (étudiants et praticiens) ont été interrogés et invités à répondre à deux séries de questions. Une première série de questions examine l'étendue et la profondeur de leur multilinguisme, en termes de compétences et d'utilisation. Une deuxième série de questions porte sur la capacité des répondants à traiter des questions éthiques complexes en anglais, comparativement à d'autres langues qu'ils maîtrisent bien. Les résultats suggèrent que leur compréhension des dilemmes éthiques et leur sensibilité à ces dilemmes sont plus faibles en anglais que dans une autre langue – souvent la langue maternelle du répondant. Comme le montre la figure, le pourcentage de répondants qui éprouvent des dilemmes éthiques est plus faible chez les personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle et qui travaillent en anglais (40 %) que chez celles qui travaillent dans leur langue maternelle – y compris l'anglais – et qui peuvent traiter les questions éthiques avec plus d'aisance..

Ce résultat a deux implications majeures. Premièrement, le rôle de l'anglais en tant que lingua franca dans la finance est généralement limité aux questions techniques de « business as usual ». Le fait que les compétences en anglais des non-natifs sont biaisées vers le contenu technique rend la communication en anglais sur des questions « soft », telles que les dilemmes éthiques, problématiques dans de nombreuses entreprises multinationales. Cela peut conduire à un déclin général de la conscience éthique chez les professionnels, comme le montre la figure.

Implications politiques

Bien que l'anglais soit devenu la lingua franca de la finance et des affaires, ce n'est pas encore la lingua franca dans laquelle les gens sont les plus à l'aise dans l'identification et la discussion des questions éthiques et des valeurs associées. Cela augmente l'asymétrie entre la capacité technique et la capacité de faire face aux défis éthiques. En empêchant les dilemmes éthiques d'être abordés lorsqu'ils se présentent, ce paradoxe peut semer les germes des futures crises financières. La promotion du multilinguisme « profond » (qui implique une meilleure compréhension de la langue, au-delà des compétences linguistiques techniques) est donc un élément important de la responsabilité de l'entreprise.

Cette constatation suggère en outre que le multilinguisme peut contribuer à renforcer les cadres éthiques et de responsabilité utilisés en Europe, tels qu'ils sont présentés dans le Guide des pratiques de gouvernance d'entreprise dans l'Union européenne (IFC 2015), et ajoute du poids à l'approche multilingue proposée par le Guide linguistique pour les entreprises européennes (Commission européenne 2011). Il est reconnu qu'une culture d'entreprise éthique est cruciale, mais difficile à réglementer avec des « lois dures ». Toutefois, comme le propose la Politique de gouvernance d'entreprise dans l'Union européenne – à travers le prisme de l'investisseur (Pitt-Watson & Dallas, 2016), l'UE peut exiger des informations plus cohérentes en matière sociale et de gouvernance environnementale (ESG). La promotion du multilinguisme au sein des entreprises peut alors être incluse dans les cadres ESG. Enfin, il convient d'accorder une plus grande attention à la diversité linguistique dans les écoles d'économie et d'affaires afin d'éviter l'anglicisation croissante des disciplines économiques et financières et d'équilibrer correctement les compétences linguistiques des étudiants.

Références et approfondissement

Dembinski, P. H. (2017). *Ethics and Trust in Finance*.

Routledge: London.

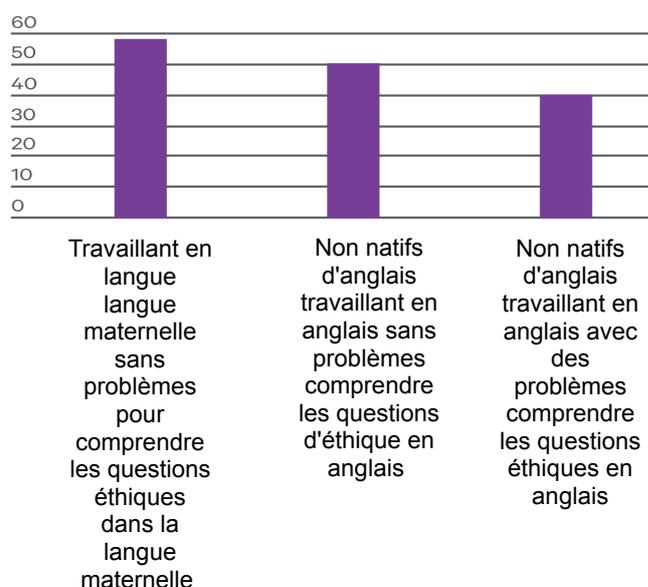
ecoDa (2015). Guide to Corporate Governance practices in the European Union. ecoDa, IFC. goo.gl/E3kf5K

European Commission (2011). *Language Guide for European Business*. goo.gl/Z3LkTk

Geipel, J., Hadjichristidis, C. & Surian, L. (2015). How foreign language shapes moral judgment. *Journal of Experimental Social Psychology*, 59, 8–17.

Gural, S. K. & Smokotin, V. M. (2014). The language of worldwide communication and linguistic and cultural globalization. *Language and Culture*, 1, 4–13.

Pitt-Watson, D. & Dallas G. (2016). *Corporate Governance Policy in the European Union – through an Investor's Lens*. CFA Institute. goo.gl/GjYBkw



POURCENTAGE DE RÉPONDANTS AYANT ONT ÉTÉ CONFRONTÉS À DES DILEMMES ÉTHIQUES

70 L'approche rom de l'apprentissage des langues contient-elle des leçons utiles pour la politique d'enseignement des langues ?

Lia Pop, Mona Stănescu, Universitatea din Oradea

La population rom en Europe est souvent pauvre et marginalisée et n'a souvent qu'un accès limité à l'éducation formelle, et encore moins à l'éducation par l'intermédiaire de sa principale langue communautaire, le romani. En outre, la tradition nomade des Roms implique une rencontre et une confrontation constantes avec d'autres langues – en particulier celles parlées par la population sédentaire majoritaire dans toute l'Europe. En réponse à ces défis, les Roms ont mis au point une méthode exclusivement orale, souple et informelle pour l'acquisition de langues étrangères. Cette expérience unique peut contenir des éléments précieux pour des approches novatrices de la politique linguistique dans un contexte de mobilité croissante.

Que nous dit la recherche ?

La recherche sur les Roms multilingues à Bihor, en Roumanie, a mis en lumière une approche de l'apprentissage des langues que l'on peut qualifier d'« apprentissage de tous ». Cette approche est ancrée dans la communauté, où elle est construite et transmise socialement. Les études pédagogiques ne décrivent pas spécifiquement une telle méthode, mais elles présentent des similitudes avec la méthode d'apprentissage des langues de Michel Thomas, qui se concentre sur l'oralité, la confiance dans la facilité de transfert des connaissances et l'identification des similitudes linguistiques et des simplifications ¹. Elle rejoint également certaines caractéristiques de la méthode de Maria Montessori qui met l'accent sur un environnement d'apprentissage agréable dans des groupes d'âges multiples.

L'approche rom reste inhabituelle, car elle vise à aider les groupes roms traditionnels à s'adapter aux implications linguistiques de la mobilité, en s'appuyant sur leurs propres ressources, indépendamment de tout système éducatif formel.

En plus d'être exclusivement orale, ses caractéristiques clés sont la flexibilité et l'adaptation constante au contexte, l'ouverture à l'improvisation et à l'amélioration par des membres talentueux, et l'inclusion de l'ensemble du groupe. Il poursuit deux objectifs principaux : (i) assurer des interactions linguistiques immédiates avec les non-locuteurs de romani en tant que clients possibles pour les produits et

services des Roms, et (ii) permettre aux Roms d'identifier rapidement de nouvelles opportunités. Elle peut toutefois être abordée en termes d'aspects standard d'un processus éducatif, à savoir : (i) les contenus d'enseignement et d'apprentissage ; ii) les rôles des enseignants et des étudiants ; iii) les techniques pédagogiques.

Illustrations et preuves

Contenu d'enseignement et d'apprentissage ciblé : les approches mettent l'accent sur les éléments lexicaux et reprennent efficacement la phonétique approximative, tandis que les structures génératives – les sujets réguliers de l'apprentissage formel – ne sont pas considérées comme présentant un intérêt significatif. Le vocabulaire est sélectionné pour être efficace dans le contexte et pour des utilisateurs spécifiques. La qualité des contenus partagés est garantie par le Pakiv (honneur Rom), et la volonté de les partager correctement et efficacement dérive de la Phralipe (la fraternité rom).

Rôles flexibles des enseignants et des étudiants : l'accent mis sur le rôle plutôt que sur le statut permet aux enfants intelligents, aux jeunes ou aux femmes d'agir sur un pied d'égalité, lorsqu'ils partagent des connaissances, avec des aînés respectés. Par exemple, une fille de 13 ans, le seul membre alphabétisé de la famille, est devenue l'interprète familiale et l'« enseignante » en France. L'accès aux nouvelles technologies facilite le passage du statut au rôle.

Les techniques d'apprentissage reposent sur l'encouragement collectif dans les attitudes, les procédures et les évaluations qui favorisent la progression de l'apprentissage.

Les attitudes jouent un rôle crucial, et les Roms sont très conscients des besoins du groupe en matière d'apprentissage des langues, en recherchant des possibilités de tirer le plus grand parti possible de toutes les ressources et d'obtenir le soutien du groupe à cet égard. Les nouvelles acquisitions sont appréciées, mais également annoncées et partagées avec d'autres membres du groupe. En plus de générer du prestige au sein du groupe, ces attitudes favorisent des expériences positives d'apprentissage ou d'adaptation linguistique dans différents contextes.

L'approche traditionnelle rom « apprendre tout de tout le monde » est une méthode de groupe orientée vers les

1 www.michelthomas.co.uk/how-it-works.php, accédé en mai 2017.

besoins du groupe et l'apprentissage en groupe. Sa simplicité, ainsi que son caractère sans stress et peu coûteux, le recommandent à d'autres groupes confrontés à des conditions sociales, culturelles et économiques similaires. Ainsi, cette méthode semble principalement être utilisée par les pauvres en mobilité, y compris les adultes socio-économiquement vulnérables sur le marché du travail, tels que les travailleurs agricoles en transit, qui ont souvent eu peu d'accès à l'alphabétisation.

Implications politiques

Le soutien de l'UE au développement des compétences linguistiques en tant qu'atout pratique pour les groupes défavorisés pourrait étudier les possibilités de transférer l'expérience rom à ces autres catégories d'utilisateurs potentiels.

Les Roms multilingues, qui connaissent bien l'approche « Apprendre tout de tout le monde », ainsi que les membres instruits de la communauté rom qui ont également bénéficié de techniques formelles dans leur propre expérience d'apprentissage des langues, sont des aides évidentes. Des projets pilotes impliquant des activistes roms, soutenus par l'UE et contrôlés par les autorités locales ou régionales, pourraient être mis en

place pour tester l'efficacité du transfert, en surveillant non seulement le développement des compétences linguistiques, mais d'autres indicateurs socio-économiques.

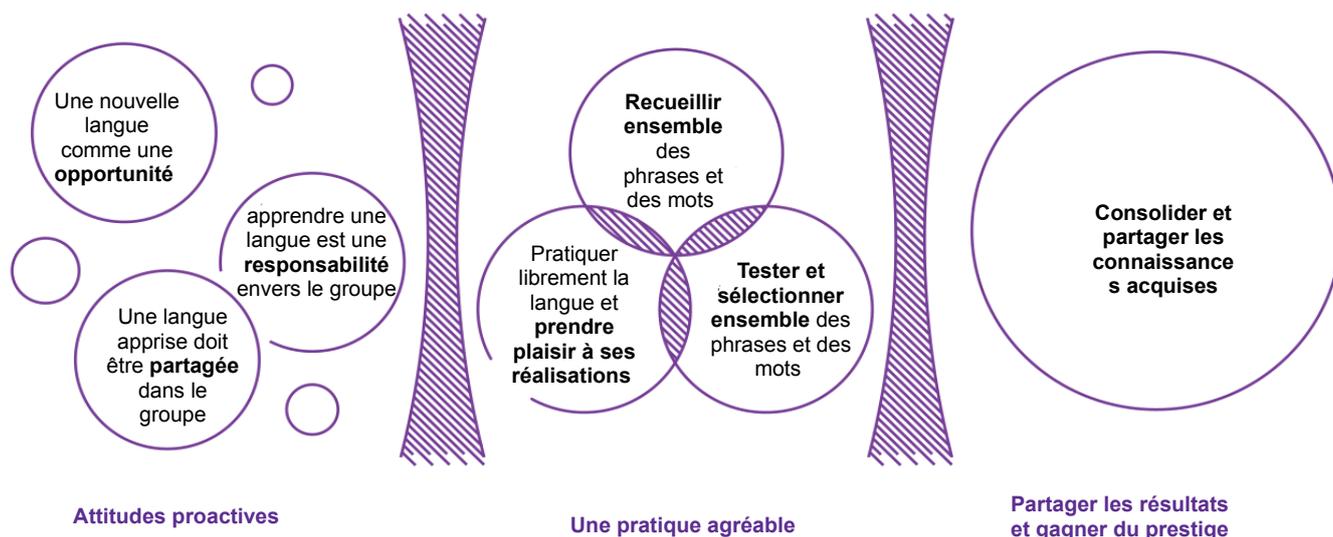
Références et approfondissement

Grigore, D., Neacsu, M., et al. (Eds.) (2009). *Evaluarea politicilor publice educaționale pentru rromi* [Assessing the Public Policies for Roma Education], Bucharest, Editura ALPHA MDN.

Hancock, I. F. (2003). Language Corpus and Language Politics: The Case of the Standardization of Romani. In F. Daftary & F. Grin (Eds.), *Nation-Building, Ethnicity and Language Politics in Transition Countries* (p. 267–286). Flensburg: European Centre for Minority Issues & Budapest: LGI Books.

Marácz, L. (2016). *The Relevance of Languages and Multilingual Communication for Social Europe?* Vestnik Tomskogo Gosudarstvennogo Universiteta. *Kul'turologia i Iskusstvovedenie*, 22, 83–98.

APPRENDRE TOUT DE TOUS



71 Que peut-on faire pour aider les retraités mobiles qui ont besoin de soins en institution ?

Per Gustafson, Ann Elisabeth Laksfoss, Cardozo, Uppsala universitet

Les problèmes les plus graves qui se posent dans le contexte de la migration internationale à la retraite concernent les retraités qui ont besoin de soins et qui ne parlent pas suffisamment la langue locale et qui n'ont pas les moyens économiques de rester dans un hôpital privé ou une maison de soins où ils peuvent utiliser leur langue maternelle. Il s'agit de personnes âgées souffrant de maladies physiques ou mentales graves. Que peuvent faire les décideurs politiques pour aider ces personnes ?

Que nous dit la recherche ?

La migration intra-européenne des retraités est pour la plupart une forme de mobilité relativement privilégiée. Les retraités d'Europe du Nord s'installent dans des destinations de retraite où ils peuvent vivre de leur retraite et où un climat plus chaud et d'autres équipements leur permettent de vivre confortablement. Plusieurs études montrent que les retraités n'apprennent souvent pas beaucoup de la langue du pays d'accueil, mais qu'ils s'entendent généralement bien en utilisant soit leur langue maternelle, soit l'anglais. Pourtant, à mesure qu'ils vieillissent et que leur santé se détériore, leur situation peut devenir problématique.

Dans de tels cas, les sociétés d'accueil ne peuvent généralement offrir des soins publics que dans des institutions de langue locale, alors que les anciens pays d'origine ou les municipalités des retraités peuvent ne pas vouloir aider si les retraités ont officiellement émigré et ne sont plus inscrits dans leur système de sécurité sociale. Pour les personnes âgées gravement malades qui ont besoin de soins dans un hôpital ou une maison de retraite, l'incapacité de parler la langue locale peut constituer un problème grave, en particulier dans les cas de troubles auditifs et de démence. Une communication insuffisante en raison des limitations linguistiques peut conduire à l'isolement et à l'aggravation des problèmes de santé physique et mentale. De telles conditions peuvent également, en retour, contribuer au déclin des capacités linguistiques.

Les soins infirmiers à domicile, les services d'aide à domicile et le soutien aux parents de malades peuvent également être d'accès difficile pour ceux qui ne parlent pas la langue locale.

Illustrations et preuves

Une étude de cas de retraités scandinaves vivant dans la province d'Alicante en Espagne, menée dans le cadre du projet MIME, met en lumière la situation des migrants âgés en mauvaise santé. Les soins publics aux personnes âgées en Espagne sont moins développés que dans les pays scandinaves et les migrants retraités ayant besoin d'aide ou de soins en institution ont surtout recours à des prestataires de services privés. Il y avait quelques maisons de retraite privées pour retraités scandinaves qui avaient besoin d'aide dans leur vie quotidienne, avec du personnel parlant scandinave, l'accès aux chaînes de télévision scandinaves, et des repas et autres routines quotidiennes adaptées aux habitudes scandinaves. Des services de soins à domicile avec du personnel de langue scandinave étaient également disponibles. Pourtant, les alternatives privées sont coûteuses, en particulier pour ceux qui ont besoin de soins institutionnels de longue durée.

Les retraités qui ne parlaient pas espagnol, qui ne pouvaient pas prendre soin d'eux-mêmes et qui n'étaient pas en mesure de payer des soins privés risquaient d'être en détresse dans leur propre foyer ou socialement isolés dans une institution espagnole. Les travailleurs sociaux d'une église scandinave ou des bénévoles de la communauté scandinave pourraient venir en visite et fournir de l'aide, mais la meilleure solution dans de tels cas semblait souvent être de retourner dans l'ancien pays d'origine des retraités.

La « sortie permanente » apparaît en fait comme une stratégie linguistique importante. Beaucoup de retraités ne veulent pas être dépendants des soins en institution dans un pays étranger, où ils ne peuvent pas utiliser leur langue maternelle.

Ils avaient pris la décision de déménager à l'étranger en supposant qu'ils seraient en mesure de rentrer « chez eux » s'ils tombaient gravement malades.

Les informateurs clés ont dit que ceux qui souhaitaient revenir pouvaient généralement le faire. Les consulats et les églises scandinaves ainsi que les hôpitaux internationaux ont parfois contribué au rapatriement. Pourtant, les retraités qui ne sont pas en mesure

d'organiser leur propre retour en raison, par exemple, de maladie grave, de démence ou d'alcoolisme – ou qui ne veulent pas revenir – pourraient ne pas trouver de solution satisfaisante.

Des problèmes formels d'accès aux soins de santé et aux prestations sociales dans l'ancien pays d'origine peuvent également survenir si les retraités sont enregistrés comme résidents en Espagne. Les anciens pays d'origine ont des pratiques différentes à cet égard, qui dépendent en partie de la manière dont ils appliquent les règlements européens actuels sur la coordination des systèmes de sécurité sociale.

Implications politiques

Les autorités nationales des pays d'origine et de destination devraient élaborer, si nécessaire sur une base bilatérale, des procédures visant à fournir des soins adéquats aux migrants retraités gravement malades qui ne parlent pas la langue locale. Un exemple peut être de développer la collaboration entre les maisons de soins infirmiers des sociétés d'accueil et les établissements d'enseignement supérieur des pays d'origine, afin de faciliter les stages et la formation professionnelle pour les futurs médecins, infirmières et autres agents de santé dans les destinations importantes de MIR. Quelques initiatives de ce type existent déjà en Espagne.

Pourtant, dans certains cas, le rapatriement est

clairement la meilleure option. Le rapatriement peut être une question politiquement sensible dans les sociétés d'origine si la migration de départ à la retraite est associée à la « recherche » des avantages fiscaux et sociaux, en particulier dans les cas où les sociétés d'accueil mettent en œuvre divers régimes fiscaux favorables afin d'attirer des retraités étrangers aisés. Cette sous-enchère budgétaire peut nuire à la cohésion et à la solidarité intra-européennes en général. Elle peut, en particulier, saper les efforts visant à créer des possibilités de sortie légitimes pour les retraités mobiles qui, à un stade tardif de leur vie, auraient besoin de retourner dans leur ancien pays d'origine.

Références et approfondissement

Blaakilde, A. L. (2015). Where is “place” in aging in place? Transnational issues for the Danish state and its retirement migrants abroad. *Journal of Housing for the Elderly*, 29, 146–163.

Centre for Future Studies. (2009). *Caring in Spain: Study into the current and future care needs of the British Ex-Service community permanently resident in Spain*. Canterbury: Centre for Future Studies.

Hall, K., & Hardill, I. (2016). Retirement migration, the “other” story: Caring for frail elderly British citizens in Spain. *Ageing and Society*, 36, 562–585.

72 Comment promouvoir le multilinguisme dans la législation européenne relative aux consommateurs ?

Christine Kaddous, Laura Marcus, Université de Genève

Il n'existe pas d'approche unique de l'UE en ce qui concerne les exigences linguistiques applicables aux États membres dans le cadre des relations entre entreprises et consommateurs (« B2C »). Cette situation peut conduire à une insécurité juridique.

Que nous dit la recherche ?

Les exigences linguistiques varient d'une législation de l'UE à une autre, et ne sont pas nécessairement cohérentes. Certaines situations illogiques peuvent même survenir. Par exemple, dans le domaine de l'étiquetage, l'exigence linguistique appliquée à l'étiquetage des denrées alimentaires destinées aux animaux (qui impose l'utilisation de la « langue officielle de l'État membre ») semble plus stricte que l'exigence linguistique appliquée à l'étiquetage des denrées alimentaires pour les « humains » (qui exige uniquement l'utilisation d'une « langue facilement compréhensible par le consommateur »). Il ne fait aucun doute que la « langue officielle de l'État membre » offre une meilleure protection aux consommateurs dans un État spécifique, ce qui rend difficile la compréhension des raisons pour lesquelles le législateur de l'UE offre plus de protection pour les animaux que pour les denrées alimentaires humaines.

Illustrations et preuves

La situation actuelle présente une variété de règles linguistiques applicables aux différents domaines du droit de la consommation régis par le droit de l'Union. La diversité existant dans ce domaine peut conduire à une insécurité juridique étant donné que les États membres, les opérateurs économiques et les consommateurs ne peuvent pas s'appuyer sur une approche cohérente. La législation de l'UE semble plutôt avoir recours à une approche au cas par cas. Les critères linguistiques ne sont pas choisis pour une raison spécifique, comme la vulnérabilité des consommateurs concernés, la zone où un bien ou un service est vendu, etc. Cette ambiguïté juridique peut créer incertitude et inefficacité.

Implications politiques

Des améliorations aux exigences linguistiques de l'UE peuvent être envisagées, compte tenu du fait que les traités fondateurs ne comportent pas de compétences

spécifiques permettant à l'UE de régler l'utilisation des langues dans les États membres. Deux besoins spécifiques doivent être satisfaits afin de promouvoir le multilinguisme dans la législation de l'UE en matière de protection des consommateurs.

Le premier besoin concerne l'adaptation des règles linguistiques pour la protection des consommateurs afin d'assurer la cohérence globale. Cela s'applique principalement au domaine des marchandises et des modalités de vente. Elle pourrait également s'appliquer aux services, mais l'exigence actuelle de cohérence linguistique applicable la plupart du temps dans ce domaine (ainsi que l'interdiction des pratiques commerciales déloyales) suffit à résoudre d'éventuels problèmes linguistiques. Imposer des critères spécifiques empêcherait parfois les opérateurs économiques et les consommateurs de choisir une langue autre que la « langue officielle » ou la « langue facilement comprise ». Dans certains cas, cela ne serait pas à l'avantage des parties contractantes, étant donné qu'il y a plus de marge de négociation dans le domaine des services que dans le domaine des biens. Par conséquent, imposer des critères linguistiques spécifiques réduirait cette marge de négociation ainsi que la libre circulation des services ; apprécier quand cette restriction est bénéfique et quand elle ne l'est pas est une question qui nécessite un examen plus approfondi, en accordant une attention particulière au principe de proportionnalité.

En ce qui concerne les biens et les accords de vente, il est nécessaire d'adapter le système existant, mais pas de le remplacer entièrement. Peu de litiges sont apparus entre (1) les opérateurs économiques et les consommateurs et (2) les États membres.

Depuis les années 1990, très peu d'exigences linguistiques imposées aux États membres et aux opérateurs économiques ont abouti à un litige devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Même dans de tels litiges, la jurisprudence solide de la CJUE a permis de les résoudre (la plupart des questions concernaient l'étiquetage).

Toutefois, même si cette jurisprudence existe et résout la plupart des problèmes, il faut encore que le législateur de l'Union catégorise mieux les exigences linguistiques.

► Premièrement, dans le domaine des biens et des modalités de vente, il est utile de créer une échelle dans

les exigences linguistiques, en fonction de l'objectif poursuivi par le législateur de l'Union et de la situation considérée. Les critères de « langue aisément comprise par le consommateur », tels qu'interprétés par la Cour de justice de l'Union européenne (ce qui, dans la plupart des cas, signifie la langue officielle, sauf s'il existe une autre langue plus facilement comprise par le consommateur moyen, à côté d'une ou de plusieurs autres langues) devraient devenir la règle générale, dans la mesure où cela crée un équilibre entre la nécessité d'informer adéquatement le consommateur moyen (si nécessaire et en dernier recours, au moyen de pictogrammes et de symboles, comme l'a interprété la Cour de justice) et la nécessité d'assurer une libre circulation effective des marchandises au sein de l'Union.

► Deuxièmement, lorsqu'il est nécessaire de renforcer la protection (par exemple pour des groupes spécifiques de consommateurs tels que les enfants), « la ou les langues nationales des États membres » devrait être applicables. Ce critère est normalement approuvé par la Commission et les États membres parce que l'information est, en principe, mieux fournie au consommateur dans sa propre langue nationale (« une langue facilement compréhensible » peut être différente de la langue officielle de la région où se trouve le consommateur).

► Troisièmement, et afin d'éviter une harmonisation complète des exigences linguistiques de la législation de l'UE en matière de protection des consommateurs qui pourrait conduire à une rigidité excessive, empêchant l'adaptation à des situations imprévues, le législateur de l'UE devrait être autorisé à traiter des situations spécifiques qui pourraient ne pas entrer dans les deux catégories susmentionnées (par exemple, les touristes, les « expatriés » ou les minorités linguistiques

pour lesquels une règle telle que la langue officielle des États membres n'est pas très utile).

Le deuxième besoin concerne la promotion générale du multilinguisme dans toutes les politiques de l'UE, y compris dans le domaine de la protection des consommateurs. À cet égard, les articles 21 et 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui invitent l'UE à respecter la diversité linguistique, devraient être appliqués par les institutions de l'UE. Ils devraient être considérés en liaison avec l'article 3 (respect de la diversité culturelle et linguistique) et l'article 4 (respect des identités nationales des États membres) du traité sur l'Union européenne, afin de promouvoir le multilinguisme et la diversité linguistique comme un objectif transversal à inclure en tant que tel dans chaque politique de l'Union, et non seulement comme un accessoire d'un objectif économique, comme le prévoit actuellement la jurisprudence de l'Union.

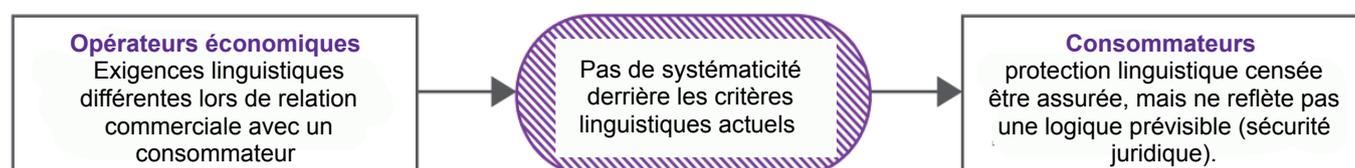
Références et approfondissement

Touijer, K. (2016). Diversité linguistique et protection des consommateurs. *Revue des affaires européennes*, 3, 381–390.

van der Jeught, S. (2015). *EU language law*. Groningen : Europa Law.

Weerts, S. (2014). Égalité des langues ? L'évolution du régime linguistique de l'Union à l'aune de la jurisprudence, *Journal de droit européen*, 6, 234–241.

LÉGISLATION DE L'UE SUR LA CONSOMMATION ET LANGUE : IMPLICATIONS HORIZONTALES POUR LES BIENS



Liste des contributeurs

Rihards Bambals

Latvijas Universitāte

Cyril Brosch

Universität Leipzig

Astrid von Busekist

Sciences Po Paris

Brian Carey

University of Limerick

Elisa Caruso

Universidade do Algarve

Marc Chesney

Observatoire de la Finance

Jaka Čibej

Univerza v Ljubljani

Marco Civico

Université de Genève

Vicent Climent-Ferrando

Universität Augsburg

Manuel Célio Conceição

Universidade do Algarve

Neuza Costa

Universidade do Algarve

Helder De Schutter

Katholieke Universiteit Leuven

Paul H. Dembinski

Observatoire de la Finance

Edgár Dobos

MTA Társadalomtudományi
Kutatóközpont, Budapest

Robert Dunbar

The University of Edinburgh

Nesrin el Ayadi

Universiteit van Amsterdam

Mark Fettes

Università di Milano-Bicocca

Sabine Fiedler

Universität Leipzig

Alice Fiorentino

Université de Reims
Champagne-Ardenne

Melanie Frank

Universität Augsburg

Guillaume Fürst

Observatoire de la Finance

Núria Garcia

Universität Augsburg

Michele Gazzola

Humboldt-Universität zu Berlin

Jean-François Grégoire

Sciences Po Paris

François Grin

Université de Genève

Per Gustafson

Uppsala universitet

Christopher Houtkamp

Universiteit van Amsterdam

Gabriele Iannàccaro

Università di Milano-Bicocca

Rudi Janssens

Vrije Universiteit Brussel

Christine Kaddous

Université de Genève

Peter A. Kraus

Universität Augsburg

Ann Elisabeth Laksfoss Cardozo

Uppsala universitet

Virginie Mamadouh

Universiteit van Amsterdam

László Marác

Universiteit van Amsterdam

Laura Marcus

Université de Genève

Róisín McKelvey

The University of Edinburgh

Machteld Meulleman

Université de Reims

Champagne-Ardenne

Sergi Morales-Gálvez

Katholieke Universiteit Leuven

Žaneta Ozoliņa

Latvijas Universitāte

Nike K. Pokorn

Univerza v Ljubljani

Lia Pop

Universitatea din Oradea

Anthony Pym

Universitat Rovira i Virgili

Philippe Rudaz

Observatoire de la Finance

Andrew Shorten

University of Limerick

Mona Stănescu

Universitatea din Oradea

Nenad Stojanović

Katholieke Universiteit Leuven

Torsten Templin

Humboldt-Universität zu Berlin

Balázs Vizi

MTA Társadalomtudományi

Kutatóközpont, Budapest

Bengt-Arne Wickström

Humboldt-Universität zu Berlin